

Les relations de voisinage aujourd'hui

Représentations et pratiques du voisinage

Se représenter le voisinage

PAR LOÏC BONNEVAL, JOANIE CAYOUILLE-REMBLIÈRE ET ANAÏS COLLET

Qui considère-t-on comme voisin ? Enquêter sur les relations de voisinage, c'est toujours en partie se confronter aux discours que les individus formulent eux-mêmes sur ce que sont et ce que doivent être un voisin et une relation de voisinage. Avant d'étudier les pratiques et formes des relations de voisinage, nous allons interroger ce que les enquêtés mettent derrière le terme de « voisin » (I) puis l'importance qu'ils accordent à leurs relations de voisinage (II). Les manières de qualifier leurs propres voisins et de se situer par rapport à eux – en s'en disant plus ou moins semblable ou différent – sont quant à elles étudiées dans une autre section du rapport (chapitre I - 1E « Les voisins : des semblables ? »)

I. Les voisins : une « notion à géométrie variable »¹

François Héran a montré en 1987, à partir de l'enquête *Contacts*, que le périmètre au sein duquel les habitants sont décrits comme des « voisins » varie du palier ou de l'immeuble, en zone urbaine très dense, à l'ensemble du village en zone rurale. Trente-cinq ans plus tard, l'accroissement des mobilités et des technologies numériques est susceptible d'avoir fait bouger ces frontières. Dans quel périmètre les habitants des quartiers étudiés situent-ils leurs voisins aujourd'hui ? Comment ce périmètre a-t-il évolué depuis les années 1980 ? C'est ce à quoi s'intéresse cette section, en procédant d'abord à une comparaison terme à terme des réponses à la même question, posée à 35 ans d'écart, puis à l'étude des principes de variation de l'aire au sein de laquelle les personnes sont qualifiées de voisins, enfin à la manière dont les individus juxtaposent les échelles.

Des voisins de plus en plus loin

Si les individus avaient la possibilité de déclarer plusieurs lieux pertinents au sein desquels les personnes qui y résident sont qualifiées de « voisins » (*cf.* encadré), nous nous intéressons, dans un premier temps et à des fins de comparaison avec l'enquête *Contacts* qui ne permettait qu'une seule réponse, au périmètre le plus large autour de leur logement que les enquêtés mentionnent. Pour 43 % des enquêtés, seules les personnes résidant l'immeuble (et/ou le niveau inférieur, le palier) ou les maisons alentours sont considérées comme des voisins. À l'inverse, 30 % des enquêtés considèrent que leurs voisins incluent les habitants de leur quartier, voire de l'ensemble du village.

¹ L'expression est reprise à François Héran (1987).

UNE QUESTION DE REPRÉSENTATION POUR SAISIR LA DÉFINITION DU VOISIN

Pour vous, vos voisins sont : (plusieurs réponses possibles)

Les personnes qui habitent...

1. ...votre palier
2. ...votre immeuble
3. ...dans les maisons alentours
4. ...dans votre ensemble d'immeubles
5. ...dans votre rue
6. ...dans votre quartier
7. ...dans l'ensemble du village

TABLEAU 1 – LA DÉLIMITATION DES VOISINS À PARTIR DU NIVEAU LE PLUS ÉLOIGNÉ MENTIONNÉ

Niveau le plus éloigné mentionné	MQMV (2018)		Enquête « Contacts » (1983)	
Le palier	3	43	6	49
L'immeuble	31		21	
Les maisons alentours	9		22	
L'ensemble d'immeubles	11	27	4	18
La rue	16		14	
Le quartier	26	30	21	30
L'ensemble du village	4		9	

Champ : Ensemble des enquêtés ayant répondu à la question (n=2542) ; données pondérées.

Par rapport à l'enquête *Contacts* réalisée trente-cinq ans plus tôt, les enquêtés de *Mon quartier, mes voisins* situent plus souvent leurs voisins au niveau de l'immeuble (+10) ou de l'ensemble d'immeubles (+7) et moins dans les maisons alentours (-13). Ils signalent également un peu plus le quartier (+5) et moins l'ensemble du village (-5). Cette différence générale s'explique largement par la différence des contextes socio-spatiaux enquêtés. Puisqu'elle a été réalisée auprès d'un échantillon représentatif de ménages en France entière, l'enquête *Contacts* inclut des villes petites et moyennes ainsi que des espaces ruraux. L'enquête *Mon quartier, mes voisins* ne concerne quant à elle que des quartiers ou communes des régions parisiennes et lyonnaises.

Afin de comparer le périmètre déclaré en 2018 par rapport à celui énoncé trente-cinq ans plus tôt, il convient donc de se limiter aux contextes résidentiels comparables. François Héran (1987) raisonne à partir de sept types de contextes, dont six ont été enquêtés dans *Mon quartier, mes voisins* (Tableau 2). Afin d'éviter les surinterprétations, nous limiterons cependant les comparaisons aux quatre contextes où au moins deux terrains différents ont été enquêtés dans *Mon quartier, mes voisins* (Figure 1).

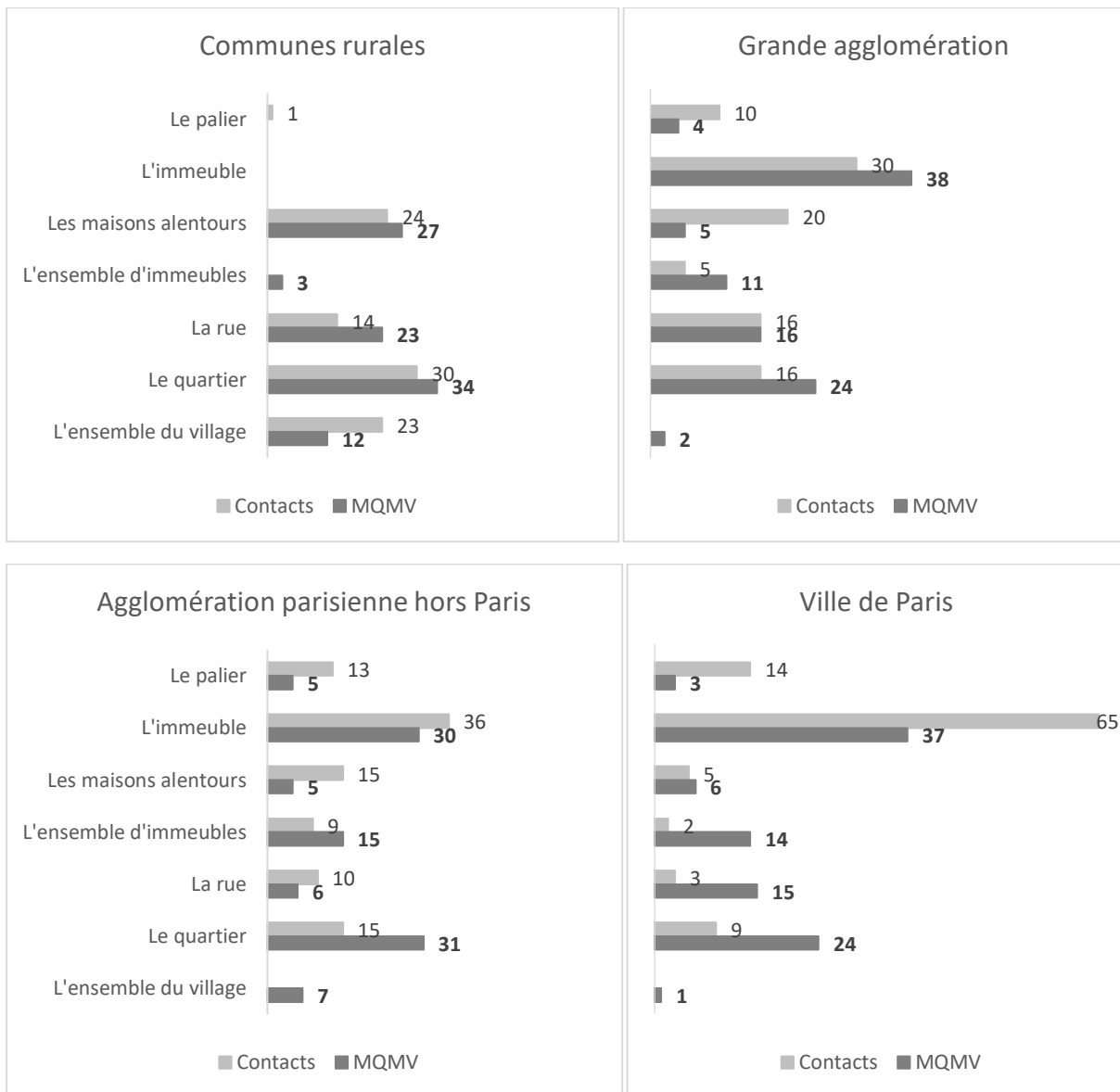
TABLEAU 2 – COMPARAISON DES CONTEXTES DE L'ENQUÊTE CONTACTS ET DE MQMV

Contexte Enquête « Contacts »	Contextes comparables dans MQMV
Commune rurale en contexte rural	-
Commune rurale en canton urbanisé	Communes rurales périurbaines (Marolles ; La Bâtie)
Unité urbaine de moins de 20 000 habitants	Petite ville périurbaine lyonnaise (La Tour-du-Pin)
Unité urbaine de 20 000 à 100 000 habitants	Petite ville périurbaine parisienne (Montereau)
Unité urbaine de plus de 100 000 habitants	Quartiers de Lyon intramuros et de la banlieue lyonnaise (Ainay, Croix Rousse, Grange Rouge, ZAC du Bon Lait, Armstrong) ²
Agglomération parisienne sans Paris	Quartiers de la banlieue parisienne (Quartier du Port, Navigateurs) ³
Ville de Paris	Quartiers de Paris intra-muros (Auteuil, Batignolles, Riquet)

² L'ensemble des contextes comparés aux unités urbaines de plus de 100 000 habitants dans l'Enquête « Contacts » se situent dans l'agglomération lyonnaise, où la part de maisons est plus faible que dans d'autres grandes agglomérations de plus de 100 000 habitants. La comparaison doit donc rester prudente.

³ Les deux quartiers représentant ce contexte dans MQMV étant situés dans la même ville, la comparaison doit rester prudente.

FIGURE 1 – LA NOTION DE « VOISIN » PAR TAILLE DE L'UNITÉ URBAINE, EN 1983 ET AUJOURD'HUI



Champ : Ensemble des enquêtés ayant répondu à la question à l'exception des enquêtés de Montereau et La Tour-du-Pin (n=2220) ; enquête Contacts (Insee/Ined, 1982-1983), dans Héran, 1987.

À trente-cinq ans d'écart, les deux enquêtes expriment le même continuum, à savoir qu'« à mesure que l'habitat se densifie, l'aire du voisinage perçue se rétrécit, comme si les intéressés cherchaient à maintenir constant le nombre de « voisins » ou, du moins, à en amortir les variations liées au changement d'habitat » (Héran, 1987, p. 45). Ce résultat se confirme également si on croise la définition du voisinage avec le type de logement (Tableau 3).

TABLEAU 3 – DÉFINITION DU VOISINAGE ET TYPE DE LOGEMENT

Pour vous, les voisins sont les personnes qui habitent...	Maison		Immeuble de moins de 20 logements		Immeuble de 20 à 39 logements		Immeuble de 40 logements ou plus	
Le palier	0	28	3	42	5	48	5	48
L'immeuble	2		31		37		39	
Les maisons alentours	26		8		6		4	
L'ensemble d'immeubles	2	29	10	18	14	25	15	27
La rue	27		18		11		12	
Le quartier	33	43	26	30	24	27	24	26
L'ensemble du village	10		4		3		2	

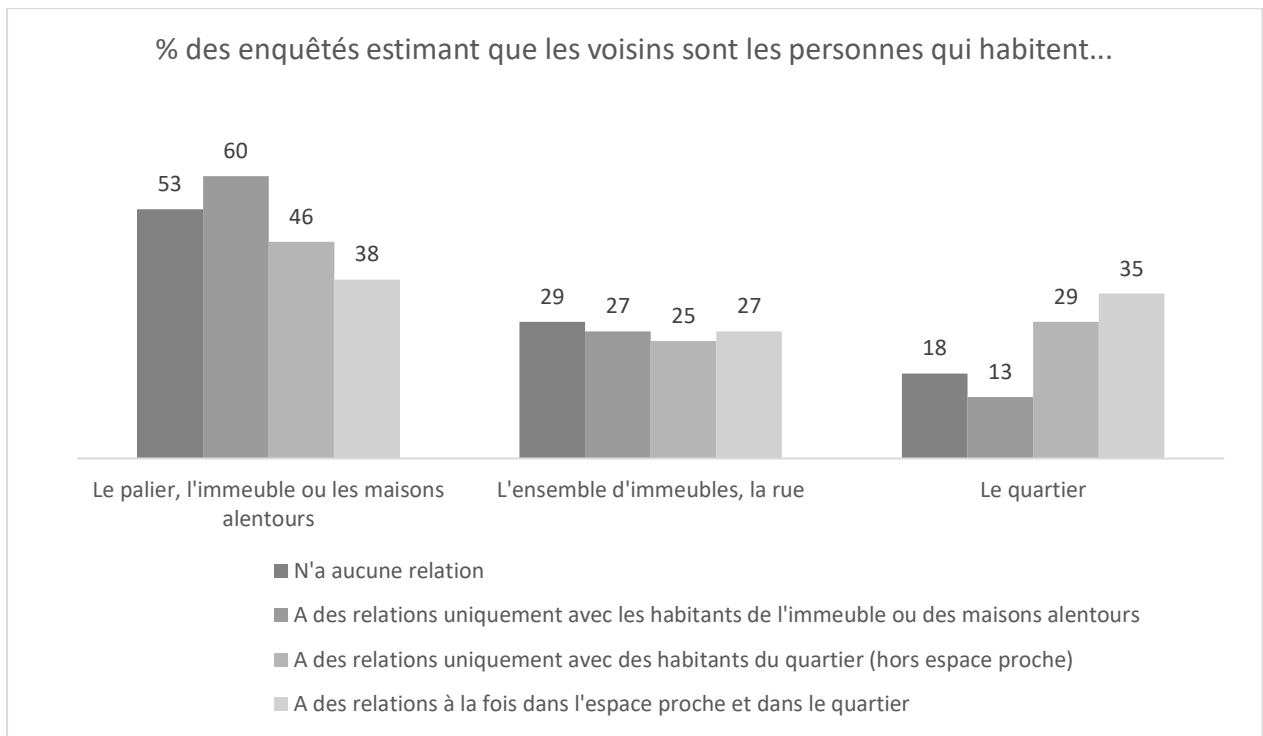
Champ : Ensemble des habitants ayant répondu à la question, à l'exception des habitants des péniches de Marolles (n=2536) ; données pondérées

Pourtant, derrière cette apparente régularité, apparaît **un élargissement de l'aire du voisinage en zone dense, par rapport à 1983**. En effet, pour les trois contextes urbains comparables entre les deux enquêtes, le périmètre du voisinage perçu est plus large en 2018 (Figure 1) : l'échelle du palier s'étirole, l'échelle de l'immeuble, qui représentait les deux tiers des réponses dans la Ville de Paris en 1983 ne représente qu'à peine plus d'un tiers. La baisse de l'importance de l'échelle de l'immeuble à Paris est d'autant plus remarquable que l'enquête a porté sur des zones particulièrement denses de la capitale telles que Riquet et Batignolles. À l'inverse, la rue et le quartier, autrefois relativement rarement cités dans ces zones denses, apparaissent en 2018 comme des niveaux pertinents. La part de ceux qui se réfèrent au quartier en 2018 est supérieure de 8 points à ce qui était observé en 1983 dans les unités urbaines de plus de 100 000 habitants, de 16 points dans l'agglomération parisienne et de 15 points dans la ville de Paris. **On peut émettre l'hypothèse que cette importance accrue du quartier dans les représentations du voisinage est liée à une évolution du poids de la notion de quartier dans les représentations collectives, celle-ci ayant pris de l'importance dans les discours savants sur la ville comme dans les politiques publiques** (Authier, Bacqué et Guérin-Pace, 2007).

Quand les relations forment les représentations

Le périmètre au sein duquel les habitants sont considérés comme des voisins ne s'explique cependant pas (ou plus) seulement mécaniquement par la densité de l'habitat, et n'est pas non plus un pur effet des représentations sociales attachées au quartier. On observe d'abord un lien évident entre la localisation des personnes avec lesquelles les enquêtés entretiennent, en pratique, des relations et leur définition du voisin. Contrairement à l'enquête *Contacts*, le questionnaire de *Mon quartier, mes voisins* a dédoublé les questions concernant les pratiques de voisinage en questionnant d'abord les relations qui ont lieu dans l'espace proche (au niveau de l'immeuble ou des maisons alentours), puis celles qui ont cours au niveau du quartier (ou de la commune dans l'espace rural). Cette spécificité du questionnaire permet de mettre en évidence que **les enquêtés qui n'ont des relations qu'avec les personnes de leur immeuble tendent à définir leurs voisins en se limitant à cette catégorie, alors que ceux qui nouent des relations à l'échelle du quartier sont davantage prompts à inclure dans leur définition de « voisin » l'ensemble des habitants du quartier**. Ainsi, les relations entretenues participent des représentations de la notion de voisin.

FIGURE 2 – DÉFINITION DU VOISIN ET LOCALISATION DES RELATIONS DE VOISINAGE



Champ : Ensemble des enquêtés ayant répondu à la question (n=2542) ; données pondérées

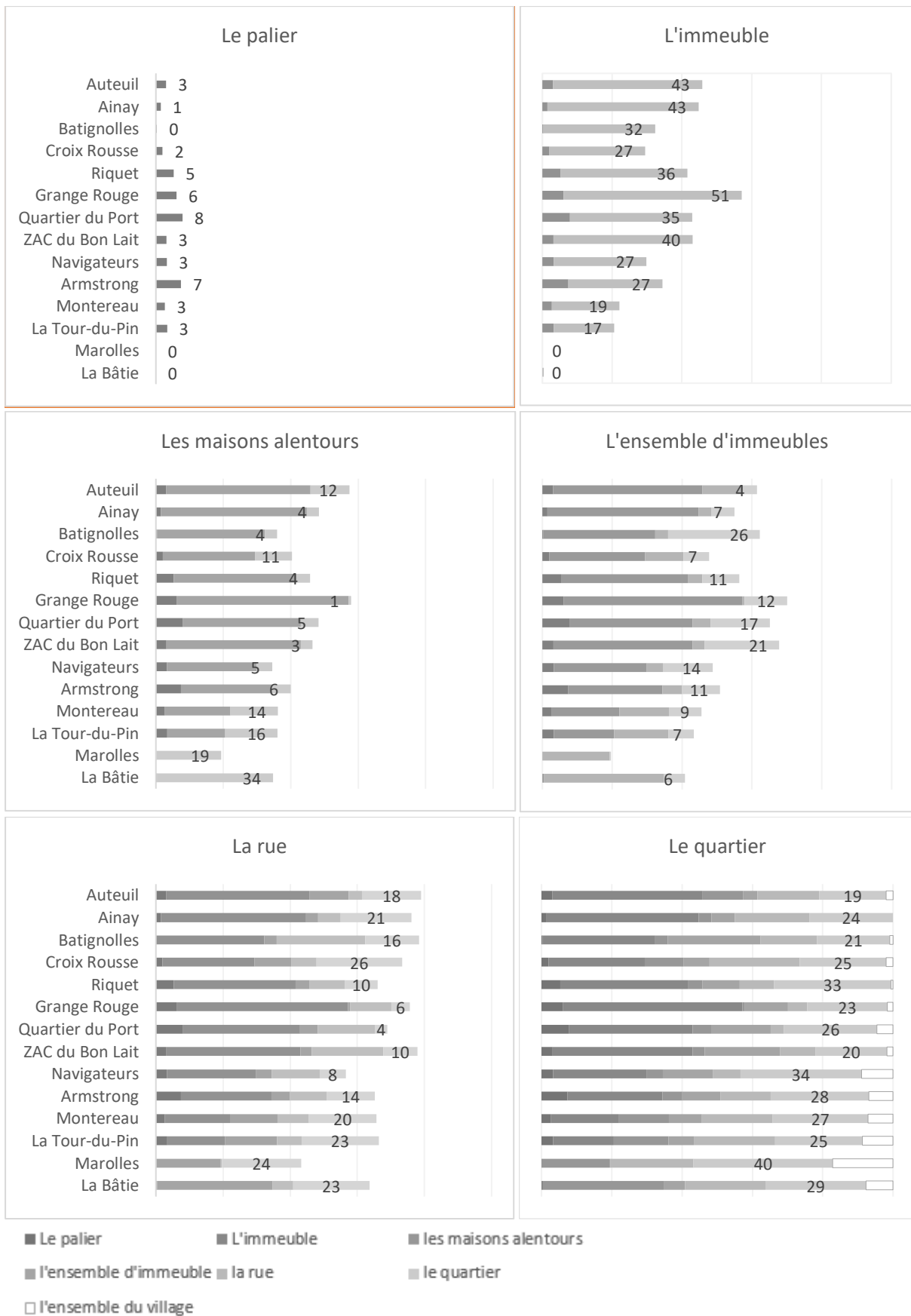
Lecture : 53 % des enquêtés n'ayant aucune relation de voisinage estiment que les voisins sont les personnes qui habitent leur immeuble ou les maisons alentours.

Note : Sont considérées comme relations de voisinage les conversations régulières, les invitations à domicile lors des 12 derniers mois et les échanges de services sur cette même période de référence.

En lien avec ces pratiques effectives de voisinage, on peut également relever quelques variations du périmètre considéré comme celui du voisinage selon les caractéristiques des enquêtés. Si les réponses des hommes et femmes ne diffèrent pas significativement, elles varient en revanche en fonction de l'âge et de la configuration familiale. Le périmètre incluant des « voisins » se limite un peu plus souvent au palier ou à l'immeuble pour les étudiants et les retraités, en particulier après 75 ans. À l'inverse, les couples avec enfants et familles monoparentales se réfèrent un peu plus souvent à l'échelle du quartier. Cette échelle est également d'autant plus mentionnée que l'ancienneté d'habitation dans le quartier est grande : 37 % des enquêtés qui vivent dans leur quartier depuis plus de 10 ans considèrent que leurs voisins incluent les habitants de leur quartier, contre respectivement 24 et 22 % de ceux qui y vivent depuis moins de 2 ans ou 2 à 4 ans. Les réponses présentent également des variations en fonction de la position socioprofessionnelle, sans pour autant présenter un continuum aisé à interpréter. On peut relever par exemple que le voisinage s'étend plus souvent au quartier ou au village entier pour les petits indépendants, les employés de services aux particuliers et les employés de la fonction publique et policiers – et dans les deux premiers cas au moins, cela semble potentiellement lié à un ancrage local renforcé par l'activité professionnelle (indépendants exerçant localement, assistantes maternelles, gardiens d'immeubles, personnel de ménage, etc.). Enfin, les immigrés se distinguent des natifs et des enfants d'immigrés par une représentation du voisinage qui s'étend nettement plus souvent au quartier ou au village entier. Mais, sur ce dernier point comme à propos des variations selon la PCS, joue sans doute un effet des types de contextes résidentiels habités par ces différentes factions de la population enquêtée.

Puisqu'il dépend de la densité de l'habitat, des profils des habitants et de leurs pratiques effectives de voisinage mais aussi potentiellement de l'histoire ou des spécificités des quartiers, le périmètre au sein duquel les habitants sont dits des voisins varie selon les contextes résidentiels, comme le met en évidence la figure 3. Les voisins se limitent souvent à l'immeuble dans les quartiers bourgeois et populaires de ville-centre ainsi que dans les quartiers de mixité sociale programmée, mais ils excèdent fréquemment ce niveau dans les quartiers gentrifiés (où les habitants de l'ensemble d'immeuble, de la rue et du quartier sont davantage considérés comme des voisins), dans les grands ensembles (où sont davantage inclus les habitants du quartier), dans les petites villes périurbaines (où, en plus d'inclure les habitants des maisons alentours, les habitants mentionnent la rue et le quartier). Dans les communes rurales, en l'absence d'immeubles, les voisins, quand ils ne se limitent pas aux maisons alentours, incluent ceux qui vivent dans la rue et dans le quartier mais, contrairement à ce qu'observait François Héran (1987), assez rarement l'ensemble du village.

FIGURE 3 – L'EXTENSION DE LA DÉFINITION DE VOISINS EN FONCTION DES CONTEXTES



Champ : Ensemble des enquêtés ayant répondu à la question (n=2542) ; données pondérées.

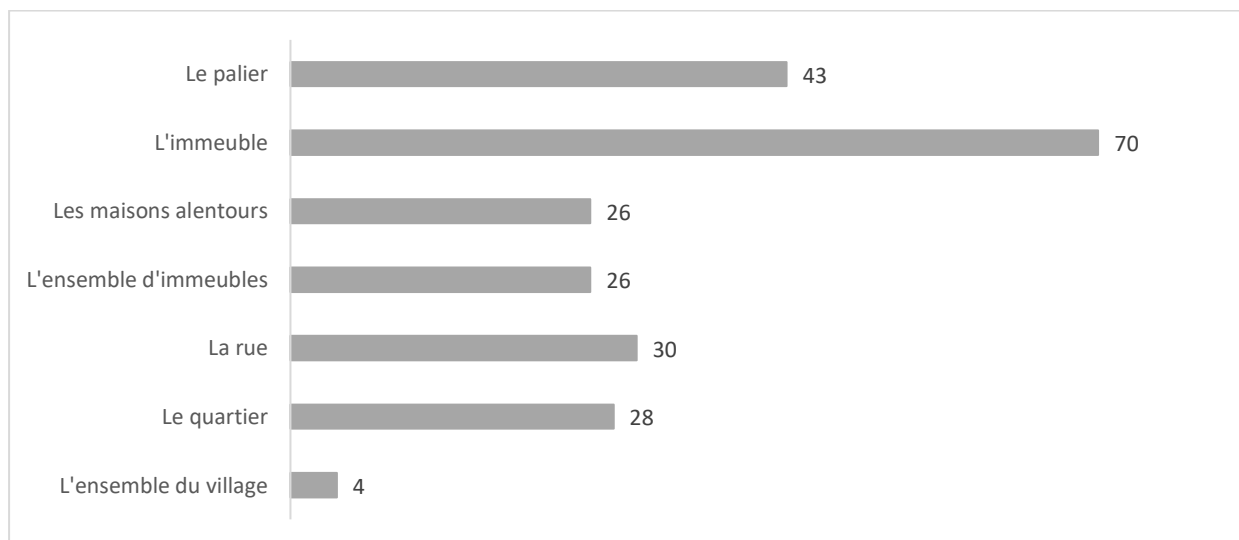
Les échelles pertinentes du voisinage

Certaines enquêtes conduites dans les années 2000 par des membres de notre équipe de recherche (*Du domicile à la ville, Représentations et usages de Lyon*) nous ont amené à considérer que, parfois, certains individus peinent à donner un périmètre unique et citent plusieurs échelles de voisinage. C'est la raison pour laquelle, plutôt que d'imposer une réponse unique à la délimitation du voisinage comme le faisait l'enquête *Contacts*, nous avons autorisé des réponses multiples. Cela permet de se demander non plus seulement jusqu'où les personnes résidant à proximité sont qualifiés de voisins, mais également quelles sont les échelles pertinentes pour appréhender le voisinage.

Il apparaît que les représentations du voisinage ne s'organisent pas systématiquement en cercles concentriques, mais fonctionnent par juxtaposition d'échelles plus ou moins pertinentes. Ainsi, 45 % de ceux qui disent que les voisins sont les personnes qui habitent l'immeuble ne mentionnent pas pour autant le palier, et 31 % de ceux qui estiment que leurs voisins sont les habitants de leur quartier ne mentionnent par ailleurs ni l'immeuble ni les maisons alentours. La possibilité de réponses multiples fait également ressortir qu'une majorité de personnes envisage le voisinage à plusieurs échelles : seuls 39 % des enquêtés n'ont ainsi donné qu'une seule réponse, 28 % en ont donné deux et 33 %, trois ou plus.

Bien que fonctionnant rarement comme limites du voisinage, certaines échelles font sens pour les enquêtés. C'est ce qu'autorise à observer les réponses multiples. C'est le cas du palier, mentionné par 43 % des enquêtés (52 % de ceux qui résident en appartement). Mais, sans grande surprise, les échelons les plus cités sont l'immeuble (mentionné par 80 % de ceux qui résident en appartement) et les maisons alentours (mentionné par 64 % des habitants de maisons).

FIGURE 4 – LES ÉCHELLES PERTINENTES POUR ÊTRE QUALIFIÉ DE VOISIN



Champ : Ensemble des personnes ayant répondu à la question (n=2542)

Plus large qu'il y a trente-cinq ans, incluant plus qu'alors l'échelle du quartier, la représentation de ce qu'est un voisin reste cependant lié à l'espace proche, et les échelles du palier, de l'immeuble et des maisons alentours restent des échelles largement citées. En s'élargissant, la notion de voisins perd-elle alors de sa spécificité et de son importance ? Ou, au contraire, les individus continuent-ils d'accorder de l'importance aux relations de voisinage y compris à ces échelles plus larges ?

II. « Le voisinage : quelle importance ? »⁴

C'est en ces termes que Ray Forrest s'interroge, en 2007, sur l'importance à accorder, au sein de la recherche et des politiques publiques, au voisinage, au quartier et aux relations qui s'y nouent. Il conclut que le voisinage ne saurait être ignoré, tant il fonctionne aujourd'hui à la fois comme une communauté, un contexte pertinent, une marchandise et un bien de consommation. Son propos laisse pourtant dans l'ombre la question de savoir quelle importance les individus accordent eux-mêmes à cet espace. Dans un contexte de forte mobilité résidentielle et d'importants déplacements quotidiens, à l'heure du développement massif des technologies de l'information et de la communication qui rendent les personnes géographiquement éloignées plus proches que jamais, quelle importance le voisinage revêt-il pour les individus ? De quoi dépend la considération que ceux-ci y accordent ? Est-elle liée, comme leur définition du terme « voisins », à leurs pratiques effectives du voisinage ?

Trois enquêtés sur quatre considèrent importantes les relations de voisinage

Interrogés sur l'importance que le fait d'avoir des relations avec leurs voisins revêt pour eux, les enquêtés de l'enquête *Mon quartier, mes voisins* confirment que les relations de voisinage « continuent d'être une activité importante pour un segment notable de la population » (Guest et Wierzbicki, 1999, p. 109). En effet, un quart des enquêtés répond qu'entretenir de telles relations est « très important », la moitié, que c'est « important », et le dernier quart considère que c'est « peu » ou « pas important ».

TABLEAU 4 – TROIS ENQUÊTÉS SUR QUATRE ACCORDENT DE L'IMPORTANCE AUX RELATIONS DE VOISINAGE

Pour vous, avoir des relations avec ses voisins, c'est quelque chose de...	%
...très important	24
...important	52
...peu important	17
...pas important	7

Champ : Ensemble des enquêtés ayant répondu à la question (n=2557) ; données pondérées

Certes, ce type de question qui vise à saisir les représentations des enquêtés présente certaines limites classiques des questions d'opinion, avec une concentration des réponses dans peu de modalités et la difficulté d'interpréter la différence entre les modalités « très importantes » et « importantes ». Pour autant, les manuels de sondage indiquent que, face aux questions d'opinion, les enquêtés tendent à choisir la modalité centrale lorsqu'elle existe (c'est la raison pour laquelle nous avons choisi de ne pas en proposer) et qu'à défaut, ils se déplacent vers les deux modalités bornant le centre, qui seraient ici « importantes » et « peu importantes ». Or, l'on observe que, si les réponses les plus fréquentes concernent la modalité « importantes », nombreux sont ceux qui choisissent une modalité extrême pour signifier l'importance de leurs relations. Celle-ci nous intéresse donc tout particulièrement.

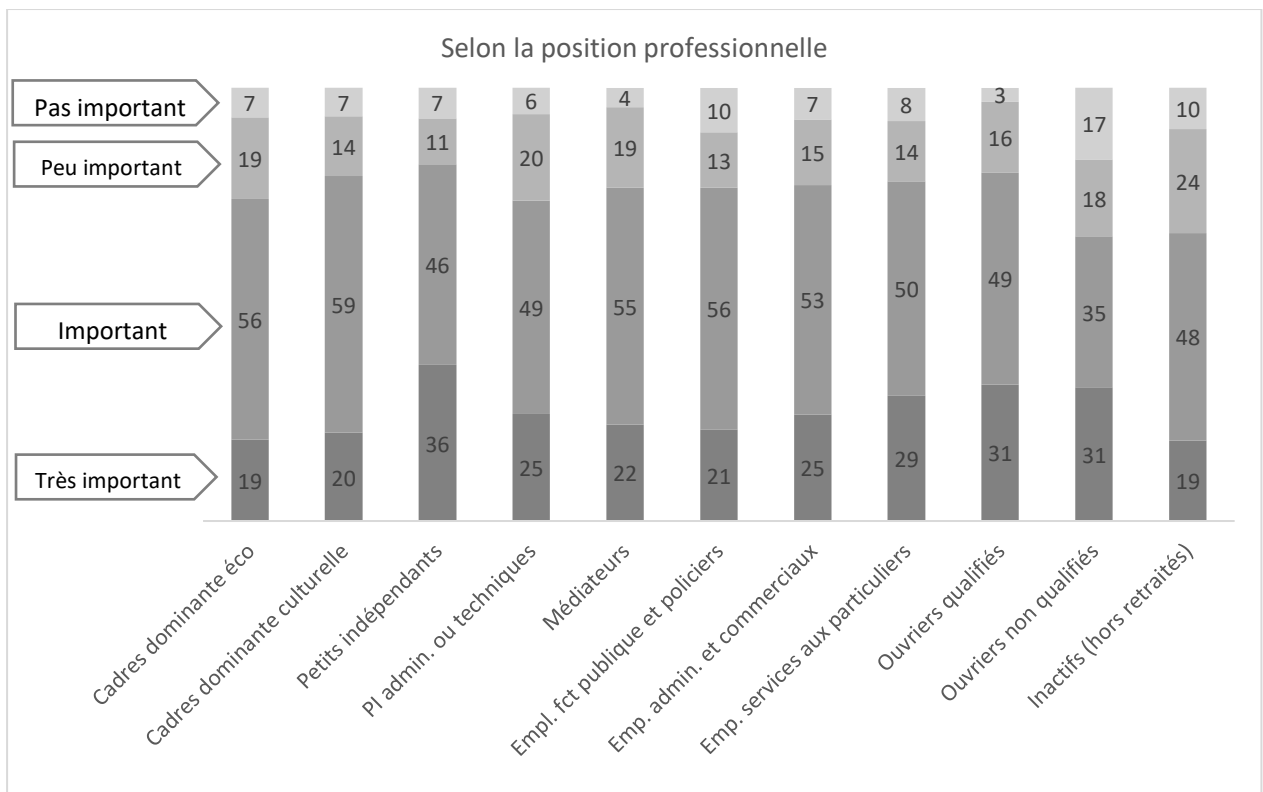
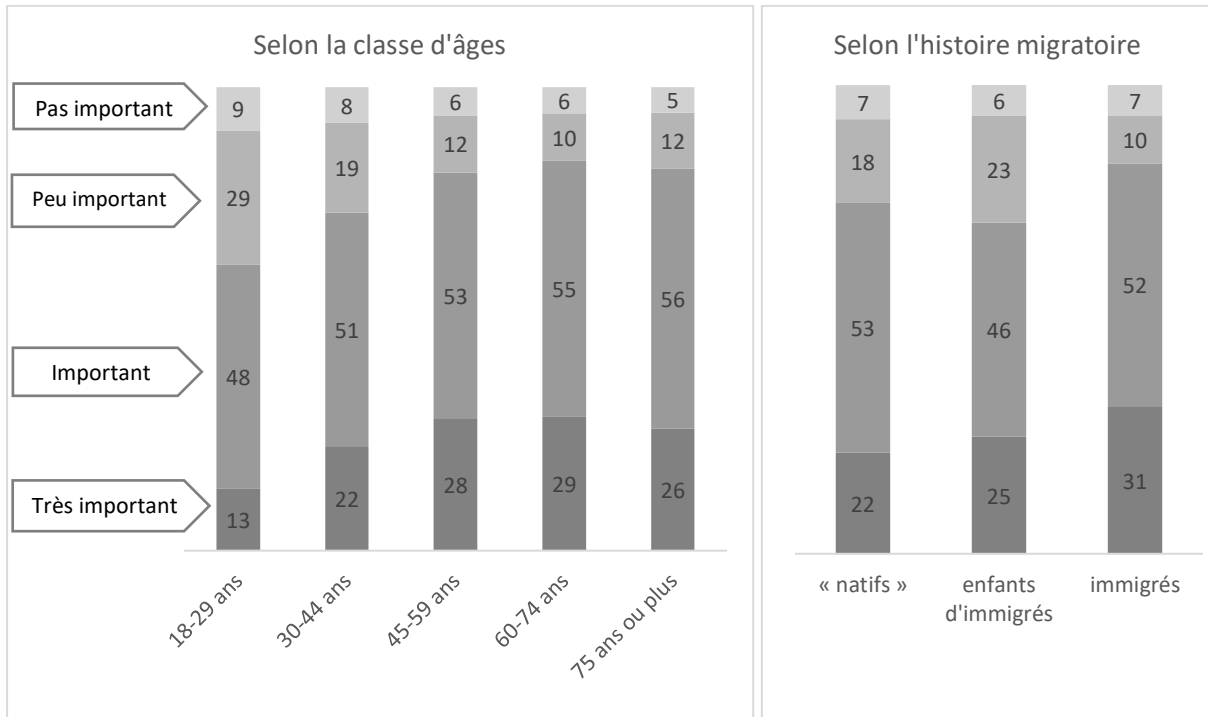
L'importance accordée aux relations avec les voisins varie en fonction du sexe, de l'âge, de l'histoire migratoire, de la situation d'emploi et de la position sociale : les femmes y accordent plus d'importance que les hommes, les immigrés, davantage que les « natifs » et enfants d'immigrés, et les plus âgés, davantage que les plus jeunes (Figure 5). Ainsi que l'indiquent également Avery Guest et Susan Wierzbicki (1999), **les relations de voisinage sont ainsi plus importantes pour les retraités que pour**

⁴ Ce titre est repris à Ray Forrest (2007).

les personnes en emploi. L'explication par le temps libéré par l'absence d'activité professionnelle n'est cependant pas suffisante puisque l'on observe par ailleurs que les relations de voisinage sont considérées avec moins d'importance pour les chômeurs que pour les personnes en emploi. De fait, à ces effets d'âge et de contraintes temporelles s'ajoute le poids de la position sociale. **Les petits indépendants, les ouvriers qualifiés ainsi que les employés de services directs aux particuliers sont les catégories qui déclarent le plus souvent considérer ces relations comme « très importantes ».** À l'inverse, cette modalité est peu choisie par les cadres qui, s'ils sont – comme on le verra tout au long de ce rapport – très actifs en termes de pratiques de voisinage, les considèrent avec davantage de distance.

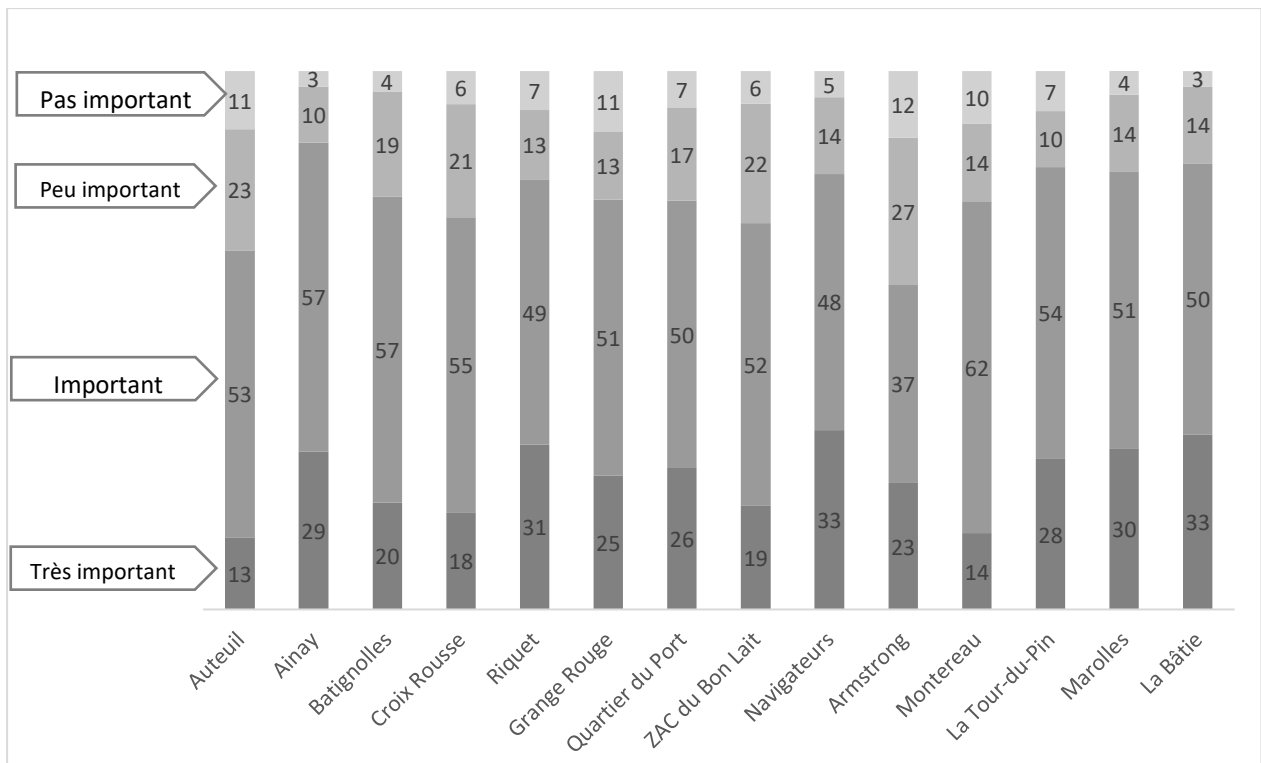
L'importance accordée aux relations de voisinage diffère également en fonction du contexte résidentiel (Figure 6). Tout d'abord, **c'est dans les communes rurales et à La Tour-du-Pin (petite ville périurbaine) que les habitants sont les plus nombreux à affirmer qu'entretenir des relations de voisinage est « très important »** et qu'ils y sont les moins nombreux à affirmer que c'est « peu » ou « pas important ». Cette opposition entre espaces urbains et ruraux, qui rappelle la conclusion établie par Fischer (1982) sur des données américaines selon laquelle les urbains ont des liens plus faibles que ceux qui vivent en zone rurale, n'est cependant pas suffisante pour rendre compte des écarts observés, et des spécificités des quartiers sont à considérer. Les deux quartiers de grands ensembles, par exemple, affichent des profils de réponses opposés : les habitants des Navigateurs se distinguent par l'importance accordée au voisinage, qui approche celle déclarée dans les communes rurales, alors que son homologue lyonnais Armstrong est le quartier où les relations de voisinage sont appréhendées avec le plus de distance – une différence qui peut s'expliquer par l'histoire de la rénovation urbaine dans ces quartiers et qui est cohérente avec la plus grande densité et intensité des réseaux de relations observée aux Navigateurs. Au sein des quartiers de ville-centre, on observe des différences entre Ainay, Riquet et Grange Rouge d'un côté – où les habitants accordent davantage d'importance aux relations de voisinage – et Auteuil et les quartiers gentrifiés de l'autre – où ces relations sont considérées avec plus de distance. Ce résultat a de quoi surprendre puisque, ainsi qu'on le verra, les habitants des quartiers gentrifiés sont ceux qui entretiennent le plus de relations de voisinage, bien davantage que les habitants des quartiers populaires de ville-centre que sont Riquet et Grange Rouge.

FIGURE 5 – IMPORTANCE DES RELATIONS DE VOISINAGE SELON L'ÂGE, L'HISTOIRE MIGRATOIRE ET LA POSITION PROFESSIONNELLE



Champ : Ensemble des enquêtés ayant répondu à la question et dont on connaît l'âge (n= 2552), l'histoire migratoire (n= 2548) et la profession (n= 2545) ; données pondérées

FIGURE 6 – IMPORTANCE DES RELATIONS DE VOISINAGE SELON LE QUARTIER



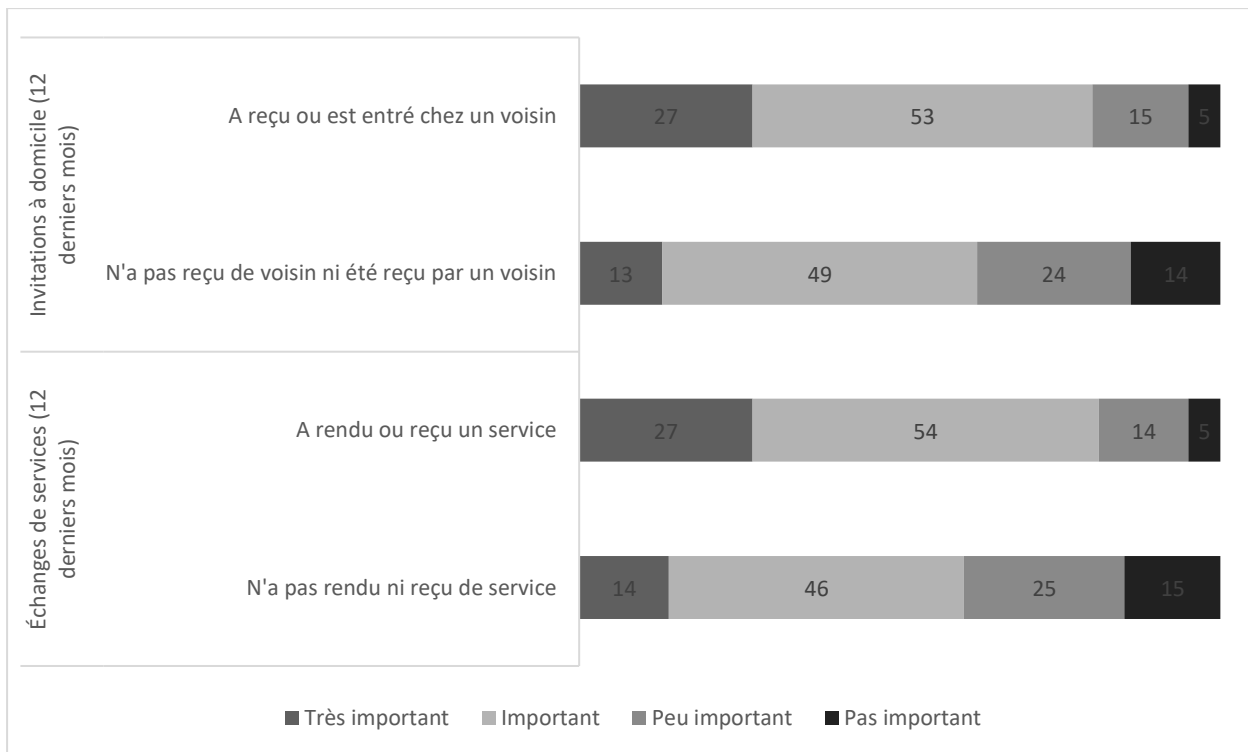
Champ : Ensemble des enquêtés ayant répondu à la question (n=2557) ; données pondérées

L'analyse de l'importance du voisinage selon la position sociale et le contexte résidentiel aboutit donc au même paradoxe : **certaines populations (les cadres) et certains contextes (les quartiers gentrifiés : Croix Rousse et Batignolles) se distinguent par des pratiques de voisinages plus intenses que les autres, mais ils disent n'accorder qu'une importance modérée à ce type de relations.** Afin d'étudier ce paradoxe, nous étudierons d'abord plus précisément le lien entre les pratiques de voisinage et l'importance que les enquêtés leur attribuent, puis nous replacerons les relations de voisinage dans l'économie générale des relations sociales des individus.

Considérer et entretenir des relations de voisinage : quels liens entre pratiques et représentations ?

De manière générale, ce sont pourtant bien les personnes qui déclarent le plus de pratiques de voisinage effectives – des invitations à domicile, des échanges de service ou encore des conversations – qui accordent le plus d'importance aux relations de voisinage. La figure 7 montre ainsi que ceux qui ont reçu ou ont rendu visite à un voisin au cours des douze derniers mois accordent plus d'importance aux relations de voisinage que ceux qui ne l'ont pas fait. La relation est cependant loin d'être mécanique, et 6 % des enquêtés déclarent à la fois accorder une forte importance aux relations et peu voisiner, alors qu'à l'inverse, 7 % des enquêtés déclarent à la fois considérer que les relations de voisinage sont « peu » ou « pas » importantes et entretenir de fortes relations de voisinage.

FIGURE 7 – IMPORTANCE ACCORDÉE AUX RELATIONS DE VOISINAGE EN FONCTION DES PRATIQUES EFFECTIVES



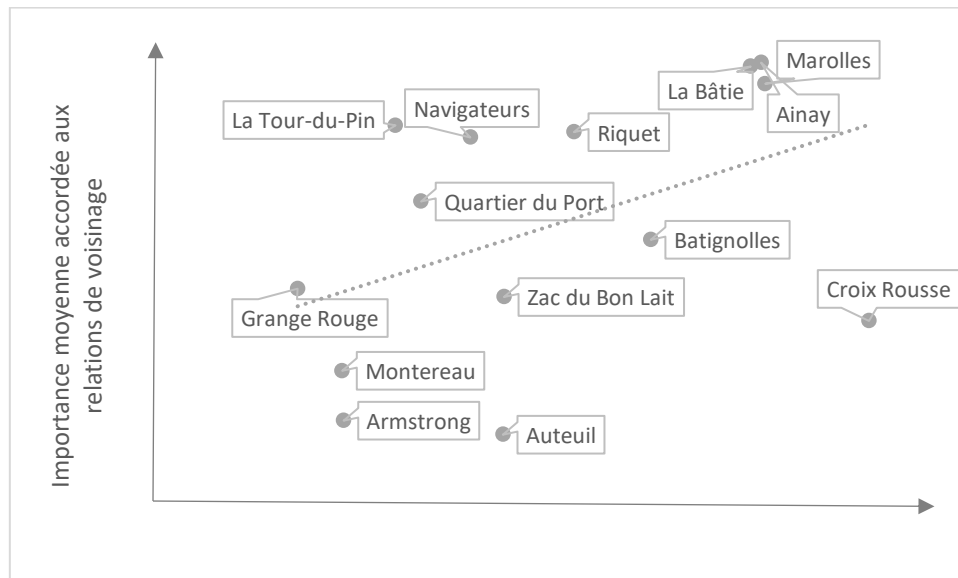
Champ : Ensemble des enquêtés ayant répondu à la question (n=2557) ; données pondérées

Le lien indirect entre représentations et intensité des pratiques de voisinage s’observe également à l’échelle des différents contextes et en fonction des positions socioprofessionnelles. Ainsi que l’illustrent les figures 8 et 9, il est possible de tracer une droite qui rend compte de la corrélation entre intensité des pratiques et représentations : de manière générale, plus les habitants d’un quartier ont des pratiques de voisinages intenses, plus ils considèrent, en moyenne, les relations de voisinage avec importance. La même corrélation s’observe entre les catégories socioprofessionnelles : plus une catégorie est associée à un haut degré de pratique, plus ses membres tendent en moyenne à considérer les relations de voisinage avec importance.

Cependant, certains contextes et certaines catégories socioprofessionnelles s’écarteront de cette droite. **À la Croix-Rousse, et dans une moindre mesure aux Batignolles, les habitants déclarent accorder relativement peu d’importance aux relations par rapport à l’intensité de leurs pratiques.** Au contraire, à La Bâtie, Marolles et Ainay, l’intensité des pratiques va de pair avec une forte importance accordée à ces relations, et à **La Tour-du-Pin et aux Navigateurs, l’importance déclarée des relations est particulièrement forte compte tenu de l’intensité toute relative des relations effectives.** Au sein des catégories socioprofessionnelles, hormis les inactifs qui cumulent un faible niveau de pratique et une très faible importance accordée aux relations de voisinage, ce sont les cadres qui s’écarteront le plus de la droite vers le bas, autrement dit qui accordent peu d’importance aux relations de voisinage eût égard à l’intensité de leurs pratiques. À l’inverse, **les ouvriers qualifiés, les employés de services directs aux particuliers et les petits indépendants accordent une plus grande importance aux relations de voisinage que ce que laisseraient penser leurs pratiques.** L’écart est surtout considérable pour les ouvriers qualifiés.

L'étude du lien entre pratiques et représentations confirme donc le paradoxe énoncé précédemment. Or, comment expliquer que ces catégories d'habitants qui voisent beaucoup considèrent ces relations avec une telle distance ? Comment, à l'inverse, comprendre que les ouvriers qualifiés qui voisent si peu, déclarent autant d'importance à leurs relations de voisinage ?

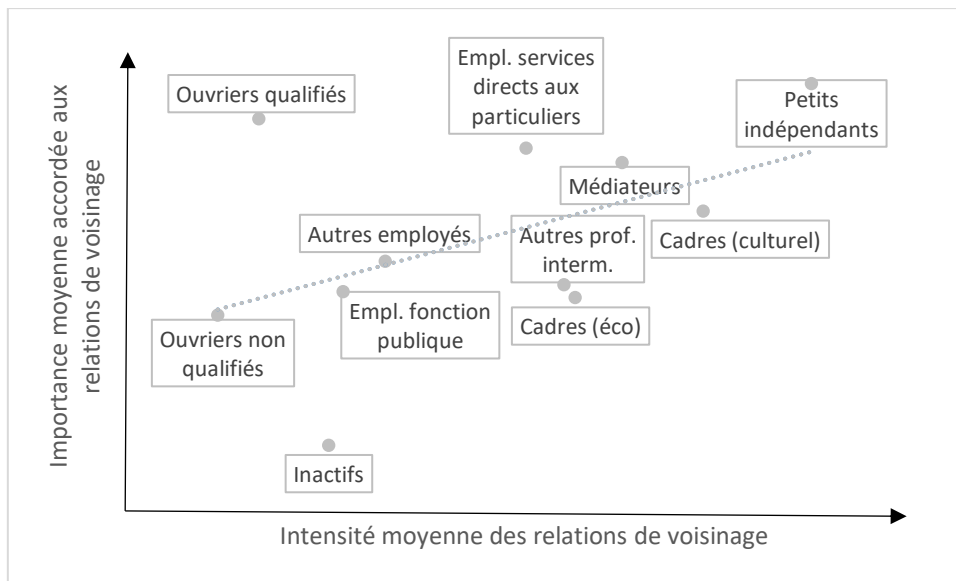
FIGURE 8 – IMPORTANCE ACCORDÉE AUX RELATIONS ET INTENSITÉS DES PRATIQUES, SELON LE QUARTIER



Champ : Ensemble des enquêtés ayant répondu à la question (n=2557) ; données pondérées

Note de construction : L'intensité des relations de voisinage est calculée à partir d'un score de relations qui cumule les invitations à domicile, échanges de services et conversations à l'échelle de l'immeuble et du quartier, le fait de participer à la fête des voisins et d'avoir de la famille ou des amis dans le quartier

FIGURE 9 – IMPORTANCE ACCORDÉE AUX RELATIONS ET INTENSITÉ DES PRATIQUES, SELON LA POSITION SOCIALE



Champ : Ensemble des enquêtés ayant répondu à la question (n=2557) ; données pondérées

Note de construction : L'intensité des relations de voisinage est calculée à partir d'un score de relations qui cumule les invitations à domicile, échanges de services et conversations à l'échelle de l'immeuble et du quartier, le fait de participer à la fête des voisins et d'avoir de la famille ou des amis dans le quartier

LES ENQUÊTÉS SONT SATISFAITS DE LEURS RELATIONS DE VOISINAGE.

De façon générale, les enquêtés estiment entretenir de très bonnes (26 %) ou de bonnes (61 %) relations avec leurs voisins ; à peine 2 % des habitants considèrent avoir de mauvaises ou très mauvaises relations⁵. Dans l'ensemble, ces représentations de la qualité des relations nouées convergent avec l'importance que les enquêtés leur accordent, ces deux dimensions se nourrissant probablement l'une l'autre (Tableau 5).

TABLEAU 5 – IMPORTANCE ACCORDÉE AUX RELATIONS ET APPRÉCIATION DE LEUR QUALITÉ (% LIGNE)

Qualité des relations \ Importance des relations	Qualité des relations					Ensemble
	Très bonnes	Bonnes	Mauvaises ou très mauvaises	Différentes selon les voisins	Inexistantes	
Très important	54	40	2	2	2	100
Important	20	71	2	2	5	100
Peu important	12	65	2	5	15	100
Pas important	12	42	5	6	36	100
Ensemble	26	61	2	3	8	100

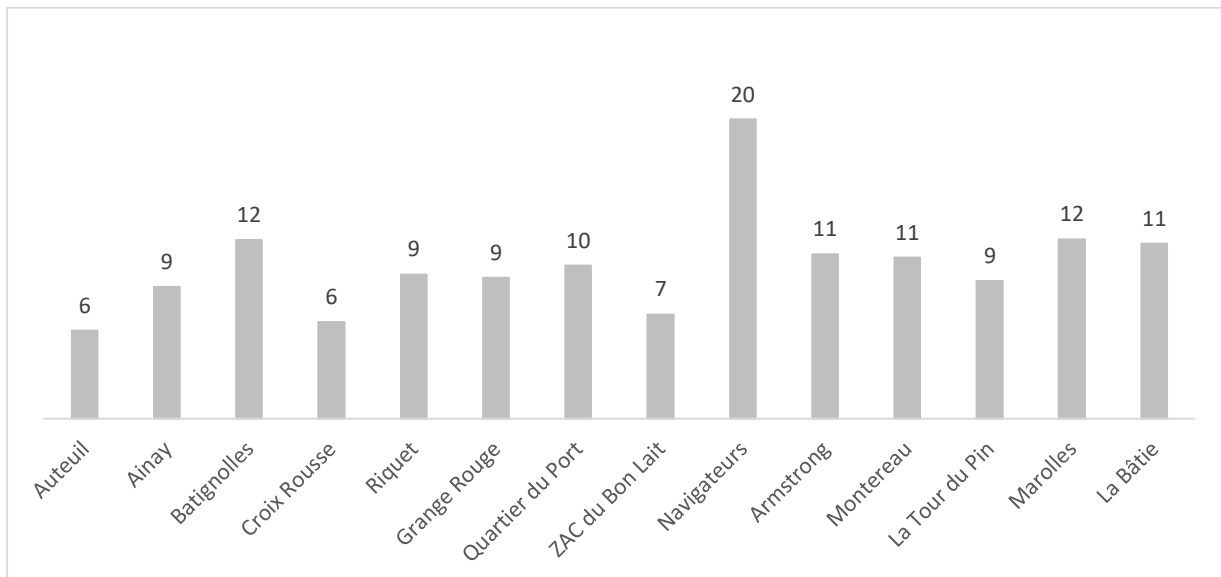
Champ : Ensemble des enquêtés ayant répondu aux deux questions (n=2548) ; données pondérées

⁵ Plus nombreux sont ceux qui déclarent que leurs relations sont « inexistantes » ou alors qu'elles varient trop selon les voisins pour qu'ils puissent les qualifier de façon générale, alors que ces deux dernières modalités n'étaient pas proposées aux enquêtés.

Quand les relations de voisinage ne sont qu'un domaine parmi d'autres des relations sociales

Toute analyse d'un domaine particulier de la vie sociale fait courir le risque d'en surdéterminer l'importance. C'est la raison pour laquelle, dans la construction de l'enquête *Mon quartier, mes voisins*, nous avons veillé à intégrer certaines questions permettant de replacer le voisinage dans l'économie générale des relations. Parmi elles, deux questions demandent à l'enquêté d'indiquer, parmi quatre catégories de personnes (sa famille, ses amis, des habitants du quartier, d'autres personnes), lesquelles il voit le plus souvent (en dehors de ses activités professionnelles) et avec lesquelles il communique le plus souvent par téléphone, SMS, internet... (également en dehors de ses activités professionnelles). Les réponses à cette question entament d'expliquer le paradoxe observé entre les représentations et les pratiques de voisinage. En effet, on observe que, bien qu'ayant des pratiques de voisinage plus importantes que les autres, les habitants de la Croix-Rousse citent peu les habitants de leur quartier comme la catégorie de personne qu'ils voient ou avec laquelle ils communiquent le plus souvent (figure 10). Au contraire, ce sont les habitants des Navigateurs qui placent en premier cette catégorie de personne. De la même manière, les cadres mentionnent moins souvent cette catégorie (6 %) que les employés de services directs aux particuliers (14 %), ouvriers qualifiés (10 %) et non qualifiés (12 %). Autrement dit, lorsque l'importance du voisinage est comparée à celle d'autres sphères de relations sociales, cette dimension de la vie sociale perd en importance pour certaines catégories bien dotées (les cadres, les habitants des quartiers gentrifiés), mais elle en gagne pour d'autres catégories (les employés de services directs aux particuliers, les ouvriers, les habitants des grands ensembles).

FIGURE 10 – % DES ENQUÊTÉS INDIQUANT QUE LA CATÉGORIE DE PERSONNES QU'ILS VOIENT OU AVEC LAQUELLE ILS COMMUNIQUENT LE PLUS SOUVENT EST « LES HABITANTS DU QUARTIER »

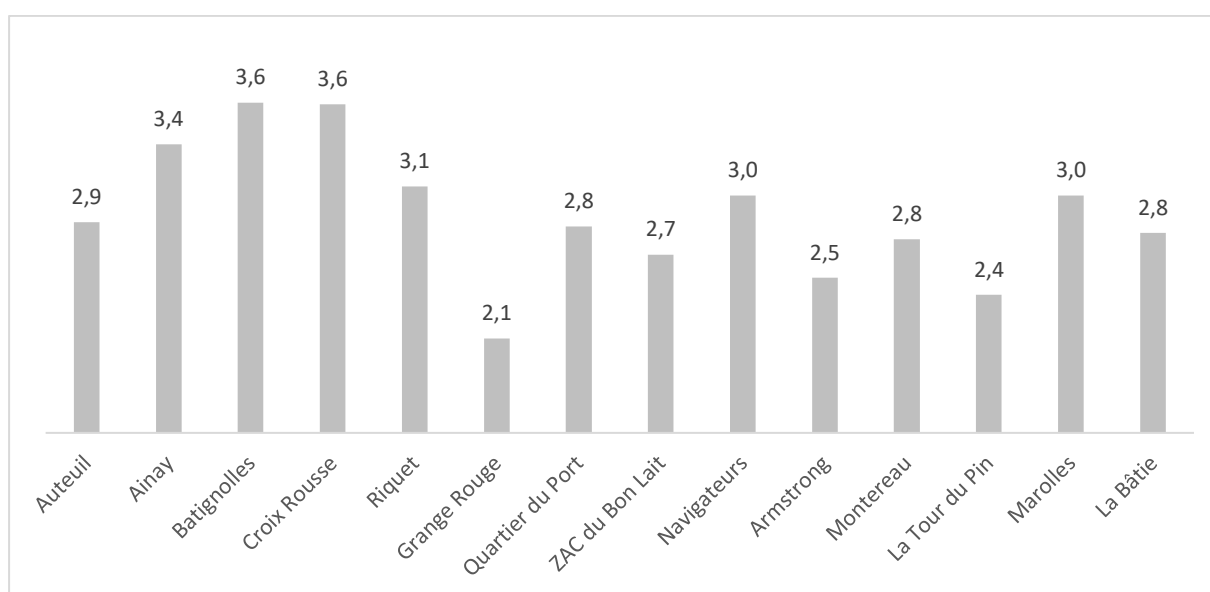


Champ : Ensemble des enquêtés ayant répondu à la question (n=2558) ; données pondérées

Le paradoxe se comprend ensuite lorsque l'on considère l'ensemble des domaines de la vie sociale qui peuvent impliquer des relations sociales. Ainsi que le montre la figure 11, les habitants des quartiers gentrifiés nouent des relations plus diverses et variées que les habitants des autres quartiers. En effet,

lorsqu'ils sont invités à indiquer, au sein d'un ensemble de huit domaines⁶, lesquels impliquent pour eux des relations sociales, les habitants des quartiers gentrifiés mentionnent bien plus de domaines que les autres. La même situation s'observe entre les cadres, qui citent 3,5 domaines en moyenne, d'un côté, et les employés de services directs aux particuliers (2,6 domaines), ouvriers qualifiés (2,5 domaines) et ouvriers non qualifiés (2,3 domaines). Autrement dit, en étant actifs à la fois au sein de leurs relations de voisinage et dans les autres domaines de leur vie sociale, les habitants des quartiers gentrifiés et les cadres peuvent se permettre de considérer les relations de voisinage avec distance, tout en y étant largement impliqués. Ce n'est pas le cas des habitants des grands ensembles, des ouvriers et des employés de services directs aux particuliers qui, à l'inverse, nouent moins de relations dans d'autres domaines et, tout en ayant des pratiques moins intenses de voisinage, y accordent plus d'importance.

FIGURE 11 – NOMBRE MOYEN DE DOMAINES IMPLIQUANT DES RELATIONS SELON LES CONTEXTES



Champ : Ensemble des enquêtés ayant répondu à la question (n=2557) ; données pondérées

Conclusion

À l'ère des mobilités quotidiennes et des nouvelles technologies, l'idée que les Français se font du voisinage est loin d'être anecdotique. Au contraire, l'analyse des représentations que les individus développent à propos du voisinage signale sa forte importance : le périmètre au sein duquel les habitants sont qualifiés de voisins tend à s'accroître, le terme « voisins » désignant plus souvent qu'avant l'ensemble des habitants du quartier, trois enquêtés sur quatre accordent de l'importance aux relations de voisinage et 87 % estiment que leurs relations de voisinage sont bonnes ou très bonnes.

L'importance accordée aux relations de voisinage est cependant loin d'être mécaniquement liée à l'intensité des pratiques de voisinage et nous pouvons proposer, en conclusion, une typologie en quatre classes. Certaines populations (les cadres, les habitants des quartiers gentrifiés) se

⁶ Les huit domaines cités sont vos activités culturelles ou de loisirs ; votre religion ; votre vie professionnelle (hors lieu de travail) ; vos études ou votre scolarité (même si elles sont terminées) ; un autre pays que la France ; votre quartier actuel de résidence ; d'autres lieux où vous avez vécu.

distingueront tout au long de ce rapport par l'intensité de leurs pratiques, mais considèrent le voisinage avec une certaine distance – un décalage qui s'explique par le fort volume global de leurs relations sociales et donc la faible place relative qu'y occupent des relations de voisinages pourtant fortes, et par une certaine superposition entre relations de voisinage et relations amicales. À l'opposé, les ouvriers et les habitants d'un des grands ensembles étudiés, les Navigateurs, accordent une forte importance aux relations de voisinage, tout en s'y investissant peu ; dans l'économie générale de leurs relations sociales, les relations de voisinage occupent cependant une place relativement importante. D'autres catégories de population sont à la fois investies dans les relations de voisinage et y accordent une grande importance : c'est le cas des petits indépendants, des médiateurs et des employés de services directs aux particuliers ; c'est également le cas pour les habitants des communes rurales et pour ceux d'Ainay. Enfin, certaines populations (les inactifs, les ouvriers non qualifiés, les habitants de Montereau) sont à la fois peu investies dans les relations de voisinage et peu intéressées par celles-ci, sans qu'il soit possible de déterminer quelle est la cause et quelle est la conséquence.

Références citées

AUTHIER, J.-Y., BACQUÉ, M.-H., GUÉRIN-PACE, F. (dirs.), 2007, *Le quartier. Enjeux scientifiques, actions politiques et pratiques sociales*, Paris, La Découverte, 304 p.

FISCHER C.S., 1982, *To Dwell among Friends: Personal Networks in Town and City*, University of Chicago Press, Chicago, 456 p.

FORREST R., 2007, « Le voisinage ? Quelle importance ? », *Revue internationale des sciences sociales*, 191, p. 137-151.

GUEST A.M., WIERZBICKI S.K., 1999, « Social Ties at the Neighborhood Level: Two Decades of GSS Evidence », *Urban Affairs Review*, 35, 1, p. 92-111.

HÉRAN F., 1987, « Comment les Français voient », *Économie et statistique*, 195, 1, p. 43-59.

Visites et échanges de services

PAR LOÏC BONNEVAL

Visites et échanges de service forment l'ordinaire des pratiques de voisinage et constituent une bonne porte d'entrée pour caractériser le voisinage aujourd'hui. Dans l'enquête MQMV, les visites sont mesurées par le fait d'être entré chez un voisin, ou d'en avoir fait entrer, au moins une fois au cours des 12 derniers mois. Les échanges de service sont saisis sur la même période de temps. Ces indicateurs permettent de saisir deux dimensions complémentaires des relations de voisinage dont on sait qu'elles sont multiformes. Les visites appréhendent les sociabilités, la dimension affinitaire des relations de voisinage. Les échanges de services permettent de cerner la dimension utilitaire des relations de voisinage, sans s'y limiter car ils couvrent un éventail de liens allant des solidarités aux formes de civilités.

Dans les deux cas, nous différencions les contacts avec les voisins de l'immeuble (ou des maisons environnantes pour les communes périurbaines), de ceux avec d'autres habitants du quartier (ou le reste de la commune pour les communes périurbaines). Ces deux échelles de la proximité permettent de distinguer schématiquement des relations nées du côtoiement quotidien, des rencontres plus ou moins aléatoires sur le palier, dans l'ascenseur ou dans les autres parties communes, de celles qui proviennent des usages du quartier, comme la fréquentation des écoles, des associations, des équipements et des commerces où peuvent se nouer des contacts et des affinités. Pour tous les indicateurs, les relations sont plus fréquentes à l'échelle de l'immeuble qu'à celle du quartier.

Pour caractériser ces relations de voisinage, nous chercherons dans un premier temps à déterminer comment évolue l'intensité des relations de voisinage par rapport aux enquêtes plus anciennes, afin de confirmer ou d'infirmer la thèse de la crise du voisinage. Nous entrerons ensuite plus en détail dans la diversité des pratiques qui les composent et qui couvrent un large spectre allant de la convivialité à la solidarité. Cette grande diversité renvoie à des manières socialement différenciées de voisiner, que nous aborderons sous deux angles successifs : d'abord en fonction des grands facteurs sociodémographiques, et ensuite en fonction des contextes résidentiels.

I. Des relations de voisinage qui se maintiennent à des niveaux élevés

Pour questionner l'hypothèse d'un déclin du voisinage, l'un des objectifs de MQMV était la comparaison avec les résultats de l'enquête Contacts (EC) réalisée 35 ans auparavant (Héran, 1987, 1988). Loin de souscrire à la thèse du déclin du voisinage, EC mettait en évidence la persistance de l'importance des relations de proximité. Cette étude a été en partie actualisée à la fin des années 1990, montrant une tendance à la diminution des relations directes, même si la sphère du voisinage résistait mieux à cette érosion que celles du travail, des amis ou des commerces (Blanpain, Pan Ke Shon, 1998)¹. Centrés sur la question des conversations, ces résultats ne seront pas discutés ici, mais dans le chapitre du présent rapport consacré à ce sujet. Nous insistons ici sur la comparaison avec EC, ainsi que, dans une moindre mesure, avec l'étude sur les rapports résidentiels (RR) dans les quartiers anciens datant de 1997-1998 et présentée dans *Du domicile à la ville* (Authier et al, 2001).

¹ L'enquête « Relations de la vie quotidienne et isolement » a ainsi été intégrée à l'Enquête Permanente sur les conditions de vie (EPCV) de l'INSEE en 1997, en prenant modèle sur EC mais avec un bloc de questions allégé.

La comparaison avec les enquêtes antérieures demande quelques précautions : d'une part les trois enquêtes ne portent pas sur les mêmes terrains. Le caractère plus urbain de MQMV (quatre communes dans le périurbain sur quatorze terrains d'enquêtes) et de RR (des quartiers centraux anciens) peut aboutir à des résultats plus faibles que dans EC, qui montrait que les relations de voisinage étaient plus intenses en zone rurale et en maison individuelle. D'autre part, malgré des formulations similaires, les questions ne sont pas exactement les mêmes. En particulier, EC ne distingue pas les relations dans l'immeuble et dans le quartier. Malgré ces limites, EC et RR ont déjà été comparées, dans leurs ordres de grandeur et la structure des données (Grafmeyer, 2001).

TABLEAU 1 : COMPARAISON DES RÉSULTATS DES GRANDES ENQUÊTES SUR LE VOISINAGE

	Enquête Contacts ² (1983) (relations avec l'ensemble des voisins)	Enquête rapports résidentiels (1997-1998) (relations dans l'immeuble uniquement)	Enquête MQMV (relations dans l'immeuble uniquement) 2018	Enquête MQMV (relations dans l'immeuble et le quartier) 2018
Ne déclare aucun lien de voisinage	9	NP	10	6
Déclare seulement des conversations	7	NP	8	5
Est entré chez au moins un voisin	73	50	60	75
A reçu au moins un voisin	74	46	61	76
A reçu un service d'au moins un voisin	62	46	52	62
A rendu des services à au moins un voisin	62	47	59	68
Relations de voisinage plus étroites	30			
Sont devenus amis		25		
Voit les relations de voisinage « très importantes »				24
cumul visites, services et sortie hors quartier avec voisin				20
déclare comme « ami » un des voisins cité comme contact				33

Champ : Ensemble des enquêtés (n=2572) ; données pondérées en %

- Dans les deux cas, seule une minorité de personnes ne déclare aucune relation. Les proportions sont même plus élevées dans EC que dans MQMV, respectivement 10% et 5%. Les relations les plus superficielles, limitées aux conversations, sont également peu fréquentes : 7%-8% dans les deux enquêtes. Cela conduit à nuancer fortement les discours sur le déclin du voisinage qui continue à concerner le plus grand nombre.
- Les échanges de services comme les visites se situent également à des niveaux extrêmement proches dans EC et MQMV si l'on considère l'ensemble des relations dans l'immeuble et dans le quartier³. Les enquêtes ne convergent pas seulement dans le niveau des relations de voisinage, mais aussi dans leur structure : les visites concernent des proportions plus importantes que les échanges de services. En revanche, il y a une asymétrie plus marquée

² On cite souvent les chiffres de 12 % pour les visites et 45 % pour les relations de services qui apparaissent au début de l'article de Héran. Les 12 % sont ceux qui n'ont que des visites, sans échanges de services, mais une forte part de ceux qui échangent des services ont aussi des visites. De la même façon, ceux qui échangent des services et entretiennent des liens de voisinage plus étroits sont comptés dans cette dernière catégorie. Nous avons ici préféré les indicateurs bruts qui rendent la comparaison plus pertinente. Les chiffres indiqués ici sont ceux du tableau 1 p. 45 de l'article de Héran.

³ Pour rappel, EC ne pré-définit pas une échelle du voisinage mais demande aux enquêtés qui ils considèrent comme voisins. Dans MQMV, nous avons systématiquement distingué les relations à l'échelle de l'immeuble et à celle du quartier.

entre le fait de donner et de recevoir des services dans MQMV. Les rapprochements sont moins nets avec RR où ces indicateurs, mesurés à l'échelle de l'immeuble (Grafmeyer, 2001), se situent à des niveaux plus faibles et sans asymétrie entre visites et services. Mais la période de référence n'y était que de 2 mois contre 12 dans EC et MQMV.

- Ce qui est décrit comme des « relations de voisinage plus étroites » dans EC (recouvrant le cumul des visites et des services avec des relations d'amitié, de l'entraide pour de grands travaux et/ou des sorties en commun) peut plus difficilement être comparé avec MQMV du fait des différences dans la formulation des questions. Nous proposons tout de même trois indicateurs (l'un sur les représentations, le deuxième sur les relations et le troisième sur la qualification des relations, cf. Tableau 1) qui approchent cette notion. Les trois se situent entre 20% et 31% : ainsi, dans MQMV, 31% déclarent qu'un de leurs contacts parmi les voisins est un « ami », ce que l'on peut rapprocher des 30% des répondants de EC qui disent avoir des relations de voisinage « plus étroites ».

Au-delà des variations entre ces enquêtes, ce sont donc les points de convergence qui nous paraissent devoir retenir l'attention, surtout entre EC et MQMV. La thèse d'une crise des relations de voisinage n'est pas validée par ces résultats.

Les différences entre les années 1980 et la fin des années 2010 tiennent peut-être moins à l'évolution de l'intensité des relations de voisinage qu'à certaines recompositions. Ainsi, la progressivité dans les relations de voisinage, résumée dans EC par la gradation conversations-visites-services-liens étroits, apparaît légèrement moins structurante dans MQMV. 12% des enquêtés échangent des services mais pas de visites dans MQMV alors qu'ils n'étaient que 5% dans EC. De ce point de vue, si la progressivité des relations de voisinage dans EC a du sens, on peut estimer qu'elle manque un peu de précision. Ainsi, le fait de recevoir un voisin pour un dîner peut être considéré comme l'indice de relations de voisinage plus poussées que de simplement lui demander un peu de sel. Dans la suite, nous ne suivrons donc pas ce mode de présentation mais essayerons de combiner la question de l'intensité des relations de voisinage à celle des différentes formes qu'elles peuvent prendre. C'est dans cette perspective qu'ont été intégrées dans MQMV des questions permettant d'explicitier les motifs de visite et les types de services échangés.

II. Entre solidarité, pragmatisme et solidarité : de quoi sont faits les visites et échanges de services

60 % des enquêtés sont entrés au moins une fois chez leurs voisins de l'immeuble au cours des 12 derniers mois, 61 % en ont reçu. Ces chiffres passent respectivement à 49 % et 48 % pour le fait d'entrer chez d'autres habitants du quartier (contre 34 % dans l'enquête RR), ou d'en recevoir. En général, la réciprocité est de mise : 86 % de ceux qui sont entrés chez un voisin en ont également reçus. Les motifs pour recevoir des voisins de l'immeuble ou entrer chez eux relèvent surtout des relations de sociabilité, confirmant la dimension affinitaire des relations de voisinage, avec des degrés plus ou moins forts dans ces sociabilités : les simples discussions sont les plus fréquentes (52 %) devant le fait de prendre un café (30 %), un apéritif (27 %), ou un repas (21 %). L'écart est moins important pour les sociabilités avec d'autres habitants du quartier (discussion 40 %, repas 33 %). Accompagner les enfants constitue une autre raison pour entrer chez les voisins, même si cela est moins fréquent : 9 % de l'ensemble des ménages, 18 % de ceux qui ont des enfants. Le pourcentage s'élève lorsque l'on considère les autres habitants du quartier : 14 % entrent chez des voisins du quartier pour accompagner des enfants (28 % pour les ménages avec enfants). Les sociabilités ne résument toutefois

pas tout : 19 % des enquêtés sont entrés chez un voisin à cause d'incidents ou de nuisances de type dégâts des eaux (seulement 3% pour les autres habitants du quartier). Notons que les conflits, gênes et nuisances seront étudiés dans un autre chapitre (I - 1D « Conflits et autres troubles du voisinage »).

52 % des enquêtés ont reçu un service de la part de voisins de l'immeuble au cours des 6 derniers mois, 59 % déclarent en avoir donné. La règle de la réciprocité s'observe ici aussi : 42 % rendent et reçoivent un service, 31 % n'en rendent ni ne n'en reçoivent. Elle n'est toutefois pas généralisée, et on déclare plus souvent rendre service sans en recevoir (17 %) qu'en recevoir sans en rendre (10 %). Le service le plus emblématique des relations de voisinage, le prêt d'un ingrédient, concerne 25% des enquêtés. Une partie des services correspondent à des ménages qui sont moins présents chez eux, par leurs horaires de travail ou le fait de partir en week-end ou en congés : 28% ont pu faire réceptionner un colis (34% de ceux qui sont absents 3 à 10 semaines pour les vacances mais 13% pour ceux qui ne partent pas en vacances), 22% ont fait garder leurs clés ou arroser leurs plantes par un voisin (respectivement 27% et 9% selon que l'on part ou non en vacances) et 8% ont pu faire nourrir, garder ou promener leurs animaux domestiques (respectivement 9% et 5%). Les ménages qui s'absentent pour des week-ends et/ou des vacances rendent aussi ces services dans les mêmes proportions qu'ils les reçoivent. Comme pour les visites, les enfants sont aussi l'occasion d'échanges de services : 20% des ménages avec enfants les ont fait garder par un voisin.

Certains échanges de services vont au-delà des agencements de la vie quotidienne, comme l'aide au bricolage et au jardinage (10%), aux démarches administratives (4%) et le fait de conduire ou accompagner des voisins dans certains déplacements (6%). Ces services, qui ne concernent que certains types de populations, sont, par définition, moins fréquemment rendus. Ils sont moins souvent réciproques, ce qui ne saurait surprendre : alors que la réciprocité est de mise pour 44% de ceux qui se prêtent des ingrédients, elle n'est que de 8% pour le bricolage, 10% pour accompagner un voisin mais s'élève à 21% pour les démarches administratives –à propos desquelles l'entraide n'est donc pas négligeable. De tels services sont plus souvent rendus par d'autres habitants du quartier que par des voisins de l'immeuble (garder les enfants : 24% des ménages avec enfants, démarches administratives, comme ou accompagner : 12% de l'ensemble des ménages). Enfin, il faut préciser que 12% des enquêtés disent avoir bénéficié d'autres services (et 21% en ont rendu d'autres) mais le questionnaire ne permet pas de savoir lesquels. Certains apparaissent dans les entretiens : aider à porter les sacs au retour des courses, changer une ampoule sur le palier par exemple. Quelques-uns sont même assez insolites, comme pour cet habitant du quartier du Port à qui une voisine paniquée a demandé de venir dans son salon pour écraser une araignée.

On le voit, les échanges de services oscillent entre sociabilités et solidarités. D'autres formes de solidarités de proximité peuvent être mises en évidence par l'enquête : 10% disent pouvoir compter sur des amis dans le quartier en cas de problème financier, ce taux étant particulièrement élevé dans les quartiers gentrifiés (21%), mais plus faible dans les quartiers de grands ensembles en périphérie (7%) ou de mixité sociale programmée (8%). 10% peuvent compter sur des membres de la famille habitant le quartier pour une telle aide⁴, une proportion que l'on retrouve avec assez peu de variations d'un quartier à l'autre, sauf dans les quartiers de mixité sociale programmée (3%) où les membres de la famille habitent rarement le même quartier. Les habitants du quartier qui ne sont ni membres de la

⁴ En comptant la famille dans le quartier et au-delà, 65% disent pouvoir compter sur leur famille en cas de problème financier.

famille ni amis ne sont que très rarement vus comme pouvant aider en cas de problème d'argent : seulement 2%. Les solidarités peuvent également jouer dans la recherche d'un emploi. 24% échangent des informations sur les offres d'emplois, 39% des chômeurs. Ces échanges d'information sont intéressants à prendre en compte mais ne débouchent pas toujours : si 38% des personnes en emploi ont trouvé leur travail grâce à des relations, 6 % l'ont eu par l'intermédiaire d'une personne habitant le quartier, qu'il s'agisse d'un membre de la famille, d'un ami ou, plus rarement (1,5%) d'un autre habitant. Lorsque l'emploi est trouvé grâce à un autre habitant du quartier qui n'est ni membre de la famille ni ami, il s'agit surtout d'emplois féminins, de proximité et peu qualifiés tels qu'agent de service hospitalier, aide à domicile, auxiliaire de vie, agent de restauration en cantine scolaire ou encore gardienne d'immeuble⁵. Les entretiens attestent que l'on fait aussi parfois appel à ses voisins dans la recherche d'un stage pour les enfants en formation. Enfin, on peut noter que 5% des ménages avec enfants font profiter leurs enfants d'un soutien scolaire apporté par un voisin. Bien que réelles, ces solidarités restent minoritaires, et engagent plus la famille ou les amis que les personnes seulement qualifiées de voisin. Elles sont par ailleurs sous-représentées dans les quartiers populaires.

LA FÊTE DES VOISINS

Organisée le dernier vendredi de mai ou le premier vendredi de juin, la fête des voisins a été lancée en 1999 par Atanase Perifan, dirigeant de l'association « Paris d'amis » et conseiller municipal RPR de Paris. Appuyée par l'association des maires de France, des bailleurs sociaux et, depuis 2007, par l'association « Voisins solidaires », elle a essaimé dans le reste de la France et à l'étranger. En France elle réunit, selon l'organisation « fête des voisins », près de 10 millions de participants. Ses promoteurs y voient un moyen de lutter contre l'isolement, « un antidote à l'individualisme et au repli sur soi », « à l'origine de nouvelles solidarités de proximité » par la mise en place de moments de convivialité, comme les buffets et repas d'immeubles⁶.

Une fête des voisins inégalement implantée

Un tiers seulement des enquêtés déclare qu'il n'y pas de fête des voisins organisée chez eux (28%) ou ne pas savoir s'il y en a une (7%) dans son voisinage. Les réponses divergent parfois à l'intérieur d'un même immeuble. Dans les endroits où elle a lieu, 12% y participent chaque année, 24% de temps en temps et 64% jamais. Elle ne constitue donc pas une pratique majoritaire à l'intérieur des immeubles et peut ne concerner qu'un noyau de résidents.

La fête des voisins semble plus implantée à Choisy, dans le quartier du Port (où seulement 16% des répondants affirment qu'il n'y a pas de fête des voisins) comme aux Navigateurs (13%), et à Riquet (19%). À l'inverse, elle se tient peu à Auteuil (61% disent qu'il n'y a pas de fête des voisins, alors que ce taux n'est que de 29% dans l'autre quartier bourgeois, Ainay) et dans les quartiers périurbains, tout particulièrement à la Bâtie Mongascon (59%) et la Tour du Pin (52%). L'absence de fête des voisins peut provenir aussi bien d'une relative faiblesse de la vie de voisinage, que de son dynamisme qui la rend inutile aux yeux des habitants.

Lorsqu'il y a une fête des voisins, c'est dans les quartiers populaires que l'on s'y rend le moins : 78% des habitants des quartiers en rénovation urbaine n'y vont jamais, taux qui passe à 73% dans les quartiers populaires de ville centre, 72% dans les quartiers périurbains urbains et 69% dans ceux de mixité sociale programmée, alors qu'il n'est que de 50% à 55% dans les autres quartiers. Ces derniers

⁵ 10 % des personnes occupant ces emplois ont trouvé grâce à un proche habitant le quartier, 3% grâce à d'autres personnes du quartier et 15% grâce à un proche n'habitant pas le quartier.

⁶ Plaquette de présentation de la fête des voisins, <https://www.lafetedesvoisins.fr> consulté le 10/01/2020.

sont toutefois assez contrastés : la fête des voisins est par exemple snobée à Auteuil par 59% des habitants, mais seulement par 26% de ceux d'Ainay.

Qui participe à la fête des voisins ?

Ceux qui y vont chaque année sont plutôt des ménages aisés, diplômés du supérieur, cadres (à dominante culturelle ou économique) ou retraités, habitant depuis plus de 5 ans dans leur logement, résidant des quartiers bourgeois, gentrifiés ou du périurbain rural.

Ceux qui y vont de temps en temps ont un profil assez semblable mais ont des revenus un peu plus modestes, sont plus souvent des professions intermédiaires ou cadres à dominante culturelle. Les immigrés sont aussi surreprésentés.

Ceux qui n'y vont jamais sont l'image opposée des précédents : plus jeunes, plus modestes, arrivés récents, locataires (du privé mais surtout du social), plus souvent inactifs ou au chômage, plus souvent immigrés, plus masculins, avec une surreprésentation des ouvriers. Le peu d'appétence des locataires du parc social pour la fête des voisins peut justifier, pour les bailleurs sociaux, de mettre en place d'autres types d'action s'ils souhaitent favoriser les liens de proximité.

Parmi ceux qui y participent chaque année, 75 % estiment que cela a renforcé leurs relations avec les voisins, et 25% que cela n'a rien changé : les premiers sont plutôt des ménages aisés, ainsi que des familles monoparentales et des couples sans enfants alors que les seconds appartiennent plus souvent aux catégories modestes, dans les quartiers populaires et de grands ensembles. Parmi ceux qui n'y vont qu'occasionnellement 53% affirment que cela a renforcé leurs liens, 44% que cela n'a rien changé, 2% que cela les a affaiblis et 2% ne savent pas.

III. Des relations de voisinage fortement différenciées

L'importance de l'ancienneté de résidence

Ces données d'ensemble varient fortement selon les catégories de ménage. Nous envisageons d'abord le type de bâti, avec la différence entre habitat individuel et collectif, ainsi que du statut d'occupation, la différence entre propriétaires et locataires étant souvent vue comme un trait distinctif même si ses effets peuvent varier (Grafmeyer 1991), ou encore de l'ancienneté de résidence qui permet la construction dans le temps long des relations de voisinage.

EC montrait que l'intensité des relations évoluait en raison inverse de la densité de l'habitat, et qu'elle était minimale dans les grands ensembles. Tout en allant dans le même sens, les résultats sont ici plus nuancés. Le type d'habitat n'est pas indifférent, mais ses effets ne sont pas univoques. Les résultats opposent surtout l'habitat individuel, avec des sociabilités et des échanges de services très fréquents dans le voisinage immédiat mais proches de la moyenne au-delà, et l'habitat collectif où les relations sont moins développées. Néanmoins, l'habitat individuel est minoritaire dans l'échantillon, essentiellement situé dans les communes du périurbain éloigné, regroupant surtout des propriétaires⁷ qui y habitent depuis longtemps. Il y a donc une concentration de facteurs qui expliquent la spécificité de l'habitat individuel, en plus de la morphologie du bâti elle-même. Les différences au sein de l'habitat collectif sont un peu moins nettes. Plus la taille de l'immeuble augmente et moins on observe d'échanges de services ou de sociabilités dans le quartier. En revanche, les visites de voisins de

⁷ 31% des propriétaires habitent une maison, 60% des locataires HLM dans des immeubles de plus de 20 logements, tandis que les locataires du privé se partagent entre les immeubles de moins de 20 logements (48%) et ceux de plus de 20 logements (45 %).

l'immeuble semblent peu affectées, et ont même tendance à augmenter dans les plus grands immeubles. Il faut préciser que les locataires du parc social sont surreprésentés dans les immeubles de plus de 40 logements, qui se retrouvent surtout dans les quartiers populaires de ville centre, particulièrement dans les tours de Riquet ou aux Batignolles.

TABLEAU 2 : RELATIONS DE VOISINAGE EN FONCTION DU RAPPORT À L'HABITAT (EN %)

		Dans l'immeuble (ou les maisons alentours)		Dans le quartier (ou la commune)	
		A reçu ou est entré chez voisin	A reçu ou rendu des services	A reçu ou est entré chez un voisin	A reçu ou rendu des services
Type immeuble	Logement individuel (y.c maison mitoyenne)	77	74	60	42
	Immeuble de moins de 20 logements	68	71	56	44
	Immeuble 20 à 40 logements	69	71	54	44
	Immeuble plus de 40 logements	71	63	<u>52</u>	<u>35</u>
Statut occupation	Propriétaire	83	76	60	45
	Locataire privé	<u>59</u>	<u>64</u>	58	44
	Locataire HLM	<u>65</u>	<u>65</u>	<u>45</u>	<u>35</u>
Ancienneté de résidence	Moins de 2 ans	<u>52</u>	<u>52</u>	<u>48</u>	<u>36</u>
	2 à 4 ans	68	69	54	41
	5 à 9 ans	75	73	55	44
	10 à 19 ans	75	74	61	49
	20 ans et plus	81	75	57	39
Ensemble		70	69	55	42

Champ : Ensemble des enquêtés (n=2572) ; données pondérées en %

Lecture : 77% des habitants de maisons individuelles sont entrés chez un voisin ou en ont fait entrer un chez eux au moins une fois au cours des 12 derniers mois. En gras : sur-représentation par rapport à l'ensemble des ménages. Souligné : sous-représentation

Le lien entre type d'habitat et fréquence des relations dépend du statut d'occupation : pour les propriétaires et les locataires du privé, la fréquence des réceptions comme des services (dans l'immeuble et dans le quartier) diminue avec la taille de l'immeuble et est minimale pour ceux de plus de 40 logements. La relation est inverse pour les locataires du parc social pour qui la fréquence des relations augmente dans les grands immeubles. Si la taille des immeubles a un effet, il n'est pas indépendant des autres dimensions qui composent le cadre d'habitat, notamment l'ancienneté de résidence et le statut d'occupation.

On constate une différence entre propriétaires et locataires dans le voisinage immédiat. Les premiers entretiennent plus de relations de sociabilités et échangent plus de services que les seconds, et les écarts se retrouvent même lorsque l'on ne prend en compte que l'habitat collectif. Les locataires du parc social ont des relations un peu plus fréquentes au sein de l'immeuble que ceux du privé, mais l'écart est moins important qu'entre propriétaires et locataires. Les relations au sein de la copropriété jouent sans doute un rôle dans ces écarts. À l'échelle du quartier, les propriétaires et les locataires du privé ont des profils assez proches, tandis que les locataires HLM entretiennent moins de liens. Ces résultats ne changent pas en corrigeant par l'ancienneté de résidence. Certes, le statut d'occupation recoupe cette dernière : les propriétaires sont ceux qui habitent depuis plus longtemps dans leur

logement (55% depuis plus de 10 ans) suivis des locataires du parc social (50% entre 5 et 20 ans) et de ceux du parc privé (65% moins de 5 ans). Les écarts entre propriétaires et locataires restent toutefois équivalents si on les compare à ancienneté égale.

L'ancienneté de résidence a un effet important, déjà mis en évidence dans EC qui établissait la périodisation suivante : faibles au début, les relations de voisinage se constituent et augmentent les deux premières années. Elles se renforcent par des liens plus étroits au bout d'une dizaine d'années mais diminuent après 20 ans. Les résultats de MQMV confirment le rôle de l'ancienneté qui apparaît comme l'un des facteurs ayant le plus d'impact sur l'intensité des relations de voisinage : la fréquence de tous les types de relations augmente avec le temps. L'augmentation est forte les dix premières années (avec un palier important au bout de deux ans, et, dans une moindre mesure, après cinq ans) puis plus modérée après 10 ans. On peut penser que l'ancrage dans le quartier est compensé, au moins en partie, par les évolutions du voisinage et le départ de certains voisins. L'approfondissement des relations de voisinage ne semble pas marquer de palier après 10 ans comme dans EC mais renvoyer à un processus continu : ainsi, la proportion de ceux qui citent un voisin comme ami augmente régulièrement avec l'ancienneté, passant de 26% pour ceux ayant emménagé il y a moins de 2 ans à 35% pour ceux qui habitent leur logement depuis 20 ans et plus.

L'âge et la présence d'enfants : une influence sur l'intensité mais aussi sur l'échelle des relations de voisinage

Le rapport à l'habitat dépend aussi d'autres caractéristiques. La prise en compte de la composition du ménage et de la position dans le cycle de vie apporte de nouveaux éclairages.

TABEAU 3 : VARIATIONS DES RELATIONS DE VOISINAGE EN FONCTION DU SEXE, DE L'ÂGE ET DE LA COMPOSITION DU MÉNAGE (EN %)

		Dans l'immeuble (ou les maisons alentours)		Dans le quartier (ou la commune)	
		A reçu ou est entré chez voisin	A reçu ou rendu des services	A reçu ou est entré chez un voisin	A reçu ou rendu des services
Sexe	Homme	67	67	<u>51</u>	41
	Femme	72	71	57	42
Âge	18-29 ans	<u>57</u>	<u>57</u>	53	39
	30-44 ans	69	71	60	49
	45-59 ans	75	74	58	45
	60-74 ans	75	69	<u>49</u>	<u>31</u>
	75 ans ou plus	77	71	<u>48</u>	<u>34</u>
Composition du ménage	Solo	<u>64</u>	<u>62</u>	<u>48</u>	<u>37</u>
	Couples sans enfants	73	73	<u>49</u>	<u>34</u>
	Couples avec enfants	77	74	65	41
	Famille monoparentale	67	70	55	43
	Autres situations	<u>64</u>	66	62	44
Ensemble		70	69	55	42

Champ : Ensemble des enquêtés (n=2572) ; données pondérées en %

Les femmes voisinent plus que les hommes, quel que soit l'indicateur mais il faut rester prudent dans l'interprétation car les écarts ne sont pas toujours significatifs (à l'exception des visites dans le quartier) et parce que certaines relations concernent les deux membres du couple. La prépondérance féminine dans l'entretien des relations de voisinage avait déjà été pointée par EC. Néanmoins, EC la mettait surtout en avant à propos des cadres alors que nous observons les plus grands écarts entre hommes et femmes pour les ouvriers et les employés : pour ces PCS, 56% des femmes échangent à la fois des visites et des services contre 45% pour les hommes, alors que ces proportions sont respectivement de 64% et 60% pour les cadres et professions intermédiaires. L'écart homme femmes est plus net pour le fait de prendre un café ou avoir une discussion que pour les repas, qui engagent souvent les deux membres du couple. Il n'y a que pour le fait de rendre un service que la fréquence est (très légèrement) supérieure chez les hommes. C'est surtout vrai pour le bricolage (17% contre 8% pour les femmes), alors qu'à l'inverse 13% des femmes ont gardé les enfants de voisins contre 6% des hommes.

Les relations de voisinage dans l'immeuble évoluent avec l'âge, même s'il s'agit d'un effet combiné de l'âge et de l'ancienneté de résidence, deux variables étroitement liées. Plus faibles avant 30 ans, elles deviennent maximales aux âges intermédiaires. EC notait qu'elles étaient maximales entre 30 et 44 ans mais cela doit être nuancé : la bascule qui se joue autour de la quarantaine et que l'on observe dans MQMV ne recouvre pas tant une diminution générale des relations de voisinage que leur recentrage progressif sur l'immeuble au détriment du quartier. Après 60 ans, cette évolution se poursuit, et, si les visites à l'échelle de l'immeuble restent fréquentes, les échanges de services et, surtout, les relations dans le quartier se raréfient. Les sociabilités des retraités évoluent très différemment selon le milieu social : les anciens cadres maintiennent un niveau élevé de sociabilité alors que celle des anciens ouvriers et employés décline. Après 75 ans, les relations évoluent, sans se réduire pour autant : on reçoit plus mais on va moins chez les autres. Les services changent également

de nature : les 30-44 ans s'aideront surtout pour les enfants. Les 45-59 ans vont plutôt réceptionner un colis, garder les clés ou nourrir les animaux domestiques, tandis que les 60-74 ans sont les plus nombreux à aider aux démarches administratives ou à l'accompagnement de voisins, deux types de services dont bénéficient en premier lieu les plus de 75 ans. Cela semble témoigner de l'existence d'une solidarité entre jeunes retraités et personnes âgées, et pas seulement entre les générations des actifs et celles des retraités.

À l'échelle du quartier, les 18-29 ans s'invitent surtout pour des apéritifs, les 45-59 ans pour des repas. Les 30-44 ans cumulent les deux types de réceptions, tout en étant aussi les plus nombreux à se voir pour un café ou une simple discussion. Les plus de 60 ans en revanche ont moins de relations dans le quartier. Ils en ont même moins que les 18-29 ans qui d'une manière générale, sont ceux qui voisinent le moins.

La situation familiale, peu étudiée dans EC, entre également dans la caractérisation des relations de voisinage. On la résume parfois à la présence des enfants qui peuvent effectivement être une source importante de liens comme de conflits. Cela se confirme pour les familles avec enfants, qui déclarent plus de relations que les autres catégories de ménages, mais doit être précisé et nuancé. D'une part, ces familles avec enfants ne se différencient qu'assez peu des couples sans enfants pour ce qui concerne les relations dans l'immeuble. C'est à l'échelle du quartier que l'écart se creuse, sans doute du fait des rencontres avec d'autres parents d'élèves dans le quartier. Par ailleurs, les familles monoparentales ont moins de relations dans l'immeuble que les couples sans enfants, même si elles en ont plus dans l'ensemble du quartier. De manière inattendue, ces familles déclarent ne recevoir que très peu de services mais en donner beaucoup. Parmi les services rendus, les familles monoparentales se distinguent par l'aide aux démarches administratives et le fait d'accompagner d'autres voisins autant que par l'aide à la garde d'enfants, alors que les familles avec enfants réceptionnent les colis, gardent les clés et arrosent les plantes : la configuration familiale se combine ici avec le milieu social (cf. infra). Les solos affichent moins de relations (de tous types) que les autres catégories. Certes, les couples sans enfants d'âge scolaire et les solos sont souvent plus âgés que les ménages avec enfants. Néanmoins, les résultats se maintiennent si l'on ne considère que les solos des classes d'âges intermédiaires (30-59 ans). De façon schématique, on pourrait dire qu'il y a un « effet couple » qui joue sur les sociabilités (les couples ont plus de sociabilités que les personnes seules) et un « effet enfant » qui joue sur le fait d'avoir des sociabilités en dehors du voisinage immédiat et dans l'ensemble du quartier.

Le voisinage, une affaire de milieu social

L'influence du milieu social sur les relations de voisinage est le résultat le plus détaillé dans EC, qui montre que, contrairement à une vision alors largement répandue, les sociabilités des ouvriers n'étaient pas plus développées que celles des classes moyennes et supérieures, et plus particulièrement des classes moyennes supérieures. Le voisinage y est décrit comme une ressource rare, inégalement accessible aux différents groupes et dont l'entretien nécessite d'engager d'autres ressources. Les résultats de RR confortent ce constat, que nos résultats tendent même à accentuer : quel que soit l'indicateur retenu, les cadres et professions intermédiaires voisinent plus que les employés et ouvriers. On retient ici trois variables complémentaires pour prendre en compte la situation sociale : la catégorie socio-professionnelle, la situation d'emploi et l'origine, non étudiée dans EC et approchée ici par le pays de naissance.

TABEAU 4 : RELATIONS DE VOISINAGE EN FONCTION DE LA CATÉGORIE SOCIOPROFESSIONNELLE, DE L'ORIGINE ET DE LA SITUATION D'EMPLOI (EN %)

		Dans l'immeuble (ou les maisons alentours)		Dans le quartier (ou la commune)	
		A reçu ou est entré chez voisin	A reçu ou rendu des services	A reçu ou est entré chez un voisin	A reçu ou rendu des services
PCS	Cadres, professions intellectuelles supérieures et chefs d'entreprise	76	71	62	45
	Professions intermédiaires et petits indépendants	74	76	60	47
	Ouvriers et employés qualifiés	<u>65</u>	65	<u>47</u>	<u>36</u>
	Ouvriers et employés non qualifiés	<u>65</u>	66	<u>50</u>	<u>38</u>
Pays de naissance	Immigrés	68	<u>64</u>	53	43
	Enfants d'immigrés	67	69	<u>50</u>	39
	Natifs	71	71	57	42
Situation d'emploi	Étudiants	<u>52</u>	65	56	42
	Retraités	75	70	<u>48</u>	<u>32</u>
	Au chômage	<u>64</u>	<u>62</u>	55	43
	Autres inactifs	70	70	55	45
	En emploi	70	72	57	43
Ensemble		70	69	55	42

Champ : Ensemble des enquêtés (n=2572) ; données pondérées en %

La situation d'emploi recoupe en partie les catégories d'âge comme en témoignent l'importance des relations de voisinage dans l'immeuble pour les retraités et leur faiblesse pour les plus jeunes, étudiants, dans l'immeuble comme dans le quartier. L'intérêt de cette variable est surtout de faire ressortir les différences entre actifs, chômeurs et inactifs. Même si l'on peut supposer que chômeurs et inactifs (ici, souvent des femmes au foyer) sont plus souvent présents dans le quartier que les actifs en emploi, cela ne se traduit pas par des relations de voisinage plus intenses. Actifs et inactifs voisinent de façon assez similaire : les actifs reçoivent légèrement plus et rendent un peu moins service aux voisins de l'immeuble, mais voisinent un peu plus dans le quartier. La prise en compte du temps de travail, qui peut être un indicateur (partiel) de présence dans le quartier va dans le même sens : ceux qui travaillent à temps partiel (moins de 35h) ne rentrent pas plus souvent chez leurs voisins que ceux qui travaillent plus de 40h (61% vs 64%) ; ils ne reçoivent pas plus (58% vs 60%). Les échanges de service se situent à des niveaux comparables (57% vs 55%) même si les services ne sont pas les mêmes (prêt d'objets ou d'ingrédients contre réception colis pour ceux travaillant plus de 40h). Les écarts ne sont pas très importants non plus à l'échelle du quartier. La disponibilité et la présence dans le quartier ne se traduisent donc pas directement par des relations de voisinage plus développées, au contraire. A l'inverse une présence réduite dans l'espace local n'empêche pas de voisiner, et influence plus la forme prise par les relations de voisinage que leur intensité. Ce résultat tend à confirmer l'idée du voisinage comme ressource inégalement partagée.

Comme dans EC, les relations de voisinage dépendent fortement de la catégorie socioprofessionnelle. Les classes moyennes voisinent nettement plus que les catégories populaires, quel que soit l'indicateur retenu, et quel que soit le quartier, même lorsque les classes moyennes y sont minoritaires. Cela se retrouve également pour d'autres indicateurs de sociabilité et de participation, comme l'appartenance

à une association qui concerne 38% des cadres, 33% des professions intermédiaires, mais seulement 20% des ouvriers et employés qualifiés et 17% des employés et ouvriers non qualifiés. Les inégalités et la logique de cumul des relations sont bien à l'œuvre (Héran, 1988). En revanche, les distinctions semblent plus faibles à l'intérieur de ces deux grands groupes, entre cadres et professions intermédiaires d'une part, entre ouvriers et employés qualifiés et ouvriers et employés non qualifiés d'autre part. Dans le détail, on peut apporter les précisions suivantes⁸ :

- Les petits indépendants, artisans et commerçants, voisinent à un niveau comparable, voire supérieur, à celui des cadres. Contrairement à ce qui était observé dans EC, où les commerçants rendaient plus service qu'ils n'en recevaient, ce sont les catégories pour lesquelles la réciprocité dans les échanges de services est la plus élevée (54% contre 42% pour l'ensemble). Il ressortait de l'enquête EC l'idée que certains échanges de services susceptibles de prolonger l'activité professionnelle entraînent de façon spécifique dans l'économie des relations de voisinage, soit en distinguant des catégories particulièrement serviables telles que des artisans, ou ouvriers qualifiés de type artisanal qui peuvent effectuer des réparations, soit en incitant d'autres à conserver une certaine réserve pour ne pas trop mêler relations personnelles et professionnelles, notamment les professions libérales et les professions intermédiaires de la santé et du travail social. Nos résultats s'éloignent ici de ceux d'EC : comme les artisans et les commerçants, les professions libérales et les intermédiaires de la santé et du travail social se caractérisent par des degrés élevés de réciprocité (respectivement 56 % et 47 % contre 42 % pour l'ensemble). Les ouvriers qualifiés de type artisanal, tels que les plombiers, sont un plus engagés dans les échanges de services que les autres catégories d'ouvriers, à un niveau comparable à la moyenne de l'ensemble (et cela vaut également pour les visites).
- Les différences entre cadres et professions intermédiaires tiennent moins à l'intensité globale des relations de voisinage qu'à la réciprocité dans les échanges de service : les professions intermédiaires sont ainsi plus nombreuses à avoir rendu des services sans en avoir reçu en échange (20% contre 13% pour les cadres), alors que les cadres font plus état d'échanges réciproques. Les enseignants, quel que soit le niveau, et les professions intellectuelles sont les plus nombreux à recevoir des services sans en donner (19% contre 10% pour l'ensemble de la population).
- Les ouvriers qualifiés de type artisanal ainsi que les personnels de services directs aux particuliers (dont les assistantes maternelles) voisinent plus que les employés et les ouvriers non qualifiés, mais les écarts entre qualifiés et non qualifiés sont faibles. Les employés administratifs d'entreprise échangent autant des visites et des services que l'ensemble de la population (respectivement 71% et 73%) tandis que les policiers et militaires sont ceux qui en échangent le moins (respectivement 56% et 34%).

La nature des relations de voisinage diffère également selon le milieu social : les cadres et professions intermédiaires se rendent visite pour des apéritifs et des simples discussions, et dans une moindre mesure pour les incidents et nuisances (notamment les cadres), alors que pour les repas et le café l'écart avec les employés et ouvriers est plus faible. Les classes moyennes, plus particulièrement les

⁸ Du fait des effectifs, les écarts ne sont pas toujours significatifs. Il faut donc prendre ces résultats avec une certaine prudence.

professions intermédiaires, réceptionnent les colis, gardent les clés ou arrosent les plantes, et nourrissent les animaux. Les catégories populaires se prêtent des ingrédients et objets, gardent les enfants, aident aux démarches administratives et à accompagner/véhiculer des voisins. Elles se rendent aussi plus « d'autres services » non détaillés dans le questionnaire. Apparemment moins nombreux, ces échanges de services au sein des catégories populaires sont ainsi plus tournés autour de l'organisation de la vie quotidienne tandis que ces des classes moyennes et supérieures ont aussi de nombreux échanges liés à l'absence du logement, pour les week-ends ou les vacances.

Les niveaux relativement proches entre natifs et immigrés cachent de fortes disparités entre origines et entre quartiers. Les écarts avec les personnes nées en France sont plus importants pour les immigrés originaires du Maghreb et du reste de l'Afrique. Ces derniers sont reçus un peu moins souvent chez leurs voisins d'immeuble, et pour des cafés, des discussions et des repas, plus que pour des apéritifs ou à l'occasion d'incidents. Contrairement à ce qui se joue pour la classe sociale, les niveaux de sociabilité de « natifs » et des immigrés s'inversent dans les quartiers qui comptent le plus d'immigrés, ceux de grands ensembles en périphérie comme ceux du périurbain urbain, mais pas dans les quartiers populaires de ville centre. Ainsi à Armstrong, 44% des natifs de parents nés en France n'ont échangé ni visites ni services avec leurs voisins contre 20% des immigrés. Ces chiffres se montent respectivement à 27% et 15% aux Navigateurs, 25% et 17% à la Tour du Pin, 26% et 25% à Montereau. Cette spécificité ne s'étend pas aux enfants d'immigrés qui sont moins nombreux à voisiner que les immigrés dans ces quatre quartiers, alors qu'ils entretiennent plus de relations de voisinage que les immigrés dans les autres quartiers.

IV. Des contextes structurants

Ces dernières remarques montrent l'intérêt qu'il y a à prendre en compte les contextes résidentiels. Les variations locales ont été peu explorées dans EC. En revanche, RR, portant spécifiquement sur les quartiers anciens de centre-ville, a démontré leur caractère déterminant. Les déclinaisons locales dépendent de la façon dont les différentes variables évoquées ci-dessus sont représentés dans chaque quartier, mais aussi de facteurs spécifiques et de dynamiques propres expliquent la forme qu'y prennent les relations de voisinage.

TABLEAU 5 : RELATIONS DE VOISINAGE EN FONCTION DU QUARTIER D'ENQUÊTE (EN %)

		Dans l'immeuble (ou les maisons alentours)		Dans le quartier (ou la commune)	
		A reçu ou est entré chez voisin	A reçu ou rendu des services	A reçu ou est entré chez un voisin	A reçu ou rendu des services
Quartiers bourgeois	Auteuil	74	<u>57</u>	62	<u>42</u>
	Ainay	77	85	67	46
Quartiers gentrifiés	Batignolles	72	70	66	51
	Croix-Rousse	75	81	79	66
Quartiers populaires de ville-centre	Riquet	79	74	52	<u>36</u>
	Grange Rouge	<u>62</u>	<u>54</u>	<u>43</u>	<u>32</u>
Quartiers de mixité sociale programmée	Quartier du port	68	75	<u>37</u>	<u>35</u>
	ZAC Bon Lait	<u>64</u>	81	<u>50</u>	43
Quartiers de grands ensembles	Navigateurs	<u>61</u>	<u>63</u>	<u>43</u>	40
	Armstrong	<u>57</u>	<u>56</u>	<u>40</u>	<u>24</u>
Petites villes périurbaines	Montereau	<u>58</u>	<u>63</u>	<u>45</u>	<u>36</u>
	Tour-du-Pin	71	<u>60</u>	43	<u>33</u>
Communes rurales périurbaines	Marolles	85	83	68	45
	La Bâtie	76	75	61	46
Ensemble		70	69	55	42

Champ : Ensemble des enquêtés (n=2572) ; données pondérées en %

On peut distinguer deux grands principes de variation entre quartiers.

Le premier concerne l'intensité des relations de voisinage. Dans certains types de quartiers, les relations de voisinage sont plus fréquentes pour la plupart des indicateurs. C'est le cas des voisinages des communes rurales et des quartiers les plus centraux, qu'ils soient bourgeois ou gentrifiés. À l'opposé, les quartiers de grands ensembles en rénovation urbaine, de même que les quartiers du périurbain urbain, affichent les taux les plus bas pour tous les types de relations de voisinage. Les quartiers de mixité sociale programmée et les quartiers populaires en ville centre occupent des positions intermédiaires, tout en présentant des configurations de relations de voisinage bien différentes.

Le second principe de différenciation porte sur les modalités des relations de voisinage qui permettent de faire ressortir des particularités propres à chacun des types de quartier.

- Dans les quartiers où les relations sociales sont les plus fréquentes, les communes du périurbain rural se signalent par la grande intensité des relations de proximité immédiate, avec les habitants des maisons les plus proches, aussi bien pour les services que pour les visites. Tout en restant supérieures à l'ensemble de l'échantillon, les relations sont moins fréquentes lorsque l'on élargit l'échelle du voisinage à l'ensemble de la commune. Non seulement le pourcentage de réceptions diminue mais l'écart entre visites et services se creuse également. À l'inverse, dans les quartiers gentrifiés les réceptions comme les échanges de services à l'échelle du quartier sont fréquents, l'espace du quartier apparaissant presque comme un prolongement de celui de l'immeuble. Les quartiers bourgeois ressemblent aux quartiers gentrifiés pour ce qui regarde les relations à l'intérieur des immeubles, mais s'en démarquent par des échanges de services moins fréquents avec d'autres habitants du quartier. Dans tous ces quartiers centraux, les habitants ont souvent de la famille habitant à proximité (20% contre 14% pour l'ensemble

de l'échantillon), ce qui ajoute encore au cumul des relations et des réseaux. Néanmoins, ils citent leurs amis comme personnes avec lesquelles ils ont le plus de contacts, alors que dans les autres quartiers que ceux de la ville centre, ce sont les relations avec la famille qui, à plus de 50%, sont citées comme étant les plus fréquentes.

- Les deux types de quartiers formant le groupe intermédiaire (en termes de relations sociales) ont pour point commun la faiblesse des relations dans le quartier mais présentent deux visages opposés si l'on considère les relations au sein de l'immeuble : dans les quartiers de mixité sociale programmée les échanges de services l'emportent sur les réceptions, alors que c'est l'inverse dans les quartiers populaires de ville centre. Pour ces derniers il convient toutefois d'opérer une distinction entre Grange rouge et Riquet qui ont des profils très différents, Riquet se rapprochant de la moyenne de l'échantillon, tandis que Grange Rouge ressemble aux quartiers de grands ensembles.
- Les deux types de quartiers où les relations sont les moins denses offrent des profils assez similaires, la principale différence étant la faiblesse des visites à l'échelle de l'immeuble dans les quartiers de grands ensembles en rénovation urbaine par rapport à ceux du périurbain urbain. Dans le périurbain urbain, la présence de la famille est plus rare (9% contre 20% dans les quartiers de grands ensembles)

Les profils de quartier peuvent aussi différer au sein d'un même type. Si les deux quartiers ruraux présentent des caractéristiques similaires, les autres quartiers se distinguent deux à deux à l'intérieur de chaque type⁹.

On retiendra particulièrement les traits suivants.

- Auteuil et Ainay se distinguent notamment par les échanges de services, moins fréquents dans le quartier parisien. La différence tient surtout à la réception des colis (76% des habitants d'Ainay ont réceptionné un colis pour leurs voisins contre seulement 38% à Auteuil), alors que pour d'autres services les habitants d'Auteuil arrivent en tête. Il ne faut donc sans doute pas y voir une différence majeure dans les modes de sociabilité entre ces deux quartiers. Peut-être n'y a-t-il qu'un effet de la présence de gardiens d'immeubles ou de différences dans l'accès aux immeubles. D'ailleurs, autant que d'une différence entre Auteuil et Ainay, il s'agit d'une différence d'usages entre Paris et Lyon : dans les quartiers de Paris intra muros, la réception de colis concerne 42% des répondants contre 66% à Lyon.
- L'intensité des relations à l'échelle du quartier, que l'on a notée pour les quartiers gentrifiés, est surtout vraie à la Croix-Rousse. À noter que 60% des habitants de la Croix-Rousse citent l'ambiance et la vie de quartier parmi les avantages de leur quartier (contre 20% en moyenne, 44% aux Batignolles).
- Le caractère très contrasté des deux quartiers populaires de ville centre limite l'intérêt de la comparaison, Grange Rouge étant l'un des quartiers (avec Armstrong et Montereau) à accuser des relations significativement plus basses quel que soit l'indicateur. A Riquet, les

⁹ Afin de mieux repérer les effets contextuels de chaque quartier, nous avons réalisé quatre régressions logistiques, une pour chacun des quatre indicateurs, en contrôlant l'effet de la variable quartier par les autres variables prises en compte jusqu'ici. Ces régressions ne sont pas présentées dans le chapitre mais ils en confirment les résultats, notamment ceux du tableau 5.

sociabilités semblent s'organiser à l'intérieur des grandes tours « Orgues des Flandres » où se retrouvent la plupart des habitants interrogés. Le quartier est fortement clivé entre les habitants des copropriétés et ceux du logement social.

- Les deux quartiers de mixité sociale programmée se caractérisent tous deux par l'importance des échanges de services relativement aux visites, ce qui dessine un type de voisinage assez spécifique, plus pragmatique que convivial (en partie confirmé par le fait la vie de quartier n'est citée comme avantage que par 4% des habitants du Port et 8% de ceux de la ZAC Bon Lait). Ces relations de service s'étendent à l'ensemble du quartier pour la ZAC Bon Lait, pas pour le quartier du Port.
- Les quartiers de grands ensembles en rénovation sont certes ceux où les relations de voisinage sont les plus faibles, mais ils n'en sont pas moins différents. Ainsi, aux Navigateurs, les relations dans le quartier sont plus importantes qu'à Armstrong, en particulier les échanges de services liés aux enfants (non négligeables à Armstrong, mais plus centrés sur l'immeuble). Armstrong est le quartier où l'on compte le plus de personnes n'ayant pas de conversations avec leurs voisins (23% à l'échelle de l'immeuble, 33% à celle du quartier). En revanche, ce sont des quartiers où les habitants ont souvent de la famille (22% à Armstrong, 17% aux Navigateurs)
- Les deux quartiers périurbains se caractérisent par le niveau assez faible des relations de voisinage. Les sociabilités dans le voisinage immédiat sont plus fréquentes à la Tour-du-Pin. Certes, l'habitat individuel y est plus fréquent (40% contre 7% à Montereau) mais la régression contrôle cet effet de l'habitat et il semble y avoir un effet propre des contextes. Celui de Montereau, peu propice aux relations de voisinage, se traduit aussi dans d'autres indicateurs : 14% des habitants y déclarent que les relations de voisinage sont très importantes (contre 31% à la Tour du Pin) et 6% disent entretenir de mauvaises, ou très mauvaises relations de voisinage. Quoique très minoritaire, il s'agit du taux le plus élevé de l'ensemble des quartiers (la moyenne pour l'ensemble s'établissant à 2%). Enfin, 29% s'y sont sentis jugés, contre 16% à la Tour du Pin : les ambiances de quartier y sont donc fort différentes. Des travaux portant sur un autre quartier de Montereau, la ZUP Montereau-Surville, avaient également fait ressortir l'isolement des habitants du quartier (Allen, Bonetti, 2018).
- Comme mentionné ci-dessus, les deux communes du périurbain éloigné présentent des visages assez similaires, un grand nombre d'indicateurs sur les représentations des relations de voisinage se situant à des niveaux proches et en confirmant l'importance.

Conclusion

Loin d'attester un déclin du voisinage, nos résultats montrent que les relations de voisinage demeurent majoritaires et qu'elles dessinent un vaste ensemble de pratiques et de relations différenciées. La prise en compte, non pas d'une échelle progressive des relations de voisinage, mais d'une série d'indicateurs dont on peut décrire les multiples combinaisons permet à ce titre de mieux rendre compte de la diversité des formes et des agencements que peuvent recouvrir les relations de voisinage. En effet le constat du maintien des relations de voisinage doit s'accompagner de celui de leur très grande variabilité selon les contextes et les catégories sociales.

Sur ces deux points, à 35 ans de distance, les convergences entre MQMV et EC dépassent de beaucoup les divergences. En particulier, l'inégal accès au voisinage en fonction du milieu social continue à se montrer structurant et les catégories moyennes et supérieures voistent plus que les classes populaires, quel que soit l'indicateur retenu. S'il est pertinent de rappeler que le voisinage peut fonctionner comme une ressource pour les catégories populaires (Lehman-Frisch et al, 2007), cette ressource est inégalement accessible. 29% des ouvriers et employés non qualifiés considèrent les relations de voisinage comme très importantes, alors qu'il s'agit des catégories voissant le moins, contre seulement 19% des cadres, qui voistent nettement plus.

Références citées

AUTHIER J.-Y. (dir.), 2001, *Du domicile à la ville*, Paris, Anthropos.

BLANPAIN N., PAN KÉ SHON J.-L., 1998, « 1983-1997 : les Français se parlent de moins en moins », *INSEE Première*, n°571.

GRAFMEYER Y., 2001 « Les sociabilités liées au logement », in Authier (dir) *Du domicile à la ville, vivre en quartier ancien*, Paris, Anthropos.

GRAFMEYER Y., 1991, *Habiter Lyon*, Lyon, CNRS.

HÉRAN F., 1987, « Comment les Français voistent », *Économie et statistique*, n°195, p. 43-59.

HÉRAN F., 1988, « La sociabilité, une pratique culturelle », *Économie et statistique*, n°216, p. 3-22.

LEHMAN-FRISCH S. et al. (2007) « Voisiner », in Dorier-Appril et Gervais –Lambony (dir), *Vies citadines*, Paris, Belin, p. 59-80.

Les conversations

PAR JEAN-YVES AUTHIER ET JOANIE CAYOUCETTE-REMBLIÈRE

Dans un article publié en 1998, basé sur la comparaison de deux enquêtes réalisées en 1982-1983 et en 1997¹, Nathalie Blanpain et Jean-Louis Pan Ké Shon affirmaient que « les Français se [parlaient] de moins de moins », que les relations directes d'ordre privé (hors téléphone), avec les parents, les amis, les collègues, les voisins, ou avec d'autres personnes, étaient en baisse. Au sein de cet affaiblissement général, les deux auteurs relevaient toutefois que les conversations avec les voisins (et avec la parenté) résistaient mieux (Blanpain et Pan Ké Shon, 1998).

Qu'en est-il aujourd'hui ? Pour paraphraser le titre de l'article pré-cité, les voisins se parlent-ils de moins en moins ? Même si les données issues de notre enquête *Mon quartier, mes voisins* ne sont pas totalement comparables aux données des deux enquêtes de 1982-1983 et de 1997 (car les échantillons ne sont pas identiques² – et pour d'autres raisons, voir infra), leur exploitation permet d'apporter des éléments de réponse à cette question (I). De surcroît, notre enquête permet d'approfondir l'analyse des conversations entre voisins (et, aussi, on le verra, avec les autres habitants du quartier), sous plusieurs registres qui n'ont pas été explorés dans les précédentes enquêtes : les sujets des conversations (II), de la météo à la politique ; les informations échangées (III), sur les commerces du quartier, les écoles, les services à domicile, ou encore, les opportunités d'emploi ; l'usage, enfin, des outils numériques (SMS/MMS, mails, réseaux sociaux) dans les communications entre voisins (IV).

I. Les voisins se parlent-ils de moins en moins ?

Dans l'enquête « Contacts », la question portant sur les conversations avec les voisins était insérée dans un module sur « les relations avec les voisins actuels dans le logement (principal) depuis 1 an ». Elle était énoncée de la façon suivante : « Avez-vous parfois des conversations avec des voisins (échanges de nouvelles, de conseils, de recettes) ? ». Si l'enquêté répondait par l'affirmative, il était invité à indiquer « le nombre de logements voisins concernés ». Dans l'Enquête Permanente sur les Conditions de Vie des ménages de l'Insee de 1997, le dispositif était similaire, et la question proche, mais pas tout à fait identique : « Avez-vous parfois, vous-même, ou d'autres personnes de votre foyer, des conversations avec des voisins (échanges de nouvelles, de conseils, de recettes) ». Dans l'affirmative, l'enquêté devait alors préciser « le nombre de ménages voisins concernés ».

Dans notre questionnaire, nous avons procédé un peu différemment : les questions relatives aux conversations ont été posées à la suite des questions sur les visites à domicile et les échanges de services, au cours des 12 derniers mois, impliquant, pour une première série de questions les voisins d'immeubles (ou des maisons alentours), puis, pour une seconde série de questions, les autres habitants du quartier (ou de la commune pour les deux communes rurales)³. Partant du principe que les visites à domicile et échanges de services impliquaient nécessairement des conversations, les

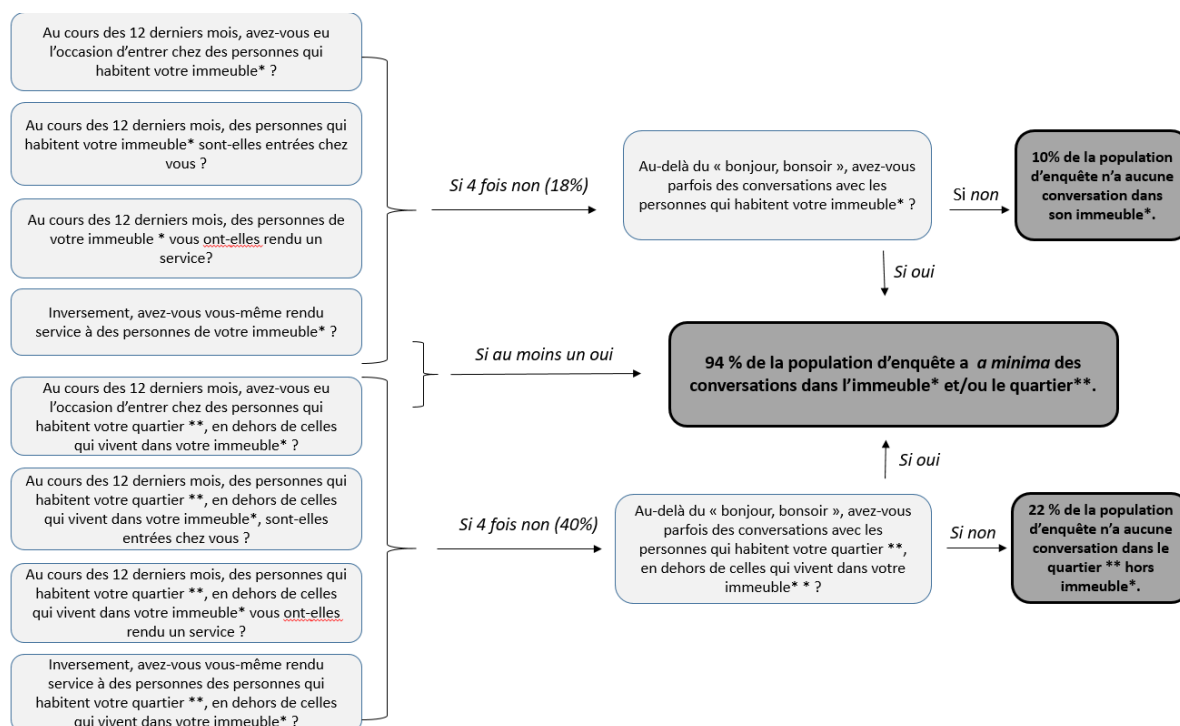
¹ L'enquête « Contacts » (Ined-Insee) et l'Enquête Permanente sur les Conditions de Vie des ménages (INSEE).

² Dans l'enquête « Contacts » la population interrogée est un échantillon représentatif de la population française âgée de 18 ans ou plus ; dans l'Enquête Permanente sur les Conditions de Vie des ménages, elle est un échantillon de la population française âgée de 15 ans ou plus. Cet écart de trois ans peut sans doute expliquer pour une part les évolutions relevées entre les deux enquêtes.

³ Voir chapitre I - 1B « Visites et échanges de services ».

questions concernant ces pratiques ont précédé une question sur les conversations qui n'était ainsi adressée qu'à ceux qui ne participaient ni aux visites ni aux échanges de services (cf. figure 1). L'ensemble de ces questions ont été dupliquées : après avoir interrogé les relations aux personnes habitant l'immeuble (ou les maisons alentours), nous avons interrogé celles aux autres habitants du quartier (ou de la commune pour les deux communes rurales)⁴. Par la suite, l'ensemble des questions concernant les sujets et formes de conversations ne concernait que les personnes ayant participé aux visites, échanges de services ou conversations, à l'une ou l'autre de ces échelles, soit 95 % de la population totale.

FIGURE 1 – QUANTIFIER LE NOMBRE DE PERSONNES ENGAGÉES DANS LES CONVERSATIONS



Champ : Ensemble des enquêtés (n=2572) ; données pondérées

*Ou des maisons alentours ; **Ou des habitants de la commune (dans les deux communes rurales périurbaines)

La plupart des habitants des quartiers enquêtés ont parfois des conversations avec leurs voisins d'immeubles. Seuls 9,9 % d'entre eux ne parlent pas à leurs voisins d'immeuble (ou des maisons alentours). Cette proportion est très proche de celle qui se dégageait de l'enquête « Contacts » de 1982-1983, tout en étant légèrement plus élevée : 9,9 % donc contre 8,7 % (Héran, 1987), soit 1,2 points de plus. Au vu de ces résultats, il semble difficile d'affirmer avec force que les voisins se parlent de moins en moins. Même si, une fois encore, les deux pourcentages ne sont pas rigoureusement comparables (les questions ne sont pas exactement les mêmes, les échantillons sont différents), c'est bien plutôt une image de stabilité qui prédomine ici⁵.

⁴ Pour la suite du texte, cette précision ne sera plus mentionnée mais toutes les questions de cette section concernant le quartier sont posées en ce qui a trait à la commune dans les deux communes rurales.

⁵ Nous ne disposons pas de ce même pourcentage pour l'enquête réalisée en 1997. Et il n'est pas possible également de savoir, à partir des données de notre enquête, avec combien de ménages (ou de logements) voisins nos enquêtés ont des conversations, et si ce nombre est, ou non, en diminution.

À ces conversations avec les voisins d'immeubles s'ajoutent d'autres conversations avec les autres habitants du quartier : ainsi, 78 % des habitants des quartiers enquêtés ont parfois des conversations avec d'autres habitants de leur quartier. Le plus souvent les deux se cumulent, mais certains enquêtés ont des conversations uniquement avec leurs voisins immédiats, et d'autres enquêtés, beaucoup moins nombreux, uniquement avec d'autres habitants de leur quartier. Enfin, 6 % des habitants des quartiers étudiés ne parlent ni à leurs voisins, ni aux autres habitants de leur quartier (cf. Tableau 1).

TABLEAU 1– LES CONVERSATIONS DES ENQUÊTÉS

	% des individus ayant des conversations avec...
Des voisins d'immeubles et d'autres habitants du quartier	73
Des voisins d'immeubles uniquement	17
D'autres habitants du quartier uniquement	4
Aucune conversation	6
Total	100

Champ : Ensemble des enquêtés (n=2572) ; données pondérées

L'examen des situations résidentielles, des caractéristiques socio-démographiques et des localisations de ceux qui sont exclus des conversations, à l'échelle de l'immeuble ou à celle du quartier, permet de dégager plusieurs résultats complémentaires. Ainsi, comme le relevait déjà François Héran (1987), les enquêtés les plus récemment installés dans leur logement (moins de deux ans ici, moins d'1 an et demi dans l'enquête « Contacts ») sont les plus enclins à ne pas avoir de conversation avec leurs voisins d'immeubles. Plus globalement, plus on est « ancien », dans son logement ou dans le quartier, et plus on parle à ses voisins ou aux habitants du quartier (avec un seuil significatif au-delà de 10 ans d'ancienneté), ce qui confirme qu'établir des relations nécessite du temps (Grossetti, 2014 ; Ledrut, 1968).

Lié en partie à l'ancienneté de résidence, l'âge constitue un autre facteur nettement discriminant. À l'échelle de l'immeuble, ce sont les individus les plus jeunes (18-29 ans) qui sont proportionnellement les plus nombreux à ne pas avoir de conversation (18 % contre 9,9 % en moyenne) ; à l'opposé, les plus âgés (75 ans et plus) sont les plus nombreux à parler à leurs voisins. À l'échelle du quartier, la tendance est la même pour les plus jeunes, mais pas pour les plus âgés, qui parlent moins fréquemment avec d'autres habitants que les personnes d'âges intermédiaires (30-44 ans et 45-59 ans). Autrement dit, plus que toutes les autres catégories d'âges, les personnes âgées de 75 ans ou plus parlent davantage à leurs voisins d'immeubles qu'aux autres habitants de leur quartier⁶.

Le niveau de revenu et le statut d'occupation ont aussi des effets assez marqués. Au niveau de l'immeuble, et à l'échelle du quartier, la proportion des personnes qui n'ont pas de conversation augmente à mesure que les revenus diminuent. Au niveau de l'immeuble, les propriétaires sont plus enclins à parler avec leurs voisins que les locataires (et en particulier les locataires du secteur privé), mais il n'y a pas de fortes différenciations entre propriétaires et locataires pour les conversations avec les autres habitants du quartier.

⁶ Ces résultats confirment les analyses de Nathalie Blanpain et Jean-Louis Pan Ké Shon (1998) et d'Yves Grafmeyer (2001).

Les autres caractéristiques socio-démographiques ont des effets moins significatifs, ou plus partiels. Les hommes sont proportionnellement un peu plus nombreux que les femmes à ne pas avoir de conversation avec leurs voisins d'immeuble, et avec les autres habitants du quartier, mais les écarts sont faibles. Parmi les différentes catégories de ménages, les « solos » sont les plus exclus des conversations, au niveau de l'immeuble et plus encore à l'échelle du quartier (29 % contre 22 % en moyenne)⁷. À l'inverse les couples avec enfants ont une forte propension à avoir des conversations avec les autres habitants du quartier. Du côté des PCS, comme le relevait déjà François Héran (1987), une catégorie se distingue nettement, les ouvriers non qualifiés, avec des taux élevés d'individus exclus des conversations avec les voisins et, plus encore, avec les autres habitants du quartier (37 %). Les écarts entre les autres catégories sociales sont moins nets : les cadres à dominante culturelle et les petits indépendants parlent plus (que les autres catégories) aux autres habitants de leur quartier ; les médiateurs, et à nouveau les petits indépendants, plus avec leurs voisins d'immeubles. Le niveau de diplôme et le rapport à l'immigration, enfin, sont ici sans effet.

La proportion de personnes exclues des conversations varie de surcroît fortement d'un quartier à l'autre (cf. tableau 2). C'est dans les deux quartiers lyonnais d'Armstrong et de Grange Rouge ainsi que, de manière un peu moins marquée, dans les deux petites villes périurbaines que sont La Tour-du-Pin et Montereau, que les habitants sont proportionnellement les plus nombreux à ne pas avoir de conversation dans leur immeuble ou dans le quartier. À l'opposé, à Marolles, et à Ainay, très peu d'habitants ne parlent pas avec leurs voisins d'immeubles ou avec d'autres habitants du quartier (ou de la commune pour Marolles). C'est aussi le cas dans les deux quartiers gentrifiés et notamment à la Croix-Rousse, où l'on trouve la plus faible proportion d'individus n'ayant pas de conversation à l'échelle du quartier (9 %). Dans les quartiers de mixité sociale programmée, à Paris et à Lyon, les habitants ont également une forte propension à parler avec leurs voisins d'immeubles ; mais ils sont nettement moins enclins à avoir des conversations avec d'autres habitants de leur quartier – ce qui est intéressant à relever lorsque l'on pense que la mixité des statuts d'occupation ne se fait pas au niveau de l'immeuble, mais au niveau du quartier⁸. Plus globalement, toutes choses égales par ailleurs, l'effet du contexte résidentiel est plus fort pour expliquer la présence ou l'absence de conversation au niveau du quartier qu'il ne l'est pour l'immeuble.

⁷ Bien que la configuration familiale soit liée à l'âge, il ne s'agit pas d'un effet d'âge dissimulé : l'absence de relations dans le quartier concerne même plus souvent les solos de moins de 60 ans (30 %) que ceux de 60 ans et plus (26 %).

⁸ Voir chapitre II.1 D « Deux quartiers de mixité sociale programmée ».

TABLEAU 2 – LES CONVERSATIONS DANS LES DIFFÉRENTS QUARTIERS

Quartiers (par ordre croissant d'absence de conversations dans l'immeuble)	% des individus qui n'ont pas de conversation avec leurs voisins d'immeuble	% des individus qui n'ont pas de conversation avec les autres habitants du quartier
Armstrong	23	33
Grange Rouge	17	34
Montereau	15	30
La Tour du Pin	15	25
Auteuil	13	22
La Bâtie	8	18
La Croix-Rousse	8	<u>9</u>
Les Batignolles	8	<u>14</u>
Le quartier du Port	5	36
ZAC du Bon Lait	5	30
Les Navigateurs	5	22
Riquet	<u>4</u>	19
Ainay	<u>4</u>	<u>14</u>
Marolles	<u>2</u>	<u>15</u>
Ensemble	10	22

Légende : **23** (sur-représentation) ; 2 (sous-représentation)

Champ : Ensemble des enquêtés (n=2572) ; données pondérées

II. Les sujets des conversations

De manière inédite, nous avons exploré dans le questionnaire les sujets abordés dans les conversations. Pour cela, nous avons demandé aux enquêtés ayant des conversations, avec leurs voisins d'immeubles ou avec les autres habitants de leur quartier (soit 95 % de la population d'enquête, cf. figure 1), si, au cours de leurs échanges, il leur arrivait de parler de différents thèmes, 12 au total, qui étaient cités par l'enquêtrice ou l'enquêteur (cf. Tableau 3).

Sans surprise, le thème qui concerne le plus d'enquêtés est « du temps, de la météo (de choses et d'autres, de petits rien ». À l'opposé arrivent en fin de liste la religion et la politique, mais avec des pourcentages qui apparaissent relativement élevés, notamment pour la politique. Entre les deux, l'immeuble (ou la résidence), le quartier et, dans une moindre mesure, les voisins et le voisinage constituent des sujets de conversation partagés par un grand nombre d'habitants des quartiers étudiés.

Comme le suggèrent déjà ces premiers résultats, les enquêtés sont nombreux à parler de différents sujets avec leurs voisins (proches ou plus éloignés). Le nombre moyen de sujets abordés (parmi les 12 proposés) est légèrement inférieur à 7 et seuls 4 % de ceux qui ont des conversations déclarent un seul sujet de conversation. Dans ce cas, contrairement à ce que l'on aurait pu attendre, il ne s'agit pas toujours « du temps, de la météo (de choses et d'autres, de petits rien ») – cet item est l'unique sujet de conversation de 45 individus seulement.

TABLEAU 3 – LES SUJETS DES CONVERSATIONS

Thèmes	% des individus déclarant parler...
Du temps, de la météo (de choses et d'autres, de petits riens)	83
De votre immeuble ou de votre résidence	68
Du quartier	68
Des activités de loisir (sport, musique, shopping, cinéma, cuisine, vacances...)	61
De sujets liés à votre ville	60
Des voisins, du voisinage	58
D'autres questions de votre vie privée ou de celles de vos voisins (santé, divorce, votre famille, vos enfants ou petits-enfants, etc.)	57
De votre travail (ou de celui de vos voisins)	57
De l'éducation des enfants	48
De votre pays de naissance, de celui de vos parents ou de celui d'un de vos voisins	43
De politique	41
De religion	31

Champ : Ensemble des enquêtés (n=2572) ; données pondérées

C'est dans les quartiers gentrifiés, et en tout premier lieu à la Croix-Rousse, puis à Ainay et à Riquet, que les individus sont les plus enclins à parler avec leurs voisins d'un grand nombre de thèmes. A l'inverse, à Grange Rouge, dans les quartiers de grands ensembles périphériques, dans les petites villes périurbaines et communes rurales, et en particulier à La Bâtie, mais aussi dans les quartiers de mixité sociale programmée (et notamment à la Zac du Bon Lait), les sujets de conversation sont moins nombreux.

Ces variations locales sont en partie liées à des différences de composition sociale. Plusieurs caractéristiques socio-démographiques interviennent en effet dans le nombre de thèmes déclarés par les enquêtés. Ainsi, plus les ménages des enquêtés ont un niveau de revenu élevé (avec un seuil significatif à 4000 euros), et plus les individus sont diplômés (avec un seuil significatif à Bac+2), plus ils parlent d'un très grand nombre de sujets (10 ou plus) avec leurs voisins d'immeubles ou avec les autres habitants de leur quartier. De même, les couples avec enfants, et les individus d'âges intermédiaires (30-44 ans et 45-59 ans), les deux se recoupant fréquemment, sont sur-représentés parmi les enquêtés déclarant de nombreux sujets de conversation, alors que les solos, les personnes âgées (et les étudiants) sont sur-représentés parmi ceux qui en déclarent relativement peu (2 à 6). Du côté des PCS, les cadres à dominante culturelle (plus que les cadres à dominante économique), mais aussi les petits indépendants (qui travaillent beaucoup plus souvent que les autres à leur domicile ou dans leur quartier) et les médiateurs, ont une forte propension à parler de tous les sujets (ou presque), alors qu'à l'inverse, les ouvriers non qualifiés, les ouvriers qualifiés, et les inactifs, discutent de moins de choses (voir tableau 4). Enfin, le nombre de sujets évolue, très nettement, avec l'ancienneté de résidence (plus les enquêtés sont anciens, dans leur logement et dans leur quartier, et plus ils abordent des thèmes différents), et varie, dans une mesure moindre, selon le statut d'occupation, en faveur des propriétaires.

TABLEAU 4 – LA VARIÉTÉ DES SUJETS DE CONVERSATION SELON LA POSITION SOCIALE

	Nombre de sujets de conversations évoqués avec les voisins ou habitants du quartier
Cadres à dominante économique et chefs d'entreprise	7,2
Cadres à dominante culturelle	7,9
Petits indépendants	8,2
Médiateurs	7,3
Professions intermédiaires administratives et techniques	6,7
Employés de la fonction publique et policiers	6,6
Employés administratifs et commerciaux	6,3
Employés de services directs aux particuliers	6,4
Ouvriers qualifiés	5,6
Ouvriers non qualifiés	5,0
Inactifs (hors retraités)	5,6

Champ : Ensemble des enquêtés ayant répondu à la question (n=2572) ; données pondérées

Des différences sociales et locales sont également observables dans le fait de déclarer aborder au cours de ces conversations entre voisins tel ou tel sujet. Logiquement, ces différences font écho aux différenciations précédemment relevées et confirment les effets précédemment décrits de l'ancienneté de résidence, de la configuration du ménage, du niveau de revenu, du niveau de diplôme, de la PCS, du statut d'occupation, ou encore, du contexte résidentiel. Mais les effets de ces diverses caractéristiques sont plus ou moins accentués selon les sujets de conversation⁹, faisant apparaître des différenciations, sociales et locales, variables d'un sujet à l'autre. Pour l'illustrer, nous détaillerons ici le cas de trois thèmes : les voisins et le voisinage, la politique et la religion.

Les voisins et le voisinage

Ce sujet (au cœur de notre recherche) est abordé plus fréquemment par les individus anciennement installés dans leur logement et dans leur quartier, les propriétaires, les personnes fortement diplômées (Bac + 2 ou plus), les individus dont les ménages disposent de revenus élevés (supérieurs à 4000 euros), les personnes d'âges intermédiaires (30-44 ans et 45-59 ans), les couples avec enfants, les « natifs », les personnes en emploi, et plus particulièrement les petits indépendants, les cadres à dominante culturelle et, dans une moindre mesure, les médiateurs et les cadres à dominante économique. À l'opposé, il constitue beaucoup moins un sujet de conversation pour les nouveaux venus, les locataires du privé, les personnes faiblement diplômées et les personnes à faibles revenus, les plus jeunes (18-29 ans) et les plus âgés (75 ans ou plus), les solos et les couples sans enfants, les enfants d'immigrés et les immigrés, les étudiants, les chômeurs, les inactifs (hors retraités), les ouvriers non qualifiés, et, de façon moins marquée, les ouvriers qualifiés et les employés administratifs et commerciaux.

C'est un sujet plus particulièrement présent dans les conversations entre voisins et habitants du quartier à Ainay, dans les deux quartiers gentrifiés des Batignolles et de la Croix-Rousse et dans le

⁹ Le niveau de diplôme, par exemple, joue très fortement dans le fait de parler de politique, des activités de loisirs et de tout ce qui concerne la résidence, le quartier et la ville. En revanche, il est moins discriminant dans le fait de parler de sa vie privée, de son pays de naissance (ou de celui de ses voisins), de religion ou de l'éducation des enfants.

quartier Riquet à Paris. Au contraire, c'est un thème moins commun dans les territoires périurbains, les petites villes et plus encore les communes rurales (et notamment à La Bâtie), mais aussi, mais moins nettement, dans les quartiers de mixité sociale programmée (en particulier à la ZAC du Bon Lait) et à Auteuil.

La politique

Ce thème, moins commun dans les conversations entre voisins et habitants du quartier, est également davantage abordé par les personnes dont les ménages disposent de revenus élevés (supérieurs à 4000 euros) – c'est ici le critère socio-démographique le plus discriminant, les individus fortement diplômés (Bac + 5 ou plus), les cadres à dominante culturelle et les petits indépendants, les cadres à dominante économique et les médiateurs (mais moins nettement pour ces deux catégories), et les personnes anciennement installées dans leur logement et dans leur quartier. Il est aussi un sujet davantage abordé par les hommes que par les femmes, et davantage par les personnes âgées de 45 à 74 ans que par les enquêtés plus jeunes (en particulier les 18-29 ans) ou plus âgés. À l'inverse, la politique n'est pas un thème très présent dans les conversations des familles monoparentales, des étudiants, des chômeurs et des autres inactifs (hors retraités), des ouvriers non qualifiés, de l'ensemble des catégories d'employées, des immigrés et des locataires du logement social.

Ce sujet, présent dans tous les quartiers, est fortement sur-représenté dans les quartiers gentrifiés, en particulier à la Croix-Rousse, et fortement sous-représenté au contraire à Grange Rouge, dans les quartiers de mixité sociale programmée (notamment à la Zac du Bon Lait) et, dans une moindre mesure, dans les petites villes périurbaines et dans les quartiers de grands ensembles.

La religion

Sujet de conversation le moins courant, la religion n'est pas un thème de discussion présent uniquement dans les quartiers de grands ensembles, comme pourraient donner à le penser les discours communs qui associent, de manière générale, ce type de quartiers à des formes et des logiques diverses de « communautarisme », notamment religieux. Plus encore, c'est dans le quartier bourgeois et très catholique d'Ainay, à Lyon, que les enquêtés sont les plus enclins à parler avec leurs voisins de religion. Arrivent ensuite, dans l'ordre, Armstrong (l'un des deux quartiers de grands ensembles), la Croix-Rousse (où les habitants ont une forte propension à parler de tous les sujets¹⁰), Riquet, et les Navigateurs (le deuxième quartier de grands ensembles). À l'extrême opposé figurent (dans l'ordre également) La Bâtie, Grange Rouge (où les habitants ont une forte propension à avoir peu de sujets de conversation), Auteuil et la Tour-du-Pin.

En partie lié à ces variations locales, le profil socio-démographique des individus qui parlent le plus volontiers de religion avec leurs voisins présente de fortes singularités par rapport aux profils des individus parlant des autres thèmes. Ce sujet est en effet (proportionnellement) davantage abordé par les enquêtés les plus jeunes (18-29 ans), par les étudiants et les inactifs (autres que retraités), par les enfants d'immigrés et les immigrés, et par les locataires du logement social. Il est aussi, contrairement à la politique, un thème de discussion plus fréquent chez les femmes que chez les hommes. Les autres

¹⁰ Notons que les habitants de la Croix-Rousse sont ceux qui parlent le plus de religion sans être pour autant religieux. Seuls 10 % des habitants de la Croix-Rousse qui parlent de religion déclarent une pratique ou une sociabilité religieuse, contre respectivement 65 % et 81 % des habitants d'Armstrong et des Navigateurs qui en parlent.

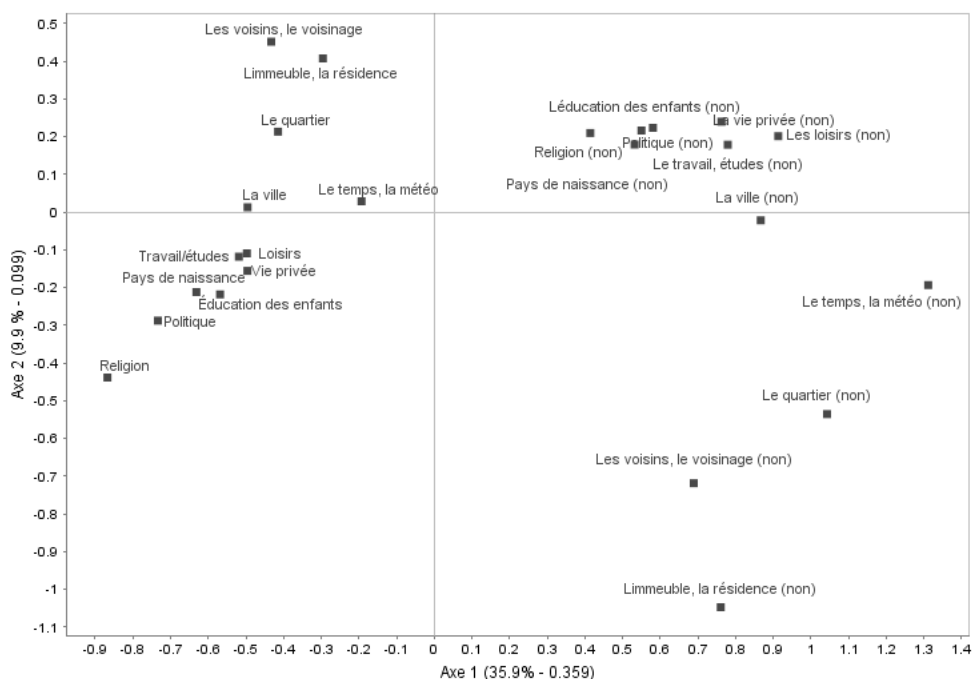
caractéristiques (ancienneté de résidence, structure du ménage, revenu, diplôme, PCS) interviennent, en revanche, dans le même sens que pour les autres thèmes, mais de façon nettement plus limitée.

Vue d'ensemble : sujets locaux et sujets personnels

Pour aller plus loin et tenter de déceler des profils de réponse, en prenant en compte l'ensemble des différents sujets de conversation cités par chaque enquête, nous avons procédé à une analyse des correspondances multiples (cf. Figure 2). Cette dernière révèle trois axes :

- le premier discrimine selon le nombre de sujets de conversation en considérant des contributions similaires (un peu plus pour le quartier, la ville et les loisirs ; un peu moins pour l'immeuble, la résidence, la météo et les voisins ou le voisinage). Il laisse apparaître une opposition entre le fait d'évoquer de nombreux sujets et le fait d'en évoquer peu.
- le second axe permet de dégager deux groupes thématiques : d'un côté, il y a ceux qui parlent de l'espace local (de l'immeuble, de la résidence, des voisins ou du voisinage, du quartier, de la ville), ou de banalités ; de l'autre, il y a ceux qui parlent davantage d'eux (de leur travail ou de leurs études, de leurs loisirs, de leurs enfants, de leur pays de naissance ou d'autres aspects de leur vie privée).
- le troisième (non représenté ici) distingue ceux qui parlent de religion ou de politique. Ils se différencient de ceux qui parlent « du temps, de la météo (de choses et d'autres, de petits riens) ».

FIGURE 2 – L'ESPACE DES SUJETS DE CONVERSATION



Champ : Ensemble des enquêtés ayant des conversations (n=2450) ; données pondérées

La projection sur cette figure des caractéristiques socio-démographiques des enquêtés ne permet pas de mettre en évidence le fait que certains sujets seraient socialement exclusifs. Les différentes catégories sociales se trouvent plus ou moins projetées près du centre de la figure. Cet écrasement relatif des différences sur l'analyse des correspondances multiples s'explique par le fait que tous les

sujets sont évoqués par toutes les catégories sociales ; en effet, bien qu'il existe des sur et sous-représentations, les individus mentionnent en moyenne plus d'un sujet sur deux. Autrement dit, ce que rappelle cet écrasement relatif des différences, c'est que les sujets de conversations évoqués entre voisins sont plus nombreux et variés que ce à quoi l'on aurait pu s'attendre.

Il existe des différences un peu plus marquées lorsque l'on projette sur la figure les quartiers. On observe alors que les quartiers gentrifiés et Marolles se distinguent sur le premier axe pour la variété des sujets abordés, quand Grange Rouge et Auteuil sont les deux contextes qui sont projetés les plus à droite de la figure, où le nombre de sujets évoqués est moins élevé. Sur l'axe 2, on constate que les quatre contextes périurbains apparaissent les plus en bas, signalant l'importance des sujets relevant de la vie privée, alors que les deux quartiers populaires en ville-centre et quartiers de mixité sociale programmée se situent les plus en haut. L'axe 3 oppose quant à lui surtout les quartiers de grands ensembles et quartiers populaires de ville-centre, où la religion et la politique sont des sujets comme les autres, à trois contextes périurbains (La Tour-du-Pin, Marolles et, surtout, La Bâtie), où ces sujets sont rares. Néanmoins, dans tous les quartiers, tous les sujets de conversation sont évoqués.

Enfin, ce que met surtout en évidence cette figure, ce sont des groupes de sujets de conversations qui vont plus souvent de pair que d'autres. Se dégagent ainsi trois ensembles : d'une part les sujets qui relèvent de la vie locale, d'autre part ceux qui relèvent de la vie privée et enfin la politique et la religion. Dans leurs conversations avec leurs voisins, la plupart des enquêtés parlent des espaces situés à proximité de leur domicile, de leur cadre de vie et de la vie locale. Mais, de façon sans doute moins attendue, ils sont presque aussi nombreux à parler, d'une façon ou d'une autre, de leur vie personnelle.

TABEAU 5 – SUJETS LOCAUX, SUJETS PERSONNELS ET AUTRES SUJETS

Thèmes	% des individus ayant des conversations déclarant parler...
<i>De la vie locale</i> : de l'immeuble (de la résidence), des voisins (du voisinage), du quartier et/ou de la ville	92
<i>De la vie privée</i> : du travail, des activités de loisirs, de l'éducation des enfants, du pays de naissance et/ou d'autres questions de la vie privée	89
De politique et/ou de religion	52

Champ : Ensemble des enquêtés ayant des conversations (n=2450) ; données pondérées

Autrement dit, les conversations entre voisins, qui sont souvent considérées dans la hiérarchie des relations de voisinage comme un indicateur de liens plutôt faibles (Héran, 1987 ; Grafmeyer, 2001), peuvent être, et le sont très souvent dans notre population d'enquête, le lieu et l'expression de liens plus forts (ou plus étroits). Ce que confirme l'examen des informations échangées dans les conversations.

III. Les informations échangées

Dans le prolongement de la question posée sur les sujets des conversations, nous avons demandé aux enquêtés ayant des conversations si, au cours celles-ci, il leur arrivait d'échanger des informations sur les commerces de leur quartier, sur les écoles, les collèges ou les lycées (sans précision géographique),

sur des opportunités d'emploi, ou des contacts pour des services à domicile (baby-sitter, femmes de ménage, plombier...).

TABLEAU 6 – LES INFORMATIONS ÉCHANGÉES

	% des individus qui déclarent échanger...
Des informations sur les commerces du quartier	64
Des informations sur les écoles, les collèges, les lycées	40
Des contacts pour des services à domicile	32
Des informations sur des opportunités d'emploi	23

Champ : Ensemble des enquêtés (n=2572) ; données pondérées

Près des ¾ des individus de notre population d'enquête (74 %) échangent des informations ou des contacts sur l'un de ces quatre sujets¹¹. Les informations les plus fréquemment échangées concernent les commerces, puis les établissements scolaires, les contacts pour des services à domicile et, enfin, les informations relatives à des opportunités d'emploi, qui concernent près d'un enquêté sur quatre, ce qui constitue une proportion relativement importante (cf. Tableau 6).

Les informations échangées sur les commerces

Toutes les catégories sociales échangent des informations sur les commerces (avec un taux toujours supérieur à 50 %). Les catégories qui (proportionnellement) échangent le plus ce type d'informations sont les individus dont les ménages disposent de revenus élevés (4000 euros ou plus), les personnes les plus fortement diplômées (Bac + 5 ou plus), les cadres (à dominante culturelle ou à dominante économique), les petits indépendants, les couples avec enfants et les propriétaires. À l'opposé, les individus qui sont moins enclins à échanger ce type d'informations sont les habitants récemment installés dans leur quartier (et leur logement), les personnes les plus âgées (75 ans ou plus) et les plus jeunes (18-29 ans), en particulier les étudiants, les individus les moins fortunés (moins de 1500 euros de revenus) et les moins diplômés, les ouvriers (qualifiés et non qualifiés), les employés de services et les employés administratifs et commerciaux, les inactifs (hors retraités), et les enfants d'immigrés et les immigrés. Avec un écart moins marqué, ce type d'informations est également moins échangé par les hommes que par les femmes. Enfin, c'est dans les quartiers gentrifiés, en premier lieu, et dans les quartiers bourgeois, ainsi qu'à Riquet, que les habitants discutent le plus couramment avec leurs voisins, proches ou plus éloignés, des commerces de leur quartier. L'habitat en ville-centre joue ici à plein, comme si plus la densité de commerce était importante, plus ces sujets étaient évoqués entre voisins. Dans tous les autres types de contextes résidentiels, les habitants sont ici sous-représentés, avec un taux le plus bas (de 49 %) à Armstrong.

Les informations échangées sur les établissements scolaires

Ce type d'informations est surtout échangé par les couples avec enfants (74 % en parlent) et par les familles monoparentales (62 %), et donc aussi, de façon privilégiée, par les individus d'âges

¹¹ Autrement dit, 74 % des habitants des quartiers étudiés échangent des informations (ou des contacts) relevant d'au moins un des quatre grands registres d'informations proposés. Les catégories d'individus qui ont le moins tendance à échanger des informations ou des contacts sont : les hommes, les individus les plus jeunes et les plus âgés, les solos (en particulier les étudiants), les habitants les plus récemment installés (dans leur logement et dans le quartier), les locataires du logement social, les personnes faiblement diplômées et les personnes disposant de faibles revenus, les immigrés, les ouvriers, qualifiés et non qualifiés, les inactifs hors retraités, et les habitants de Grange Rouge, d'Armstrong et (dans une moindre mesure) de Montereau.

intermédiaires (30-44 ans ou 45-59 ans). Ce registre d'informations est aussi fortement cité par les femmes (l'écart avec les hommes est ici important), les diplômés, les individus les plus fortunés, les employés de la fonction publique (et policiers) et les médiateurs ainsi que les immigrés, et faiblement cité au contraire par les retraités, les étudiants, ou encore, les ouvriers non qualifiés ou qualifiés. Les cadres à dominante culturelle et les cadres à dominante économique ne se distinguent pas ici des autres catégories.

Mais ces résultats doivent être relativisés. En effet, si l'on considère plus spécifiquement les caractéristiques sociales des individus qui ont des enfants, il apparaît que les cadres, et les petits indépendants, participent presque systématiquement à ces échanges d'informations (autour de 80 %), alors que ce n'est le cas que d'un peu plus de la moitié des ouvriers et employés administratifs et commerciaux. Dans le même sens, c'est parce qu'ils ont plus souvent des enfants à charge que les immigrés ont une plus forte propension à échanger avec leurs voisins des informations sur les établissements scolaires que les « natifs » (ou les enfants d'immigrés).

Quant à la propension de discuter des établissements scolaires dans les différents contextes résidentiels, elle varie davantage en fonction de spécificités locales et, surtout, de la place dans le cycle de vie des habitants que par les grands types de quartiers définis dans l'enquête. En effet, c'est au quartier du Port, à Marolles et à Auteuil, trois contextes pourtant bien distincts, que les informations sur les écoles, les collèges et les lycées circulent le plus entre voisins, et à Montereau, à Grange Rouge et la Bâtie, trois contextes où les enfants sont moins nombreux, qu'elles sont plus rares. Mais on retrouve un effet des grands types de quartier pour les parents : plus de 80 % des parents des quatre quartiers bourgeois et gentrifiés déclarent échanger ce type d'informations (suivis de près par ceux des quartiers de mixité sociale programmée et de Riquet), alors que ces informations circulent moins au sein des parents dans les quartiers populaires (à peine plus de la moitié des parents de Grange Rouge (52 %), de Montereau (54 %) et d'Armstrong (54 %)).

PARLER DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES LORSQUE L'ON N'A PAS D'ENFANTS

De prime abord, on pourrait penser que seuls les parents échangent des informations sur les établissements scolaires. Or, c'est fort de l'intuition que d'autres personnes peuvent participer à la circulation des informations sur les établissements scolaires que nous avons souhaité poser la question à tous les enquêtés. Et les résultats de notre enquête confirment cette intuition puisque 21 % des individus sans enfants à leur domicile déclarent échanger des informations avec leurs voisins sur ce sujet. Cette situation est beaucoup plus fréquente dans les contextes résidentiels parisiens que lyonnais : à l'exception notable de la Croix Rousse, les quartiers où les ménages sans enfants sont les plus pourvoyeurs d'informations de ce type sont tous situés en région parisienne (dans l'ordre Auteuil, Riquet, Marolles et Quartier du Port). Celles et ceux qui échangent ce type d'informations sans avoir d'enfant occupent également des positions professionnelles spécifiques : ce ne sont pas les cadres mais les membres de catégories dont on peut penser qu'ils sont souvent liés aux écoles – les médiateurs et employés de la fonction publique et policiers sont les deux catégories les plus surreprésentées. Ce sont enfin des individus qui se caractérisent par une forte ancienneté de résidence (alors qu'à l'inverse, l'ancienneté résidentielle ne joue pas sur la probabilité de discuter de ce sujet parmi les parents).

Les contacts pour des services à domicile

Les informations relatives aux services à domicile sont plus particulièrement échangées par deux catégories de ménages : les couples avec enfants (dont on peut penser qu'ils sont particulièrement

concernés par les nounous et baby-sitters) – mais pas les familles monoparentales (moins insérées dans les réseaux de voisinage et aux revenus plus contraints) –, et les personnes âgées (de 60 ans ou plus), le plus souvent à la retraite (probablement pour les femmes de ménage et autres services à domicile, cette fois). La forte sur-représentation de cette dernière catégorie fait aussi que les personnes qui échangent le plus ce type d'informations sont des personnes qui ont une forte ancienneté de résidence, dans leur logement (plus de 10 ans) et dans leur quartier (plus de 20 ans). Socialement, et probablement parce qu'il s'agit aussi d'un effet de la fréquence d'usage des services à domicile (Chauvel, 2001), ces échanges d'information concernent de façon privilégiée des ménages les plus dotés : les propriétaires, les habitants en maison, les personnes les plus diplômées (bac + 5 ou plus) et celles qui vivent dans des ménages aux revenus élevés (4 000 euros ou plus). Trois catégories socio-professionnelles sont ici nettement sur-représentées : les petits indépendants, les cadres à dominante économique et les cadres à dominante culturelle. Inversement, les étudiants, les inactifs hors retraités, les ouvriers (qualifiés ou non qualifiés) et les membres des professions intermédiaires administratives ou techniques sont sous-représentés. C'est le cas aussi des enfants d'immigrés. Spatialement, ces informations sont davantage échangées dans les communes rurales périurbaines (et tout particulièrement à la Bâtie), dans les quartiers bourgeois (notamment à Ainay) et dans les quartiers gentrifiés (aux Batignolles plus qu'à la Croix-Rousse). Au contraire, les habitants de Grange Rouge, en tout premier lieu, mais aussi ceux des grands ensembles, et des quartiers de mixité sociale programmée (à l'image du quartier du Port) sont beaucoup moins enclins à partager avec leurs voisins ou avec les autres habitants de leur quartier des informations pour des services à domicile.

Dans quelle(s) langue(s) converse-t-on avec ses voisins et les habitants de son quartier ?

24 % des habitants des quartiers étudiés ayant des conversations avec leurs voisins d'immeubles ou/ou les habitants de leur quartier déclarent avoir déjà « utilisé une autre langue que le français » dans le cadre de ces conversations. Toutefois, seuls 15 % le font dans une langue liée à leur pays de naissance ou à celui de leurs parents (cf. tableau 7).

TABLEAU 7 – AUTRES LANGUES QUE LE FRANÇAIS UTILISÉES DANS LES CONVERSATIONS

	% des individus ayant des conversations qui déclarent échanger parfois dans...
Une langue liée à votre pays de naissance ou à celui de vos parents	15
Une langue liée au pays de naissance de votre conjoint ou de ses parents	6
Une langue liée au pays de naissance de vos voisins	12
Une langue de communication comme l'anglais	9
Autres situations	1

Champ : Ensemble des enquêtés ayant des conversations et ayant répondu à la question (n=2447) ; données pondérées

Les individus les plus enclins à utiliser parfois une autre langue que le français sont, certes, les immigrés (56 %) et les enfants d'immigrés (34 %) mais aussi les locataires du logement social (40 %), les inactifs hors retraités (47 %), les ouvriers non qualifiés (36 %), les employés de services aux particuliers (36 %), les ouvriers qualifiés (30 %), les habitants des quartiers populaires de villes-centres et, plus encore, les

habitants des grands ensembles d'habitat social périphérique (avec un taux maximum de 52 % à Armstrong).

Les informations sur des opportunités d'emploi

Logiquement, les retraités et les personnes âgées (de 60 ans ou plus) échangent rarement ce type d'informations. C'est également le cas pour les cadres à dominante culturelles et les cadres à dominante économique. Au contraire, les chômeurs (43 %), mais aussi certaines catégories d'actifs sont très enclins à le faire : les employés de services directs aux particuliers, les ouvriers non qualifiés, les petits indépendants, et les employés de la fonction publique (et policiers). À la différence des autres registres d'informations, le statut d'occupation, l'ancienneté de résidence, le niveau de revenu et le niveau d'études ne sont pas ici discriminants¹². Seules deux autres sous-populations se distinguent nettement, par leur sur-représentation : les immigrés et les couples avec enfants. Les écarts sont plus marqués selon les contextes résidentiels : c'est dans les communes périurbaines, urbaines et rurales (à l'exception de la Bâtie), et plus encore, dans le quartier de la Croix-Rousse (mais pas aux Batignolles), que les individus ont la plus forte propension à échanger avec leurs voisins ou avec les autres habitants de leur quartier des contacts sur des opportunités d'emploi. C'est d'ailleurs aussi à la Croix-Rousse que les individus sont proportionnellement les plus nombreux à aborder dans leurs conversations avec leurs voisins, proches ou plus éloignés, le thème du travail¹³. À l'inverse, c'est dans les quartiers bourgeois (à Auteuil et à Ainay) et dans le quartier du Port (à Choisy) que ce type d'informations s'échange le moins.

Vue d'ensemble : « sociabilité mondaine » et « sociabilité pragmatique »

À partir de l'examen (plus large) des différentes formes de relation de voisinage (les conversations, les visites, les services, les relations plus étroites : amitié, entraide pour les grands travaux, sorties en commun), François Héran (1987) soulignait que « les relations de voisinage des diverses catégories sociales ne se distinguent pas seulement par des différences de niveau, mais aussi par des différences de contenu », et opposait la sociabilité (de voisinage) « plutôt mondaine » des cadres (faite de conversations, de visites, de sorties en commun) et la sociabilité « plus pragmatique » des ouvriers qualifiés (des techniciens ou des artisans) – qui « rendent plus volontiers service au voisinage que ne le font les cadres, mais invitent relativement peu de voisins à entrer chez eux ». L'examen des informations et des contacts échangés dans les conversations entre voisins ou habitants du quartier, au sein de notre échantillon, invite à nuancer cette opposition. Les cadres (à dominante culturelle ou à dominante économique) sont en effet ici nombreux à échanger au cours de leurs conversations avec leurs voisins, proches ou plus éloignés, des informations et des contacts. Plus encore, nous l'avons vu, les cadres sont beaucoup plus enclins que les ouvriers (qualifiés ou non qualifiés) à échanger avec leurs voisins des informations sur les commerces et des informations sur les services au domicile. Ces résultats valident une intuition énoncée par Yves Grafmeyer il y a 25 ans lorsqu'il écrivait que l'« on

¹² Pour ces quatre caractéristiques sociales, il n'y a pas de sous-populations sur-représentées ou sous-représentées, sauf deux exceptions : les individus déclarant un revenu mensuel égal ou supérieur à 6000 euros, qui échangent peu ce type d'informations ; et les individus titulaires d'un CAP ou d'un BEP qui, au contraire, ont une forte propension à le faire.

¹³ Ces résultats vont pleinement dans le sens des analyses développées par Anaïs Collet (2015) sur les liens entre vie résidentielle et vie professionnelle des gentrificateurs. Et si l'on ne retrouve pas cette même prégnance des échanges de contacts sur des opportunités d'emploi (et dans une moindre mesure du thème du travail dans les conversations) aux Batignolles, cela tient certainement à son profil de quartier « super-gentrifié » (Lees, 2003).

peut (...) douter que soit très répandue une « sociabilité pure » qui trouverait en elle-même, et par exemple dans le simple plaisir de la conversation, sa propre fin et son unique justification. A l'inverse, peut-on encore parler de sociabilité lorsque l'échange est de type instrumental et paraît exclusivement commandé par une transaction entre des intérêts bien compris ? Pour l'essentiel, l'univers courant des pratiques sociables se situe dans l'entre-deux. On voit s'y combiner de façons très diverses les activités finalisées et la recherche du lien social, la relation de service et l'agrément du contact, l'échange intéressé et l'intérêt pour l'échange. » (Grafmeyer, 1995, p. 198).

IV. L'usage des outils numériques dans les communications entre voisins

L'appréciation des effets du développement des outils numériques sur les relations de voisinage fait aujourd'hui l'objet de visions contrastées (Albarede et de Feraudy, 2018). D'un côté, ce développement est vu comme un facteur d'affaiblissement des sociabilités de proximité, au bénéfice des « sociabilités virtuelles ». De l'autre, l'essor des plateformes et des réseaux numériques de voisinage (Nextdoor, Smiile, Mes voisins, Ensembl', etc.) constituerait au contraire un moyen de « relancer les sociabilités de proximité »¹⁴. Dans ce contexte, pour compléter l'examen des conversations entre voisins, nous avons, en dernier lieu, demandé aux enquêtés s'il leurs arrivait « d'utiliser des SMS/MMS, des mails ou les réseaux sociaux pour communiquer avec les habitants de (leur) immeuble (ou des maisons alentours) ou les habitants de (leur) quartier ».

Au sein de notre population, 57 % des individus utilisent parfois les technologies de l'information et de la communication (SMS/MMS, mails, réseaux sociaux) pour communiquer avec leurs voisins d'immeuble ou de quartier, et 35 % le font très souvent ou souvent (cf. Tableau 8).

TABLEAU 8 – L'USAGE DES OUTILS NUMÉRIQUES DANS LES COMMUNICATIONS AVEC LES VOISINS

	% des individus déclarant utiliser les outils numériques pour communiquer avec leurs voisins (proches ou plus éloignés)...
Très souvent ou souvent	35
<i>Dont plusieurs fois par jour</i>	8
<i>Dont une fois par jour environ</i>	3
<i>Dont plusieurs fois par semaine</i>	13
<i>Dont une fois par semaine environ</i>	11
Rarement	22
<i>Dont moins souvent</i>	22
Jamais	43
<i>Dont jamais</i>	43

Champ : Ensemble des enquêtés ayant répondu à la question (n=2560) ; données pondérées

L'usage des outils numériques dans les communications avec les voisins (proches ou plus éloignés) est très fortement lié à la génération et donc ici, à l'âge. À partir de 30 ans, plus on monte en âge et moins on utilise ce type d'outils. Avant 30 ans, entre 18 et 29 ans, les individus sont un peu moins nombreux à déclarer utiliser ces outils que les individus d'âges intermédiaires (30-44 ans et 45-59 ans), parce qu'ils sont moins nombreux à avoir des conversations avec leurs voisins, mais ceux qui les utilisent le font plus souvent que toutes les autres catégories d'âges.

¹⁴ Cf. Stefano Lupieri « Tous voisins grâce au numérique », *Les Echos*, 2 février 2019.

Deux autres caractéristiques apparaissent fortement discriminantes : le niveau de revenu et le diplôme. L'usage des outils numériques dans les communications avec les voisins augmente à mesure que les revenus du ménage augmentent et que le niveau d'études s'élève, avec ici un clivage très net entre les individus ayant un niveau d'études inférieur au Bac et les individus ayant un niveau d'études supérieur au Bac. Par extension, les écarts selon les PCS sont particulièrement marqués : ainsi, 71 % des cadres à dominante culturelle utilisent les SMS/MMS, les mails ou les réseaux sociaux pour communiquer avec leurs voisins (proches ou éloignés), contre 33 % seulement des ouvriers non qualifiés. Plus globalement, dans ce registre, les cadres (à dominante culturelle et à dominante économique), les petits indépendants, les professions intermédiaires administratives et techniques, et les étudiants sont sur-représentés, et s'opposent aux ouvriers (non qualifiés ou qualifiés), aux employés (à l'exception des employés administratifs et commerciaux), aux inactifs (hors retraités) et aux retraités, qui au contraire sont sous-représentés. Trois autres catégories d'individus, ayant en commun de faiblement voisiner, se distinguent également par un faible usage des outils numériques dans leurs échanges avec leurs voisins : les solos (49 %)¹⁵, les locataires du logement social (44 %) et les immigrés (49 %). De fait, pour communiquer avec ses voisins via des outils numériques, il faut à la fois voisiner et utiliser ce type d'outils. C'est pourquoi, par exemple, les retraités (nombreux à avoir des conversations avec leurs voisins, mais qui utilisent sans doute peu les outils numériques) sont ici faiblement représentés ; alors que les cadres (nombreux à avoir des conversations et sans doute aussi nombreux à utiliser les outils numériques) sont fortement sur-représentés.

En lien avec ces différenciations sociales, c'est dans les quartiers gentrifiés (et en tout premier lieu à la Croix-Rousse – 81 %) et dans les quartiers bourgeois que les habitants sont les plus enclins à communiquer avec leurs voisins en utilisant des outils numériques. A l'inverse, à Grange Rouge (33%), dans les grands ensembles d'habitat social périphériques, et dans les communes périurbaines « urbaines » les habitants font faiblement usage de ces outils.

Conclusion

En ouverture de ce chapitre, nous nous posons la question : les voisins se parlent-ils aujourd'hui de moins en moins ? Les résultats de notre enquête ne permettent pas clairement de répondre à cette question par l'affirmative (ou par la négative). Ils montrent que dans les différents contextes que nous avons étudiés, les habitants sont nombreux à échanger avec leurs voisins d'immeuble ou avec les autres habitants de leur quartier, y compris en utilisant des outils numériques (mais avec de fortes variations selon les catégories sociales et selon les contextes). Plus encore, notre enquête fait apparaître que les conversations entre voisins ne se limitent pas à parler de la pluie et du beau temps. Dans les conversations de voisinage, les sujets abordés sont à la fois divers (de l'immeuble à la religion) et multiples, et nombreux sont les individus qui, au cours de ces conversations, échangent avec leurs voisins, proches ou plus éloignés, des informations (sur les commerces, les établissements scolaires, les services à domicile) ou des contacts (sur des opportunités d'emploi). Ces résultats donnent ainsi à penser que les conversations ne constituent pas, ou tout au moins pas toujours, une forme limitée de sociabilité de voisinage ou l'expression d'un lien « faible ». C'est le cas notamment pour les cadres,

¹⁵ De nouveau, la spécificité des solos n'est pas seulement due à la surreprésentation des personnes âgées en leur sein : 43 % des solos de 60 ans et plus et 54 % de ceux de moins de 60 ans utilisent les technologies de l'information ou de la communication, soit des taux inférieurs à ceux de toutes les autres configurations familiales.

dont les conversations de voisinage paraissent combiner, à la fois, l'intérêt pour l'échange et l'échange intéressé.

Références citées

ALBAREDE M., FERAUDY T. DE, 2018, *Numérique et sociabilités de proximité*, Paris.

BLANPAIN N., PAN KÉ SHON J.-L., 1998, « 1983 -1997 : les Français se parlent de moins en moins », *Insee Première*, 571.

CHAUVEL L., 2001, « Le retour des classes sociales ? », *Revue de l'OFCE*, 79, p. 315-359.

COLLET A., 2015, *Rester bourgeois. Les quartiers populaires, nouveaux chantiers de la distinction*, Paris, La Découverte, 288 p.

GRAFMEYER Y., 1995, « Sociabilités urbaines », dans ASCHER F. (dir.), *Le Logement en questions*, Paris, L'Aube (La Tour d'Aigues), p. 189-212.

GRAFMEYER Y., 2001, « Les sociabilités liées au logement », dans *Du domicile à la ville. Vivre en quartier ancien*, Paris, Anthropos.

GROSSETTI M., 2014, « Que font les réseaux sociaux aux réseaux sociaux ? », *Réseaux*, n° 184-185, 2, p. 187-209.

HÉRAN F., 1987, « Comment les Français voient », *Économie et statistique*, 195, 1, p. 43-59.

LEDROUT R., 1968, *Sociologie urbaine*, Paris, Puf.

LEES L., 2003, « Super-gentrification: The case of Brooklyn Heights, New York City », *Urban Studies*, 40, 12, p. 2487-2509.

Les conflits et autres troubles du voisinage

PAR JEAN-YVES AUTHIER ET LAURENCE FAURE

Dans les traitements médiatiques des relations de voisinage, et tout particulièrement dans la presse quotidienne régionale (au sein des rubriques « faits-divers »), les conflits de voisinage occupent souvent une large place¹. Mais quelle importance ces conflits ont-ils précisément dans les relations de voisinage ? Sur quoi portent-ils ? Quels types de voisins et quels types d'habitat ou de contextes résidentiels concernent-ils ?

À partir des données issues de notre enquête Mon quartier, mes voisins, et dans le prolongement d'études plus anciennes ayant trait aux conflits de voisinage (Héran, 1987 ; Elias & Scotson, 1990 ; Grafmeyer, 2001), nous apporterons ici plusieurs éléments de réponse à ces questions (I). Mais nous analyserons aussi d'autres troubles du voisinage, moins médiatisés et moins étudiés : le fait d'être (ou d'avoir été) gêné par ses voisins (ou son voisinage) – par des bruits, des odeurs, des dégradations, etc. (II) ; le sentiment d'être (ou d'avoir été) jugé par ses voisins et les raisons de ces jugements (III) ; ou encore, le fait d'éviter certains de ses voisins (IV). Dans un dernier temps (V), nous examinerons comment se conjuguent ces différents troubles (les conflits, les gênes, les jugements, les évitements) et comment ils interviennent, dans leur ensemble, sur les perceptions que les individus ont de leur voisinage et sur leurs manières de voisiner.

I. Les conflits de voisinage

25 % des individus de notre échantillon sont entrés en conflit avec un (20 %) ou plusieurs voisins (5 %) depuis qu'ils se sont installés dans leur logement. Cette proportion, relativement importante, est proche de celle issue de l'enquête « Rapports résidentiels » (22 %), effectuée en 1997-1998 (Authier (dir.) et *al.*, 2001). Elle est en revanche nettement plus élevée que celle observée dans l'enquête « Contacts » (9,6 %), réalisée quinze ans plus tôt (Héran, 1987). Mais dans cette enquête la période considérée n'avait pas la même ampleur, puisque la durée prise en compte était les douze derniers mois. Pour rendre la comparaison avec ce dernier pourcentage plus pertinente, il est possible (même si cela n'est pas totalement sans biais) de considérer au sein de notre échantillon uniquement la sous-population des individus installés dans leur logement depuis moins de deux ans. En procédant ainsi, on obtient, à nouveau, un pourcentage proche, et en même temps légèrement supérieur (12,9 %). Autrement dit, et même si les populations et les contextes pris en compte dans ces trois enquêtes ne sont pas rigoureusement identiques, ces premiers résultats, tout en donnant à voir une légère augmentation de la proportion de personnes concernées, ne laissent pas apparaître aujourd'hui une extension significative des conflits de voisinage, contrairement à ce que donne à penser leur surexposition médiatique.

¹ Cf. par exemple (récemment) : « Gard : à Saint-Jean-du-Pin, les chiens de berger aboient et les voisins hurlent » (Midi Libre, 23 août 2020), « Harnes : poignardé à quatre reprises pour un différend de voisinage (La Voix du Nord, 2 août 2020), « Près de Lyon : conflit entre voisins, il jette de l'ammoniaque dans l'immeuble, 2 enfants à l'hôpital » (Lyon Capitale, 30 mai 2020), « Lyon : Poignardée car elle faisait trop de bruit : le voisin déféré au parquet » (Le Progrès, 19 mai 2020), « Choisy : le conflit de voisinage dégénère, un homme entre la vie et la mort » (Le Parisien, 11 mai 2020), « Nord de Lyon : un conflit de voisinage dégénère et fait deux blessés » (Lyon Capitale, 26 avril 2020), etc.

Les objets de ces conflits sont multiples (tableau 1). « Les bruits » arrivent très nettement en première position. Mais, comme l’affirmaient Jean-Claude Chamboredon et Madeleine Lemaire dans leur article célèbre sur les grands ensembles (Chamboredon, Lemaire, 1970), « on ne comprend pas l’importance du thème récurrent du bruit (...) si l’on ne voit que les inconvénients très réels d’une insonorisation défectueuse ont une signification sociale : le bruit rappelle, jusque dans l’intimité, combien sont étrangers des voisins qui vivent selon d’autres horaires et d’autres mœurs, les bruits les plus désagréables étant ceux qui proclament des méthodes d’éducation brutales ou trahissent des habitudes de sexualité différente, bref ceux qui attestent l’impolitesse’ et l’inculture’ ». En d’autres termes, les bruits peuvent exprimer bien d’autres objets de conflits. Ainsi, certains objets cités dans les réponses données « en clair » par des enquêtés ayant choisi l’item « un autre objet de conflit » (par exemple : « les enfants qui se bagarrent », « des fêtes », « les animaux agressifs et aboiements », « un problème de coq », etc.) ont sans doute été « classés » par d’autres enquêtés dans l’item « des bruits »².

TABLEAU 1 – LES OBJETS DES CONFLITS

	% des individus (parmi ceux ayant déclaré être entrés en conflit avec un ou plusieurs voisins) qui ont cité les objets de conflit suivants :
Des bruits	54
Des odeurs	6
Des saletés, des dégradations	14
Des remarques ou des comportements racistes, homophobes, sexistes, intolérants	12
La gestion de la copropriété	11
L’usage des parties communes et des espaces collectifs	15
Le stationnement	7
Les limites de terrain (droit de passage...)	3
Un autre objet de conflit	24

Champ : Ensemble des individus ayant déclaré être entrés en conflit (n=667) ; données pondérées

² Parmi les réponses citées dans l’item « un autre objet de conflit », un quart concerne les animaux (14 %) et les enfants (11 %). 24 % ont trait à des travaux, des fuites d’eau, des problèmes de copropriété ou de mitoyenneté ; 21 % renvoient à des comportements intrusifs (« *une vieille dame qui était invasive, elle venait tout le temps à la maison* », « *un voisin qui surveillait mes sorties et prévenait mon mari* ») ou des problèmes relationnels (« *voisine paranoïaque* » ; « *une voisine avec qui j’ai cessé d’être amie et qui me persécute* ») ; et 15 % à des incivilités (« *objets lancés par la fenêtre* », « *suspensions de vols* ») ou des comportements agressifs, hors du logement (« *un squatteur* », « *des scènes de violence verbale entre une mère et la fille d’une autre locataire* »). Les autres réponses sont plus éclatées et ont trait à des questions de valeurs ou de modes de vie (« *divergence d’opinions* », « *des réflexions sur mon mode de vie* »), à des nuisances liées à la présence de commerces (« *problèmes liés à l’hôtel qui est dans l’immeuble* »), à l’absence, dans quelques cas, de comportements solidaires (« *on lui a reproché de ne pas intervenir lors d’un cambriolage* »), ou bien sont difficilement classables (« *on ne s’aime pas* », « *on s’entend pas* », « *une connerie* »).

Loin derrière les bruits, on peut noter l'importance des conflits de voisinage liés à l'usage des parties communes et des espaces collectifs et le pourcentage relativement élevé des conflits liés à des remarques racistes, homophobes ou sexistes, ou à des comportements intolérants.

Il n'y a pas que dans les HLM qu'ils ont toujours des problèmes !

Contrairement à ce que l'on aurait pu attendre, la proportion de personnes qui, depuis leur installation dans leur logement, sont entrées en conflit avec un ou plusieurs de leurs voisins n'augmente pas selon le nombre de logements : cela est vrai lorsque l'on compare les individus qui habitent en maison individuelle et les individus qui résident dans des logements collectifs, et cela est vrai aussi lorsque l'on considère uniquement les personnes vivant en immeuble. Dit autrement, ce n'est pas parce que l'on a plus de voisins, que l'on a plus de conflits. De même, il n'y a pas de différences significatives dans ce registre entre les locataires du logement social et les locataires du secteur privé, ni entre les locataires et les propriétaires.

Plus largement, il n'y a pas de différenciations fortes selon les contextes résidentiels. Au contraire, et de façon assez inattendue également, les conflits sont plus présents dans les quartiers gentrifiés, à la Croix-Rousse (28 %) et aux Batignolles (29 %), ainsi qu'à Ainay (28 %) et à Riquet (28 %), que dans les autres contextes, et notamment dans les deux quartiers populaires d'habitat social lyonnais, à Grange-Rouge (21 %) et à Armstrong (22 %), ainsi que dans le quartier de mixité sociale programmée du Port à Choisy (22 %) et à la Tour du Pin (22 % également)³.

Sans surprise en revanche, certains types de conflits sont plus fréquents dans certains contextes. Ainsi, les conflits liés à des problèmes de limites de terrain sont beaucoup plus courants dans les communes périurbaines, et notamment dans les communes périurbaines « rurales ». C'est également dans ces deux types de contextes, mais aussi dans les quartiers de mixité sociale programmée, que l'on rencontre le plus de conflits liés à des problèmes de stationnement. Dans le même sens, les conflits associés à la gestion de la copropriété concernent davantage les quartiers gentrifiés et les quartiers bourgeois. Les bruits et les conflits liés à l'usage des parties communes et des espaces collectifs ont une géographie un peu plus contrastée : les premiers sont plus fréquemment cités dans les quartiers gentrifiés et les quartiers bourgeois, et dans les quartiers populaires des villes-centres ; les seconds sont plus présents dans les quartiers gentrifiés, à nouveau, et dans les grands ensembles en rénovation urbaine. Les autres objets de conflits (les odeurs, les saletés et dégradations, les remarques ou comportements racistes, homophobes, sexistes ou intolérants), enfin, n'ont pas de particularités géographiques très marquées⁴.

Ainsi, les conflits de voisinage ne sont pas une particularité des quartiers habitat social. Parce qu'ils peuvent « traduire des tensions liées à la composition sociale locale » (Grafmeyer, 2001), ils sont aussi présents, et parfois plus présents, dans d'autres types de contextes résidentiels, dans lesquels voisinent des individus socialement différenciés.

³ Tous les autres contextes se situent entre 24 % et 27 %.

⁴ Seul tel ou tel quartier présente (pour ces objets de conflit) quelques particularités : par exemple, une propension plus forte des habitants à citer des conflits liés à des remarques ou des comportements intolérants (raciste, homophobe, sexiste), à Marolles et à Montereau ; ou une propension plus forte des habitants à évoquer des conflits liés à des saletés ou des dégradations, à la Zac du Bon Lait.

Plus on est anciennement installé, plus la probabilité d’être entré en conflit avec ses voisins augmente

Dans son analyse des données de l’enquête « Contacts », François Héran soulignait que le « nombre (de conflits) croît avec le temps » (Héran, 1987). Ce résultat se retrouve pleinement dans notre échantillon, et ici de façon relativement logique, puisque, rappelons-le, la question posée porte sur le fait d’être entré en conflit, avec un ou plusieurs de ses voisins, depuis l’installation de l’enquêté dans son logement. La progression est linéaire et la proportion de personnes concernées passe de 13 %, pour les individus installés dans leur logement depuis moins de 2 ans, à 33 %, pour ceux installés depuis 20 ans ou plus (ou de 14 % à 31 % pour l’ancienneté dans le quartier).

Ce puissant effet de l’ancienneté de résidence peut sans doute expliquer en partie tel ou tel résultat précédemment mis en avant à propos des contextes résidentiels. Ainsi, la proportion relativement peu élevée de personnes ayant connu des conflits dans le quartier du Port à Choisy tient certainement pour une part au fait que ce quartier ne comporte pas d’habitants installés dans leur logement depuis 20 ans ou plus. Mais il n’est pas de nature à minorer les différenciations locales qui ont été mises en évidence. Dans les quartiers gentrifiés, par exemple, il y a autant d’habitants installés dans leur logement depuis moins de deux ans, et même un peu plus, que d’habitants installés depuis 20 ans ou plus, et la proportion que représentent ces derniers y est moins élevée que dans les quartiers populaires des villes-centres. Plus encore, si dans la plupart des contextes résidentiels le nombre de personnes ayant déclaré des conflits augmente de façon linéaire avec la durée d’installation, comme le montre très bien le cas de Montereau, ce n’est pas toujours le cas, comme l’illustre l’exemple de Riquet, où les individus nouvellement installés sont proportionnellement beaucoup plus nombreux à être entrés en conflit avec leurs voisins que les habitants installés depuis 2 à 9 ans (tableau 2). Ceci s’explique sans doute, à la fois, par l’ampleur des transformations récentes de la composition sociale de ce quartier longtemps très populaire et aujourd’hui plus diversifié socialement, et par la forte présence, parmi les nouveaux venus dans ce quartier, de cadres et de professions intellectuelles supérieures⁵.

TABLEAU 2 – PROPORTION D’INDIVIDUS AYANT DÉCLARÉ DES CONFLITS EN FONCTION DE L’ANCIENNETÉ DE RÉSIDENCE (DANS LE LOGEMENT) À MONTEREAU ET À RIQUET

	Montereau	Riquet
Moins de 2 ans	13	30
2 à 4 ans	28	18
5 à 9 ans	36	16
10 à 19 ans	43	31
20 ans et plus	47	35
Ensemble	27	28

Champ : Montereau (n=173), Riquet (n=201) ; données pondérées

De surcroît, il apparaît que les objets des conflits de voisinage diffèrent en fonction de l’ancienneté résidentielle. Pour ne prendre que quelques exemples, les conflits liés à des problèmes de délimitation de terrain, à des problèmes de gestion de la copropriété ou à des odeurs se retrouvent davantage chez les individus installés dans leur logement depuis 20 ans ; les conflits liés aux usages des parties

⁵ À Riquet, les cadres et professions intellectuelles supérieures représentent 47% des individus installés depuis moins de deux ans, et 29% seulement des individus installés depuis 5 à 9 ans.

communes ou à des remarques et des comportements intolérants (racistes, homophobes, sexistes...) sont plus fréquemment cités par les habitants ayant une ancienneté de résidence de 10 à 19 ans ; alors que les bruits sont un objet de conflit plus particulièrement mis en avant par les personnes occupant leur logement depuis moins de 2 ans. Ces différences ne sont toutefois pas aisées à interpréter puisque l'on ne sait pas, notamment pour les personnes qui habitent leur logement depuis plusieurs années, à quel moment le conflit déclaré est survenu (ni d'ailleurs si la personne a connu un seul conflit ou plusieurs au cours du temps).

Des conflits socialement peu clivés

Contrairement aux visites, aux échanges de services ou aux conversations précédemment étudiées et, nous le verrons par la suite, à la différence d'autres troubles de voisinage, les conflits sont peu clivés socialement (comme le relevait déjà François Héran, 1987). En effet, au regard de l'ensemble des caractéristiques sociodémographiques suivantes : le sexe, l'âge, le rapport à l'immigration⁶, le niveau d'étude, les revenus et la situation d'emploi⁷, les individus ayant déclaré des conflits ne se différencient pas de ceux qui n'en ont pas déclaré.

De même, on observe très peu d'écarts entre les diverses catégories socioprofessionnelles : seuls les employés de la fonction publique et les policiers se distinguent par une plus forte propension à déclarer des conflits de voisinage, et les ouvriers non qualifiés par une faible propension, au contraire, à en déclarer. Une seule caractéristique, plurielle, s'avère ici discriminante : la structure du ménage. Les familles monoparentales mentionnent davantage de conflits de voisinage que les autres catégories de ménages. Il en va de même pour les familles ayant beaucoup d'enfants : la proportion de personnes qui sont entrées en conflit avec leurs voisins augmente de façon linéaire avec le nombre d'enfants. Mais ce deuxième élément intervient seulement pour les couples avec enfants, et non pas pour les familles monoparentales, pour lesquelles le fait d'être une famille monoparentale l'emporte sur le fait d'avoir un nombre plus ou moins élevé d'enfants (tableau 3).

Si l'on considère plus en détail les différents objets des conflits, des différences sociales plus marquées apparaissent toutefois. Par exemple, les conflits liés à la gestion de la copropriété concernent davantage les hommes, les individus les plus fortunés et les plus diplômés, les cadres à dominante culturelle ou à dominante économique, ainsi que les retraités et les individus âgés de 60 à 74 ans. Au contraire, les bruits sont plus volontiers cités par les individus les plus jeunes (18-29 ans), les solos, les étudiants et (donc aussi) les individus disposant de faibles revenus. Autre illustration encore, les remarques ou comportements intolérants sont davantage mis en avant par les ouvriers, non qualifiés ou qualifiés, ainsi que par les immigrés et les enfants d'immigrés.

⁶ Natifs/enfants d'immigrés/immigrés.

⁷ En emploi/au chômage/Inactif/Retraité/Étudiant.

TABEAU 3 – CONFLITS DE VOISINAGE ET STRUCTURE DU MÉNAGE

	% des individus ayant déclaré être entrés en conflit avec un ou plusieurs de leurs voisins
Nombre d'enfants (1)	
• Aucun	24
• Un	25
• Deux	28
• Trois ou plus	30
Ensemble	25
Les familles avec enfant (2)	
• Familles monoparentales, 1 enfant	32
• Familles monoparentales, 2 enfants	31
• Familles monoparentales, 3 enfants ou plus	31
• Couples, 1 enfant	22
• Couples, 2 enfants	28
• Couples, 3 enfants ou plus	29
Ensemble	25

(1) et (2) Champ : Ensemble des enquêtés (n=2572) ; données pondérées

« Le conflit une forme particulière de relation »⁸

Enfin, les données de notre enquête confirment ce que François Héran et Yves Grafmeyer avaient déjà perçu :

« Les relations conflictuelles sont à tout prendre qu'un cas particulier de relation, l'absence de conflit étant plutôt le signe d'une faible sociabilité » (Héran, 1987).

« Les conflits de voisinage peuvent certes traduire des tensions liées à la composition sociale locale, aux rythmes de mobilité, etc. Mais, d'un autre côté, ils représentent une forme de relation, qui est même d'autant plus fréquente dans un milieu social que ses rapports positifs avec les voisins sont également plus développés » (Grafmeyer, 2001).

En d'autres termes, les conflits de voisinage ne sont pas l'expression d'une indifférence au voisinage. Ils constituent une forme particulière de relation, et ce sont les individus qui ont des relations de voisinage développées qui ont le plus de conflits. Ainsi, dans notre échantillon, 67 % des individus qui ont déclaré des conflits sont entrés au cours des douze derniers mois chez au moins un voisin, contre 58 % pour ceux qui n'ont pas déclaré de conflit ; 69 % ont reçu chez eux au moins un voisin (contre 58 %) ; 65 % ont rendu des services à un ou plusieurs de leurs voisins (contre 57 %) ; et 56 % ont reçu des services d'un ou de plusieurs de leurs voisins (contre 50 %). Ceci permet de mieux comprendre pourquoi les conflits de voisinage sont tout autant et même un peu plus présents dans les quartiers gentrifiés (et dans une moindre mesure dans les quartiers bourgeois), où les habitants voisinent beaucoup, que dans les quartiers populaires, où les habitants voisinent moins.

Contrairement à l'idée selon laquelle il n'y a que dans les HLM que les gens ont toujours des problèmes, les conflits de voisinage ne sont donc pas une spécificité des quartiers populaires d'habitat social. À la différence de ce que donne à penser leur sur-médiatisation, ils ne sont pas non plus aujourd'hui en forte expansion. Enfin, ils sont peu clivés socialement, comparativement à d'autres troubles de voisinage.

⁸ Ce sous-titre est emprunté à François Héran (1987).

II. Les gênes

Si un quart des individus de notre échantillon ont déclaré être entrés en conflit avec un ou plusieurs voisins depuis leur installation dans leur logement, ils sont nettement plus nombreux à avoir mentionné des gênes, de divers ordres, liées à leur voisinage (tableau 4). Au total, 86 % des enquêtés ont déclaré au moins une gêne ; 38 % en ont déclaré une ou deux, 28 % trois ou quatre et 20 % cinq ou plus, pour un nombre moyen s'élevant à 2,7. Moins médiatisées que les conflits, les gênes du voisinage concernent donc une proportion extrêmement élevée d'individus et sont souvent multiples.

TABLEAU 4 – LES MOTIFS DE GÊNES

	% des individus qui, depuis leur installation dans leur logement, ont déjà été gênés par ...
Des bruits	66
Des saletés, des dégradations	45
Des odeurs	34
Un problème de stationnement	34
L'usage des parties communes et des espaces collectifs	30
Des impolitesses	28
Des remarques ou des comportements racistes, homophobes, sexistes, intolérants	16
Autres choses	11

Champ : Ensemble des individus (n=2572) ; données pondérées

Comme pour les conflits, les bruits (qui, nous l'avons vu, rappellent « combien sont étrangers des voisins qui vivent selon d'autres horaires et d'autres mœurs »⁹) arrivent très nettement en première position. Ils peuvent être d'origine diverse. Les plus fréquemment cités sont, sans surprise, ceux liés à l'organisation de fêtes ou de soirées, ou à la réalisation de travaux (tableau 5). Mais la gamme est beaucoup plus large et englobe tout aussi bien des bruits dans le voisinage immédiat du logement (par exemple des bruits liés au déplacement d'un meuble) que dans un voisinage plus large (par exemple des bruits liés au passage de trains).

Les saletés et dégradations, qui peuvent également concerner l'environnement immédiat du logement ou un voisinage un peu plus éloigné, constituent la deuxième gêne la plus citée. Les autres gênes sont moins couramment mentionnées, mais elles concernent à chaque fois une proportion relativement élevée d'individus, et une proportion beaucoup plus importante que celle que l'on pouvait observer pour des objets de conflits similaires. Par exemple, l'usage des parties communes et des espaces collectifs a été cité comme une gêne par 30 % des enquêtés, mais comme un objet de conflit par 4 % seulement (ou 15 % si l'on considère uniquement les individus ayant déclaré un ou plusieurs conflits). Autre illustration, plus d'un tiers des enquêtés ont déclaré avoir été gênés par des odeurs, mais seulement 1 % (ou 6 %) sont entrés en conflit avec un ou plusieurs voisins pour un problème d'odeurs. Seuls les remarques ou comportements racistes, homophobes, sexistes ou intolérants font ici doublement figure d'exception : ils sont nettement moins cités que les autres gênes, et ils ne sont pas

⁹ Chamboredon, Lemaire, 1970.

beaucoup plus cités comme une gêne que comme un objet de conflit (16 % et 12 % – ou 3 % si l'on considère l'ensemble des enquêtés).

TABLEAU 5 – LES DIFFÉRENTS TYPES DE BRUITS OCCASIONNANT UNE GÊNE

	% des individus qui, depuis leur installation dans leur logement, ont déjà été gênés par des bruits ...
De fêtes, de soirées	27
De travaux (perceuse, marteau...)	26
Liés à des déplacements (talons, meubles que l'on déplace, porte qui grince...)	21
Liés à la vie privée (disputes, cris de joie, relations sexuelles...)	19
D'autres rassemblements de personnes (terrasses de restaurants, discussion à l'extérieur, sorties de boîtes de nuits...)	19
Bruits de circulation (perceuse, marteau...)	19
Provoqués par des appareils (télévision ou chaîne hifi trop forte, électroménager, tondeuse...)	18
D'enfants, de bébés (cris, pleurs, disputes...)	15
D'animaux	7
D'autres bruits	7

Champ : Ensemble des individus (n=2572) ; données pondérées

Les gênes sont donc beaucoup plus fréquentes que les conflits et, nous y reviendrons, elles ne semblent pas toujours déboucher, loin de là, sur des conflits.

Un trouble du voisinage plus présent dans les quartiers d'habitat social

En raison de leur ampleur, les gênes du voisinage sont présentes partout. Mais elles le sont davantage dans certains types d'habitat et dans certains contextes résidentiels, tant par la proportion de personnes concernées par chacune d'entre elles, que par leur accumulation.

Les gênes sont ainsi plus présentes dans l'habitat collectif que dans l'habitat individuel : dans l'habitat collectif, 87 % des individus ont déclaré au moins une gêne, contre 75 % dans l'habitat individuel ; et pour toutes les gênes, les pourcentages de déclarants sont plus importants dans l'habitat collectif que dans l'habitat individuel, à l'exception des gênes liées à un problème de stationnement, qui sont aussi fréquentes dans les deux cas. Dans l'habitat collectif, elles ont de surcroît souvent tendance à se cumuler, et à concerner pour chacune d'elles une proportion plus élevée d'individus, à mesure que le nombre de logements augmente. La proportion d'individus ayant déclaré cinq gênes ou plus atteint ainsi son maximum dans les immeubles de plus de 40 logements (25 %), où les différentes gênes obtiennent des scores très élevés (70 % de déclarants pour les bruits, 54 % pour les saletés et dégradations, 41 % pour l'usage des parties communes et des espaces collectifs, 40 % pour les odeurs...) – sauf, à nouveau, pour les gênes liées à des problèmes de stationnement. Les gênes sont aussi (les deux étant en partie liés) davantage observables dans le logement social que dans le logement privé. Dans le premier cas, 28 % des individus ont déclaré cinq gênes ou plus et une large majorité (58 %) au moins trois gênes. Dans le second, les pourcentages sont respectivement de 16 % et de 44 %. Les locataires du logement social se distinguent en particulier par une forte propension à

déclarer des gênes liées à des saletés ou des dégradations (59 %), à des odeurs (45 %), à l'usage des parties communes et des espaces collectifs (43 %), ou encore, à des impolitesses (34 %) ¹⁰.

Par extension, si elles n'épargnent aucun terrain de notre enquête, les gênes liées au voisinage apparaissent davantage présentes dans les quartiers qui concentrent de nombreux logements sociaux : dans les quartiers populaires des villes centres, dans les grands ensembles en rénovation urbaine et, dans une moindre mesure, dans les nouveaux quartiers de mixité sociale programmée. Dans ces trois types de contextes résidentiels les habitants sont, proportionnellement, les plus nombreux à avoir déclaré cinq gênes ou plus et les plus nombreux, en particulier, à déclarer avoir été gênés par des saletés et des dégradations, par des odeurs, par l'usage des parties communes et des espaces collectifs et par des impolitesses.

À l'intérieur de ces trois types, le quartier « parisien » apparaît toujours davantage concerné par les gênes du voisinage que le quartier « lyonnais ». Ainsi, sur l'ensemble des quartiers de notre enquête, c'est à Riquet que l'on trouve la plus forte proportion d'habitants ayant déclaré cinq gênes ou plus (39 %). Ce quartier, qui se distingue ici nettement des deux quartiers gentrifiés des Batignolles et de la Croix-Rousse, est aussi en tête de tous nos terrains d'étude pour toutes les gênes, à l'exception des gênes liées à des problèmes de stationnement et, mais de très peu, des gênes associées à des bruits (tableau 6). Le quartier du Port à Choisy arrive en deuxième position, avec 27 % d'individus ayant déclaré cinq gênes ou plus (20 % pour le quartier du Bon Lait), et présente des pourcentages élevés pour toutes les gênes (à deux exceptions), et des pourcentages qui sont toujours supérieurs à ceux observés dans le quartier lyonnais du Bon Lait (sauf pour les bruits). Le quartier des Navigateurs a un taux d'individus ayant déclaré cinq gênes ou plus un peu moins élevé (24 %), et inférieur à celui d'Armstrong (26 %), mais il abrite une très faible proportion d'habitants ayant déclaré aucune gêne (8 %), contrairement, et de façon assez inattendue, à Armstrong (23 %). Il présente également, pour la plupart des gênes, des scores élevés, et le plus souvent supérieurs à ceux relevés à Armstrong.

À l'opposé, ce sont dans les communes périurbaines rurales que l'on trouve les habitants les moins gênés par leur voisinage : 31 % n'ont cité aucune gêne et seuls 5 % en ont cité cinq ou plus. Et là encore, la commune de la Bâtie, en région lyonnaise, apparaît davantage privilégiée que Marolles, en région parisienne. Les écarts sont moins marqués dans les autres types de contextes et les autres quartiers et s'observent seulement pour certaines catégories de gênes. Les habitants d'Ainay et de La Tour du Pin, par exemple, apparaissent plus particulièrement gênés (ou avoir été gênés) par des bruits ou des problèmes de stationnement. Les habitants de Montereau sont nombreux à déclarer des gênes liées également à des problèmes de stationnement, ainsi qu'à des saletés et des dégradations, des odeurs, ou encore, à des remarques ou comportements racistes, homophobes, sexistes ou intolérants. A *contrario*, ce sont dans les deux quartiers gentrifiés des Batignolles et de la Croix-Rousse (ainsi qu'à La Bâtie) que ce type de gênes est le moins souvent déclaré.

¹⁰ Pour les locataires du secteur privé, les proportions sont respectivement de 37 %, 29 %, 23 % et 25 %.

TABLEAU 6 – LES DIFFÉRENTS TYPES DE GÊNES DANS LES 14 TERRAINS DE L'ENQUÊTE

	Bruits	Odeurs	Saletés, dégradations	Impolites- tesses	Remar- ques, comporte- ments intolérants	Usages des parties communes	Stationne- ment
Ainay	74	29	42	26	20	28	47
Auteuil	70	29	30	26	10	19	30
Croix-Rousse	61	34	46	23	9	32	36
Batignolles	76	21	23	23	9	22	21
Grange Rouge	67	43	51	31	18	28	31
Riquet	74	59	78	37	35	63	26
ZAC du Bon Lait	64	38	53	30	11	34	38
Quartier du Port	56	43	65	36	15	48	46
Armstrong	51	29	50	35	14	43	33
Navigateurs	71	53	57	28	19	39	30
Tour du Pin	71	25	41	30	13	13	51
Montereau	67	41	50	31	25	25	41
La Bâtie	46	17	14	10	6	6	11
Marolles	54	23	30	22	13	13	31

Mode lecture : 74 % des habitants d'Ainay ont déclaré avoir déjà été gêné par des bruits, depuis leur installation dans leur logement actuel.

Champ : Ensemble des individus (n=2572) ; données pondérées

La géographie des gênes est donc plus contrastée que celle des conflits. Si elles sont présentes dans tous les contextes résidentiels, les gênes apparaissent en effet, par leur ampleur et leur accumulation, plus étroitement associées aux quartiers d'habitat social. Elles sont aussi, dans leur ensemble, plus importantes dans les terrains « parisiens » que dans les terrains « lyonnais ».

Des catégories sociales inégalement sensibles aux gênes du voisinage

Dans le prolongement de ces résultats, on aurait pu s'attendre à trouver parmi les individus ayant déclaré un grand nombre de gênes, ou ayant cité massivement telle ou telle gêne, des caractéristiques ou des catégories sociales communément associées aux locataires des logements sociaux et aux habitants des quartiers d'habitat social, soit plutôt des individus faiblement diplômés et peu fortunés, des ouvriers, des immigrés, etc. Ce n'est pas le cas. Certes, certaines corrélations qui vont dans ce sens existent : ainsi, les enfants d'immigrés ont une plus forte propension que les « natifs » à déclarer avoir été gênés par des saletés et des dégradations, par des odeurs, ou encore par l'usage des parties communes et des espaces collectifs. De même, les individus titulaires d'un BEP ou d'un CAP se distinguent des individus plus diplômés par une forte tendance à déclarer cinq gênes ou plus et par des scores de déclaration élevés pour les odeurs et pour les saletés et dégradations. Mais, globalement, on observe très peu d'écarts significatifs, aussi bien dans le nombre de gênes différentes déclarées que dans la propension à déclarer telle ou telle gêne, selon le niveau d'étude, le revenu, la PCS ou le rapport à l'immigration¹¹. En ce qui concerne les PCS, par exemple, seuls les employés de la fonction publique et policiers se distinguent clairement des autres catégories par une proportion plus

¹¹ Et aucune différenciation selon le genre.

élevée d'individus ayant déclaré cinq gênes ou plus et par des scores à toutes les gênes (hors odeurs) également supérieurs ; ce qui n'est pas le cas des ouvriers (qualifiés ou non qualifiés).

À cela, il y a sans doute plusieurs explications. Tout d'abord, tous les ouvriers¹² de notre échantillon n'habitent pas dans des logements sociaux¹³. Réciproquement, les logements sociaux et plus largement les quartiers d'habitat social que nous avons enquêtés ne sont pas habités uniquement par des ouvriers¹⁴. Troisièmement, et en lien avec ce dernier élément, le profil de ceux qui se déclarent gênés (par une ou plusieurs gênes, par telle ou telle gêne) peut varier d'un contexte à l'autre. Prenons pour exemple les deux quartiers de mixité sociale programmée du Bon Lait et du Port : dans le premier, les individus les plus gênés sont les ouvriers qualifiés (40 % ont déclaré cinq gênes ou plus) ; dans le second, ceux qui ont déclaré cinq gênes ou plus sont davantage des cadres (à dominante économique ou à dominante culturelle) que des ouvriers (non qualifiés ou qualifiés)¹⁵.

Autrement dit, la sociographie des individus gênés par leur voisinage est moins lisible que la géographie des gênes du voisinage. Pour le comprendre, au-delà des éléments déjà évoqués, on peut faire l'hypothèse qu'il n'existe pas de lien mécanique entre le fait d'être (objectivement) exposé à des gênes et le fait de se déclarer plus ou moins gêné (ou de déclarer telle ou telle gêne). C'est dans une certaine mesure ce que donne à voir l'exemple précédemment cité des ouvriers : alors qu'ils sont nombreux à habiter dans le logement social, ils ne sont pas (proportionnellement) plus nombreux que les autres catégories socio-professionnelles à déclarer des gênes, ou à déclarer telle ou telle gêne. Dans le cas des ouvriers, cela peut peut-être s'expliquer en partie par une tendance, plus forte pour eux que pour d'autres catégories plus diplômées, à peu développer leurs réponses dans une situation de questionnaire. De façon plus large, ce décalage entre « gênes objectives » et « gênes déclarées » peut aussi sans doute correspondre pour certains individus (ouvriers ou non) en « fin de carrière urbanistique » – comme l'avaient observé déjà Jean-Claude Chamboredon et Madeleine Lemaire dans un grand ensemble à la fin des années 1960 (Chamboredon, Lemaire, 1970), à une forme d'euphémisation des contraintes liée à l'acceptation de leur sort résidentiel : parce que, pour ces individus, il n'existe en quelque sorte pas d'autres ailleurs possibles, ils auraient moins tendance, que ceux qui sont « de passage », à mettre en avant les défauts de leur environnement. Des données de notre enquête le confirment : 20 % des individus qui considèrent leur logement comme « un aboutissement » n'ont déclaré aucune gêne, contre 11 % seulement pour ceux qui considèrent leur logement comme « un point de passage ».

Dans le même sens, si globalement très peu de catégories d'individus se distinguent par une forte propension à cumuler plusieurs gênes, ou à citer largement telle ou telle gêne, en revanche, certaines catégories apparaissent très nettement moins sensibles aux gênes du voisinage. C'est le cas des jeunes âgés de 18 à 29 ans, et notamment des étudiants, et à l'opposé des individus âgés de 75 ans ou plus, qui dans les trois cas ont fortement tendance à ne pas en déclarer ou à le faire dans de faibles proportions. Pour les jeunes et les étudiants, on peut penser que cette plus faible sensibilité aux gênes du voisinage est liée au fait qu'ils peuvent être souvent eux-mêmes, par leurs conduites, gênants pour

¹² On aurait pu prendre ici d'autres catégories (les immigrés, les individus les moins fortunés...).

¹³ Ainsi, dans notre échantillon, 44 % des ouvriers non qualifiés sont locataires d'un logement social, 36 % locataires d'un logement privé, et 20 % propriétaires.

¹⁴ Aux Navigateurs, les ouvriers (non qualifiés et qualifiés) représentent 20 % des habitants ; au quartier du Port, 12 % (contre 25% pour les cadres – à dominante économique ou à dominante culturelle) ; et à Riquet, 7 % (contre 32 % pour les cadres).

¹⁵ Les proportions sont respectivement de 34 %, 30 %, 28 % et 22 %.

leur voisinage, et qu'ils sont moins présents à leur domicile¹⁶. Pour les personnes de 75 ans ou plus, leur grand âge peut sans doute expliquer une moindre sensibilité à certaines gênes (les bruits, les odeurs ou, encore, le stationnement). Par extension, les solos constituent une autre catégorie peu sensible aux gênes du voisinage. Ces derniers se différencient ici fortement des familles monoparentales, qui ont au contraire une forte propension à déclarer cinq gênes ou plus, et une forte propension à déclarer avoir été gênés par des saletés ou des dégradations, des odeurs et des impolitesses.

Ainsi, parce que les gênes du voisinage sont, peu ou prou, présentes partout, tous les individus sont concernés par ces gênes. Mais, pour des raisons variées, certaines catégories d'individus apparaissent plus sensibles à ces troubles du voisinage que d'autres.

Des effets contrastés sur les rapports pratiques et symboliques au voisinage

Contrairement à ce que l'on aurait pu attendre, mais dans la continuité de ce que nous avons observé pour les conflits, le fait de déclarer de nombreuses gênes du voisinage n'empêche pas, bien au contraire, de voisiner. À titre d'illustration, 71 % des individus qui ont cité cinq gênes ou plus ont rendu (au cours des douze derniers mois précédant l'enquête) des services à un ou plusieurs voisins de leur immeuble, contre 48 % seulement pour les individus n'ayant déclaré aucune gêne. Cette tendance générale se retrouve quelle que soit la gêne citée, avec des écarts maximums pour les gênes liées à des impolitesses, ou à des remarques ou des comportements racistes, homophobes, sexistes ou intolérants, sans doute parce que ces types de gênes peuvent parfois générer des solidarités avec d'autres voisins.

En revanche, les gênes du voisinage affectent l'appréciation que les individus ont de leurs relations de voisinage et, de manière beaucoup plus nette, l'appréciation qu'ils ont de leur quartier. Dans les deux cas, les individus les plus gênés sont aussi les plus enclins à exprimer des appréciations négatives (ou moins positives). Ainsi, 21 % des individus ayant déclaré cinq gênes ou plus ont affirmé se sentir « plutôt pas bien » ou « pas bien du tout » dans leur quartier, et 31 % « très bien », contre respectivement 3 % et 48 % pour les individus qui n'ont pas cité de gênes¹⁷. De surcroît, les individus les plus gênés sont aussi les plus nombreux à envisager de déménager hors de leur quartier « dans les deux ans à venir » (40 % pour cinq gênes et plus contre 23 % pour aucune gêne).

En résumé, beaucoup plus que les conflits, les gênes du voisinage sont présentes partout et touchent tous les individus. Mais elles sont plus présentes dans les quartiers d'habitat social et, pour des raisons variées, les individus y sont inégalement sensibles. Si elles ont peu d'effets sur les manières de voisiner,

¹⁶ Les plus faibles pourcentages observés ici pour les jeunes et les étudiants sont aussi à relier à leur plus faible ancienneté de résidence. En effet, l'ancienneté de résidence (dans le logement, dans le quartier) joue sur le fait de déclarer un plus ou moins grand nombre de gênes, ou de citer telle ou telle gêne – en lien avec la question posée qui, rappelons-le, portait sur les gênes depuis l'installation dans le logement actuel. Ainsi, les habitants les plus récemment installés (moins de deux ans) apparaissent beaucoup moins gênés que les habitants installés depuis plusieurs années. Mais la corrélation est ici moins forte que pour les conflits et elle n'est pas parfaitement linéaire, puisque les habitants installés depuis 20 ans ou plus (parmi lesquels on trouve beaucoup de personnes âgées de 75 ans ou plus) apparaissent moins gênés que ceux ayant une ancienneté de résidence comprise entre 10 et 19 ans.

¹⁷ Là aussi, les écarts les plus marqués se retrouvent pour les gênes liées à des impolitesses, à des remarques ou comportements intolérants – et à l'usage des parties communes et des espaces collectifs.

elles pèsent en revanche assez lourdement sur les manières de se penser dans son lieu de résidence et de s'y projeter.

III. Les jugements

Un quart des individus déclarent avoir eu le sentiment d'être jugé par un ou plusieurs de leurs voisins. Cette proportion est équivalente à la déclaration de conflits mais nettement inférieure aux déclarations de gênes. Qui sont ces individus qui se sentent ainsi jugés par leurs voisins ? Dans quels types de logements et de quartiers résident-ils ? Mais aussi, pour quelles raisons ces habitants ont-ils le sentiment d'être jugés (ou de l'avoir été) depuis leur installation dans leur logement actuel ?

Les couleurs sociales du jugement

Hommes et femmes ne se sentent pas plus jugés par leurs voisins. Les plus âgés se distinguent par le plus faible taux de réponse positive à la question (19 % des 75 ans et plus). Ce constat est d'autant plus notable que, comme nous le verrons plus loin, ce sentiment augmente avec l'ancienneté de résidence, les plus âgés étant pourtant plus souvent ancrés dans le quartier. Ce sont inversement les étudiants (30 %), et avec eux, les personnes au chômage (31 %) qui déclarent plus souvent que les autres avoir le sentiment d'être jugés. La norme de l'emploi est prégnante dans le regard que semblent porter les voisins puisque l'absence de statut socio-professionnel fait davantage l'objet de jugements. Ces chiffres expriment aussi la sensation que les étudiants ont de subir une forme de discrimination de la part de leurs voisins sans doute en raison des nuisances notamment sonores que sont souvent réputées produire ces derniers. La situation familiale n'est pas non plus sans effets sur le sentiment d'être jugé puisque les membres d'un ménage monoparental (32 %) sont davantage concernés que ceux qui vivent seul (22 %), en couple avec enfant(s) (22 %) ou sans (23 %). Ce sentiment d'être jugés lorsqu'on est un ménage monoparental traduit le maintien de la norme dominante d'une vie en couple avec enfants, malgré la diversification des types de familles (Déchaux, 2009 ; Kokoreff et Rodriguez, 2004). Si l'on pouvait penser que, plus on descend dans l'échelle sociale, plus le sentiment d'être jugé est présent, ce fait n'est pas avéré de façon aussi évidente lorsqu'on s'appuie sur l'ensemble des habitants, tous quartiers confondus. Seul le niveau de revenu laisse transparaître un sentiment de jugement plus souvent prononcé des plus pauvres économiquement (revenu < à 1000 euros), majoritairement composés d'étudiants et de personnes au chômage. Enfin, les immigrés ou enfants d'immigrés n'ont pas plus le sentiment d'être jugés par leurs voisins.

L'ancienneté dans le logement et dans le quartier produit des variations intéressantes : si l'on avait pu penser que les nouveaux faisaient davantage l'objet de jugement par les plus anciens, du fait de leur arrivée récente et de la crainte que pouvait provoquer l'arrivée de voisins inconnus (Cartier et al., 2008), tel n'est pas le cas (tableau 7). Les plus anciens ont davantage le sentiment d'être jugés, sans que l'on puisse savoir à quelle période ils se réfèrent, tandis que les individus récemment arrivés ont moins ce sentiment. C'est ainsi du fait de leur présence récente et parce qu'ils connaissent sans doute moins leurs voisins, que leur perception des relations de voisinage est moins entachée par de possibles jugements. Connaissance et jugement vont donc de pair. Pour avoir le sentiment d'être jugé, il faut avoir vécu une relation de voisinage à minima, qui rende visible les manières de vivre différenciées, et donnent prise au jugement d'autrui. Le statut d'occupation du logement n'est par contre pas significatif : les propriétaires déclarent même légèrement plus avoir le sentiment d'être jugés (26 %) que les locataires du secteur privé (22 %) ou social (24 %). On n'observe de même aucun écart entre

les occupants d'une maison individuelle ou d'un appartement, alors que l'occupation d'un appartement dans un immeuble collectif, favorisant la proximité et donc les potentielles nuisances associées à cette co-résidence, aurait pu rendre plus sensible au jugement par autrui.

TABLEAU 7 – SENTIMENT D'ÊTRE JUGÉ SELON L'ANCIENNETÉ DE RÉSIDENCE DANS LE LOGEMENT ET LE QUARTIER (%)

	Ancienneté Logement	Ancienneté Quartier
Moins 2 ans	18	19
2-4 ans	22	22
5-9ans	25	24
10-19 ans	30	29
20 ans et +	24	25
Ensemble	24	24

Champ : ensemble des enquêtés (N=2572) ; données pondérées

Mode de lecture : 18 % des individus résidant dans leur logement depuis moins de 2 ans, déclarent avoir déjà eu le sentiment d'être jugés.

La localisation socio-spatiale des jugements

Le sentiment d'être jugé est plus élevé dans les quartiers parisiens (Auteuil 31 % ; Batignolles 29 %, Montereau 30 %) que dans les quartiers lyonnais. Inversement, ce sont dans les contextes résidentiels lyonnais que s'observe le plus faible taux de jugements (Croix Rousse, Bon Lait, Armstrong : 19 % ; La Tour du Pin : 18 %).

Ce sentiment varie nettement en fonction de la composition sociale des quartiers : il est plus manifeste dans les quartiers les plus aisés socialement (Auteuil, Batignolles, et à un moindre degré Ainay). La Croix Rousse (19 %) fait sans doute exception en raison de sa composition sociale plus éclectique et de la présence de ménages composés d'individus membres des professions intermédiaires et de médiation (32 % contre 19 % à Batignolles) ou cadres à dominante culturelle (19% contre 17% à Batignolles), plutôt qu'économique (23% contre 40% à Batignolles). En effet, la composition sociale des habitants des Batignolles se rapproche davantage de celle des quartiers bourgeois que de la Croix-Rousse. On pourrait alors se demander si, dans le prolongement de l'analyse de S. Tissot (2011), la tolérance plus grande affichée par les « gentrificateurs » contribuerait à euphémiser chez les habitants de la Croix-Rousse, qu'ils soient gentrifiés ou gentrificateurs, le sentiment d'être jugé par ses voisins. Inversement, ce sentiment est situé au plus bas dans les quartiers de grands ensembles en rénovation urbaine (Armstrong et Navigateurs : 19 % et 20 %) ainsi que, de manière encore plus surprenante, dans les quartiers de mixité sociale programmée des deux villes (Bon Lait et quartier du Port : 19 %). Les résultats des quartiers de grands ensembles peuvent être le produit de la plus forte homogénéité sociale de ces derniers¹⁸. On pouvait par contre penser que la mixité propre aux quartiers de mixité sociale programmée était propice à l'évaluation sociale et morale des voisins si l'on suit la logique selon laquelle la proximité spatiale induit une distance sociale d'autant plus forte (Chamboredon, Lemaire, 1970). La mixité contrainte, parce qu'imposée par les pouvoirs publics, aurait pu renforcer les jugements sur autrui en tant qu'expressions verbalisées de la distance sociale. Néanmoins, il est

¹⁸ Dans ces quartiers, l'on trouve la proportion la plus faible de cadres à dominante culturelle et de cadres à dominante économique. Les ménages de professions intermédiaires y sont également très peu représentés comparativement à d'autres quartiers.

possible que ces résultats soient davantage dus à la moins longue implantation des populations dans des quartiers récents, qu'à la composition sociale¹⁹.

La répartition sociale du jugement interne aux différents quartiers

Lorsqu'on s'intéresse à la répartition sociale du jugement selon les quartiers, trois tendances se dégagent, qui n'étaient pas visibles sur l'ensemble de la population. La première correspond à la situation où ce sentiment s'exprime principalement en bas de l'échelle. Dans les quartiers populaires de ville-centre, les ouvriers et employés non qualifiés se sentent plus souvent jugés et se distinguent même des ouvriers qualifiés qui, avec les petits indépendants, les médiateurs et les cadres à dominante culturelle, se décrivent comme étant moins souvent jugés par leurs voisins.

Dans d'autres contextes, ce sentiment s'étend à d'autres catégories que les seules catégories populaires. C'est le cas dans les quartiers bourgeois, gentrifiés et de mixité sociale programmée, où la proportion de cadres et de professions intermédiaires est plus élevée. Les quartiers de grands ensembles en rénovation urbaine se caractérisent aussi par une proportion plus élevée d'indépendants, qui ont le sentiment d'être jugés. Dans les quartiers gentrifiés, on repère un clivage entre ouvriers et employés : les employés se sentent jugés, tandis que les ouvriers ont moins ce sentiment. Ce sont également les seuls quartiers où des cadres diplômés ont davantage le sentiment d'être jugés. Il s'agit, en particulier à la Croix Rousse, des cadres à dominante culturelle (33%). Ainsi, lorsque la composition sociale est plus mixte, dans des quartiers où les cadres diplômés ont joué le rôle de gentrificateurs, ceux-ci, même s'ils s'affirment tolérants à l'égard des autres populations (Tissot, 2011), se sentent perçus négativement par leurs voisins. On peut se demander si cette perception est une manière d'exprimer un sentiment de responsabilité, voire de culpabilité (Lehman-Frisch, 2008) à l'égard des gentrifiés. Le jugement social s'inverse en tout cas au détriment des gentrificateurs et prend un autre sens : il résulte d'une position dominante qui produit des jugements négatifs de la part, on peut le penser, de ceux qui se situent plus bas dans la hiérarchie. Que ce jugement soit réel ou supposé, ces habitants semblent avoir intériorisé l'idée qu'en tant que gentrificateurs, ils sont associés à la figure de « l'envahisseur » (Gasquet-Cyrus et Trimaille, 2017) aux yeux des habitants populaires de ces quartiers. Loin de relations seulement marquées par le respect d'autrui et la tolérance, ce sentiment de jugement exprime sans doute la présence de rapports de forces entre populations socialement situées dans l'appropriation de l'espace du quartier et les manières d'habiter (Bidou-Zachariassen, 2008, Clerval, 2008 Lehman-Frisch 2008).

La troisième tendance caractérise les espaces périurbains, où les populations situées en bas de la hiérarchie sociale ne sont pas celles qui ont le plus le sentiment d'être jugées. Au contraire. Dans les petites villes périurbaines, ouvriers et employés non qualifiés se sentent moins jugés, alors que les cadres ont un peu plus ce sentiment. Ce sont les cadres à dominante économique qui expriment le plus ce sentiment (37 %) tandis que ceux à dominante culturelle, se sentent moins jugés que tous les autres (12 %). Dans les communes rurales périurbaines petits indépendants (39%), professions intermédiaires (27 %) et employés de la fonction publique (33%) se sentent davantage jugés tandis que

¹⁹ L'on y trouve la plus forte proportion d'habitants récemment arrivés. A Bon Lait, seuls 7 % sont dans leur quartier depuis 10 ans ou plus (et 2 % dans leur logement), 21 % dans le quartier du Port (18 % dans leur logement), pour une moyenne de 46 % tous quartiers confondus (38 % dans leur logement).

les cadres en particulier à dominante culturelle (5%) et à un moindre degré les ouvriers non qualifiés ont le moins exprimé ce sentiment.

Loin de relever d'une distribution homogène, le sentiment de jugement est socialement réparti de manière variable selon les quartiers. Si les moins dotés économiquement et culturellement ont plus souvent ce sentiment dans un nombre non négligeable de quartiers, ils sont parfois rejoints voire relayés par d'autres catégories, en fonction de la coloration et de l'histoire sociale des contextes résidentiels.

Des raisons de se sentir jugé socialement situées

Pour approfondir l'analyse des jugements, nous avons demandé aux enquêtés concernés, sous la forme d'une question ouverte, pour quelles raisons ils pensaient avoir été jugés. Le sentiment d'être jugé est objectivé par des propos explicites²⁰, mais il se traduit aussi par des regards, des sous-entendus, des impressions que les individus ont de la façon dont les autres les perçoivent²¹. Si ces manifestations ne participent pas d'un conflit ouvert ou d'une gêne explicite rendant difficile la vie en commun, elles traduisent un sentiment de malaise. Les réponses concernant le fait de se sentir jugé et les raisons supposées de ce(s) jugement(s) donnent un indicateur utile, bien que peu objectivable, du fait de se sentir bien et à sa place dans l'espace habité que constituent les communs proches²².

Les réponses à cette question ouverte ont été regroupées en grandes catégories²³. Parmi les personnes qui ont eu le sentiment d'être jugées, les raisons invoquées le plus souvent sont l'intolérance de la part de ceux qui jugent (20 %)²⁴, les bruits (19 %), des différences de mode de vie (16 %), des différences sociales (12 %) – exprimées en termes d'infériorité²⁵ ou au contraire de supériorité²⁶ –, des médisances ou des rumeurs (11 %), d'autres jugements (14 %). Si les bruits sont une des principales causes du jugement négatif opéré par autrui, comparables en cela aux raisons des conflits, par contre, les enfants et les animaux sont très peu fréquemment cités. La notion de jugement, plus large que celle de conflit, tend à englober des jugements associés à la perception sociale et morale d'autrui sur soi (59 % de l'ensemble des raisons citées²⁷), plutôt qu'à des gênes ou des conflits relevant de la vie en commun dans un même immeuble ou voisinage.

²⁰ « Par la voisine du dessus, elle m'a dit qu'on était mal élevés », « Une fois on a fait du bruit et on nous a gentiment dit qu'il fallait être sages. »

²¹ « Le regard des gens », « Je pense que certains voisins me surveillent un peu, mais je ne sais pas à quel propos » ; « Je pense du fait de nos origines (couleur de la peau), on est regardé assez différemment ».

²² Ceux qui ont le sentiment d'être jugés déclarent beaucoup plus avoir des voisins plutôt dissemblables (70% contre 52% de ceux qui ne se sentent pas jugés), moins souvent avoir des bonnes relations avec leurs voisins (79% d'entre eux contre 90%) et se sentent moins souvent bien dans leur quartier (87% contre 93%).

²³ Enfants, animaux, bruits, travaux ou dégâts, problèmes relationnels ou comportementaux, différences de modes de vie, intolérance, différences sociales liées à un sentiment d'infériorité, différences sociales liées à un sentiment de supériorité, médisances ou rumeurs, jugements liés à la régulation ou au contrôle du comportement d'autrui, jugements liés au fonctionnement, au règlement collectif, autres jugements

²⁴ L'intolérance comprend le racisme, l'homophobie, mais aussi les intolérances liées à la religion, au handicap, aux différences d'âge, ou bien encore au fait d'être nouveau dans l'immeuble, de ne pas être « lyonnais », etc.

²⁵ Par exemple : « Des propos sur ma couleur, bamboula et j'en passe, parce que mes enfants n'ont pas de marque » ; « Le fait d'être locataire et non propriétaire ».

²⁶ Par exemple : « Par rapport au fait qu'on soit blancs. », « On nous faisait comprendre qu'on est des privilégiés », « par rapport à la piscine, on était des gens riches pour les autres ».

²⁷ Ces jugements rassemblent différences sociales, différences de mode de vie, intolérance et médisances.

Ces diverses raisons sont socialement clivées. Ainsi, ceux qui proposent des réponses associées à un « sentiment d'infériorité sociale » sont plus souvent des locataires et des habitants récemment arrivés dans leur quartier et leur logement. Ceux qui se sentent jugés pour des raisons de « supériorité sociale » sont surtout des individus membres de ménages avec enfants, vivent plus souvent dans une maison individuelle (sans nécessairement en être propriétaires) et résident dans leur quartier et leur logement depuis au moins 10 ans. Plus que le statut d'occupation et le niveau de revenus, c'est le type de logement occupé et le fait de faire partie des « anciens », qui attribue au regard des autres une forme de privilège propres aux « établis » (Elias, Scotson, 1990) et participe, par le jeu des représentations sociales, voire des rumeurs et des médisances, à la marginalisation de ceux qui n'en sont pas.

Alors que les individus des ménages monoparentaux sont surreprésentés parmi ceux qui ont le sentiment d'être jugés négativement par leurs voisins pour des raisons de supposée infériorité sociale, ce sont les membres des familles avec enfants qui déclarent plus souvent avoir été jugés en raison d'une différence sociale à leur avantage. Ceci tend à corroborer l'hypothèse énoncée plus haut, que les familles monoparentales peuvent faire l'objet de jugements normatifs et ce, malgré la supposée désinstitutionnalisation de la famille.

De son côté, le sentiment d'intolérance est principalement le fait de populations minoritaires qui font l'objet de racisme telles les immigrés ou les enfants d'immigrés. Ce sentiment d'intolérance est également subi par des populations qui ne correspondent pas, en raison de leur âge (jeunes, étudiants) ou de leur statut familial (familles monoparentales) à la norme dominante attendue. Les médisances et les rumeurs sont pour leur part plus souvent énoncés par les individus âgés, appartenant aux catégories populaires, peu ou pas diplômés, à faible revenu et plus souvent locataires du parc social. Les enfants d'immigrés ont aussi davantage le sentiment d'être victimes de rumeurs ou médisances de la part de leurs voisins. Ces manières d'engager des représentations fondées sur l'opposition entre « les gens bien » et les « familles à problèmes » sont présentes notamment dans les quartiers populaires de grands ensembles en rénovation urbaine, où les individus, en quête de respectabilité, doivent chercher à se différencier de ceux qui leur sont proches. Il s'agit alors de reconstruire des hiérarchies là où celles-ci ne sont pas ou peu apparentes (Pétonnet, 1979, Elias, Scotson, 1990). Or, nous dit Elias, « dans la construction de ces images, le commérage a un rôle central puisqu'il est le moyen d'une réassurance permanente de sa propre supériorité » (Elias, Muel Dreyfus, 1985).

Le bruit et à un moindre degré, le mode de vie, sont aussi des jugements socialement clivés. Ces types de jugement et tout particulièrement le bruit, sont exprimés par des populations occupant une position sociale favorisée (cadres et diplômés), associée à une vie sociale dans le logement²⁸, qui entraîne potentiellement une perception négative de ceux qui voient avec eux. Sans surprise, les plus jeunes et tout particulièrement les étudiants sont aussi plus souvent jugés en raison du bruit (31 % pour une moyenne de 19 %) ou de leur mode de vie (36 % pour une moyenne de 16 %). Les familles monoparentales, si elles se sentent plus souvent jugées pour leur mode de vie (22 %), se déclarent un peu moins jugées pour le bruit qu'elles occasionnent (15 % contre 21 % des familles avec enfants). Le jugement dont elles font l'objet, est donc bien davantage lié à leur situation sociale et à un potentiel jugement moral que parce que les enfants occasionneraient des nuisances sonores. Enfin, bruit et mode de vie sont plus souvent énoncés par des locataires du secteur privé, des habitants récemment

²⁸ Cf. *supra*, chapitre I - 1B. « Visites et échanges de services ».

arrivés ainsi que des personnes résidant dans des immeubles de 40 logements ou plus, qui subissent plus que les autres les nuisances sonores du fait de la proximité résidentielle d'habitants aux modes de vie différents.

De même que pour le bruit et les modes de vie, les usages ou plutôt les mésusages que font les étudiants des espaces communs sont souvent l'objet de jugements de la part des voisins. Alors que les différences de modes de vie ou le bruit étaient plus souvent cités par les cadres, ces jugements liés aux espaces communs sont davantage expérimentés par les ouvriers non qualifiés. Par contre, les jugements dus à des pratiques de régulation sont plutôt le fait de cadres, d'ouvriers qualifiés, de propriétaires et d'individus appartenant à des ménages disposant de revenus de 3000 euros ou plus²⁹. Ils sont parfois explicitement associés à l'investissement des habitants qui les citent, dans les conseils syndicaux notamment. Ce sont des individus qui se sentent jugés, non parce qu'ils ne respectent pas le règlement de copropriété, mais parce qu'ils jouent un rôle de contrôle des pratiques et comportements d'autrui en particulier à Auteuil, Batignolles mais aussi Grange-Rouge. Ils sont aussi plus âgés et résident dans leur logement, dont ils sont plus souvent propriétaires, depuis 10 ans ou plus. On trouve donc en miroir deux manières socialement différenciées de se sentir jugé au regard des usages des communs ; l'une plus populaire ou jeune, par des individus qui se pensent jugés en raison de leurs usages supposés non conformes, irrespectueux ou irresponsables ; l'autre, par des individus plus favorisés et plus âgés³⁰, qui se perçoivent jugés parce qu'ils interviennent auprès de leurs voisins pour rappeler les normes collectives de comportement et/ou parce qu'ils ont une fonction représentative.

Des raisons de jugements différenciées selon les quartiers

Les raisons de jugements sont inégalement distribuées selon les types de quartiers : à chaque type de quartier, ou presque, correspond un type de jugement (tableau 8). Les jugements associés aux sentiments de différences sociales (et en particulier au sentiment d'infériorité sociale) caractérisent les quartiers bourgeois³¹. Dans ces quartiers très homogènes socialement où les cadres sont majoritaires, « l'altérité n'y est tolérée qu'à la seule condition qu'elle ne vienne pas troubler l'ordre social local » (Launay, 2014), les habitants des classes populaires, et/ou racisés, ressentant vivement cette situation de domination qui peut se traduire par un sentiment de décalage, a fortiori du fait de leur position minoritaire dans le quartier³². Ils peuvent aussi concerner des habitants qui, bien que n'appartenant pas aux catégories populaires, ne se conforment pas aux normes de comportement attendues dans ces quartiers, en raison de leur religion, ou de leur situation familiale ou professionnelle³³. Dans les quartiers gentrifiés, les différences de mode de vie et le bruit sont plus

²⁹ Cette modalité comprend toutes les réponses liées à l'implication dans un collectif (les participations au conseil syndical, aux associations de locataires) et qui produisent des effets négatifs sur la perception par les voisins de ceux qui sont engagés dans ces collectifs. Elle comprend aussi les réponses d'individus qui rappellent à l'ordre leurs voisins lorsque leurs comportements ne sont pas conformes aux règles de bon voisinage.

³⁰ Les individus disposant d'un revenu égal ou supérieur à 3000 euros sont surreprésentés.

³¹ Ajoutons que différences de mode de vie et intolérance sont surreprésentés à Aïnay quand une présence plus élevée de médisances et de jugements liés à la régulation des comportements s'observe à Auteuil.

³² Citons quelques réponses d'habitants d'Aïnay : « Nous sommes locataires, nous sommes personnels logiers et eux sont propriétaires ! » ; « On est jugé sur sa pratique religieuse, on est jugé sur son look, sur son train de vie, c'est ça essentiellement ».

³³ Cet exemple d'habitants d'Aïnay, synthétise et rassemble une variété de causes du jugement social : « La famille recomposée... Jugements de valeur quoi. On est comédiens, saltimbanques, on ne va pas à la messe... »

souvent cités. Dans les quartiers de grands ensembles en rénovation urbaine, ce sont les médisances qui sont plus souvent mentionnées³⁴, alors que les quartiers populaires de ville centre se distinguent par la fréquence du sentiment d'intolérance. Les deux quartiers de mixité sociale programmée présentent des profils nettement plus contrastés : les raisons des jugements sont ainsi toutes peu voire très peu invoquées au quartier du Port, tandis que Bon Lait est le quartier où la variété des raisons du jugement est la plus importante. Enfin, les petites villes périurbaines se caractérisent par l'absence d'une ou de plusieurs raisons de jugement dominante par rapport aux autres.

TABEAU 8 – LES RAISONS DU JUGEMENT SELON LE TYPE DE QUARTIER (EN %)

Contextes	Bruits	Différences de mode de vie	Intolérances, racisme, sexisme, homophobie	Différences sociales	Médisances, rumeurs
Bourgeois	18	17	21	22	8
Gentrifiés	32	27	18	8	5
Populaires	21	16	36	8	11
Mixité sociale programmée	23	8	15	9	11
Grands ensembles	22	8	20	3	19
Petites villes périurbaines	7	15	10	12	13
Communes rurales périurbaines	5	11	17	17	10
Ensemble	19	16	20	11	11

Champ : enquêtés ayant répondu avoir eu le sentiment d'être jugés (n=590) ; données pondérées.

Mode de lecture : 32 % des habitants des quartiers gentrifiés déclarent avoir eu le sentiment d'être jugés en raison du bruit.

Deux grands résultats émergent : tout d'abord, certains quartiers se distinguent par un faible nombre de causes de jugement (Montereau, La Tour du pin et le quartier du Port) et d'autres par un plus grand nombre de causes citées. Ensuite, les types de jugements sont spatialement diversifiés : là où le sentiment de différence sociale est surtout le fait des beaux quartiers, les médisances ou les rumeurs, sont surreprésentées dans les deux quartiers de grands ensembles en rénovation urbaine. Si ces raisons sont aussi surreprésentées à Auteuil (16%), marque que le commérage n'est pas strictement l'apanage des catégories populaires (Geay, 2019), elles ne sont jamais citées à Ainay ou à la Croix-Rousse (ou dans un quartier mixte comme le quartier du Bon Lait). Les travaux récents qui se sont intéressés aux logiques de respectabilité en milieu populaire et qui portent plutôt sur les espaces ruraux à plus forte interconnaissance (Coquard, 2019 ; Orange et al., 2019), auraient pu nous conduire à penser que les médisances ou rumeurs, seraient davantage présentes dans les communes périurbaines : or ces jugements sont à peine plus importants à Marolles (15 % contre une moyenne de 11 %) et sont sous-représentés à La Tour du Pin (7 %). Enfin, si l'on sépare au sein des « différences sociales », le sentiment de supériorité sociale, c'est dans les communes rurales périurbaines, et à un moindre degré dans le centre des petites villes périurbaines ou dans les quartiers populaires de ville-

³⁴ Les enfants sont également plus souvent mentionnés comme raison du jugement dans ces quartiers mais les % sont faibles.

centre, que les habitants ont plus souvent eu le sentiment d'être jugés parce qu'ils apparaissaient plus aisés ou mieux situés sur l'échelle sociale que leurs voisins.

Les jugements sont bien des manières de classer autrui et de se classer socialement. L'enquête permet de souligner combien les manières de juger sont à la fois sociales et morales et se distribuent différemment dans l'échelle sociale et les types de contextes résidentiels.

IV. Les évitements

Contrairement au conflit, l'évitement est une manière indirecte, mais sans doute non moins anodine, de manifester une distance sociale à l'égard d'autrui, dans un contexte de proximité spatiale (Chamboredon, Lemaire, 1970). Dans notre enquête, un habitant sur cinq a déclaré éviter un ou plusieurs de ses voisins, soit à peu près autant que ceux qui sont entrés en conflit (25 %) ou qui se sentent jugés (24 %).

La taille de l'immeuble n'a de manière surprenante aucun effet majeur sur l'évitement. Les habitants d'immeubles de plus de 40 logement déclarent à peine plus éviter leurs voisins, alors que le côtoiement contraint avec davantage d'habitants aurait pu augmenter cette pratique qui consiste à éviter autrui. Ce sont néanmoins les locataires du secteur social qui adoptent le plus des conduites d'évitement (27 % des locataires du social), alors que les propriétaires et les locataires du privé déclarent moins éviter leurs voisins (17 %). L'évitement croît par ailleurs de manière quasiment linéaire avec l'ancienneté dans le logement et le quartier³⁵. Ceci est logique puisque la question posée concerne les conduites d'évitement depuis l'installation, l'ancienneté d'occupation augmentant nécessairement les probabilités de répondre positivement à cette question. La proportion de réponses positives double dans les deux cas, passant de 13 % des réponses pour les résidents de moins de 2 ans à 27 % pour ceux de 10 à 19 ans.

Une pratique plus fréquente en bas de l'échelle

L'évitement est très nettement une pratique propre à ceux qui occupent une position dominée dans l'espace social. Les individus inactifs (31 %), ceux qui vivent dans un ménage au revenu inférieur à 1000 euros (29 %), les immigrés (26 %), les ouvriers, les employés³⁶ et les petits indépendants évitent plus certains de leurs voisins. Les conduites d'évitement sont aussi davantage le fait des individus titulaires d'un CAP, BEP ou baccalauréat (25 %) alors que les Bac + 5 (15 %), les cadres (15 %), ceux dont le revenu du ménage se situe entre 4000 et 5999 euros (11 %) sont moins adeptes de l'évitement.

Aisance socio-économique et culturelle et aisance relationnelle allant de pair (Héran, 1988), les conduites d'évitement semblent ainsi moins correspondre aux façons standards de voisiner en haut de l'échelle sociale, le voisinage relevant d'une forme de sociabilité à part entière, susceptible d'être valorisée en tant que telle. Toutefois, l'adoption de conduites d'évitement ne signifie pas nécessairement une absence de sociabilités dans le voisinage proche : par exemple, ceux qui pratiquent l'évitement déclarent plus souvent être entrés chez des voisins d'immeuble (67 % contre 59 % de ceux qui n'ont pas déclaré éviter certains de leurs voisins). Cela montre que l'évitement est sélectif et concerne certains voisins plutôt que d'autres.

³⁵ Sauf pour les plus anciens, qui sont aussi les plus âgés.

³⁶ Et en particulier les employés de service (28 %) et les employés de la fonction publique et policiers (31 %).

Comme pour les conflits et les jugements, on n’observe en revanche aucune différence selon le sexe et peu de différences selon l’âge. Seuls les individus âgés de 75 ans ou plus se distinguent par une sous déclaration des conduites d’évitement, l’avancée en âge incitant probablement à la recherche sociabilité en raison du plus grand isolement. La situation familiale n’est pas non plus discriminante, à la différence des autres troubles du voisinage.

Une pratique contextualisée

Si l’évitement est bien une pratique différenciée socialement, elle est également localisée dans certains contextes. Ce sont dans les quartiers populaires de ville-centre (en particulier à Riquet 30 %) et les quartiers de grands ensembles en rénovation urbaine, que les habitants ont le plus souvent déclaré éviter leurs voisins (tableau 9). Nos résultats ne se distinguent pas des travaux de sociologie urbaine sur la question, montrant que dans ces quartiers, « les habitants ont souvent tendance à mettre à distance les autres habitants de leur quartier, et le quartier lui-même, pour échapper au stigmatisme » (Authier, Grafmeyer, 2015).

TABEAU 9 – CONDUITES D’ÉVITEMENT SELON LE TYPE DE QUARTIER (EN %)

Types de quartiers	Évitement
Bourgeois	19
Gentriifiés	14
Populaires	26
Mixité sociale programmée	17
Grands ensembles en rénovation urbaine	25
Petites villes périurbaines	21
Communes rurales périurbaines	19
Ensemble	20

Champ : ensemble des enquêtés (n= 2572) ; données pondérées.

Mode de lecture : dans les quartiers bourgeois, 19 % des habitants déclarent avoir déjà évité un voisin.

Ce sont par contre dans les quartiers gentriifiés et tout particulièrement à la Croix-Rousse (12 %), où les modes de vie sont a priori plus volontiers fondés sur la coexistence pacifique entre habitants de milieux sociaux diversifiés, que l’évitement est le moins fréquemment déclaré comme pratique effective. Ils sont suivis par les quartiers de mixité sociale programmée où cette mixité, bien qu’initiée par les pouvoirs publics et non par les habitants eux-mêmes, ne semble pas produire davantage de conduites d’évitement.

Enfin, les contextes ruraux et les petites villes périurbaines ne se caractérisent pas particulièrement par une absence d’évitement. Alors que classiquement, ces espaces sont pensés comme des espaces d’interconnaissance, ils n’excluent cependant pas des conduites fondées sur l’importance du respect de la vie privée et sur des résistances aux sociabilités publiques ou semi-publiques que sont les conventionnelles rencontres impromptues entre voisins, qui consistent à se dire bonjour/ bonsoir et à échanger quelques mots sur le pas de la porte ou le palier. Certains habitants des zones rurales ou périurbaines tendraient ainsi à adhérer au principe du respect de l’anonymat ou tout au moins de la réserve, pourtant associés au monde urbain (Simmel, 1903), plutôt qu’à celui de l’intense sociabilité villageoise. Vincent Banos, Anne Cécile Baud et Jacqueline Candau (2009), développent à ce propos l’idée que chez certains habitants de zone rurale « attachés au lieu sans pour cela souhaiter s’intégrer socialement » (p.259) dans l’espace local, la « mise au secret de sa vie, dans une sociabilité restreinte

– centrée sur le couple, la famille, les amis – constitueraient les éléments essentiels pour comprendre ce qui peut se jouer désormais au cœur des relations de voisinage d’un espace rural à faible densité démographique » (p.262).

Des conduites d’évitement socialement variables selon les quartiers de résidence ?

L’évitement varie-t-il socialement de la même façon quels que soient les quartiers ou peut-on repérer des spécificités sociales des conduites d’évitement propres à certains quartiers ?

TABLEAU 10 – CONDUITES D’ÉVITEMENT SELON LA PCS PAR QUARTIER DE RÉSIDENCE (EN %)

	Bourgeois	Gentrifiés	Populaires	Mixité Sociale programmée	Grands ensembles	Petites villes périurbaines	Communes rurales périurbaines
CPIS, chefs d’entreprises	13	14	24	15	15	14	12
Professions intermédiaires et petits indépendants	24	11	28	12	22	15	24
Ouvriers et employés qualifiés	31	20	27	19	25	24	17
Ouvriers et employés non qualifiés	24	19	30	32	30	24	19
Ensemble	19	14	27	17	25	20	19

Champ : ensemble des enquêtés (2572) ; données pondérées

Mode de lecture : dans les quartiers bourgeois, 13 % des cadres déclarent avoir des pratiques d’évitement.

L’évitement reste une pratique populaire, et ce, dans tous les contextes résidentiels puisque les cadres déclarent toujours moins que les ouvriers et employés avoir évité leurs voisins. Ce sont dans les quartiers de grands ensembles en rénovation urbaine, mais aussi les quartiers bourgeois et de mixité sociale programmée que les écarts sont les plus marqués entre les cadres et les ouvriers et employés. Les quartiers de grands ensembles se caractérisent par une progression régulière des conduites d’évitement quand on descend dans la hiérarchie sociale.

Les conduites d’évitement des cadres, dont on a vu plus haut qu’elles étaient faibles sur l’ensemble de la population, le restent donc quel que soit le quartier de résidence, à une exception cependant notable : Riquet (tableau 11). En effet, alors que parmi les quartiers populaires, Grange Rouge se conforme aux tendances générales, les cadres étant encore moins nombreux à déclarer avoir des conduites d’évitement, Riquet, plus diversifié socialement, est celui où l’évitement est fréquemment adopté et ce à tous les niveaux de la hiérarchie sociale, les cadres se rapprochant alors des ouvriers et employés non qualifiés. L’évitement en tant que pratique de mise à distance sociale afin de contrer une proximité spatiale qui n’est pas nécessairement choisie n’est, dans ce cas, plus l’apanage des catégories populaires.

TABLEAU 11. CONDUITES D'ÉVITEMENT À GRANGE ROUGE ET RIQUET SELON LA PCS DE L'ENQUÊTÉ (%)

	Grange Rouge	Riquet
Cadres, professions intellectuelles supérieures et chefs d'entreprise	6	28
Professions intermédiaires et petits indépendants	23	31
Ouvriers et employés qualifiés	22	36
Ouvriers et employés non qualifiés	31	27

Champ : ensemble des enquêtés de Grange Rouge (n= 174) et Riquet (200) ; données pondérées

Mode de lecture : à Grange Rouge seuls 6 % des cadres déclarent pratiquer l'évitement.

Notons par ailleurs que si dans les quartiers gentrifiés, les cadres et les professions intermédiaires déclarent peu éviter leurs voisins, conformément à l'adhésion de principe à la mixité sociale, ce sont les employés et ouvriers qualifiés plutôt que non qualifiés, qui les évitent le plus.

Enfin, les communes rurales périurbaines se caractérisent par une inversion relative de la hiérarchie sociale des conduites d'évitement puisque ce sont les professions intermédiaires et les petits indépendants qui évitent le plus leurs voisins, davantage donc que les ouvriers et employés. Inversement, dans les quartiers de mixité sociale programmée on trouve les proportions les plus faibles de conduites d'évitement pour les professions intermédiaires, tandis que les ouvriers et employés non qualifiés de ces quartiers sont ceux qui évitent le plus leurs voisins.

Les résultats présentés tendent à confirmer l'idée selon laquelle « des logiques de séparation se construisent sur des stratégies de distinction et d'évitement entre les ménages selon leurs revenus » (Avenel, 2005). Cependant, les espaces, en raison de leur localisation, de leur histoire, de leur composition sociale, produisent des effets propres sur les populations et contribuent à « structurer les sociabilités qu'elles entretiennent localement avec les autres habitants » (Authier, Grafmeyer, 2015) faisant varier quelque peu les logiques sociales d'évitement selon les contextes résidentiels.

V. Vue d'ensemble

Contrairement à ce que donne à penser leur sur-exposition médiatique, les conflits de voisinage ne constituent qu'une part des troubles du voisinage et ne représentent pas la part la plus importante. À cette partie émergée de l'iceberg, s'ajoutent les jugements, les évitements et surtout les gênes, très nombreuses et fréquentes. Ces différents troubles, qui augmentent logiquement avec l'ancienneté de résidence, ont des géographies contrastées (tableau 12). En forçant un peu le trait, on peut dire que les conflits et les jugements se situent davantage dans les quartiers aisés (bourgeois ou gentrifiés), tandis que les gênes et les évitements sont plus présents dans les quartiers populaires, localisés dans les villes-centres ou dans leurs périphéries.

TABLEAU 12 – TYPES DE TROUBLES DU VOISINAGE ET TYPES DE QUARTIERS

Les conflits	Les gênes	Les jugements	Les évitements
<ul style="list-style-type: none"> • Pas de fortes différenciations selon les contextes • Plus présents dans les quartiers gentrifiés (ainsi qu'à Ainay et Riquet) 	<ul style="list-style-type: none"> • Fortement présentes partout (plus en région parisienne, qu'en région lyonnaise) • Mais davantage dans les quartiers d'habitat social : quartiers populaires de villes-centres, grands ensembles en rénovation urbaine et (dans une moindre mesure) quartiers de mixité sociale programmée • Et moins dans les communes rurales périurbaines 	<ul style="list-style-type: none"> • Plus présents dans les quartiers parisiens que dans les quartiers lyonnais • Plus présents dans les quartiers les plus aisés socialement (Auteuil, Batignolles et, à moindre degré, Ainay), sauf à la Croix-Rousse • Beaucoup moins présents dans les quartiers de grands ensembles en rénovation urbaine et les quartiers de mixité sociale programmée 	<ul style="list-style-type: none"> • Plus présents dans les quartiers populaires de villes-centres (y compris Riquet) et les quartiers de grands ensembles en rénovation urbaine • Moins fréquents dans les quartiers gentrifiés, dans les petites villes périurbaines et dans les communes rurales périurbaines

Socialement, les conflits et, dans une moindre mesure, les gênes sont peu clivés. Au contraire, les jugements et plus encore les conduites d'évitement apparaissent (au regard de l'ensemble des caractéristiques socio-démographiques que nous avons prises en considération) beaucoup plus nettement associées à certaines catégories d'individus, occupant plutôt des positions dominées dans l'espace social (tableau 13).

TABLEAU 13 – TYPES DE TROUBLES DU VOISINAGE ET CARACTÉRISTIQUES SOCIO-DÉMOGRAPHIQUES

Les conflits	Les gênes	Les jugements	Les évitements
<ul style="list-style-type: none"> • Sont peu clivés socialement • Les employés de la fonction publique et policiers, ainsi que les familles monoparentales et les couples avec beaucoup d'enfants déclarent plus de conflits • Inversement, les ouvriers non qualifiés en déclarent moins 	<ul style="list-style-type: none"> • Sont également assez peu clivés socialement • Les locataires du logement social, les employés de la fonction publique et policiers, ainsi que les familles monoparentales déclarent plus de gênes • Inversement, les jeunes (18-29 ans), les étudiants et les individus les plus âgés (75 ans ou plus) sont moins sensibles aux gênes du voisinage 	<ul style="list-style-type: none"> • Sont socialement plus clivés • Les familles monoparentales, les étudiants, les chômeurs, les titulaires d'un CAP ou d'un BEP, les plus précaires économiquement (revenu < 1000 euros), ainsi que les employés de la fonction publique et policiers déclarent plus souvent avoir le sentiment d'être (ou d'avoir été) jugés • Inversement, les plus âgés (75 ans ou plus) se sentent moins jugés 	<ul style="list-style-type: none"> • Sont très clivés socialement • Les individus inactifs, ceux qui ont un revenu inférieur à 1000 euros, les titulaires d'un CAP, d'un BEP ou d'un Bac, les immigrés, les locataires du logement social, les employés de la fonction publique et les policiers, les employés de services, ainsi que les petits indépendants évitent plus certains de leurs voisins • Au contraire, les individus âgés de 75 ans ou plus, ceux dont le salaire se situe entre 4 000 et 5 999 euros, les Bac +5 ou plus, ainsi que les cadres à dominante économique et les chefs d'entreprise se distinguent par une sous déclaration des conduites d'évitement

À la lecture de ce tableau, un autre résultat se dégage : les employés de la fonction publique et policiers, ainsi que les familles monoparentales, sont fortement concernés par l'ensemble de ces troubles du voisinage (exception faite de l'évitement pour les familles monoparentales) ; à l'opposé, les individus âgés de 75 ans et plus sont relativement peu concernés à la fois par les gênes, les jugements et les évitements³⁷.

³⁷ Il est intéressant également de relever que les immigrés et les enfants d'immigrés sont absents de ce tableau (sauf les immigrés pour les évitements), autrement dit qu'ils ne déclarent pas plus de conflits, de gênes ou de jugements que les natifs, contrairement à ce que l'on aurait pu attendre, compte tenu des focalisations

Mais comment précisément ces divers troubles du voisinage se conjuguent-ils ? Les gênes donnent-elles toujours naissance à des conflits ? Les conflits ou les jugements entraînent-ils systématiquement des conduites d'évitement ? Peut-on, plus largement, identifier des individus cumulant l'ensemble de ces troubles du voisinage et, à l'opposé, des individus qui en seraient totalement épargnés ? Ces divers troubles du voisinage ont-ils de surcroît des effets identiques sur les manières de voisiner des individus, sur leurs manières de considérer leurs relations de voisinage, ou encore, de qualifier leur présence dans leur quartier de résidence ?

Des troubles qui se cumulent, mais diversement

Qu'il s'agisse des conflits, des jugements ou des évitements, tous sont fortement corrélés les uns aux autres. La moitié des personnes qui ont le sentiment d'avoir été jugées (51 % contre 25 % pour l'ensemble de la population) ou qui déclarent éviter certains de leurs voisins (52 %) sont entrées en conflit ; réciproquement, presque autant de personnes qui sont entrées en conflit déclarent avoir le sentiment d'être jugées (48 % contre 24 % pour l'ensemble de la population) ou, à un moindre degré, évitent leurs voisins (41 %). De la même façon, les individus qui ont eu le sentiment d'être jugés sont deux fois plus nombreux à éviter certains voisins que l'ensemble de la population (39 % contre 20 %) et ceux qui évitent leurs voisins ont près d'une fois sur deux le sentiment d'être jugés (46 % contre 24 % pour l'ensemble de la population).

Le fait d'avoir été gêné renforce la probabilité d'être entré en conflit, d'avoir le sentiment d'être jugé ou de déclarer des conduites d'évitement (tableau 14).

TABLEAU 14 – GÊNES ET AUTRES TROUBLES DU VOISINAGE

	Est entré en conflit	A le sentiment d'avoir été jugé	Évite des voisins
Aucune gêne	9	12	8
Une ou plusieurs gênes	28	26	22

Champ : ensemble des enquêtés (2572) ; données pondérées.

Mode de lecture : 9 % des individus qui ont déclaré aucune gêne sont entrés en conflit.

Les corrélations observées sont cependant très variables selon le type de gênes (tableau 15). Dans les trois cas, la hiérarchie des scores est la même et certaines gênes apparaissent clairement induire plus fréquemment des conflits, des évitements ou des sentiments de jugements. C'est le cas des remarques et comportements intolérants, suivis des impolites puis, à un moindre degré, des gênes liées à l'usage des parties communes. Les gênes produites par des comportements intolérants ou un défaut de civilité minimale telle que la politesse, parce qu'elles mettent en jeu directement les personnes et leurs relations d'interactions, plutôt que des objets, des pratiques ou des modes de vie, sont finalement moins tolérables que les difficultés de stationnement, les bruits, les odeurs, et même les saletés et dégradations. Elles sont ainsi davantage susceptibles d'aller au-delà de la simple gêne en constituant une entrave plus forte aux relations de bon voisinage du point de vue des habitants.

médiatiques et politiques sur ces populations supposées mal intégrées à la société et souvent considérées comme responsables de tensions sociales, voire de délinquance et de violence.

TABLEAU 15. TYPES DE GÊNES RESSENTIES ET AUTRES TROUBLES DU VOISINAGES DÉCLARÉS (%)

	Conflits	Jugements	Évitements
Remarques et comportements intolérants	49	50	43
Impolitesses	43	39	36
L'usage des parties communes	37	33	31
Saletés, dégradations	33	30	27
Odeurs	32	30	27
Bruits	30	28	24
Un problème de stationnement	30	28	24
Ensemble	25	24	20

Champ : ensemble des enquêtés (2572) ; données pondérées.

Mode de lecture : 49 % des individus qui ont été gênés par des remarques et comportements intolérants sont entrés en conflit.

Au total, 89 % des enquêtés ont déclaré au moins un trouble du voisinage (conflit, gêne, jugement ou évitement). Mais ce pourcentage très élevé doit beaucoup à l'ampleur des gênes. En effet, si l'on exclut les gênes, une minorité des enquêtés (44 %) a cité un ou plusieurs troubles (conflit, jugement ou évitement) : 24 % en ont déclaré un seul, 14 % en ont déclaré deux et 6 % ont cité les trois.

Ceux qui cumulent les trois semblent davantage captifs de leur logement : ils résident plus souvent depuis longtemps dans celui-ci et dans leur quartier, sont plus souvent locataires du social et vivent principalement dans les quartiers de grands ensembles ainsi qu'à Montereau, et à un moindre degré à la Bâtie. Ils sont situés en bas de la hiérarchie socio-professionnelle ou au chômage, plutôt âgés de 45 à 59 ans, en couple avec ou sans enfants et sont plus souvent immigrés, alors que ces derniers ne se distinguaient pas lorsqu'on observait les différents troubles du voisinage indépendamment les uns des autres. Inversement, ceux qui n'indiquent ni conflit, ni jugement, ni évitement résident depuis peu de temps dans leur logement, qui se trouve plus fréquemment être une maison individuelle, sont plutôt locataires du privé que du secteur social (ou propriétaires) et sont localisés dans des quartiers divers : on les trouve à la fois davantage à la Croix-Rousse, au quartier du Port, à la Tour du Pin, mais aussi de manière plus surprenante, à Armstrong et à Montereau. Ils sont plus souvent en emploi, cadres, mais aussi ouvriers qualifiés, ils sont à la fois plus jeunes (30-44 ans) et plus âgés (75 ou plus), et vivent davantage en solo que ceux qui cumulent tous les troubles. Ce sont aussi plus fréquemment des personnes immigrées, qui sont donc à la fois sur-représentées parmi les habitants qui cumulent tous les troubles et parmi ceux qui, à l'inverse, n'en déclarent aucun.

Des effets convergents et plutôt limités sur les relations de voisinage et les rapports au voisinage

Comme nous l'avons montré précédemment, dans les analyses détaillées des conflits, des gênes, des jugements et des évitements, les différents troubles du voisinage n'empêchent pas les individus de voisiner. Au contraire, dans les quatre cas, et dans des proportions relativement proches, les individus ayant déclaré tel ou tel trouble du voisinage sont proportionnellement plus nombreux que l'ensemble des enquêtés à déclarer également des pratiques de réception et d'entraide avec les voisins (tableau 16³⁸). Cela est particulièrement vrai de ceux ayant déclaré avoir été gênés par des remarques ou des comportements intolérants, qui tendent visiblement à compenser ces mauvaises relations en

³⁸ Nous n'avons pas fait figurer dans ce tableau, par commodité, l'ensemble des différentes gênes.

développant par ailleurs des relations de sociabilité, de convivialité et d'entraide avec certains de leurs voisins³⁹.

TABEAU 16 – CONFLITS, JUGEMENTS, ÉVITEMENTS ET RELATIONS DE VOISINAGE (EN %)

	Est entré chez un voisin	A reçu un voisin	A été aidé par un voisin	A rendu service à un voisin
Est entré en conflit	67	69	56	65
A le sentiment d'avoir été jugé	66	62	54	63
Évite ses voisins	67	64	57	67
Ensemble	60	61	51	59

Champ : ensemble des enquêtés (2572) ; données pondérées.

Mode de lecture : 67 % des individus qui sont entrés en conflit sont entrés chez un voisin.

Dans le même sens, ces différents troubles affectent peu les manières dont les habitants qualifient leurs relations de voisinage et perçoivent leur lieu de résidence (tableau 17). Sans surprise, il apparaît toutefois que ceux qui déclarent des conflits, des jugements ou des évitements ont légèrement plus souvent indiqué avoir de mauvaises ou très mauvaises relations avec leurs voisins. Plus encore, ceux qui évitent leurs voisins, mais aussi ceux qui déclarent avoir été gênés par des remarques ou des comportements intolérants (31 %), par l'usage des parties communes (33 %), par des impolitesses (36 %), par des saletés et dégradations (37 %) ou par des odeurs (38 %) se sentent beaucoup moins souvent « très bien » dans leur quartier, ce qui n'est pas le cas de ceux qui sont entrés en conflit ou de ceux qui ont le sentiment d'avoir été jugés par leurs voisins.

TABEAU 17 – CONFLITS, JUGEMENTS, ÉVITEMENTS ET RELATIONS DE VOISINAGE (EN %)

	Est entré en conflit	A le sentiment d'avoir été jugé	Évite ses voisins	Ensemble
Des relations de voisinage				
• Très bonnes	28	18	23	26
• Bonnes	55	61	58	61
• Mauvaises ou très mauvaises	6	7	8	2
• Différentes selon les voisins	6	6	6	3
• Inexistantes	5	8	5	8
Les relations de voisinage				
• Très importantes	26	25	27	24
• Importantes	53	52	50	52
• Peu ou pas importantes	21	23	24	24
Sentiment dans le quartier				
• Très bien	42	42	35	44
• Plutôt bien	45	45	48	47
• Plutôt pas bien, pas bien du tout	13	13	17	9

Champ : ensemble des enquêtés (2572) ; données pondérées.

Mode de lecture : 28 % des individus qui sont entrés en conflit ont déclaré avoir de « très bonnes » relations de voisinage.

³⁹ Parmi les individus qui ont été gênés par des remarques ou des comportements racistes, homophobes, sexistes ou intolérants : 70 % sont entrés chez un voisin, 68 % ont reçu un voisin, 59 % ont été aidé par un voisin et 72 % ont rendu service à un voisin.

Ces éléments donnent à voir combien troubles du voisinage et défaut de relation ne sont pas nécessairement convergents et combien les liens entre troubles du voisinage et perceptions des voisins et du quartier sont pluriels.

Conclusion

Pour conclure, trois ensembles de résultats nous semblent importants à souligner. Tout d'abord, les troubles du voisinage, loin d'être circonscrits à des quartiers d'habitat social, et d'être synonymes d'un vide relationnel, sont présents dans tout l'espace social et dans tous les contextes résidentiels, à des degrés divers et de façon variable selon les troubles. Ensuite, ces différenciations socio-spatiales sont beaucoup plus nettes lorsqu'on s'intéresse de manière plus fine aux différents types de gênes, aux causes des conflits ou bien encore aux raisons des jugements, certaines gênes, certains objets de conflits, certaines raisons de jugement impliquant des catégorisations sociales et morales particulièrement clivées. Enfin, si les gênes liées au voisinage sont très nombreuses, les autres troubles le sont beaucoup moins. Ainsi, lorsqu'on exclut les gênes, plus de la moitié des individus enquêtés n'a déclaré aucun trouble de voisinage. Les relations de voisinage sont donc bien loin de se définir aujourd'hui avant tout par une forme de guerre déclarée (sous la forme d'un conflit) ou larvée (sous la forme du jugement ou de l'évitement), avec l'étranger proche que constitue le voisin. Pas plus que la fameuse formule d'André Gide (1972), « famille, je vous hais ! », celle qui en serait inspirée et qui consisterait à dire, « voisins, je vous hais » ne semble convenir.

Références citées

AUTHIER J-Y, BENSOUSSAN B., GRAFMEYER Y., LÉVY J-P., LÉVY-VROELANT C., 2001, *Du domicile à la ville. Vivre en quartier ancien*. Paris, Anthropos, 214 p.

AUTHIER J-Y., GRAFMEYER Y., 2015, *Sociologie urbaine*, Paris, Armand Colin, 124 p.

AVENEL C., 2005, « La mixité dans la ville et dans les grands ensembles. Entre mythe social et instrument politique », *Informations sociales*, 5, 125, p. 62-71.

BANOS V., BAUD A.-C., CANDAU J., 2009, « Anonymat en localité. Enquête sur les relations de voisinage en milieu rural », *Cahiers internationaux de sociologie*, 2, 127, p. 247-267.

BIDOU-ZACHARIASEN C., POLTORAK J-F., 2008, « Le « travail » de gentrification : les transformations sociologiques d'un quartier parisien populaire », *Espaces et sociétés*, 1, 132-133, p.107-124.

CARTIER M., COUTANT I., MASCKET O., SIBLOT Y., 2008, *La France des petits-moyens, enquête sur la banlieue pavillonnaire*, Paris, La Découverte, 319 p.

CHAMBOREDON J-C., LEMAIRE M., 1970, « Proximité spatiale et distance sociale. Les grands ensembles et leur peuplement », *Revue française de sociologie*, 11, 1, p. 3-33.

COQUARD B., 2019, *Ceux qui restent. Faire sa vie dans les campagnes en déclin*, La Découverte, Paris, 216 p.

CLERVAL A., 2008, « L'occupation populaire de la rue : un frein à la gentrification ? L'exemple de Paris intra-muros », *Espaces et sociétés*, 1, 144-145, p. 55-71.

- DÉCHAUX J.-H., 2009, *Sociologie de la famille*, La Découverte, Paris, 128 p.
- ELIAS N., MUEL DREYFUS F., 1985, « Remarques sur le commérage », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 60, p. 23-29.
- ELIAS N., SCOTSON J. L., 1997, *Logiques de l'exclusion. Enquête sociologique au cœur des problèmes d'une communauté*, Paris, Fayard, 288 p.
- GASQUET-CYRUS M., TRIMAILLE C., 2017, « Être né quelque part : la gentrification à Marseille et ses implications sociolinguistiques », *Langage et société*, 4, 162, p. 81-105.
- GEAY K., 2019, *Enquête sur les bourgeois. Aux marges des beaux quartiers*, Fayard, Paris, 264 p.
- GIDE A., 1972, *Les nourritures terrestres*, Gallimard, Paris, 192 p.
- GRAFMEYER Y., 2001, « Les sociabilités liées au logement », dans AUTHIER J.-Y. et al. (dir.), *Du domicile à la ville. Vivre en quartier ancien*, Paris, Anthropos-Economica.
- HÉRAN F., 1987, « Comment les Français voient », *Économie et statistique*, 195, p. 43-59.
- HÉRAN F., 1988, « La sociabilité, une pratique culturelle », *Économie et statistique*, 216, p.3-22.
- KOKOREFF M., RODRIGUEZ J., 2004, *La France en mutations, Quand l'incertitude fait société*, Payot, Paris, 346 p.
- LAUNAY L., 2014, « Les classes populaires racisées face à la domination dans les beaux quartiers de Paris », *Espaces et sociétés*, 1, 156-157, p. 37-52.
- LEHMAN-FRISCH S., 2008 « Gentrifieurs, gentrifiés » : cohabiter dans le quartier de la mission (San Francisco) », *Espaces et Sociétés*, 132-133, p. 143-160.
- ORANGE S., RENARD F., AOUANI S., 2019, « Les ressources de la proximité. Capital d'autochtonie et engagements locaux de jeunes femmes d'origine populaire et rurale », *Revue française des affaires sociales*, 2, p.167-189.
- PÉTONNET C., 1979, *On est tous dans le brouillard. Ethnologie des banlieues*, Galilée, Paris, 260 p.
- SIMMEL G., 1979 « Métropoles et mentalité » in GRAFMEYER Y. et ISAAC J., *L'école de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine*, Paris, Champ Urbain, p. 61-82.
- TISSOT S., 2011, *De bons voisins. Enquête dans un quartier de la bourgeoisie progressiste*, Paris, Raisons d'agir, 313 p.

Les voisins : des semblables ?

PAR LOÏC BONNEVAL, JOANIE CAYOUILLE-REMBLIÈRE ET ANAÏS COLLET

La question des ressemblances et des différences entre résidents d'un même espace est le plus souvent appréhendée, en sociologie urbaine, sous l'angle de la mesure de la ségrégation sociospatiale, des choix résidentiels des ménages, ou encore des politiques de peuplement – à partir du mot d'ordre de la « mixité sociale » par exemple. Sur la base de nombreux travaux empiriques, les spécialistes des phénomènes de ségrégation ont notamment mis en évidence une « tendance diffuse à préférer cohabiter dans l'espace résidentiel avec des personnes dont on partage des pratiques, des valeurs, des conceptions de la sociabilité et de la vie urbaine, des ressources [et] des aspirations » (Oberti et Préteceille, 2016, p. 66). Qu'il soit guidé par des contraintes, des préférences et des habitudes socialement formées ou des enjeux de trajectoire sociale, le processus d'agrégation socio-spatiale se retrouve à la fois dans la grande bourgeoisie (Pinçon et Pinçon-Charlot, 1989), chez les classes moyennes ou supérieures qui se tournent vers des ensembles résidentiels homogènes ou fermés (Charmes, 2005 ; Cousin, 2014 ; Elguezal, 2014), ou encore chez certains immigrés qui savent pouvoir accéder ainsi à un marché de l'emploi interne, à une solidarité spécifique ou à des commerces adaptés. Ressembler à ses voisins n'est cependant pas systématiquement le premier ni l'unique moteur des choix résidentiels, et les rouages de l'accès au logement se chargent d'assurer une certaine diversité sociale dans la plupart des espaces résidentiels (Préteceille, 2003). Ceci invite alors à se pencher sur les relations pratiques et symboliques entretenues *de facto* entre résidents d'un même secteur.

De fait, comme l'ont récemment montré Guillaume Favre et Lydie Launay (2019), les relations de voisinage constituent une « bouffée d'air social » parce qu'elles impliquent en moyenne davantage de diversité sociale que les relations entretenues dans les sphères familiales, amicales ou professionnelles. Appréciée dans certains contextes résidentiels plutôt valorisés (Clerval, 2013 ; Collet, 2015), cette diversité peut aussi donner lieu à certaines tensions. Une « logique de démarquage » (Villechaise-Dupont, 2000) est ainsi mobilisée par certains habitants afin de se défaire du stigmatisme résidentiel associé à leur quartier. Un tel travail de différenciation à l'égard de ses voisins ne s'observe pas que dans les grands ensembles étudiés par Agnès Villechaise-Dupont mais aussi dans les quartiers mixtes (Cayouille-Remblière, 2020 ; Chamboredon et Lemaire, 1970), dans les lotissements périurbains (Bacqué et al., 2016), les quartiers pavillonnaires (Elias et Scotson, 1965 ; Lambert, 2015), les copropriétés transformées en HLM (Bacqué et al., 2010) et les centres de villes moyennes en déclin (Guéraud, 2020). Toutefois, il repose sur des discours et des représentations des voisins qui ne reflètent pas toujours leurs caractéristiques objectives, comme l'ont bien montré Elias et Scotson (1965) : dans la petite ville ouvrière d'Angleterre qu'ils ont étudiée, les différences sociales objectives entre voisins sont ainsi assez faibles, mais les représentations tendent à les accentuer fortement, avec des effets sur les modalités concrètes de la cohabitation. A l'inverse, Yves Grafmeyer (1991) observe, dans les quartiers lyonnais qu'il a étudiés, une relative réserve dans les relations de voisinage qui laisse les appartenances sociales dans un certain flou et favorise ainsi une cohabitation pacifiée.

Qu'en est-il dans les différents quartiers de l'enquête *Mon quartier, mes voisins* et pour les différents types de population ? Leurs habitants tendent-ils à se considérer plus ou moins semblables ou au contraire à mettre en avant leurs différences ? Comme cela varie-t-il en fonction des types de quartier ? Et à l'intérieur de chaque contexte résidentiel, comment cette tendance diffère-t-elle en

fonction des caractéristiques des habitants ? En quoi cette façon de se situer par rapport à ses voisins est-elle liée aux manières de voisiner et d'investir le quartier ? Telle est la première série de questions qui guidera la première partie de notre contribution.

Par ailleurs, se dire « semblables » ou « différents » implique de convoquer différents registres de caractérisation des voisins¹. Dans son étude des manières de caractériser chaque voisin dans différents immeubles genevois socialement mixtes, Maxime Felder (2016) souligne l'importance des critères d'âge ou de situation familiale, de traits de personnalités tels que « gentils », « grognons » ou « serviables » et parfois de caractéristiques liées à l'apparence physique ou au style vestimentaire. Il mentionne également la faiblesse des références explicites à la sphère professionnelle et au niveau de vie, *i.e.* à la position sociale. L'enquête classique de Jean-Claude Chamboredon et Madeleine Lemaire (1970) montre en effet que les différences de classe ne sont pas directement dicibles, et que les discours des uns sur les autres concernent surtout les modes de vie et pratiques éducatives. Dans l'étude de Norbert Élias et John L. Scotson (1965), c'est l'ancienneté de résidence qui fonctionne comme le principal clivage et qui justifie l'exclusion d'un groupe d'individus, mais les enquêtés se réfèrent eux aussi au mode de vie de ce groupe, dont ils développent une vision tronquée construite à partir de la « minorité du pire ». Plus récemment, d'autres enquêtes ont mis en évidence l'importance des critères ethniques (Bacqué et al., 2010) ou de normes morales (Gilbert, 2012 ; Guéraud, 2020) comme logiques de distanciation avec ses voisins.

Quels sont les registres convoqués lorsqu'il s'agit d'exprimer des différences ou des ressemblances avec ses voisins ? Ces registres varient-ils en fonction des contextes résidentiels et des caractéristiques sociales de ceux qui s'expriment ? Et si, comme invite à le penser la littérature sur la manière de catégoriser les individus en général (Boltanski et Thévenot, 1983 ; Deauvieau et al., 2014 ; Lorenzi-Cioldi et Joye, 1988), ces caractérisations sont multidimensionnelles, certains registres tendent-ils à être évoqués conjointement ? Telle est la série de questions qui constituera la seconde partie de cette contribution.

L'analyse des registres de différenciation resterait cependant incomplète si on ne s'intéressait pas à ce que disent les individus à l'intérieur de chacun de ces registres. À quoi font-ils référence lorsqu'ils s'estiment différents de leurs voisins du fait de leur mode de vie ? Parlent-ils de leurs pratiques religieuses, de leurs loisirs ou de leurs manières d'éduquer leurs enfants ? Ces différences sont-elles dépréciées ou la diversité est-elle louée, vantée, recherchée ? Comment cela se décline-t-il dans chaque contexte résidentiel ? Telles seront les questions qui guideront notre troisième partie.

Ce chapitre du rapport est donc entièrement consacrée à l'analyse des réponses à une seule question du questionnaire et à leurs variations selon les contextes résidentiels, les caractéristiques des enquêtés et les manières pratiques de voisiner. La question est formulée ainsi : « Diriez-vous que vos voisins sont... plutôt des personnes qui vous ressemblent ? ou plutôt des personnes différentes de vous ? » Seules ces deux possibilités de réponses étaient lues à l'enquêté, mais l'enquêteur avait pour consigne de ne pas forcer l'enquêté à trancher et de cocher une modalité supplémentaire (non lue) signifiant

¹ Précisons d'emblée que l'une ou l'autre de ses réponses ou l'un ou l'autre de ces registres ne peuvent être considérés comme appréciés ou dépréciés. Seule l'analyse plus précise des termes à l'intérieur des registres menée dans la dernière partie peut – lorsque les propos sont explicites – permettre d'en déduire la valeur positive ou négative qu'y attribuent les individus.

« Les deux à la fois » en cas de réponses allant dans ce sens². La modalité (non lue) « ne sait pas » pouvait également être sélectionnée. Dans un second temps, en fonction de la première réponse, l'enquêteur demandait « en quoi » les voisins sont semblables et/ou différents et retranscrivait mot pour mot la réponse de l'enquêté.

I. Se sentir semblables, se sentir différents

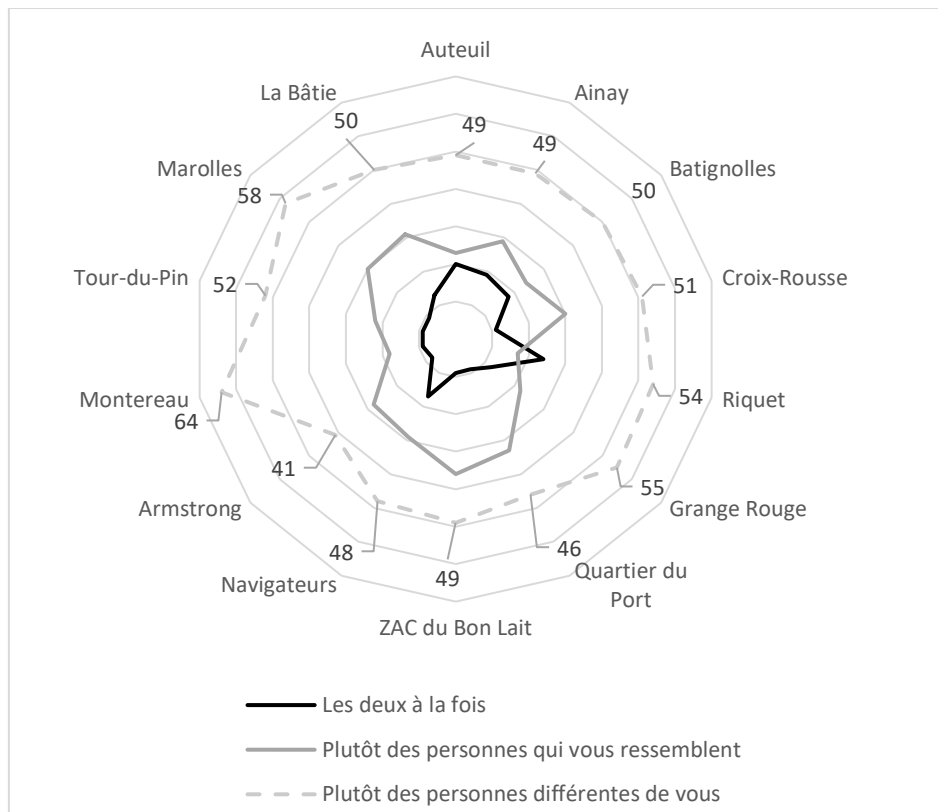
Dans l'ensemble des quatorze quartiers, 51 % des enquêtés se sont dits différents de leurs voisins et 26 % se sont dits semblables. Les différences sont donc mentionnées deux fois plus souvent que les ressemblances. La réponse tranchée est impossible pour un habitant sur quatre : 14 % des enquêtés disent qu'ils sont « les deux à la fois » et 9 % affirment ne pas savoir répondre à la question, soit beaucoup plus que pour les autres questions où cette réponse atteint rarement 1 %³.

Malgré la plus ou moins grande mixité de la population des quartiers d'enquête, les réponses des enquêtés varient relativement peu en fonction des quartiers (Figure 1) : dans tous les contextes résidentiels, une majorité d'habitants s'estiment différents de leurs voisins. À Montereau, petite ville périurbaine où s'observe une importante tension dans les relations de voisinages et où les emménagements suite à un déclassement résidentiel sont fréquents (voir chapitre II - 1F « Deux centres de petites villes périurbaines »), le fait de s'estimer différents de ses voisins est plus fréquent qu'ailleurs. À l'inverse, c'est dans les quartiers de mixité sociale programmée que le sentiment de similitude est le plus fort, suivis de près par les quartiers de grands ensembles, les communes rurales, la Croix Rousse et Ainay. Riquet constitue une configuration particulière : le sentiment de ressemblance seul y est rare, mais ceux qui se disent à la fois semblables et différents y sont plus nombreux qu'ailleurs.

² Tout en présentant la distribution des différentes modalités, nous analyserons le sentiment de ressemblance en regroupant les réponses « plutôt des personnes qui vous ressemblent » et « les deux à la fois » et le sentiment de différence en regroupant les réponses « plutôt des personnes différentes de vous » et « les deux à la fois ».

³ En sociologie, les réponses « ne sait pas » sont classiquement interprétées comme la manifestation d'une question trop imprécise ou trop normative ; elles doivent interroger sur le fait que certains enquêtés ne s'étaient jamais posés une telle question et ne peuvent se former une opinion en situation d'enquête (cf. Bourdieu, 1984). Ne pas savoir répondre à la question des ressemblances ou différences peut ainsi être interprété comme une forme de méconnaissance du voisinage, mais aussi comme le fait de n'avoir jamais développé une telle attitude réflexive à l'égard de son voisinage. L'hypothèse de la méconnaissance est en partie confirmée par le fait que 25 % de ceux qui répondent ne pas savoir déclarent d'ailleurs que leurs relations de voisinage sont inexistantes et que ceux qui ont emménagé dans le quartier depuis moins de deux ans sont les plus nombreux à dire ne pas savoir (14 %). Néanmoins, ce taux s'élève encore à 8 % parmi ceux qui y sont installés depuis plus de 10 ans ce qui ne permet pas d'exclure la seconde interprétation. En effet, les réponses « ne sait pas » se concentrent dans les populations de classes populaires (chez les employés de services directs aux particuliers, les ouvriers et les inactifs), et elles sont particulièrement nombreuses à Armstrong (23 % des enquêtés) et La Tour-du-Pin (16 %), ce qui peut laisser penser que pour certaines populations et dans certains contextes, une telle attitude réflexive ne fait pas forcément sens.

FIGURE 1 – SEMBLABLES OU DIFFÉRENTS EN FONCTION DES QUARTIERS



Champ : Ensemble des enquêtés (n= 2562) ; données pondérées

Sans surprise, les caractéristiques des populations⁴ qui estiment ressembler à leurs voisins varient de quartier en quartier. En effet, il apparaît d’abord que lorsque certaines caractéristiques sont objectivement partagées par de nombreux habitants, elles favorisent un sentiment de ressemblance. C’est par exemple le cas du fait d’être cadre dans les quartiers bourgeois et gentrifiés, d’être immigré ou enfant d’immigré dans les quartiers de grands ensembles, de vivre seul à Grange Rouge ou Riquet (deux quartiers où cette situation n’est pas rare), ou encore d’avoir entre 30 et 44 ans dans les quartiers de mixité sociale programmée où cette tranche d’âge est largement surreprésentée. On observe ensuite que les enquêtés ne se situent pas qu’en fonction de la composition globale de leur quartier mais qu’ils s’appuient aussi sur les caractéristiques de leurs voisins les plus proches, souvent au niveau de l’immeuble⁵. Ainsi les locataires HLM d’Ainay, dont on pourrait penser qu’ils détonnent par rapport à la population globale de leur quartier, tendent davantage à se dire au moins en partie semblables à leurs voisins (54 %) que les locataires du privé (41 %). De fait, les premiers habitent des immeubles composés uniquement de locataires HLM avec qui ils partagent des caractéristiques sociales communes – qui apparaissent d’ailleurs d’autant plus proches lorsqu’ils les comparent au reste du quartier – alors que les locataires du privé partagent leur palier avec des propriétaires, souvent plus

⁴ L’étude des caractéristiques qui jouent sur le sentiment de ressemblance et de différence dans chaque quartier est basée à la fois sur les statistiques descriptives observées quartier par quartier mais également sur les résultats de 28 régressions logistiques modélisant, pour chaque quartier, les effets propres de chaque caractéristique sur le fait de se sentir 1) au moins en partie semblable et 2) au moins en partie différent. Ne sont commentées que les caractéristiques significatives dans les modèles de régression et observées dans les statistiques descriptives.

⁵ Voir chapitre I- 1A « Se représenter le voisinage » pour une analyse des cercles inscrits dans la définition des voisins.

dotés qu'eux⁶. Enfin, au-delà des différences contextuelles, certaines populations s'estiment plus souvent semblables à leurs voisins : c'est le cas des propriétaires, qui se disent plus souvent semblables à leurs voisins dans 11 des 14 quartiers⁷, des « anciens », l'ancienneté de résidence jouant dans le sens d'un sentiment de ressemblance dans 10 quartiers⁸ ou encore des couples avec enfants, qui se disent significativement plus souvent semblables que les autres dans 6 des 14 quartiers étudiés⁹.

Le sentiment de différence, qui concerne 65 % des enquêtés, dépend lui aussi de la configuration des quartiers. De façon symétrique à ce que l'on vient d'observer, présenter une caractéristique plus rare tend à susciter des sentiments de différence. Ainsi, les locataires du privé affirment plus souvent être différents de leurs voisins que les propriétaires dans les quartiers bourgeois, mais l'inverse s'observe dans les centres des petites villes périurbaines, où les locataires du privé sont majoritaires. En outre, les professions intermédiaires et employés se disent souvent différents dans les quartiers bourgeois où ils sont minoritaires, alors que les cadres expriment ce sentiment dans les quartiers populaires, à Montereau et à Marolles. L'absence d'enfants augmente la probabilité de se dire différents dans les quartiers de grands ensembles, où les familles avec enfants forment 57 et 58 % de la population ; et les solos signalent leurs différences dans les communes rurales où ils sont peu nombreux. Pour autant, les liens ne sont pas toujours aussi évidents et l'étude des caractéristiques qui jouent dans le sens des différences montre que ce qui fait le « ton » d'un quartier n'a pas toujours directement à voir avec la composition statistique de la population. C'est ainsi que l'on observe que 1) bien que plus nombreux, les locataires du privé des quartiers gentrifiés affirment plus souvent être différents que les propriétaires ; 2) les locataires HLM expriment davantage leurs différences que les autres à Grange Rouge alors qu'ils forment 56 % de la population ; 3) alors qu'ils sont majoritaires au Quartier du Port, les employés et ouvriers s'y disent plus souvent différents des autres que les cadres et professions intermédiaires. Pour finir, l'âge joue sur la probabilité de se sentir différent. Les 18-29 ans se déclarent plus souvent différents que les autres (69 %), contre 63 % pour les âges intermédiaires (30-74 ans), et cette différence est significative dans 8 des 14 quartiers¹⁰.

Se sentir semblable à ses voisins va de pair avec des pratiques de voisinage plus intenses et des représentations plus positives du voisinage (Tableau 1). À l'inverse, ceux qui déclarent qu'au moins une partie de leurs voisins sont différents d'eux se disent plus souvent en conflit avec des voisins, déclarent plus souvent éviter certains voisins et s'estiment davantage gênés par de nombreux

⁶ Nous avons émis l'hypothèse qu'exprimer un sentiment de ressemblance avec ses voisins lorsque l'on réside dans un logement social à Ainay peut être une tentative de s'élever socialement ou symboliquement, dans un processus symétrique à la logique du « démarquage » du stigmaté résidentiel. Cette hypothèse est cependant invalidée d'une part par le fait que les locataires HLM définissent pour la plupart leurs voisins en se limitant à leur palier et leur immeuble, et d'autre part, par les réponses en clair apportées pour justifier la ressemblance, qui ont trait aux origines (« Type Maghreb, africain »), au faible investissement dans le quartier (« On est dans la même dynamique, en période transitoire ») voire au statut de jeunes ou d'étudiants et au mode de vie qui en découle (« Par le caractère, la communication, ils aiment échanger, sont assez sociables, certains sont étudiants comme moi, ou de même origine, ont les mêmes activités professionnelles, l'âge aussi... »).

⁷ Il n'y a pas de lien entre le statut d'occupation et le sentiment de ressemblance à Auteuil, Montereau et Navigateurs.

⁸ Il n'y a pas de lien entre l'ancienneté de résidence et le sentiment de ressemblance à Ainay, Armstrong, La Tour-du-Pin et Montereau.

⁹ Les couples avec enfants se disent plus souvent semblables à leurs voisins à Ainay, Auteuil, la Croix-Rousse, Batignolles, Grange Rouge et Armstrong.

¹⁰ Les 18-29 ans se disent significativement plus souvent différents à la Croix Rouse, Batignolles, Quartier du Port, Navigateurs, La Tour-du-Pin, Montereau et Marolles.

comportements. Plus encore que la gêne, l'évitement ou le conflit, c'est le sentiment d'être jugé qui ressort : 29 % de ceux qui déclarent un sentiment de différence estiment avoir déjà été jugé par un voisin, contre 17 % de ceux qui déclarent un sentiment de ressemblance. Cela ne signifie pas nécessairement que la ressemblance soit en tant que telle valorisée et la différence, dévalorisée – il existe d'ailleurs un nombre important de réponses du type « nous sommes différents et heureusement ! ». En effet, nos données ne permettent pas de trancher sur le sens de la causalité : est-ce le fait d'entretenir de très bonnes relations qui renforce l'impression de proximité et de ressemblance ou au contraire, le fait de se sentir semblable qui favorise les relations ? Toutefois, ces résultats vont plutôt dans le sens de l'idée que le bon voisinage est lié à un sentiment de ressemblance entre voisins, alors que le sentiment de différence, surtout lorsqu'il n'est pas tempéré par le fait de se sentir semblables d'autres voisins, s'accompagne plus souvent d'une part de malaise, de réserve et/ou de tensions dans les relations de voisinage.

TABLEAU 1 – SENTIMENT DE DIFFÉRENCES ET DE RESSEMBLANCES ET MANIÈRES DE VOISINER

% parmi ceux qui se disent au moins en partie...	...semblable	...différent	Diff.
Pratiques de voisinage			
Qui sont entré ou ont fait entrer un voisin d'immeuble	77	72	-5
Qui ont rendu ou reçu un service d'un voisin d'immeuble	76	71	-5
Qui ont au moins des conversations avec les voisins d'immeuble	95	92	-3
Qui sont entré ou ont fait entrer un habitant du quartier	59	56	-3
Qui ont rendu ou reçu un service d'un habitant du quartier	44	44	0
Qui ont au moins des conversations avec les habitants du quartier	83	78	-5
Appréciations des relations			
Qui disent avoir de « très bonnes » relations avec leurs voisins	33	24	-9
Qui disent que les relations de voisinage sont importantes ou très importantes	82	76	-6
Tensions et gênes dans les relations			
Qui se sont déjà senti jugés	17	29	+12
Qui évitent certains voisins	18	23	+5
Qui ont déjà été en conflit avec au moins un voisin	24	29	+5
Qui se disent gênés par des bruits	64	71	+7
Qui se disent gênés par des odeurs	33	39	+6
Qui se disent gênés par des saletés, dégradations ou par l'usage des parties communes ou espaces collectifs	49	56	+7
Qui se disent gênés par des remarques ou comportements racistes, homophobes, sexistes ou intolérants	30	38	+8

Lecture : 77 % des individus se disant au moins en partie semblables à leurs voisins ont fait entrer ou sont entrés chez un voisin d'immeuble. C'est le cas de 72 % de ceux qui se disent au moins en partie différents. Les premiers sont donc plus actifs de 5 points dans les invitations à domicile.

Champ : Ensemble des enquêtés (n= 2562) ; données pondérées

II. Les registres d'expression des différences et des ressemblances

Si les enquêtes qualitatives qui ont mis en évidence des manières de mettre une partie de ses voisins à distance sont nombreuses, il n'existe pas à notre connaissance d'analyses quantitatives des registres mobilisés pour caractériser les ressemblances ou différences entre voisins. Les 3174 réponses « en

clair » collectées sur cette question forment un corpus composé au total de plus de 52 000 mots¹¹. Celui-ci a été traité de deux manières : d'abord, après une première lecture, nous avons recodé les réponses dans sept registres¹² de ressemblance ou de différence, une même réponse pouvant relever de plusieurs registres à la fois ; ensuite, nous avons mené une analyse plus fine des mots employés à l'intérieur de chaque registre et pour chaque contexte résidentiel. Cette partie du rapport vise à analyser les différents registres convoqués pour caractériser les ressemblances et différences à l'égard des voisins, la manière dont ils varient en fonction des contextes résidentiels et des caractéristiques des enquêtés ainsi que la manière dont ils tendent à s'articuler entre eux.

Parmi les sept registres identifiés, celui des **centres d'intérêts, idées, goûts ou comportements** est le seul qui est tout autant évoqué comme différence que comme ressemblance (Figure 2). Dans les deux cas, il est convoqué une fois sur trois. On retrouve ici les conclusions des enquêtes qualitatives déjà évoquées (Chamboredon et Lemaire, 1970 ; Elias et Scotson, 1965) qui montraient que les discours sur les modes de vie sont régulièrement convoqués pour qualifier ou disqualifier les voisins, et peuvent aussi s'interpréter comme des manières d'euphémiser d'autres différences (de classe, d'origine géographique, d'âge...).

C'est pourtant le thème de **l'âge** et des **différences intergénérationnelles** qui est le premier évoqué pour exprimer des différences (38 % des réponses le mentionnent). À l'inverse, il est plus rarement cité en tant que ressemblance (23 %), ce qui laisse à penser qu'une certaine proximité d'âge est une condition nécessaire mais non suffisante pour se considérer semblable à ses voisins. Dans le même temps, compte tenu de l'intrication de l'âge et d'autres caractéristiques (sociales, ethno-raciales, situation d'emploi, mode de vie...), il n'est guère possible d'écarter l'hypothèse suivant laquelle le registre de l'âge aurait été choisi par certains enquêtés comme une manière d'euphémiser d'autres caractéristiques.

Un même **rapport au quartier** (être propriétaire, être ancien ou nouveau) et/ou une même **manière de se comporter par rapport au voisinage** (être poli, propre, dire bonjour...) constituent en revanche le premier critère de ressemblance, alors qu'il est plus rarement évoqué comme étant une différence. Ainsi que l'exprime Maxime Felder (2016, p. 229- 230) « ces considérations résultent de l'évaluation par les interviewés de la façon dont les individus qui en font l'objet se sont conformées, lors d'interactions, à leurs attentes en matière de rapports de voisinage ».

Malgré son côté structurant dans les choix résidentiels et manières de voisiner, la **catégorie sociale** n'apparaît qu'en quatrième position (troisième registre de ressemblance et cinquième registre de différence). Les réponses renvoyant explicitement au niveau de vie, d'éducation ou aux différences de catégories socioprofessionnelles concernent seulement un quart des ressemblances et un cinquième des différences, ce qui permet de penser que ces différences s'expriment en réalité souvent sous d'autres formes (à travers les centres d'intérêts, goûts, idées ou comportements, dont on sait qu'ils sont socialement situés, de même que le rapport au quartier ou encore la situation d'emploi). Cette désignation indirecte des ressemblances ou différences de catégorie sociale est d'autant plus probable

¹¹ Et encore, la diversité des significations peut être encore plus forte si on admet, avec Chamboredon et Lemaire (1970) qu'un même mot peut prendre un sens différent selon les propriétés sociales de celui qui l'émet. Pour des raisons évidentes, les différences de sens d'un même mot ne pourront être traitées dans les analyses qui suivent.

¹² Auxquels s'ajoute un registre « autre » qui concerne 9 % des réponses et qui n'est pas traité ici. Il regroupe des réponses du type « chacun est différent », « nous sommes tous des êtres humains », etc.

que les professions, revenus ou niveaux de diplôme des voisins ne sont pas toujours visibles et connus de manière évidente.

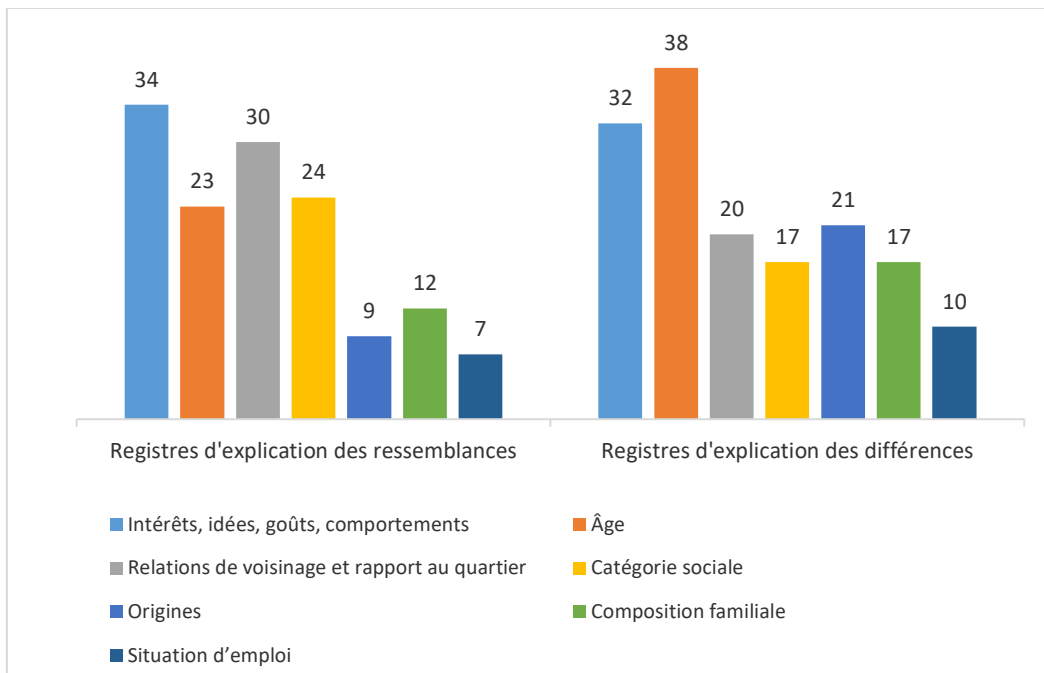
Alors que certaines recherches récentes insistent sur l'importance des catégorisations ethniques (Bacqué et al., 2010 ; van der Meer et Tolsma, 2014), (Bacqué et al., 2010 ; van der Meer et Tolsma, 2014), les **origines** – qu'elles soient exprimées en termes culturels, géographiques ou ethno-raciaux – sont finalement peu évoquées par les enquêtés. La faible évocation de ce critère peut certes s'expliquer par l'euphémisation de certains discours qui se sont limités à évoquer des pratiques religieuses ou culinaires (classées dans la catégorie des « centres d'intérêt, idées, goûts, comportements ») mais elle traduit surtout l'inégale importance de ce registre dans les différents quartiers. Il apparaît en effet que les différences d'origine ne sont évoquées que dans certains quartiers (les quartiers populaires de ville-centre, les grands ensembles et le Quartier du Port) et qu'elles sont quasi absentes d'autres espaces (les communes rurales, les quartiers bourgeois et gentrifiés) (Figure 3). Les origines réelles ou supposées des voisins sont par ailleurs beaucoup plus souvent évoquées pour marquer une différence (21 %) que pour signaler une ressemblance (9 %), ce qui tend à écarter l'idée de rapprochements communautaires explicitement recherchés. Seuls les grands ensembles se distinguent pour être des lieux où les origines sont régulièrement citées comme un critère de ressemblance. Le fait que ce critère soit au final peu mentionné comme ressemblance, notamment dans les quartiers homogènes en termes d'origine, peut aussi signaler qu'il s'agit d'une sorte d'attendu qu'il n'est pas nécessaire d'énoncer explicitement ; ce n'est que lorsque les voisins ne correspondent pas à cet attendu que ce critère est mentionné.

La **composition familiale** (le fait d'avoir ou non des enfants, de vivre seul ou en couple...) est également davantage convoquée comme différence que comme ressemblance. Sur ce point, il apparaît ainsi que ce sont surtout les individus qui estiment déroger à la norme (ne pas vivre en couple, ne pas avoir d'enfants) qui l'évoquent (cf. chapitre I - 1D « Les conflits et autres troubles du voisinage » pour une analyse similaire).

Pour finir, le dernier registre, qui est apparu au fil des lectures des réponses, renvoie à la **situation d'emploi**, à savoir soit les horaires de travail des actifs, soit la présence de retraités, de chômeurs ou d'autres inactifs. Peu évoqué dans la littérature¹³, ce registre est pourtant mentionné par une personne sur dix comme différence et un peu moins souvent comme ressemblance.

¹³ Il peut être cependant intéressant de noter que ce registre de différence n'est pas absent des représentations des bailleurs sociaux qui l'ont signalé en entretien auprès des membres de notre équipe.

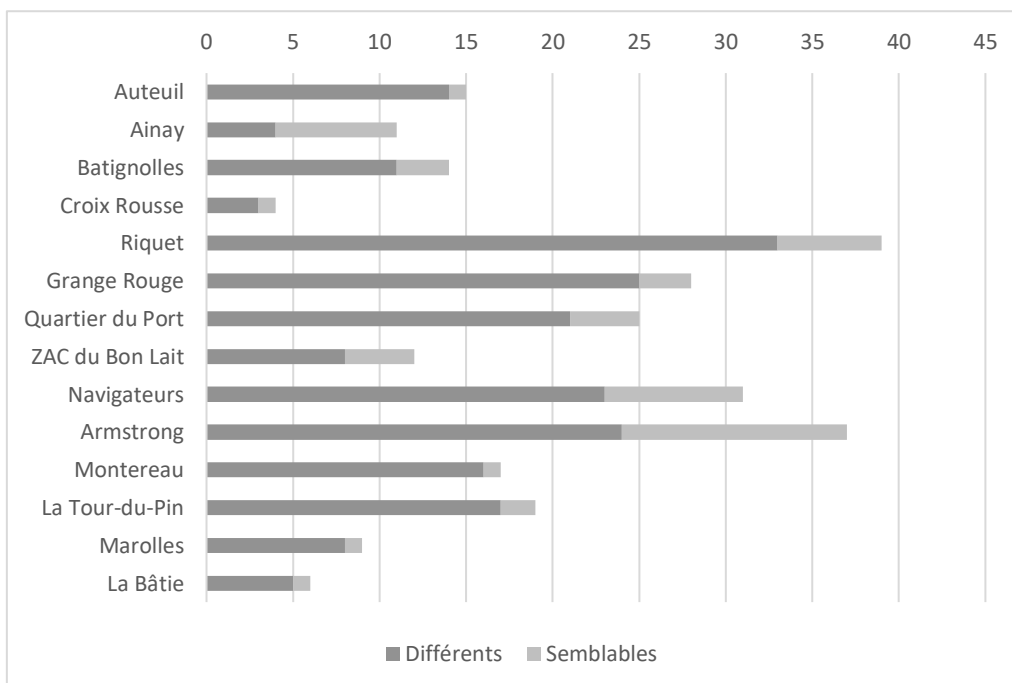
FIGURE 2 – REGISTRES D'EXPLICATION DES RESEMBLANCES ET DIFFÉRENCES AUX VOISINS



Lecture : parmi les personnes qui disent que leurs voisins leur ressemblent, 34 % estiment que cette ressemblance tient aux intérêts, idées, goûts ou comportements. La somme peut être supérieure à 100 car les répondants mobilisent parfois plusieurs registres.

Champ : Ensemble des enquêtés ayant répondu ressembler et/ou être différent de leurs voisins (n=2342) ; données pondérées

FIGURE 3 – LES ORIGINES : UN REGISTRE CONCENTRÉ DANS LES QUARTIERS POPULAIRES



Lecture : 14 % des habitants d'Auteuil estiment que leurs voisins sont différents à cause de leurs origines et 1 % disent qu'ils leur ressemblent pour cette raison.

Champ : Ensemble des enquêtés ayant répondu ressembler et/ou être différent de leurs voisins (n=2342) ; données pondérées

Les enquêtés ne mobilisent le plus souvent qu'un à deux registres pour caractériser leurs différences ou leurs ressemblances avec leurs voisins : en moyenne, ceux qui ont répondu à la question ont cité 1,7 registre signifiant une différence et/ou une ressemblance. Les enquêtés des quartiers gentrifiés sont toujours plus prompts à s'exprimer sur leurs voisins et affichent une moyenne de 2,1 registres, alors que les habitants des quartiers populaires tendent à citer moins de registres à la fois, ce qui peut tout autant refléter des inégalités d'aisance à l'oral et en situation d'enquête que des différences dans les manières de caractériser leurs voisins. Bien que les registres ne soient pas si nombreux, il apparaît qu'ils viennent rarement seuls, et que les enquêtés mobilisent le plus souvent plusieurs dimensions pour se situer par rapport à leurs voisins. Nous avons donc souhaité approfondir la manière dont les registres sont évoqués conjointement à travers une analyse des différents croisements de registres de ressemblances et de différences. Notre analyse¹⁴ relève six types de réponse, que nous présenterons de la plus courante à la moins fréquente :

- La situation la plus fréquente est de ne citer que des **différences et/ou ressemblances relevant du registre « rapports au quartier et manières de voisiner »**. Le cas typique¹⁵ est un homme de 66 ans né en Tunisie, ancien chauffeur de taxi qui est propriétaire d'un appartement à Grange Rouge dans lequel il vit depuis 18 ans avec sa femme et son fils bientôt majeur et qui dit ressembler à certains voisins pour des « *questions de sympathie, d'ouverture, de dialogue* », mais aussi que d'autres voisins sont différents puisque « *ils sont enfermés, ils ne disent même pas bonjour.* » De façon plus générale, cette classe, qui regroupe un tiers des enquêtés, est plus fréquente dans les quartiers populaires et de grands ensembles, chez les individus sans diplôme, les locataires HLM, les employés et les ouvriers.
- La seconde classe en ordre d'importance rassemble des individus qui se disent **différents de leurs voisins et évoquent des registres renvoyant aux origines, catégories sociales et/ou idées, goûts ou comportements**. Ainsi cette femme de 34 ans née en France, chargée de projet dans une grande entreprise, vivant seule et locataire HLM depuis 2014 à Riquet, qui prend ses distances avec ses voisins : « *Je m'intéresse beaucoup à la culture, et je n'ai pas l'impression que ce soit un intérêt partagé par tout le monde. Il y a des personnes de cultures différentes et de religions différentes. Et je dirais aussi la situation professionnelle.* » Ce type de discours, qui rassemble un quart des enquêtés, est plus fréquent à Riquet, Grange Rouge et Montereau, dans le logement social et chez les immigrés.
- À l'inverse, les individus de la troisième classe n'évoquent jamais des questions d'origines. Ils disent **ressembler à leurs voisins pour des questions de catégories sociales, d'âge, d'idées, goûts ou comportements ou pour leur situation familiale**. Par exemple, cette enseignante de français de Batignolles vivant avec son conjoint et ses deux enfants adolescents, qui pourtant est née à Madagascar, dit ressembler à ses voisins pour « *la génération, le milieu socioprofessionnel et puis les centres d'intérêts et l'âge des enfants* ». Cette manière de se situer par rapport à ses voisins, qui concerne un enquêté sur cinq, est typique des quartiers bourgeois et gentrifiés, des propriétaires, des cadres et des diplômés du supérieur.

¹⁴ Nous avons construit une analyse des correspondances multiples à partir des 14 registres (7 registres de ressemblance et 7 registres de différence) à la fois, puis une classification ascendante hiérarchique à partir des coordonnées des individus sur les 5 premiers axes de l'ACM. Le dendrogramme met en évidence six partitions, que nous décrivons ici par l'un de ses parangons (terme statistique désignant un cas typique d'une classe issue d'une classification).

¹⁵ Les cas typiques – nommés « parangons » en langage statistique – correspondent aux individus partageant le plus de caractéristiques de cette classe.

- D'autres individus se disent, eux, **différents de leurs voisins en évoquant des critères d'âge, de configuration familiale et/ou de situation d'emploi**, comme ce commercial de 30 ans né en France, locataire HLM à la ZAC du Bon Lait où il vit avec sa femme et sa fille de deux ans qui dit : « *c'est plus des familles plus âgées, et j'ai l'impression que c'est des gens qui travaillent pas pour la plupart* ». L'articulation de ces registres est très fréquente au quartier du Port et à la ZAC du Bon Lait, particulièrement chez les jeunes, les locataires du privé, les nouveaux arrivés, les personnes vivant seules et/ou chez les étudiants. Cette manière de se considérer différents de ses voisins concerne 13 % des enquêtés.
- Les deux dernières manières de se dire semblable ou différent de ses voisins sont plus rares. La cinquième, qui concerne 4 % des enquêtés, consiste à **souligner des origines communes, parfois en lien avec des idées, goûts ou comportements et/ou la catégorie sociale**. C'est le cas d'un peintre en bâtiment de 53 ans, né en Tunisie et locataire HLM aux Navigateurs, vivant avec sa femme et ses quatre enfants de 4 à 21 ans, qui dit ressembler à ses voisins « *au niveau de la culture, de la religion et du niveau de vie* ». Cette classe est concentrée dans les grands ensembles et concerne surtout les immigrés, les locataires HLM, les 30-44 ans et les inactifs.
- La dernière classe, qui concerne seulement 3 % des enquêtés, rassemble des individus qui disent **ressembler à leurs voisins en termes de situations d'emploi, parfois aussi de configurations familiales et d'âge**. C'est en quelque sorte la symétrique de la classe 4, en beaucoup plus rare. C'est le cas de ce technicien de chantier de 44 ans né en France, propriétaire à La Bâtie où il vit en couple sans enfant qui dit que ses voisins lui ressemblent parce que ce sont « *des personnes qui travaillent, du même âge* ». De façon générale, ce mode de caractérisation des voisins est surtout le fait d'enquêtés en emploi, d'âge intermédiaire, de couples avec enfants, et est plus courant dans les communes rurales.

III. Des mots pour exprimer les différences

Dans cette partie, nous approfondissons l'analyse des manières de se sentir différent de ses voisins, en nous intéressant plus en détail aux termes employés par les enquêtés pour expliciter ces différences. À l'intérieur des catégories de registre construites, on trouve en effet plusieurs manières d'expliquer les différences. En préambule, il faut souligner que deux grands principes de variation des explications des enquêtés se recoupent.

Premièrement, ainsi que l'observe Maxime Felder (2016) à propos des manières de catégoriser des voisins d'immeuble, certains répondent en parlant directement de leurs voisins, mais d'autres en disent davantage sur eux-mêmes, en s'incluant dans la comparaison, comme l'illustrent ces trois exemples :

« Les moments où j'ai été extra pauvre, parce qu'ils n'ont jamais connu ça »

« J'ai l'impression que je me mets toujours plus à leur portée, non pas qu'ils soient idiots, mais j'ai l'impression d'être descendue d'un grade dans la société parce que je suis dans ce quartier vous voyez... »

« Nous on est un peu atypique mon mari est prof de guitare moi je suis médecin »

Deuxièmement, certains explicitent la situation de convergence ou le sens de la différence, alors que d'autres se contentent d'indiquer le critère de ressemblance ou de différenciation. En ce qui concerne l'âge par exemple, 281 enquêtés indiquent ainsi uniquement une différence d'âge avec leurs voisins, sans préciser laquelle. D'autres précisent le sens de la différence : 131 les disent plus jeunes et 114,

plus âgés qu'eux. D'autres encore caractérisent plus finement leurs voisins, sans s'inclure explicitement dans la comparaison : 74 enquêtés disent qu'il s'agit de « personnes âgées », 20 sont encore plus précis (des trentenaires, des quinquagénaires...).

Ces éléments en tête, nous avons procédé à un second recodage des réponses à la question « En quoi vos voisins sont-ils différents de vous ? ». Ce recodage (voir encadré) aboutit à 158 mots ou expressions, sur lesquels les analyses suivantes se baseront. Le tableau 2 présente les mots et expressions de chaque registre, classés par ordre d'occurrence.

LE RECODAGE DES MOTS QUI EXPRIMENT LES DIFFÉRENCES

Afin de réaliser le recodage des 1657 réponses d'enquêtés expliquant en quoi leurs voisins sont différents, nous les avons d'abord classés en huit registres (les sept registres indiqués ainsi qu'un registre autre), puis nous avons travaillé sur les mots et groupes de mots à l'intérieur de chacun de ces registres, afin d'aboutir à un nombre limité de termes. Ce second codage a respecté les principes suivants :

- Seuls les éléments qui caractérisent les voisins ont été conservés ; ceux qui caractérisent l'enquêté lui-même ont été ignorés.
- Des regroupements d'expressions ou de mots similaires ont été opérés (exemple : ambitions, projets, aspirations et projections ont été regroupés). Ils ont été qualifiés par le terme le plus fréquent.
- Ont été acceptés à la fois l'expression de différences à partir d'un critère (différences d'âge, de religion, d'éducation) et les termes spécifiant le sens de la différence lorsque l'information est présente (plus âgés, des cathos, ont fait moins d'études).
- À l'issue de ces regroupements, les éléments de vocabulaire n'ayant qu'une seule occurrence ont été supprimés, à l'exception des catégories sociales ou origines explicites (des Comoriens, des fonctionnaires, des homosexuels, un comte du IV^e). Ces éléments précis mais rares (18 cas) viennent ensuite simplement enrichir les analyses par population.

TABLEAU 2 – TERMES ET EXPRESSIONS DE CHAQUE REGISTRE DE DIFFÉRENCE

Mots	Fréquence
Intérêts, idées, goûts, comportement	
Façon de vivre	129
Religion	90
Centres d'intérêt	83
Rythme de vie	58
Manières de penser	52
Idées, opinions	39
Loisirs	35
Caractère	35
Idées politiques	29
Mentalités	22
Fermés d'esprit	17
Vécu	15
Façon d'éduquer les enfants	14

Préoccupations	11
Habitudes	11
Des Musulmans	11
Comportement	11
Goûts	10
Habillement	10
Cuisine	10
Tristes	7
Ambitions	7
Valeurs	6
Racistes	6
N'ont pas voyagé	4
Méchants	4
Manières de parler	4
Festifs	4
Ils jardinent	3
Ils boivent	3
Des Juifs	3
Bizarres	3
Ne trient pas	2
Des cathos	2
Âge	
Age	279
Plus jeunes	132
Plus âgés	115
Des personnes âgées	74
Génération	34
Des trentenaires	11
Des quarantenaires	4
Des cinquantenaires	4
Des soixantenaires	1
Relations de voisinage et rapports au quartier	
Ne parlent pas	64
Individualistes	34
Ne disent pas bonjour	32
Irrespectueux	26
Renfermés	23
Ne font que passer	16
Trop bavards	15
Bruyants	12
Sont là depuis longtemps	11
Ne sont jamais là	10
Froids	10
Sont plus ancrés ici	9

Sales	9
Malaimables	9
Ils viennent d'arriver	9
Font des histoires	9
Discrets	8
Des locataires	8
Pas souriants	6
Se jugent constamment	7
Malpolis	7
Ils restent entre eux	7
Fiers, arrogants	7
Casaniers	7
Des propriétaires	6
Jaloux	5
Intrusifs	4
Intolérants	4
En HLM	3
Emmerdants	2
Cons	2
Avenants	2
Catégorie sociale	
Milieu social	41
Éducation	37
Niveau de vie	27
Plus riches	17
Niveau social	16
Plan de carrière	11
Classe sociale	10
Plus pauvres	9
Incultes	9
Ont fait moins d'études	8
CSP	8
Pas du même monde	7
D'un niveau social supérieur	5
Des cadres	4
Des ouvriers	2
Des classes moyennes	2
Des cheminots	2
Des bobos	2
C'est mixte	2
Une chanteuse de jazz	1
Un comte du IVE	1
Un coiffeur	1
Un architecte	1
Un administrateur	1

Des professeurs	1
Des petits retraités	1
Des fonctionnaires	1
Des classes populaires	1
Des bourges	1
Origines	
Culture	129
Origines	99
Langue	31
Des étrangers	31
Nationalité	21
Des Français	18
Couleur de peau	15
Des Arabes	14
Parlent pas français	11
Des Asiatiques	11
Sont d'ici (du quartier, de la commune)	10
Ethnie	9
C'est mixte	9
Des Africains	7
Des Noirs	6
Des Turcs	5
Des Chinois	5
Ne sont pas du quartier	4
Des Tunisiens	4
Des Maghrébins	4
Des Algériens	4
Des Roumains	3
Des Guinéens	2
Des Américains	2
Des Égyptiens	1
Des réfugiés	1
Des gitans	1
Des Polonais	1
Des Japonais	1
Des Comoriens	1
Situation familiale et conjugale	
Ont des enfants	74
Des familles	63
Composition familiale	50
Des couples	36
Des célibataires	19
N'ont pas d'enfant	13
Des jeunes couples	12
Des familles nombreuses	12

S'il met en évidence certaines expressions peu attendues comme le fait de signaler que les voisins « ne disent pas bonjour » ou « ne parlent pas », ce nuage de mots¹⁶ non contextualisé ne dit cependant pas grand-chose. En effet, comme on l'a vu, les registres de différenciation ne peuvent se comprendre qu'en contexte, par la référence aux populations plus ou moins rares et/ou à celles qui donnent le « ton ». C'est pourquoi nous avons choisi de passer en revue les sept contextes résidentiels afin de saisir, quartier par quartier, ce qui fait différence.

Âge, façons de vivre, milieux sociaux et idées politiques : les différences dans les quartiers bourgeois

Dans les quartiers bourgeois, les différenciations liées à l'âge et aux situations d'emploi (« des étudiants », « des retraités » ou encore « ils travaillent ») sont particulièrement citées.

À Auteuil, le registre de l'âge prend le pas sur tous les autres : la moitié des enquêtés mentionnant des différences se réfère à ce registre. Ce sont surtout les moins de 60 ans qui mobilisent ce principe de différenciation, pour se dire plus jeunes que leurs voisins et **les « personnes âgées » apparaissent comme une figure centrale de la différence**. Cette remarque n'est pas sans lien avec la structure même du quartier, où la part de personnes de 60 ans et plus (26 %) est parmi les plus importantes, et où la part des 75 ans et plus (12 %)¹⁷ correspond à plus du double de celle de la majorité des autres quartiers.

À Ainay, l'âge et les situations d'emploi s'articulent à d'autres principes de différenciation. Dans ce quartier **où un habitant sur deux est ou a été cadre ou chef d'entreprise, ces derniers donnent le « ton »** : les employés et professions intermédiaires sont les plus nombreux à s'estimer différents de leurs voisins, et c'est pour l'évocation explicite des termes de « milieu social » ainsi que « niveau social » que ce quartier se distingue le plus nettement de la population totale. On observe même que 3 des 5 personnes qui mentionnent explicitement que leurs voisins sont d'un niveau social supérieur au leur résident dans ce quartier. Par ailleurs, les « façons de vivre » ainsi que l'évocation de différences d'« idées politiques », particulièrement fréquente à Ainay et très rare ailleurs, peuvent aussi être en partie des manières d'évoquer indirectement des différences de milieu social.

¹⁶ Le nuage de mots renferme en réalité les mêmes informations que le tableau de fréquences présenté plus haut, mais de manière beaucoup plus resserrée. Plus la taille de la police du mot est importante, plus le mot a été cité souvent ; en revanche, le sens et la couleur des mots n'ont aucune signification. Le nuage est la représentation graphique optimisée de l'ensemble des mots.

¹⁷ Source : RP 2015, Données à l'Iris qui reprend la délimitation de la zone d'enquête

FIGURE 5 – LES PRINCIPES DE DIFFÉRENCIATION DANS LES QUARTIERS BOURGEOIS

Auteuil

Ainay



Champ : Ensemble des enquêtés se déclarant différents de ses voisins dans les quartiers bourgeois (n=207) ; données pondérées

Situation familiale, métiers et ancrage local : en être ou ne pas en être dans les quartiers gentrifiés

Dans les quartiers gentrifiés, les habitants mentionnent en premier lieu des différences d'âge, cette fois-ci en lien avec la situation familiale, à travers les termes « des célibataires », « ont des enfants » ou tout simplement « composition familiale », qui sont plus souvent cités dans ces quartiers qu'en population totale. Dans les deux quartiers gentrifiés, l'âge et la situation familiale sont ainsi deux variables qui jouent davantage qu'ailleurs sur le sentiment de différence : bien que nombreux, les 18-29 ans et les solos s'y sentent souvent en décalage. La visibilité des enfants dans l'espace public (Authier et Lehman-Frisch, 2013) et l'image tenace du couple poussant une poussette dans les rues de Batignolles semblent renvoyer jeunes et célibataires, qui forment pourtant plus d'un tiers de la population, à leur différence.

En second lieu, les enquêtés des quartiers gentrifiés se réfèrent plus souvent qu'ailleurs aux métiers et professions pour se situer par rapport à leurs voisins. À cet égard, plusieurs mentionnent des différences de « plans de carrière » du type « ils travaillent en entreprise », « ils sont stressés par le travail », et ceux qui disent que leurs voisins sont différents parce que « fermés d'esprit » y sont aussi plus nombreux qu'ailleurs. Ces éléments mettent en évidence, en creux, les normes sociales typiques des « nouvelles classes moyennes » (Bidou, 1984 ; Bourdieu, 1979) qui s'installent dans ces quartiers (émancipation par le travail, atypisme de la profession, ouverture d'esprit...).

Enfin, on peut noter, à la Croix Rousse, l'occurrence plus fréquente qu'ailleurs des expressions « ne font que passer » et « sont là depuis longtemps », susceptibles de noter eux aussi un rapport au quartier spécifique qui valorise l'interconnaissance locale et l'inscription sociale locale, mais qui apparaît ici aussi potentiellement excluant pour ceux qui ne sont pas là depuis longtemps.

FIGURE 6 – LES PRINCIPES DE DIFFÉRENCIATION DANS LES QUARTIERS GENTRIFIÉS



Champ : Ensemble des enquêtés se déclarant différents de ses voisins dans les quartiers gentrifiés (n=278) ; données pondérées

Les « personnes âgées » et les « étrangers » : les deux visages de la différence dans les quartiers populaires

Même si les différences sont nombreuses entre les deux quartiers populaires de ville-centre (voir chapitre II - 1C « Deux quartiers populaires de ville-centre »), les principes de différenciation qui y sont évoquées présentent trois principales similitudes. D’abord, les « personnes âgées » sont régulièrement mentionnées comme étant des personnes différentes de soi. Ensuite, les éléments liés à des différences « culturelles » ou aux origines sont très fréquemment évoqués, et dans les deux cas, ce sont surtout les « natifs » (une catégorie qui concerne un enquêté sur deux dans ces quartiers, contre deux sur trois en moyenne) qui mentionnent ces différences. Ainsi, quatre des dix mentions de différences de pratiques culinaires ont lieu à Riquet. Plus généralement, les « Asiatiques » sont souvent mentionnés à Riquet alors que, à Grange Rouge, les enquêtés évoquent plus généralement la présence d’« étrangers ». Enfin, alors que dans les deux quartiers, les cadres sont plus nombreux que les autres à exprimer un sentiment de différence, ils ne l’expriment pas sous forme de différences de milieu social mais convoquent plutôt d’autres caractéristiques (la culture, les origines ou encore la façon de vivre).

Au-delà de ces similitudes, les habitants de Grange Rouge, où seuls 46 % des adultes sont en emploi, sont nombreux à se différencier de leurs voisins en indiquant que ces derniers « ne travaillent pas », un argument qui n’apparaît pas à Riquet où la part d’adultes en emploi est légèrement plus élevée (56 %). Les habitants de Grange Rouge se réfèrent aussi davantage à des normes de civisme à travers les termes « ne disent pas bonjour », « ne parlent pas » ou au contraire « trop bavards », autant d’expressions qui semblent indiquer que dans ce quartier où les pratiques de voisinage et de sociabilité sont peu nombreuses, la critique porte sur la présence ou l’absence d’une sociabilité minimale (le classique « bonjour, bonsoir »). Ces termes n’apparaissent pas tels quels à Riquet où, au contraire, les habitants sont plus souvent qualifiés d’irrespectueux.

FIGURE 7 – LES PRINCIPES DE DIFFÉRENCIATION DANS LES QUARTIERS POPULAIRES DE VILLE-CENTRE

Riquet



Grange Rouge



Champ : Ensemble des enquêtés se déclarant différents de ses voisins dans les quartiers populaires de ville-centre (n=277) ; données pondérées

Au-delà de la diversité sociale : les différences culturelles et les étudiants dans les quartiers de mixité sociale programmée

Alors que, au Quartier du Port et à la ZAC du Bon Lait, la mixité sociale a été « programmée » en positionnant côte à côte des immeubles aux statuts d’occupation différents, et que de cette politique a résulté une importante diversité des niveaux de vie, niveaux d’éducation et catégories socioprofessionnelles des populations habitant ces quartiers (voir chapitre II - 1D « Deux quartiers de mixité sociale programmée »), ce n’est que rarement à travers ces principes de différenciation que les habitants des quartiers de mixité sociale programmée se situent par rapport à leurs voisins. Cette manière de ne pas convoquer la diversité sociale du quartier au moment de s’exprimer sur les différences ou ressemblances entre voisins s’explique par le fait que seul un habitant de ces quartiers sur trois considère que des personnes qui vivent au-delà de son ensemble d’immeubles peuvent être qualifiés de voisins. Autrement dit, c’est surtout en se référant à des habitants du même secteur (privé ou HLM) qu’eux que les habitants des quartiers de mixité sociale programmée ont répondu à cette question.

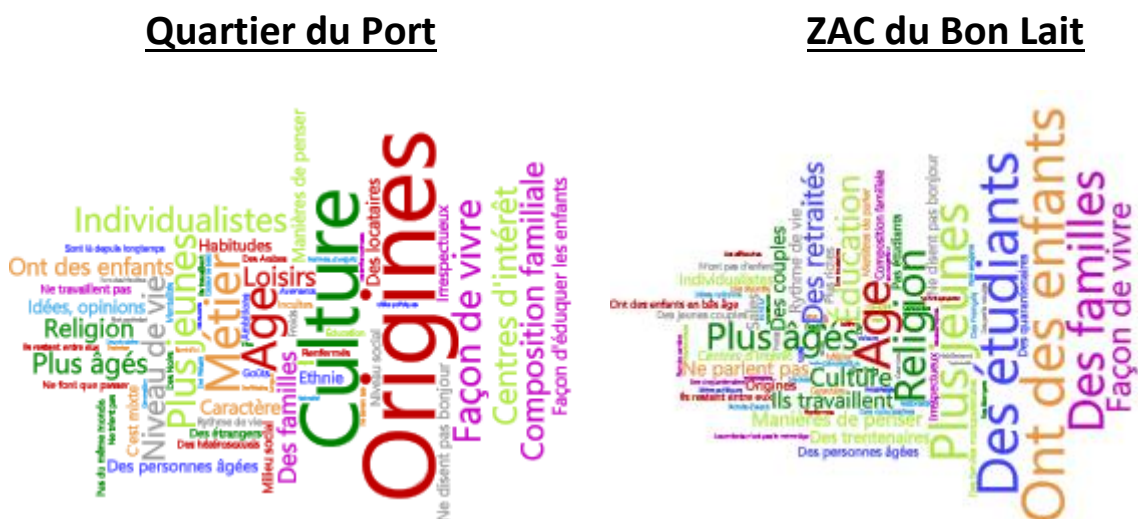
Ainsi, dans les deux quartiers, les différences liées aux métiers et au niveau de vie (surtout au Quartier du Port) ou aux « niveaux d’éducation » (surtout à la ZAC du Bon Lait) n’apparaissent qu’en troisième position. Elles sont surtout citées par les propriétaires et locataires du privé, rarement par les locataires HLM. Ces derniers mentionnent plutôt (surtout au Quartier du Port) que leurs voisins sont « individualistes », signalant par-là l’écart entre la faible sociabilité dans ces quartiers et celle qu’ils ont connue auparavant notamment dans les grands ensembles¹⁸. En outre, des différences liées à l’âge et

¹⁸ Le cas d’une assistante maternelle locataire HLM au Quartier du Port, relogée dans ce quartier dans le cadre d’une opération de rénovation urbaine, l’illustre bien. Elle insiste sur le fait que, dans son nouveau quartier, « les gens gardent vraiment leur distance » et compare systématiquement, en entretien, cette situation à la convivialité et aux échanges quotidiens entre voisins qu’elle a connus dans son ancien quartier, les Navigateurs.

la « composition familiale » sont mentionnées dans les deux quartiers par les plus jeunes et ceux qui vivent seuls : ils estiment alors que leurs voisins « ont des enfants » ou « sont des familles ».

Les figures de la différence varient cependant entre les deux contextes. Au Quartier du Port, où une personne sur deux est née à l'étranger, où les pays de naissance sont particulièrement variés et où les « couples mixtes » sont plus fréquents qu'ailleurs, ce sont les différences d'origine et de culture qui dominent. Plutôt que d'en réduire le poids ou de leur permettre de donner le « ton », l'importance numérique des immigrés dans le quartier fait d'eux une figure de la différence ; les enquêtés nés à l'étranger eux-mêmes tendent davantage que les autres à se sentir différents. À la ZAC du Bon Lait, les personnes nées à l'étranger sont beaucoup moins nombreuses, et ce sont les étudiants qui ont élu domicile temporairement dans ce quartier du fait de sa proximité avec de nombreux sites d'études supérieures qui apparaissent comme la figure de la différence.

FIGURE 8 – LES PRINCIPES DE DIFFÉRENCIATION DANS LES QUARTIERS DE MIXITÉ SOCIALE PROGRAMMÉE



Champ : Ensemble des enquêtés se déclarant différents de ses voisins dans les quartiers de mixité sociale programmée (n=236) ; données pondérées

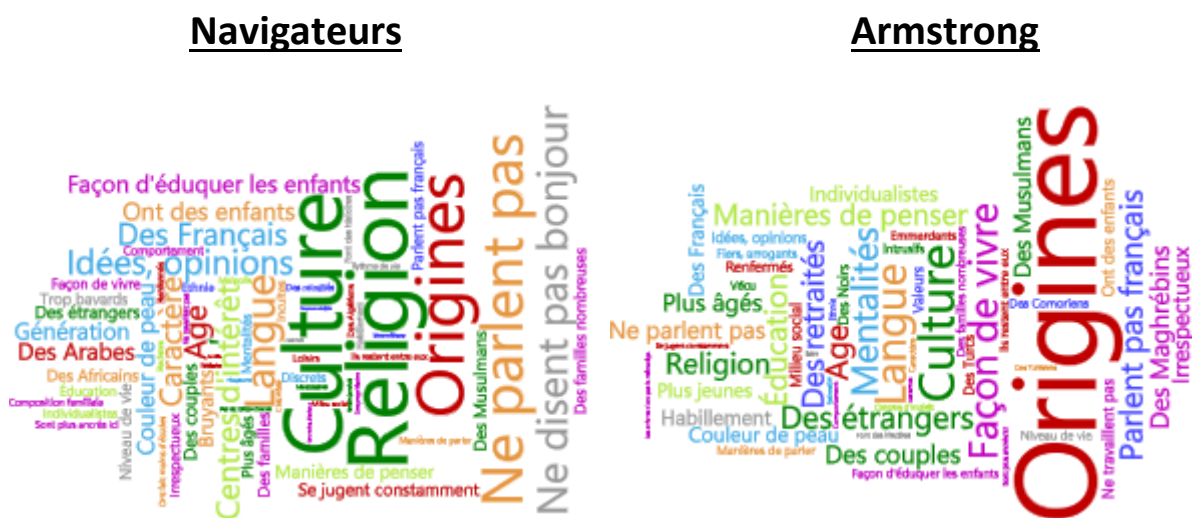
La prépondérance des différences d'origines dans les grands ensembles

Dans les quartiers des grands ensembles, les différences d'âge, de composition familiale, de situation familiale ou de loisirs s'effacent au profit d'un ensemble thématique : les origines, la culture et la religion. Aux Navigateurs, les trois termes sont évoqués, mais à Armstrong, le terme « origines » prend le pas sur les autres. Si les deux quartiers se distinguent effectivement de la population totale par la forte proportion de personnes nées à l'étranger (66 % des adultes aux Navigateurs, 49 % à Armstrong) et d'enfants d'immigrés (respectivement 13 et 20 %), ils présentent pourtant des profils différents, les origines étant plus variées aux Navigateurs qu'à Armstrong, où les origines algériennes sont largement majoritaires. En plus de la plus grande hétérogénéité des origines de ses habitants, les Navigateurs se caractérisent par leur plus forte pratique religieuse, ce qui peut expliquer la plus grande occurrence de ce terme. Moins liés à la religion ou au terme « culture », les commentaires des habitants d'Armstrong évoquent davantage la langue, à travers l'idée de différences de langues ou le fait qu'ils ne « parlent pas français », ou la « mentalité », autant d'éléments relevant potentiellement d'une plus grande prise de distance. Il s'agit d'ailleurs des rares quartiers où les « natifs » se disent plus souvent différents de

leurs voisins que ne le font les immigrés et enfants d'immigrés – une situation directement inversée de ce qui a été observée plus haut pour les quartiers de mixité sociale programmée.

Pour finir, une seconde thématique apparaît aux Navigateurs et rappelle les quartiers populaires de ville-centre. Dans ce quartier populaire de la banlieue rouge, les termes liés aux normes de voisinage sont particulièrement fréquents : « ne parlent pas » et « ne disent pas bonjour », « discrets » et même « se jugent constamment » (3 occurrences sur 7 dans ce quartier) sont plus fréquents qu'ailleurs (voir chapitre I - 1D « Les conflits et autres troubles du voisinage »).

FIGURE 9 – LES PRINCIPES DE DIFFÉRENCIATION DANS LES QUARTIERS DE GRANDS ENSEMBLES



Champ : Ensemble des enquêtés se déclarant différents de ses voisins dans les grands ensembles (n=244) ; données pondérées

Se démarquer par la façon de vivre dans les petites villes périurbaines

Bien que les âges ne soient pas plus divers qu'ailleurs, on retrouve massivement l'importance du critère d'âge dans les petites villes périurbaines. S'y articule souvent la mention de la situation d'emploi : les enquêtés de Montereau signalent fréquemment que les autres « travaillent » ; ceux de La Tour-du-Pin, qu'ils sont « retraités ». Les centres de ces petites villes périurbaines remplissent notamment la fonction de lieu de repli, voire de relégation, pour des individus en situation de déclassement résidentiel (voir chapitre II - 1F « Deux centres de petites villes périurbaines »). Cette situation est partagée par près d'un habitant sur deux dans le centre ancien, mais comme elle n'est que peu valorisable, elle est peu propice au développement d'une identité commune, si bien que les habitants jouent plutôt la carte de la distinction et du « démarquage » (Villechaise-Dupont, 2000). Pour preuve, c'est à Montereau que les habitants sont les plus nombreux à se dire différents des autres. La différenciation s'appuie alors sur les « façons de vivre » et « centres d'intérêts » supposés des uns et des autres. Dans cette petite ville périurbaine, d'autres termes moins euphémisés sont également fréquents. Les trois termes qui distinguent le plus les réponses de ses habitants des autres sont « jaloux », « bizarres » et « sales ». D'autres qualificatifs tels que « tristes », « fiers ou arrogants », « bruyants », « incultes », « font des histoires » se retrouvent également plus souvent dans ce quartier qu'ailleurs, dénotant d'une grande tension dans les relations de voisinage et d'un mépris de classe, qui vient signifier la crainte du déclassement social (Guéraud, 2020). Dans ces quartiers où les nouveaux arrivés sont particulièrement nombreux, l'expression de la différence est d'ailleurs d'autant plus

fréquente que l'enquêté vit depuis longtemps dans son logement. Les habitants de ces petites villes périurbaines ressemblent aux yeux de leurs voisins à ceux que Marc Vacher (2010) nomme, dans son étude d'un immeuble de Lyon au XVIII^e siècle, les « mauvais voisins » parce que querelleurs et asociaux.

Pour finir, alors que les immigrés et enfants d'immigrés ne comptent que pour 23 % des enquêtés à La Tour-du-Pin (contre 30 % à Montereau), ils sont paradoxalement souvent mentionnés pour leurs origines spécifiques, une situation rare dans les autres contextes : sont en effet cités des Roumains, des Turcs, des Tunisiens, des gitans et des Guinéens.

FIGURE 10 – LES PRINCIPES DE DIFFÉRENCIATION DANS LES PETITES VILLES PÉRIURBAINES

Montereau



La Tour-du-Pin



Champ : Ensemble des enquêtés se déclarant différents de ses voisins dans les petites villes périurbaines (n=218) ; données pondérées

Couples et rapport au local : les normes des communes rurales périurbaines

Les communes rurales périurbaines étudiées sont marquées par une certaine homogénéité sociale et la prédominance des couples. Les solos sont donc particulièrement nombreux à se sentir différents de leurs voisins. Bien que les jeunes y soient moins nombreux qu'ailleurs, ce sont d'abord les différences d'âges qui sont mentionnées par les enquêtés, parfois en lien avec la présence d'enfants ou la situation d'emploi (« des retraités »). Les loisirs et métiers sont ensuite souvent évoqués. Certains enquêtés notent par exemple que leurs voisins sont différents parce que « ils jardinent ». Les origines sont quant à elles mentionnées non pas pour signaler la présence d'une population née à l'étranger mais pour se différencier de ceux qui « viennent de Marolles » ou au contraire, de ceux qui « ne sont pas d'ici », signalant l'importance du capital d'autochtonie (Retière, 2003). Pour finir, des expressions telles que « ne sont jamais là » ou « renfermés » laissent apparaître, en creux, une certaine injonction à être visible et connu dans l'espace public. Ces spécificités des communes rurales ne sont pas sans rappeler les enjeux de réputation propres aux petites villes et campagnes où tout le monde se connaît (Coquard, 2019).

FIGURE 11 – LES PRINCIPES DE DIFFÉRENCIATION DANS LES COMMUNES RURALES PÉRIURBAINES

Marolles

La Bâtie



Champ : Ensemble des enquêtés se déclarant différents de ses voisins dans les communes rurales périurbaines (n= 197) ; données pondérées

Quelles sont les caractéristiques qui comptent pour se situer par rapport à ses voisins ? L'étude des nuages de mots dans sept contextes résidentiels met en évidence l'importance des spécificités locales pour saisir les propriétés qui font sens. La lecture des mots évoqués pour exprimer des différences illustre à la fois la composition de la population du quartier (l'importance des étudiants à la ZAC du Bon Lait ou encore la diversité des origines dans les quartiers de grands ensembles), mais aussi la manière dont les visions des enquêtés sur leurs voisins sont des points de vue socialement construits et spatialement situés, qui dépendent de différents éléments : 1) des informations dont ils disposent sur leurs voisins, et l'on sait que ces dernières sont souvent incomplètes et imprécises ; 2) des catégories qui font sens pour l'enquêté lui-même ; 3) de la trajectoire sociale de l'enquêté, des caractéristiques de ses anciens voisins et de celles des autres personnes avec lesquelles il est en relation dans les autres sphères de son existence.

Pour toutes ces raisons, il n'existe pas de corrélations directes entre l'hétérogénéité de la population sur un critère donné et le fait que ce critère soit mentionné comme différence. Par exemple, le coefficient de corrélation entre l'écart-type de l'âge des adultes dans un quartier et la proportion d'individus qui mentionne l'âge comme différence est particulièrement faible ($\sigma=0,44$), et il existe même une relation positive forte ($\sigma=0,77$) entre l'ampleur des écarts de revenus dans un quartier (appréhendée par la différence interquartile des revenus des ménages) et le fait de déclarer se sentir semblable en termes de catégories sociales. Cette relation inattendue s'explique par l'importance que revêt ce type de propriété dans les quartiers bourgeois et gentrifiés où les écarts de revenus sont parmi les plus importants.

Conclusion

Dans les quatorze quartiers d'enquête, les habitants sont plus nombreux à affirmer que leurs voisins sont différents d'eux que l'inverse, et cette proportion ne varie que peu entre les différents quartiers, à l'exception de la petite ville périurbaine de Montereau où elle est plus importante qu'ailleurs. Les caractéristiques corrélées aux sentiments de ressemblance ou de différence varient quant à elles

fortement en fonction des contextes, des propriétés sociales moyennes des habitants des quartiers et des caractéristiques qui importent pour les enquêtés. Dans tous les quartiers cependant, celles et ceux qui disent ressembler à leurs voisins tendent à voisiner davantage et à déclarer moins de gênes, de conflits et de tensions dans leurs relations.

Les registres à partir desquels les enquêtés expriment leur sentiment de ressemblance ne sont pas exactement les mêmes que ceux mobilisés pour dire la différence. Certes, dans les deux cas, les enquêtés mentionnent les intérêts, idées, goûts ou comportements, mais lorsqu'ils disent ressembler à leurs voisins, ils parlent également de manières de voisiner ou de rapport au quartier ou encore de catégorie sociale, alors que lorsqu'ils s'estiment différents, ils convoquent en plus les registres de l'âge ou, plus rarement, des origines. Les façons de manier les différents registres dépendent elles aussi des contextes et des caractéristiques sociales des enquêtés : aux quartiers populaires les références aux manières de voisiner, aux quartiers bourgeois et gentrifiés l'évocation de la position sociale et aux contextes périurbains, l'importance de l'âge, de la situation familiale et du rapport à l'emploi. Dans tous les cas, les manières de se dire semblables ou différents tendent à mobiliser plusieurs dimensions à la fois.

Plus précisément, à chaque contexte résidentiel correspond son univers de mots et ses figures centrales à l'égard desquelles on se différencie (les personnes âgées, les étrangers, les étudiants, ceux qui ne disent pas bonjour...). L'analyse des mots qui expriment les différences dans chaque contexte introduit d'ores et déjà à la spécificité de chaque quartier et rappelle que les manières de se situer par rapport à ses voisins ne peut se comprendre qu'en situation.

Références citées

AUTHIER J.-Y., LEHMAN-FRISCH S., 2013, « La mixité dans les quartiers gentrifiés : un jeu d'enfants ? », *Métropolitiques*.

BACQUÉ M.-H., CHARMES É., LAUNAY L., VERMEERSCH S., 2016, « Des territoires entre ascension et déclin : trajectoires sociales dans la mosaïque périurbaine », *Revue française de sociologie*, 57, 4, p. 681-710.

BACQUÉ M.-H., FIJALKOW Y., FLAMAND A., VERMEERSCH S., 2010, « Comment nous sommes devenus hlm ». Les opérations de mixité sociale à Paris dans les années 2000 », *Espaces et sociétés*, n° 140-141, 1, p. 93-109.

BIDOU C., 1984, *Les Aventuriers du quotidien: Essai sur les nouvelles classes moyennes*, Paris, Puf, 200 p.

BOLTANSKI L., THÉVENOT L., 1983, « Finding one's Way in Social Space: a study based on games », *Social Science Information*, 22, 4-5, p. 631-679.

BOURDIEU P., 1979, *La Distinction : Critique sociale du jugement*, Paris, Les Éditions de Minuit, 672 p.

BOURDIEU P., 1984, « L'opinion publique n'existe pas », dans *Questions de sociologie*, Paris, Minuit, p. 222-235.

CAYOUILLE-REMBLIÈRE J., 2020, « Les rapports sociaux dans les quartiers de mixité sociale programmée », *Sociologie*, 11, 1.

CHAMBOREDON J.-C., LEMAIRE M., 1970, « Proximité spatiale et distance sociale. Les grands ensembles et leur peuplement », *Revue française de sociologie*, 11, 1, p. 3-33.

- CHARMES E., 2005, *La vie périurbaine face à la menace des gated communities*, L'Harmattan, Paris (Villes et entreprises), 219 p.
- CLERVAL A., 2013, *Paris sans le peuple. La gentrification de la capitale*, La découverte, Paris, 254 p.
- COLLET A., 2015, *Rester bourgeois. Les quartiers populaires, nouveaux chantiers de la distinction*, Paris, La Découverte, 288 p.
- COQUARD B., 2019, *Ceux qui restent*, Paris, La Découverte, 216 p.
- COUSIN B., 2014, « Entre-soi mais chacun chez soi. L'agrégation affinitaire des cadres parisiens dans les espaces refondés », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 204, p. 88-101.
- DEAUVIEAU J., PENISSAT É., BROUSSE C., JAYET C., 2014, « Les catégorisations ordinaires de l'espace social français. Une analyse à partir d'un jeu de cartes », *Revue française de sociologie*, 55, 3, p. 411-457.
- ELGUEZABAL E., 2014, « Que nul n'entre si... Les usages sociaux de la sécurité dans les "copropriétés fermées" de Buenos Aires », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 204, p. 10-23.
- ELIAS N., SCOTSON J.L., 1965, *The established and the outsiders.*, London, Class.
- FAVRE G., LAUNAY L., 2019, « Le voisin : une bouffée d'air social ? Homophilie et position des voisins dans les réseaux personnels », 8e Congrès de l'Association Française de Sociologie, Aix-En-Provence, 27 août 2019.
- FELDER M., 2016, « La diversité sur le palier. Catégorisations ordinaires d'un voisinage hétérogène à Genève », *Lien social et Politiques*, 77, p. 220-239.
- GILBERT P., 2012, « L'effet de légitimité résidentielle : un obstacle à l'interprétation des formes de cohabitation dans les cités », *Sociologie*, 3, 1, p. 61-74.
- GRAFMEYER Y., 1991, *Habiter Lyon, milieux et quartiers du centre ville*, Lyon, Presses universitaires de Lyon.
- GUÉRAUT É., 2020, « Le mépris comme réassurance sociale Une petite bourgeoisie culturelle confrontée à son déclin », *Sociétés contemporaines*.
- LAMBERT A., 2015, « *Tous propriétaires !* : *L'envers du décor pavillonnaire*, Paris, Seuil, 278 p.
- LORENZI-CIOLDI F., JOYE D., 1988, « Représentations sociales de catégories socio-professionnelles : aspects méthodologiques », *Bulletin de psychologie*, XL, 383, p. 377-390.
- MEER T. VAN DER, TOLSMA J., 2014, « Ethnic Diversity and Its Effects on Social Cohesion », *Annual Review of Sociology*, 40, p. 459-478.
- OBERTI M., PRÉTECEILLE E., 2016, *La ségrégation urbaine*, Paris, La Découverte, 128 p.
- PINÇON M., PINÇON-CHARLOT M., 1989, *Dans les beaux quartiers*, Seuil, Paris, 254 p.
- PRÉTECEILLE E., 2003, « La division sociale de l'espace francilien. Typologie socioprofessionnelle 1999 et transformations de l'espace résidentiel 1990-99 », Paris, OSC.
- RETIÈRE J.-N., 2003, « Autour de l'autochtonie. Réflexions sur la notion de capital social populaire », *Politix*, 63, p. 121-143.

VACHER M., 2010, « Au bonheur de voisiner. Sociabilités et solidarités dans les immeubles lyonnais au XVIIIe siècle », dans *Étranges voisins*, Presses universitaires de Rennes, Rennes, p. 67-93.

VILLECHAISE-DUPONT A., 2000, *Amère banlieue. Les gens des grands ensembles*, Paris, Grasset-Le Monde, 329 p.

Les réseaux de voisinage

Les réseaux de voisinage

PAR JOANIE CAYOUILLE-REMBLIÈRE ET KARINE PIETROPAOLI

Le protocole d'enquête de *Mon quartier, mes voisins* avait pour objectif de reconstituer les réseaux de voisinage des quatorze quartiers étudiés. Pour ce faire, un module central du questionnaire invitait les enquêtés à citer jusqu'à quatre voisins ou habitants du quartier avec lesquels ils sont en relation. Une série de questions permettait ensuite d'identifier au mieux ces contacts de voisinage et de décrire la nature de la relation qui les relie à l'enquêté. L'enquêteur devait ensuite identifier précisément le logement du ou des contacts et, s'ils étaient dans la zone d'étude, il devait alors chercher à les enquêter. Au total, les 2572 enquêtés ont cité 5712 contacts.

Dans cette partie du rapport, nous tenterons de tirer profit de cette méthodologie pour comprendre les diverses manières d'être intégré à son voisinage. Dans un premier temps, nous nous intéresserons à la place que les enquêtés occupent dans les réseaux de voisinage en fonction de leurs caractéristiques sociales et résidentielles. Dans un second temps, afin de mettre à l'épreuve les hypothèses d'homophilie des relations de voisinage, nous comparerons les caractéristiques sociodémographiques de l'enquêté avec celles de ses contacts de voisinage.

I. Occuper une place dans son voisinage

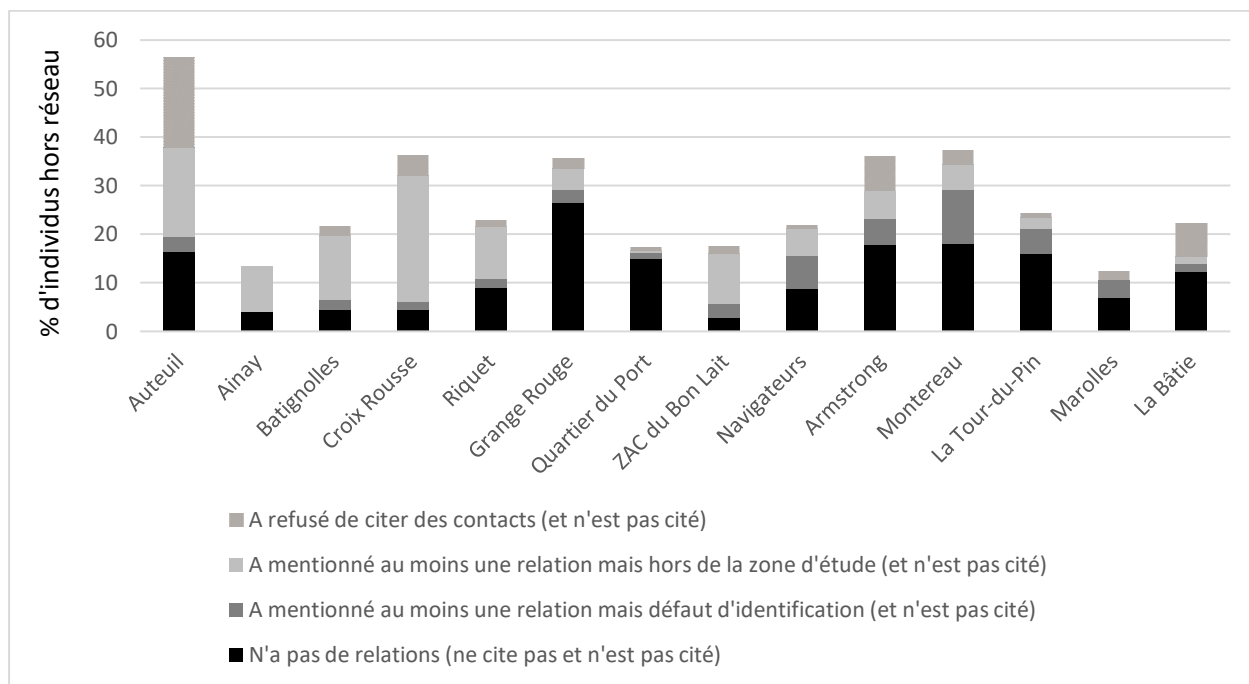
L'objectif de cette section est de comprendre les ressorts de la place que les individus occupent dans le réseau des relations de leur quartier. Pour ce faire, nous nous intéresserons d'abord à ceux qui n'ont aucune relation dans ces réseaux, puis, pour ceux qui en font partie, aux déterminants sociaux et spatiaux de la place qu'ils y occupent, et enfin aux différentes formes de réseaux de voisinage observés dans trois quartiers spécifiques.

Un habitant sur huit n'a aucune relation dans son voisinage

Si, parmi nos enquêtés, 545 personnes (soit 28 % des habitants des 14 quartiers) ne citent aucun contact identifiable dans la zone d'étude et ne sont jamais cités, **seule une partie d'entre eux n'a aucune relation dans son voisinage**. Les raisons de ne pas appartenir aux réseaux peuvent en effet être multiples et varient selon les quartiers (Figure 1).

De fait, si plus de la moitié des habitants d'Auteuil ne font pas partie d'un réseau, cela s'explique par le cumul de trois éléments : 1) une forte proportion d'habitants sans relation dans leur quartier mais aussi 2) une forte proportion d'habitants mentionnant des relations, mais uniquement en dehors de la zone d'étude et 3) de nombreux répondants refusant de citer des contacts. La situation est différente à la Croix Rousse où la forte proportion d'habitants hors du réseau étudié (plus d'un tiers) s'explique quasi uniquement par le fait que ceux-ci mentionnent des relations situées en dehors de la zone d'étude. **À Grange Rouge, Armstrong, Montereau et la Tour-du-Pin, c'est bien le fait de ne pas avoir de contacts qui explique le fait d'être hors du réseau de quartier**. S'y ajoute pour Montereau la plus forte proportion de défauts d'identification. Au contraire, **très nombreux sont les enquêtés reliés à leur réseau de voisinage à Ainay, Quartier du Port, ZAC du Bon Lait et Marolles**.

FIGURE 1– PROPORTION D’INDIVIDUS NON INCLUS DANS LE RÉSEAU DE SON QUARTIER ET RAISONS DE CETTE NON INSCRIPTION



Champ : Ensemble des enquêtés (n=2572) ; données pondérées

Trois des raisons d’être hors réseau – le défaut d’identification ; le fait de ne citer des contacts qu’en dehors de la zone d’étude ; le fait de refuser de donner des contacts – peuvent être considérées comme des *artefacts* de la méthode d’enquête et de sa mise en œuvre. C’est la raison pour laquelle, dans les analyses qui suivent nous laisserons de côté les 307 enquêtés concernés par ces raisons et raisonnerons sur un champ réduit à 2265 individus.

Avant d’analyser la place des habitants dans les réseaux, intéressons-nous à ceux qui en sont hors réseau parce qu’ils n’ont pas de relations de voisinage (en noir sur la figure 1). Cette situation concerne **14 % des habitants de nos 14 quartiers**, soit un habitant sur huit. Ceux-ci considèrent ne pas avoir de relations et ne sont pas non plus cités par aucun des habitants du quartier interrogés.

Conformément à ce qui a été observé pour les pratiques de voisinage, les habitants hors réseau se distinguent d’abord par leur position professionnelle ; en effet, ce sont 26 % des ouvriers non qualifiés, 22 % des ouvriers qualifiés et 21 % des employés de la fonction publique et policiers qui n’ont aucune relation de voisinage, alors que cette situation est rare pour les petits indépendants et cadres à dominante culturelle (Tableau 1). La configuration familiale joue également sur la probabilité de ne pas faire partie du réseau : la présence d’enfant et le fait de vivre en couple augmentent les chances d’appartenir à un réseau (Tableau 2). Enfin, comme le montre la figure 1, la probabilité de ne pas avoir de relations de voisinage est aussi étroitement lié au contexte résidentiel : les quartiers les plus concernés sont Grange Rouge (29 %), Auteuil (27 %), Montereau (22 %) et Armstrong (22 %).

TABEAU 1 – LES HABITANTS HORS RÉSEAU : PLUS SOUVENT DES EMPLOYÉS DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DES OUVRIERS

Profession	% des habitants qui ne sont ni cités ni citants
Cadres à dominante économique et chefs d'entreprise	11
Cadres à dominante culturelle	7
Petits indépendants	6
Professions intermédiaires administratives ou techniques	11
Médiateurs	12
Employés de la fonction publique et policiers	21
Employés administratifs et commerciaux	11
Employés de services directs aux particuliers	15
Ouvriers qualifiés	22
ONQ	26
Inactifs (hors retraités)	20
<i>Ensemble</i>	<i>14</i>

Champ : Ensemble des enquêtés n'étant pas hors réseau pour défaut d'identification ou citation hors zone d'études ou refus de répondre et dont on connaît la profession (n=2254) ; données pondérées

TABEAU 2 – LES HABITANTS HORS RÉSEAU : PLUS SOUVENT DES SOLOS

Configurations familiales	% des habitants qui ne sont ni cités ni citant
Solo	18
Famille monoparentale	11
Couple sans enfants	13
Couple avec enfants	10
Autres situations	17
<i>Ensemble</i>	<i>14</i>

Champ : Ensemble des enquêtés n'étant pas hors réseau pour défaut d'identification ou citation hors zone d'études ou refus de répondre (n=2265) ; données pondérées

Or, les caractéristiques sociodémographiques étant elles-mêmes liées entre elles et liées au contexte résidentiel, il est intéressant de chercher à en démêler les effets au moyen d'une régression logistique estimant la probabilité d'être hors réseau (Tableau 3). Pour ce faire, nous avons réalisé deux modèles, d'abord sans le quartier de résidence (modèle 1), puis avec (modèle 2). Le modèle 1 démêle ainsi les « effets propres » des caractéristiques sociodémographiques quand le modèle 2 permet à la fois d'identifier des effets de quartier et de vérifier si l'effet des caractéristiques sociodémographiques passe par le contexte de résidence ou non.

On observe que la probabilité de ne pas faire partie d'un réseau dépend d'abord de l'ancienneté de résidence dans le quartier ; l'effet est fort et linéaire : **plus on est ancien dans le quartier, moins on a de chance d'être hors réseau**. Une fois cet effet pris en compte, d'autres variables sociodémographiques jouent, à commencer par la position sociale. Le modèle de régression confirme que les ouvriers et employés (à l'exception notable des employés de services directs aux particuliers) ont plus de chance de ne pas appartenir à un réseau ; il montre également que l'avantage des cadres et petits indépendants (observé dans le modèle 1) persiste une fois pris en compte le quartier de résidence (dans le modèle 2). Il confirme également que la présence d'enfants tend bien à relier au

réseau de voisinage, mais indique que le fait d'être en couple n'a pas d'effet net ; une fois les autres caractéristiques contrôlées, les couples sans enfant se rapprochent en effet de la position des solos et autres configurations familiales avec lesquels ils partagent une plus forte probabilité d'être hors réseau. L'effet de l'origine migratoire est plus faible mais significatif : immigrés et enfants d'immigrés sont moins souvent inscrit dans le réseau de quartier que les autres à caractéristiques sociodémographiques contrôlées. Toutefois, l'effet s'atténue (et n'est plus significatif pour les enfants d'immigré) une fois pris en compte qu'ils vivent dans des quartiers où les relations sont moins nombreuses (modèle 2).

En effet, le modèle 2 met en évidence l'effet propre des contextes résidentiels au-delà des caractéristiques individuelles et confirme que Armstrong et Grange Rouge, deux quartiers lyonnais à dominante populaire et immigrée, tendent à jouer un effet négatif sur la probabilité de faire partie d'un réseau de voisinage. L'effet est cependant moins fort que pour le quartier bourgeois parisien d'Auteuil, où la probabilité d'être hors réseau est la plus forte à caractéristiques sociodémographiques contrôlées. Sans pour autant atteindre le niveau des quartiers les plus intégrateurs (la ZAC du Bon Lait, Ainay, ainsi que dans les deux quartiers gentrifiés), les Navigateurs, un quartier aux caractéristiques pourtant similaires à Armstrong, s'en distingue significativement : aux Navigateurs, la probabilité d'être hors réseau est plus faible, toutes choses égales par ailleurs. Ces analyses confirment que le contexte résidentiel a bien un effet sur la structure des relations de voisinage, et que cet effet ne se réduit pas à sa composition sociodémographique.

TABEAU 3 – PROBABILITÉ D'ÊTRE HORS RÉSEAU, EN FONCTION DES CARACTÉRISTIQUES SOCIODÉMOGRAPHIQUES (MODÈLE 1) ET DU QUARTIER DE RÉSIDENCE (MODÈLE 2)

	Modèle 1		Modèle 2	
	Estimation	Significativité	Estimation	Significativité
Constante	0,17	ns	0,76	****
Sexe				
Homme	0,17	**	0,18	**
Femme	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>
Âge				
18-29 ans	-0,64	****	-0,43	**
30-44 ans	-0,29	*	-0,02	ns
45-59 ans	-0,45	****	-0,38	***
60-74 ans	-0,52	****	-0,53	****
75 ans et plus	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>
Configuration familiale				
Solo	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>
Couple avec enfant.s	-0,71	****	-0,73	****
Couple sans enfant.s	-0,11	ns	0,03	ns
Famille monoparentale	-0,74	****	-0,85	****
Autres	-0,24	*	-0,29	**
Ancienneté dans le quartier				
Moins de 2 ans	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>
2-4 ans	-0,60	****	-0,52	****
5-9 ans	-1,23	****	-1,19	****
10-19 ans	-1,15	****	-1,21	****
20 ans et plus	-1,97	****	-1,98	****

Statut d'occupation				
Locataire HLM	0,03	ns	-0,14	ns
Propriétaires	-0,14	*	-0,31	****
Locataire du privé	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>
Catégorie socioprofessionnelle (actuelle ou ancienne)				
Cadre et chefs d'entreprise	-0,54	****	-0,34	**
Profession intermédiaire	-0,37	****	-0,16	ns
Petit indépendant	-1,06	****	-0,77	****
Employé de service direct aux particuliers	-0,26	*	-0,17	ns
Autre employé	-0,17	*	-0,05	ns
Ouvrier	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>
Autres inactifs	-0,05	ns	0,03	ns
Niveau de diplôme				
Sans diplôme	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>
CAP/BEP	0,22	*	0,25	**
Bac	-0,01	ns	0,04	ns
Bac+2 à bac+4	-0,52	****	-0,43	****
Bac+5 ou plus	-0,32	**	-0,14	ns
Rapport à l'immigration				
Enfant d'immigré	0,24	**	-0,01	ns
Immigré	0,31	****	0,17	*
« Natif »	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>
Quartier de résidence				
Auteuil			0,38	**
Ainay			-2,10	****
Batignolles			-1,80	****
Croix Rousse			-1,78	****
Riquet			-0,81	****
Grange Rouge			-0,06	ns
Quartier du Port			-0,76	****
ZAC du Bon Lait			-2,59	****
Navigateurs			-1,19	****
Armstrong			<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>
Montereau			-0,82	****
Tour du Pin			-0,64	****
Marolles			-1,17	****
La Bâtie			-0,44	**

Champ : Ensemble des enquêtés n'étant pas hors réseau pour défaut d'identification ou citation hors zone d'études ou refus de répondre (n=2265) ; données pondérées

La place dans le réseau

Intéressons-nous maintenant aux 7 habitants sur 8 qui appartiennent à un réseau de voisinage. Qui, parmi eux, se situe au centre du réseau de quartier et qui est en périphérie ? Qui cumule les relations ? Pour étudier la place des enquêtés dans les réseaux de voisinage, nous mobilisons deux variables classiques des analyses de réseau, à savoir la centralité sortante¹ et la centralité entrante*.

¹ Tous les termes avec astérisque sont définis dans l'encadré.

QUELQUES NOTIONS CLASSIQUES DE L'ANALYSE DE RÉSEAU

Nœuds : Les nœuds (ou sommets) définissent les individus en relation. Dans notre cas, il s'agit à la fois d'individus enquêtés ayant cité ou ayant été cités et d'individus non enquêtés mais cités.

Liens : Les liens (ou vecteurs) désignent les relations entre deux nœuds. Théoriquement, chaque nœud peut être en relation avec un nombre illimité de nœuds, qui l'ont cité ou qu'il a cités.

Composante : Une composante désigne un ensemble de nœuds reliés entre eux par au moins un lien. Une composante peut être plus ou moins dense et cette densité est approchée par la distance moyenne entre les nœuds de la composante. L'importance des premières composantes permet d'approcher le fractionnement ou au contraire la cohérence des réseaux.

Distance moyenne entre les nœuds : Pour la calculer, on calcule d'abord, pour chaque paire de nœuds, le nombre de nœuds nécessaire pour tracer le chemin le plus court entre eux, puis on fait la moyenne de ces chemins. Elle permet d'approcher la densité des composantes. Dans notre cas, cette distance reste un artefact dans la mesure où les réseaux sont tronqués par le protocole d'enquête qui bloque à 4 le nombre de contacts cités par chaque enquêté et qui ignore les chemins qui passeraient par un contact extérieur à la zone d'enquête. Ces distances ne peuvent donc être comparées qu'entre elles et non avec les théories générales des réseaux².

Centralité entrante : Nombre de citations orientées vers le nœud. Dans notre cas, elle se définit par le nombre de fois où l'individu a été cité par d'autres habitants du quartier et identifié par l'enquêteur.

Centralité sortante : Nombre de citations orientées partant du nœud. Dans notre cas, elle se définit par le nombre de relations dans le réseau citées par l'enquêté et identifiées par l'enquêteur.

Centralité de degré : Somme des centralités interne et externe.

Algorithme ou partitions de Louvain : Méthode (ou Algorithme) de Louvain : Méthode de partitionnement d'un réseau basée sur un algorithme proposé par des chercheurs de l'université de Louvain. Le partitionnement est obtenu par maximisation de la modularité. Cette dernière mesure la différence entre la densité d'un graphe donné et la densité d'un graphe aléatoire possédant le même nombre de nœuds. Maximiser cette fonction revient à s'assurer que le nombre des liens est plus important à l'intérieur des partitions qu'entre les partitions. Au lancement de l'algorithme, tous les nœuds appartiennent à une partition différente et vont être progressivement agrégés entre eux, par itération jusqu'à ce qu'aucun gain de modularité ne soit plus possible.

Communautés : Groupes de nœuds fortement liés entre eux et faiblement liés avec l'extérieur. Dans notre cas, ce terme désigne plus précisément le résultat de la partition d'un réseau en sous-réseaux denses peu connectés entre eux.

Algorithmes de visualisation : La représentation graphique d'un réseau consiste à visualiser la structure des relations entre les nœuds, sous la forme d'un graphe en s'appuyant sur un algorithme dit de visualisation. Les algorithmes utilisés dans notre cas (Fruchterman et Reingold et Kamada-Kawai) appartiennent à la famille des algorithmes de dessin fondés sur les forces (Force-based ou Force-directed algorithms). Cette famille s'appuie sur des analogies issues de la physique. Les nœuds sont considérés comme des particules de même charge qui se repoussent et les liens sont assimilés à des ressorts qui tendent à rapprocher les nœuds voisins. Les nœuds sont déplacés par itération en suivant les règles de la physique classique jusqu'à trouver un état stable. La vocation première de ces algorithmes est de faciliter la visualisation des graphes.

² Notamment, elles ne peuvent être comparées à l'hypothèse des « six degrés de séparation » avancée par Frigyes Karinthy en 1929.

L'étude de la centralité sortante est compliquée par les contraintes liées au protocole d'enquête : un faible nombre de contacts identifiés dans le réseau peut signifier un faible nombre de contact, mais aussi éventuellement le fait que certains contacts soient hors de la zone d'étude (c'est le cas de 18 % des contacts cités) et/ou qu'ils n'aient pas pu être identifiés par l'enquêteur (c'est le cas de 15 % des contacts cités). Sans renoncer à en rendre compte, il faut donc approcher cette variable avec vigilance. De fait, on observe des liaisons fortes et cohérentes avec les variables sociodémographiques classiques³ :

- **Plus que toutes les variables sociodémographiques, le nombre de citations augmente de façon linéaire avec l'ancienneté dans le quartier ;**
- Être en couple avec enfant.s augmente légèrement le nombre de citations ;
- Être propriétaire ou locataire HLM augmente la centralité sortante par rapport aux locataires du privé ;
- Être cadre ou de profession intermédiaire augmente légèrement le nombre de citations, par rapport aux ouvriers ;
- Il n'y a pas d'effet de l'âge, ni du sexe, ni du rapport à l'immigration, ni du niveau de diplôme.
- **À caractéristiques sociodémographiques contrôlées, on trouve des « effets quartiers » :**
 - o **Le plus faible nombre de citations, sans différence significative entre eux, s'observe à Auteuil, Armstrong, Grange Rouge, Croix Rousse, la Tour-du-Pin et la Bâtie**
 - o Le nombre de citations est légèrement supérieur à Montereau, Quartier du Port et Riquet
 - o **Le nombre de citations le plus élevé s'observe à Batignolles, Marolles, Ainay, Navigateurs, ZAC du Bon Lait.**

La centralité entrante (Tableau 4) est moins influencée par le protocole d'enquête et informe donc davantage sur la place dans le réseau. Il est d'ailleurs intéressant de la mettre en relation avec la centralité sortante, afin d'étudier la notoriété de l'enquêté dans son voisinage. La « notoriété » peut en effet être approchée par la différence entre le nombre de relations que l'enquêté indique et le nombre de personnes qui indiquent être en relation avec lui. Quatre modèles successifs ont donc été réalisés pour expliquer la centralité entrante : le modèle 1 ne contient que les variables sociodémographiques ; alors que le modèle 2 contrôle également par le quartier. Dans les modèles 1bis et 2bis, nous ajoutons la centralité sortante comme variable de contrôle : par conséquent ce qui est expliqué n'est plus le nombre de personnes ayant cité l'enquêté mais sa « notoriété » à savoir la différence entre le nombre de fois où l'enquêté est cité et le nombre de citations produites par l'enquêté.

De nouveau, le modèle montre l'importance de l'ancienneté de résidence pour expliquer la place dans le réseau de voisinage : l'effet est linéaire et distingue y compris ceux qui sont là depuis plus de 20 ans par rapport à ceux qui sont là depuis 10 à 19 ans. La « notoriété » d'un individu dans sa quartier – ses chances d'y être connu et reconnu – augmente avec le temps.

L'effet de la position sociale est intéressant à étudier ici : en effet, les cadres et professions intermédiaires, de même que les petits indépendants et employés de services directs aux particuliers, sont davantage cités que les autres. Mais pour les cadres et professions intermédiaires, cela s'explique en grande partie par le fait qu'eux-mêmes citent davantage ; autrement dit, c'est leur ouverture vers le voisinage qui leur fournit cette position dans le réseau. La situation est différente pour **les petits**

³ Les résultats suivants sont issus d'une régression linéaire expliquant la centralité sortante, construite à partir des mêmes variables et du même champ que le Tableau 3.

indépendants et employés de services directs aux particuliers qui sont davantage considérés qu'ils ne considèrent, bref qui ont la plus forte « notoriété » dans leur voisinage. Ces deux groupes sociaux sont centraux dans les réseaux ; c'est là un résultat important et cohérent avec d'autres résultats de l'enquête, et cela peut s'expliquer par la spécificité de leur activité professionnelle et de leur rapport au quartier.

Par ailleurs, il peut être intéressant de noter que des variables lourdes dans d'autres domaines – le sexe, le statut d'occupation du logement et le rapport à l'immigration – n'ont pas d'effet significatif ici, quand d'autres (l'âge, la configuration familiale et le niveau de diplôme) n'ont qu'un effet limité.

Arrêtons-nous sur l'effet de l'âge, intéressant puisqu'il ne joue pas dans le même sens qu'ailleurs. Contrairement à d'autres pratiques de voisinage, la centralité entrante augmente avec l'âge, ce qui signifie que plus les enquêtés sont âgés, plus ils ont de chance d'être cités par les habitants de leur quartier, sans pour autant voisiner de façon intense. Eux-mêmes ne reconnaissent qu'en partie cette place dans les réseaux puisqu'ils citent moins qu'ils ne sont cités, d'où le fait que l'on puisse dire que, même indépendamment de leur ancienneté, plus les personnes sont âgées, plus elles bénéficient d'une « notoriété » dans leur voisinage.

Pour finir, la probabilité d'être cité par les habitants de son quartier dépend aussi du contexte résidentiel. Là où elle est la plus importante, c'est à la ZAC du Bon Lait et au Quartier du Port, soit dans les deux quartiers de mixité sociale programmée. Elle est également forte aux Navigateurs, aux Batignolles et dans les communes rurales. Ce résultat pourra être approfondi par l'analyse des réseaux de voisinage de certains quartiers (partie suivante).

TABLEAU 4 – EXPLIQUER LA CENTRALITÉ ENTRANTE

	Modèle 1		Modèle 2		Modèle 1bis		Modèle 2bis	
	Estimation	Signif.	Estimation	Signif.	Estimation	Signif.	Estimation	Signif.
Constante	0,25	ns	0,07	ns	0,09	ns	-0,02	ns
Sexe								
Homme	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>
Femme	0,01	ns	0,02	ns	-0,01	ns	0,00	ns
Âge								
18-29 ans	-0,13	ns	-0,22	ns	-0,16	ns	-0,23	*
30-44 ans	-0,19	ns	-0,28	**	-0,22	*	-0,29	**
45-59 ans	-0,10	ns	-0,16	ns	-0,14	ns	-0,18	*
60-74 ans	-0,20	*	-0,21	*	-0,23	***	-0,24	**
75 ans et plus	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>
Configuration familiale								
Solo	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>
Couple avec enfant.s	0,34	****	0,31	****	0,29	****	0,27	****
Couple sans enfant.s	0,20	**	0,15	*	0,17	***	0,13	*
Famille monoparentale	0,13	ns	0,11	ns	0,10	ns	0,08	ns
Autres	-0,05	ns	-0,03	ns	-0,10	ns	-0,08	ns
Ancienneté dans le quartier								
Moins de 2 ans	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>
2-4 ans	0,10	ns	0,07	ns	0,01	ns	-0,02	ns
5-9 ans	0,36	****	0,30	***	0,22	**	0,18	*
10-19 ans	0,39	****	0,40	****	0,28	***	0,29	***
20 ans et plus	0,52	****	0,52	****	0,32	***	0,34	****
Statut d'occupation								
Locataire HLM	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>
Propriétaires	0,09	ns	0,07	ns	0,09	ns	0,06	ns
Locataire du privé	-0,04	ns	-0,03	ns	0,05	ns	0,04	ns
Catégorie socioprofessionnelle (actuelle ou ancienne)								
Cadre et chefs d'entreprise	0,24	**	0,22	*	0,14	ns	0,14	ns
Profession intermédiaire	0,25	**	0,21	*	0,15	ns	0,13	ns
Petit indépendant	0,39	**	0,34	**	0,31	**	0,29	*
Employé de service direct aux particuliers	0,46	****	0,44	****	0,39	****	0,39	****
Autre employé	0,11	ns	0,07	ns	0,07	ns	0,06	ns
Ouvrier	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>
Autres inactifs	0,05	ns	0,04	ns	0,04	ns	0,04	ns
Niveau de diplôme								
Sans diplôme	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>
CAP/BEP	0,04	ns	0,03	ns	0,08	ns	0,07	ns
Bac	0,00	ns	0,03	ns	0,00	ns	0,02	ns
Bac+2 à bac+4	-0,07	ns	-0,06	ns	-0,10	ns	-0,08	ns
Bac+5 ou plus	-0,20	*	-0,21	*	-0,22	**	-0,22	*
Rapport à l'immigration								
Enfant d'immigré	-0,05	ns	-0,03	ns	-0,05	ns	-0,04	ns
Immigré	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>
« Natif »	0,12	ns	0,09	ns	0,07	ns	0,05	ns

Quartier de résidence									
Auteuil			-0,10	ns			-0,07	ns	
Ainay			0,30	*			0,15	ns	
Batignolles			0,49	****			0,33	**	
Croix Rousse			0,27	*			0,27	*	
Riquet			0,29	**			0,19	ns	
Grange Rouge			0,08	ns			0,07	ns	
Quartier du Port			0,49	***			0,40	***	
ZAC du Bon Lait			0,72	****			0,57	****	
Navigateurs			0,48	****			0,34	**	
Armstrong			<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>			<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	
Montereau			0,33	*			0,24	ns	
Tour du Pin			0,25	*			0,21	ns	
Marolles			0,49	***			0,33	**	
La Bâtie			0,44	**			0,38	**	
Nombre de contacts cités par l'enquêté									
Centralité sortante						0,27	****	0,25	****

Champ : Ensemble des enquêtés n'étant pas hors réseau pour défaut d'identification ou citation hors zone d'étude ou refus de répondre (n=2265) ; données pondérées

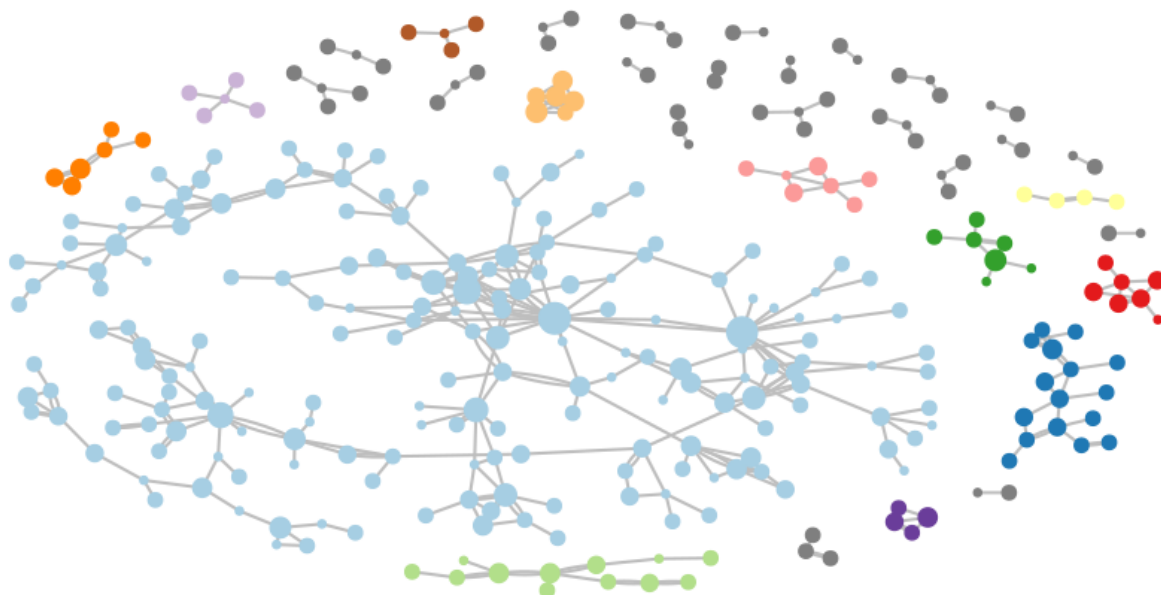
Des structures de réseaux qui dépendent des configurations locales

Dans un article classique sur les « effets de quartier », Jean-Yves Authier (2007) critique la notion arguant notamment que les caractéristiques des individus sont susceptibles de jouer différemment en fonction des espaces. Cette remarque nous invite à resserrer l'analyse autour de quelques réseaux de voisinages pour en comprendre les ressorts spécifiques et mettre à l'épreuve les résultats généraux observés. Nous analyserons successivement les réseaux de voisinage des Batignolles, du Quartier du Port et de Marolles, qui correspondent à trois réseaux denses où le nombre de contacts hors VSR est faible.

Les Batignolles

Le réseau de relations de Batignolles est composé du plus grand nombre de liens* et de nœuds* de tous les quartiers. Une première composante* du réseau relie 58 % des 315 nœuds, et la distance moyenne entre les nœuds* est de 8,42, ce qui signifie que pour relier entre elles chaque paire de personnes comprises dans cette composante centrale de 182 personnes, il faut passer en moyenne par seulement 8,42 personnes. La seconde composante qui se dessine se limite à 16 nœuds, tous à la même adresse, une copropriété du secteur privé.

FIGURE 2 – LE RÉSEAU DE RELATIONS AUX BATIGNOLLES : UNE COMPOSANTE CENTRALE PARTICULIÈREMENT INTÉGRATIVE



Champ : Ensemble des nœuds du quartier Batignolles (n=315)

Note de lecture : La figure a été réalisée avec l'algorithme de visualisation* de Fruchterman et Reingold. Les couleurs indiquent les composantes. La taille des nœuds dépend de leur centralité de degré.

Le fait qu'un individu soit relié à la première composante du réseau de voisinage des Batignolles ne s'explique pas par les variables sociodémographiques favorables aux pratiques de voisinage observées jusqu'ici. En effet, les locataires du secteur social, qui représentent 11 % des habitants de la zone d'étude, sont beaucoup plus nombreux que les autres à être reliés à cette première composante ; 89 % des locataires du secteur social qui ont des relations de voisinage appartiennent à ce réseau, contre 55 % des propriétaires et 50 % des locataires du privé. Une des explications renvoie à la centralité des gardiens d'immeuble des deux principaux immeubles de logement social du quartier ; ceux-ci font le lien entre les habitants de leur immeuble mais aussi entre les immeubles, notamment par leurs liens avec les autres gardiens. Par conséquent, cette première composante représente une série de relations d'immeubles qui n'exclut pas, bien au contraire, les nouveaux arrivants : 67 % de ceux qui sont arrivés dans le quartier dans les deux dernières années appartiennent à ce réseau, contre seulement 38 % de ceux qui y vivent depuis 5 à 9 ans. De même, les employés et ouvriers du quartier (ou encore les immigrés), plus souvent logés en logement social, ont plus de chance d'appartenir à ce réseau central que les cadres et professions intermédiaires (ou les « natifs »).

Au total, 16 enquêtés de ce quartier ont une centralité de degré* supérieure à 7, c'est-à-dire que la somme de leurs centralités entrante* et sortante* est égale ou supérieure à 7. Parmi eux, quatre sont gardiens d'immeuble ; la centralité de degré atteint même 14 et 18 pour les deux gardiens des principaux immeubles de logement social (elle vaut 9 et 10 pour deux autres gardiens qui officient dans des immeubles privés). Deux autres personnes centrales sont classées parmi les professions de services directs aux particuliers (une assistante maternelle et une esthéticienne-coach sportif) ; mais tous les autres sont cadres, de professions intermédiaires ou petits indépendants. Ce que partagent ces personnes centrales, c'est le fait de presque tous habiter dans le quartier depuis plus de vingt ans ; par conséquent, ils ont rarement moins de 45 ans (mais la moitié d'entre eux se

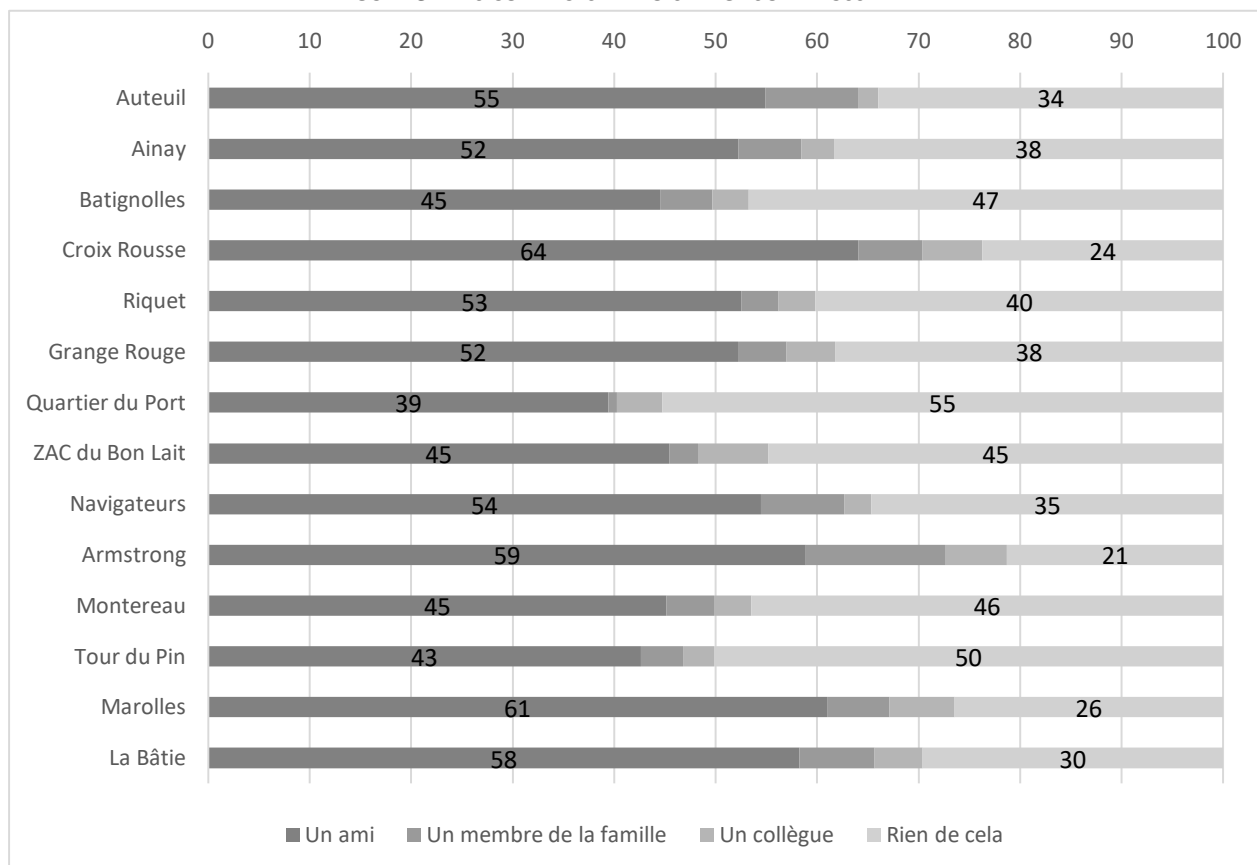
situé dans la tranche d'âge 45-49 ans). Et d'ailleurs, il faudrait dire la moitié d'entre « elles » puisque 13 de ces 16 enquêtés centraux sont des femmes. Il est intéressant de noter que la probabilité d'occuper une position centrale dans le réseau est beaucoup plus forte au sein du secteur social que dans le secteur privé : alors même que les locataires HLM ne représentent que 11 % des habitants du quartier, 8 des 16 personnes centrales sont dans cette situation.

Au Quartier du Port

Alors que les pratiques de voisinage sont jusqu'ici apparues assez faibles dans ce quartier, il est surprenant de constater que les habitants du Quartier du Port sont parmi les plus reliés entre eux de tous les quartiers étudiés : 75 % des 214 nœuds sont reliés, et ce avec une distance moyenne de 10,87. Ce résultat mérite d'être mis en parallèle avec la nature des relations déclarées dans ce quartier : elles se distinguent pour être plus souvent qu'ailleurs des liens faibles, à savoir des liens ni amicaux, ni professionnels, ni familiaux (Figure 3). Ces liens débouchent aussi moins souvent sur des invitations l'un chez l'autre (52 % contre 63 % en moyenne), des appels et des textos (58 % contre 62 %) et des contacts sur les réseaux sociaux (16 % contre 23 %) ; ils impliquent cependant aussi souvent qu'en moyenne des échanges de service (77 %). Nous pouvons donc provisoirement les définir comme des liens faibles et utilitaires, tout au plus comme une « sociabilité légère » (Bidart, 1988).

Contrairement à ce qui est observé à Batignolles, ce sont ici les propriétaires qui sont le plus souvent rattachés à cette composante principale, suivis des locataires HLM. Les locataires du privé, qui sont déjà moins souvent inclus dans le réseau de voisinage, sont aussi plus souvent reliés uniquement à ses composantes secondaires. L'ancienneté de résidence dans le quartier a aussi un effet sur l'appartenance à la composante principale : 85 % des enquêtés habitant le quartier depuis plus de 10 ans font partie de la première composante.

FIGURE 3— LES CONTACTS DE VOISINAGE SONT AUSSI...



Champ : Ensemble des relations (n=5712)

Contrairement aux Batignolles, les gardiens d'immeuble du Quartier du Port sont rarement logés sur place, ce qui a des effets sur les liens tissés entre habitants et l'importance des centralités. Dans ce quartier, neuf personnes peuvent être considérées centrales, avec des degrés de centralité entre 7 et 9 ; elles ne sont jamais gardiennes d'immeuble. Ce qui les distingue le plus des autres habitants du quartier, c'est leur position sociale : cinq sont cadres, deux exercent une profession intermédiaire et deux sont employés, alors que employés et ouvrier composent la moitié des habitants du quartier. Ainsi, y compris lorsqu'elles sont en logement social (4 des 9 personnes centrales vivent en HLM⁴), elles appartiennent aux plus favorisés socialement. Par ailleurs, elles sont toutes en couple, ont entre 30-44 ans (6) ou 45-49 ans (3), huit sur neuf sont en emploi et elles ne sont jamais arrivées dans le quartier dans les deux dernières années. Les « natifs » n'y sont pas surreprésentés, on compte deux enfants d'immigrés et trois immigrés (du Chili, d'Espagne et d'Italie). La comparaison des deux réseaux laisse penser qu'en l'absence de gardiens d'immeubles logés sur place, ce sont les cadres et autres individus socialement favorisés qui deviennent centrales dans le réseau.

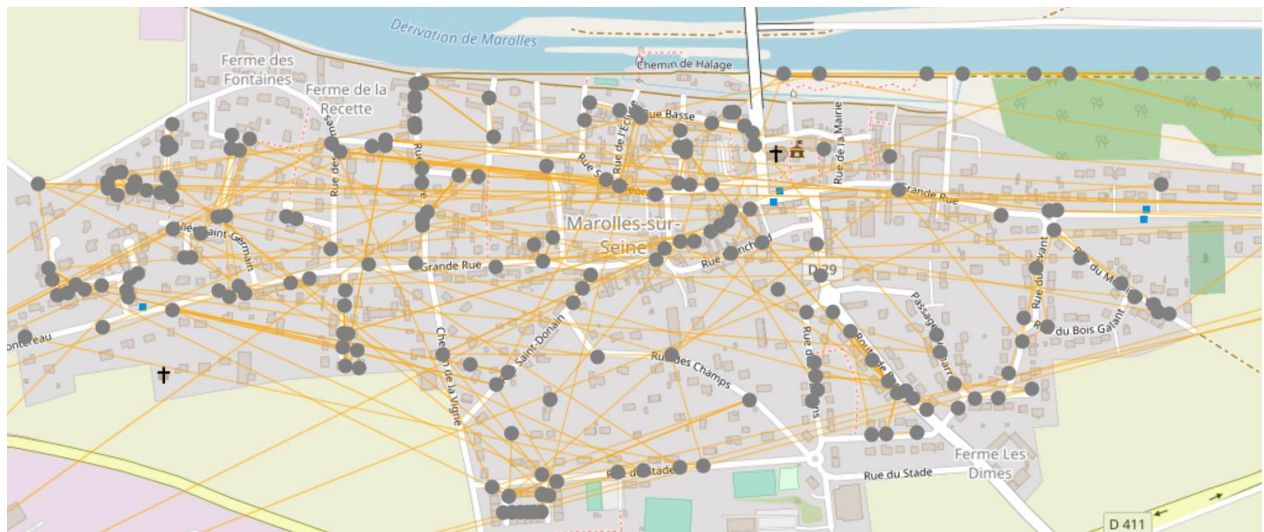
À Marolles

C'est à Marolles, commune rurale de Seine-et-Marne, que la proportion d'habitants reliés entre eux est la plus importante. 93 % des habitants appartiennent au réseau, et 86 % d'entre eux forment une même composante. Autrement dit, on estime que l'on peut relier 80 % des habitants de la commune

⁴ 4 autres sont propriétaires et un seul est locataire du privé.

entre eux, par un chemin moyen passant par 7,60 personnes. Ces réseaux recouvrent l'ensemble du village, comme le montre la Figure 4.

FIGURE 4 – LES RELATIONS DÉCLARÉES À MAROLLES COUVRENT TOUTE LA COMMUNE



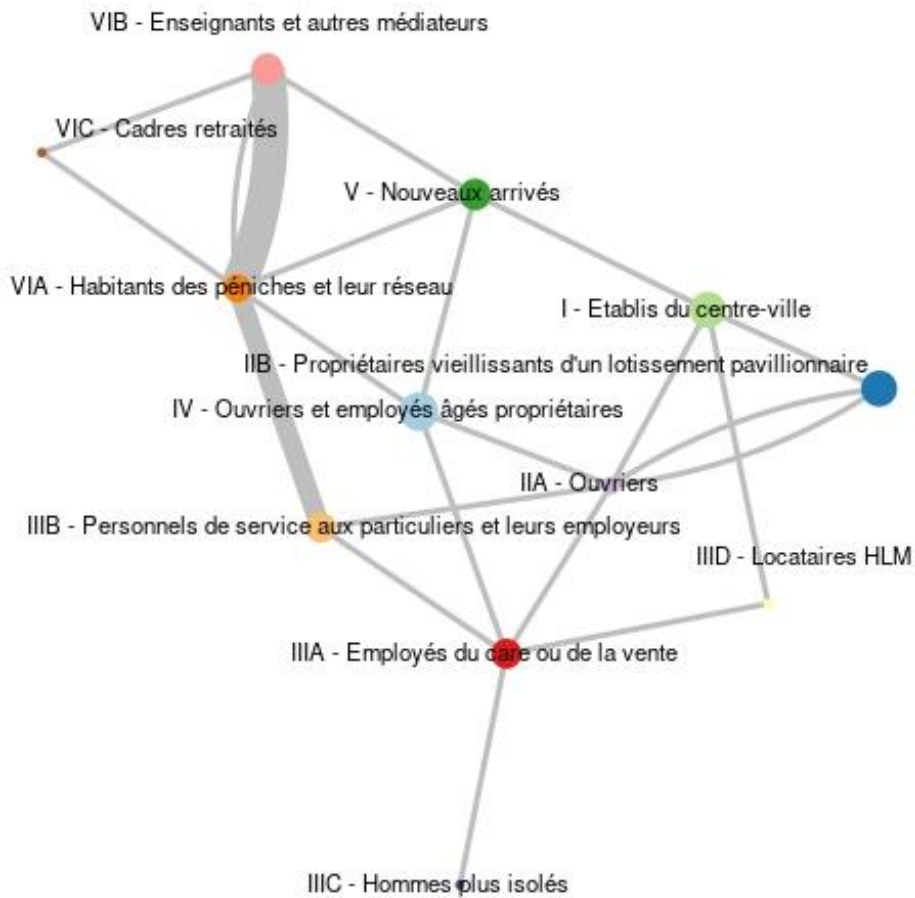
Champ : Ensemble des relations déclarées à Marolles (n=337)

Il faut rappeler que l'enquête ayant inspiré le plus directement notre méthode de reconstitution des réseaux de voisinage, menée par Daniel Courgeau dans les années 1970, avait déjà noté que les réseaux s'étudient plus facilement en milieu rural qu'en milieu urbain (Courgeau, 1972, 1975), du fait des meilleurs taux de réponse des enquêtés et de l'importance des réseaux. L'étude du « milieu rural » conduite par D. Courgeau butait cependant sur un point qui apparaît pourtant central dans notre analyse, l'effet du milieu social. En effet, son étude mettait en évidence l'importance des affinités d'âge, des « migrations » (les individus nés dans le département avaient des relations différentes des autres) et de l'espace, mais ignorait le milieu social au prétexte qu'il est difficilement objectivable en milieu rural. Dans une analyse ultérieure de la même enquête, Michel Forsé (1981) a construit des partitions dans le réseau de la commune rurale et montre ce que celles-ci doivent aux caractéristiques de position sociale, de genre, d'âge et d'ancienneté résidentielle des individus. Tirant profit du nombre important de liens dans la première composante et en mobilisant des méthodes d'analyse statistique plus sophistiquées (l'algorithme de Louvain⁵), nous avons reproduit ce type d'analyse sur la première composante de Marolles.

L'algorithme de Louvain* décompose la première composante en 12 communautés* d'individus, inégalement centrales, que nous avons regroupées en 6 grands groupes afin de les rendre intelligibles. Le premier groupe, que nous appelons les « **établis du centre** » (I), regroupe un ensemble de 21 personnes (femmes et hommes), pour la plupart actives professionnellement, résidant depuis longtemps dans le centre de Marolles. Ils ont des situations professionnelles plutôt stables et confortables et des revenus relativement aisés par rapport à la moyenne locale. Ils occupent une position centrale dans le réseau (fortes centralités entrante* et sortante*) et sont reliés à quatre autres communautés, assez diverses socialement et géographiquement (Figure 5).

⁵ Pour une présentation de la méthode, voir notamment Fortunato, 2010. Par ailleurs, nous avons mené une analyse manuelle de ces composantes afin d'identifier les personnes centrales et d'étudier les formes de relations entre les composantes.

FIGURE 5 – LES LIENS ENTRE LES COMMUNAUTÉS À MAROLLES



Note de lecture : Cette figure a été réalisée avec l'algorithme de visualisation* de Kamada-Kawai.

Le second grand groupe, lui-même composé de deux communautés reliées à ces « établis du centre », est moins favorisé socialement. Également centrale, la communauté des « **ouvriers** » (**IIA**) est une des plus masculines. Elle est constituée autour d'un surveillant de travaux et d'un responsable d'équipe de travaux et regroupe des habitants de l'est de la commune qui occupent ou ont occupé un emploi d'exécution. La moitié bénéficie d'un logement social, le quart d'un logement de fonction et seul le dernier quart est propriétaire de son logement. Une fois sur trois, les liens qui les unissent sont dits « professionnels ». La communauté des « ouvriers » est reliée par plusieurs liens à celle des « **propriétaires vieillissants d'un lotissement pavillonnaire** » (**IIB**). Sans être parmi les plus âgés, les « propriétaires vieillissants d'un lotissement pavillonnaire » partagent une histoire résidentielle : ils ont emménagé dans ce lotissement au début des années 1980, y ont eu leurs enfants, mais depuis les enfants sont partis et n'y restent que des couples sans enfants. Même s'ils occupent pour la plupart des emplois d'exécution, ils disposent de revenus plus confortables que les « ouvriers » ; ils sont cependant moins reliés aux autres communautés de la commune (Figure 5).

Le troisième grand groupe, le plus important numériquement, est subdivisé en quatre communautés. La plus centrale au sein du réseau communal, les « **employées du care ou de la vente** » (**IIIA**) regroupe 17 personnes (16 femmes), dont 5 vivent en logement social et les autres sont propriétaires de leur maison. Toutes se déclarent « amies », la moitié ont (encore) des enfants et leur ancienneté médiane dans la ville est de 25 ans. Elles ont en commun d'exercer des emplois qui les mettent en relation avec du public (gardienne d'immeuble, assistantes familiales, vendeuses,

boulangère...) ; les professions de leur conjoint sont plus diverses (allant de cadre technique à éboueur), d'où le fait que les revenus médians de leur ménage sont plutôt élevés. Elles sont reliées à une autre communauté composée de 17 personnes, dont 3 assistantes maternelles, une femme de ménage et d'autres personnels de services directs aux particuliers, mais aussi de quelques cadres. Construite autour de relations professionnelles, cette communauté relie des « **personnels de service aux particuliers et leurs employeurs** » (IIIB). La communauté des « employées du care ou de la vente » fait également le lien avec une communauté que nous proposons d'appeler « **les hommes plus isolés** » (IIIC). Ceux-ci ne sont reliés à aucune autre communauté et forment en réalité davantage une suite de relations qu'une communauté cohérente et dense. Il est intéressant de noter que, alors que la population née à l'étranger est peu nombreuse à Marolles, parmi ces 11 « hommes plus isolés », deux sont nés au Portugal, un est né au Maroc et un autre en Algérie. Est également reliée aux « employés du care ou de la vente » la communauté des « **locataires HLM** » (IIID). Moins favorisée socialement, plus jeune et surtout composée de couples avec enfants, cette communauté est surtout composée de voisins dans un lotissement de maison individuelle du Sud de la commune, en logement social. Ceux-ci se distinguent également par leur plus faible ancienneté dans la commune.

Le quatrième grand groupe, composé d'une seule communauté, les « **ouvriers et employés âgés propriétaires** » (IV), est également lié à quatre communautés diverses socialement et géographiquement (Figure 5). Composés de 23 personnes, assez équilibrés entre femmes et hommes, les « ouvriers et employés âgés propriétaires » ont 61 ans en moyenne, sont répartis d'Est en Ouest dans la commune et ont l'ancienneté médiane la plus élevée des 12 communautés : 37 ans. Pour autant, cette ancienneté ne semble leur assurer ni une position centrale (leur centralité est plutôt faible) ni de forts liens de sociabilité entre eux (seuls 40 % des liens entre eux sont dits « amicaux »).

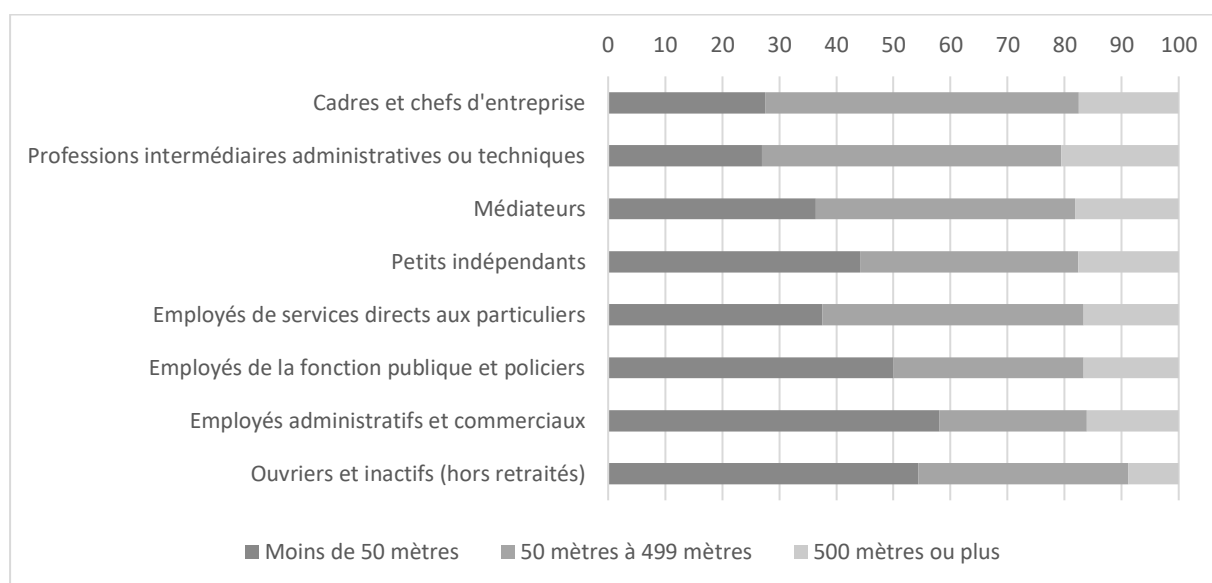
Le cinquième grand groupe, les « **nouveaux arrivés** » (V) est lui aussi composé d'une seule communauté, bien distincte par de nombreux critères. Tout d'abord, ce sont de nouveaux arrivants dans la commune (ancienneté médiane de 4 ans), qui sont géographiquement concentrés dans les nouveaux lotissements du Sud de Marolles ; ensuite, il s'agit très majoritairement de couples avec enfants, plutôt jeunes par rapport à la commune (47 ans en moyenne) et plus favorisés socialement que les autres communautés. S'ils sont plus jeunes que les autres, ils ont acquis leur pavillon à Marolles plus tard dans leur carrière résidentielle que ceux qui ont emménagé dans les années 1980-1990. Les liens entre eux sont denses, presque toujours réciproques. Ils se distinguent enfin par une dernière particularité : seule la moitié d'entre eux est née en France métropolitaine. Les autres sont nés dans les DOM (5) ou alors en Italie (2), au Sénégal ou en Gambie.

Le dernier grand groupe est composé de trois communautés. La première communauté, « **les habitants des péniches et leur réseau** » (VIA) est composée de 16 personnes (dont 11 hommes et 4 femmes) dont la moitié vit en péniche. Tous sont nés en France, et les situations socioprofessionnelles sont plus favorisées que dans le reste de la commune, avec une moitié de cadres ou professions intermédiaires et près d'un quart d'artisans, commerçants ou chefs d'entreprise. Les « habitants des péniches et leur réseau » sont à la fois au centre de leur groupe et reliés à trois autres communautés, très diverses. Avec les « établis du centre » (I), ils sont ceux qui citent le plus et qui sont les plus cités. Ils sont reliés par plusieurs liens avec les « **enseignants et autres médiateurs** » (VIB) qui forment une communauté 18 personnes (16 femmes et 2 hommes) aux liens amicaux denses. Bien que la moitié d'entre eux soit retraitée, ils partagent presque tous le fait d'exercer ou d'avoir exercé un emploi dans la fonction publique ou la médiation sociale : enseignants, directeurs de foyer socioculturel, infirmier,

etc. Pour finir, les « **cadres retraités** » (**VIC**) ne sont reliés qu'aux « habitants des péniches et leur réseau ». Cette communauté est à la fois une des plus denses (92 % des liens sont dits amicaux, et les citations réciproques sont nombreuses) et une des moins reliées vers le reste de la commune. C'est aussi la plus favorisée socialement et économiquement, et ce bien que la quasi-totalité d'entre eux soit aujourd'hui retraitée.

L'analyse approfondie des partitions d'une même commune montre que les grandes variables sociodémographiques (profession, âge, ancienneté dans la commune, composition familiale) n'ont pas d'effets mécaniques, mais qu'elles jouent en relation les unes par rapport aux autres, en lien avec la répartition des individus sur le territoire communal. Ainsi, les plus favorisés comme les moins favorisés ont tendance à ne pas être intégrés dans le réseau d'ensemble. Par ailleurs, on observe que la proximité géographique crée certaines communautés (par exemple IIB, IID et V), mais qu'elle est loin d'avoir un effet mécanique. Une analyse plus approfondie de la distance entre les enquêtés et leurs contacts à Marolles montre d'ailleurs que plus l'enquêté s'élève dans l'échelle sociale, plus il a tendance à citer un contact éloigné de chez lui : quand 54 % des contacts des ouvriers et inactifs (hors retraités) se situent à 50 mètres de chez eux, ce n'est le cas que de 28 % des contacts et des cadres et chefs d'entreprise (Figure 6).

FIGURE 6 – LA PROXIMITÉ DE SES CONTACTS : UNE AFFAIRE DE CLASSE



Champ : Ensemble des relations identifiées à Marolles (n=337)

TABLEAU 5 – MAROLLES : UN RÉSEAU, DOUZE COMMUNAUTÉS

		n	Âge moyen	% de femmes	Ancienneté médiane dans la ville (ans)	% de couples avec enfants	% de cadres et professions intermédiaires	Centralité moyenne		Revenus médians mensuels (€)	% de liens amicaux
								Entrante	Sortante		
I	Les « établis » du centre	21	50	56	22	47	45	2,1	2,0	3000	74
IIa	Les ouvriers	12	60	36	13	50	25	1,4	1,4	2000	64
IIb	Propriétaires vieillissants dans un lotissement	21	55	60	29	10	25	1,6	1,5	2625	32
IIIa	Employées du care ou de la vente	17	54	93	25	50	20	1,4	1,3	3350	100
IIIb	Personnels de service aux particuliers et leurs employeurs	17	56	75	23	55	31	1,5	1,5	3500	78
IIIc	Hommes plus isolés	11	49	30	17	17	30	1,2	1,3	3500	64
IIId	Locataires HLM	11	44	80	13	75	0	0,9	1,1	3000	56
IV	Employés et ouvriers âgés propriétaires	23	61	41	37	9	17	1,3	1,2	2300	40
V	Nouveaux arrivés	18	47	82	4	71	47	2,0	2,1	4000	62
VIa	Habitants des péniches et leur réseau	16	57	27	21	36	48	1,7	2,0	3000	56
VIb	Enseignants et autres « médiateurs »	18	62	89	23	19	39	1,6	1,5	2850	83
VIc	Cadres retraités	11	68	25	21	25	71	1,3	1,1	5000	92

Champ : Ensemble des individus inclus dans la première composante à Marolles (n=196)

Dans cette partie, nous avons d’abord vu que 7 habitants sur 8 sont inclus dans un réseau de voisinage, et que la probabilité de ne pas en être est plus forte pour les nouveaux arrivants, les employés de la fonction publique, policiers et ouvriers et pour les personnes vivant seules. Nous avons ensuite montré que la place que les enquêtés inclus dans le réseau y occupent dépend également de leurs caractéristiques sociodémographiques, et que les employés de services directs aux particuliers et petits indépendants sont deux catégories qui bénéficient de « notoriété » dans ce réseau, c’est-à-dire qu’elles sont davantage citées par les autres qu’elles ne citent elles-mêmes. Pour finir, l’analyse localisée de réseaux de Batignolles, Quartier du Port et Marolles permet de voir comment les caractéristiques sociodémographiques jouent différemment en fonction des contextes résidentiels. L’étude détaillée des communautés* de Marolles met par ailleurs en évidence une certaine homophilie des relations de voisinage, qui sera l’objet de la partie suivante.

II. Qui voisine avec qui ?

Loi SRU, opérations de rénovation urbaine, construction de quartiers de mixité sociale programmée, opérations de rééquilibrage des logements sociaux... : les politiques publiques construites au nom de la mixité sociale sont souvent justifiées par l’idée que mettre en coprésence des personnes aux caractéristiques sociales diverses créera des liens entre groupes sociaux et élargira le profil social des relations de voisinage des uns et des autres, contribuant notamment à créer du capital social pour les plus démunis. L’analyse des réseaux de voisinage permet de mettre à l’épreuve cette hypothèse dans différents contextes.

L’homophilie des relations de voisinage

Si les relations sociales sont structurées par l’espace et par les structures sociales, elles s’inscrivent dans différents types de rapports sociaux, liés au sexe et au genre, à l’âge, à la situation familiale, à la situation résidentielle et sociale ou encore à l’origine. Sur tous ces points, nos analyses confirment qu’un enquêté a toujours plus de chance de citer une personne de son voisinage qui a les mêmes caractéristiques qu’elle que l’inverse.

Sexe

C’est d’abord le cas pour le sexe. Lorsqu’il ne cite qu’un individu et non un couple, un enquêté a plus de chance de citer quelqu’un du même sexe que lui que l’inverse : 72 % des contacts cités sont du même sexe que leur citant.

TABLEAU 6 – HOMOLOGIE DE SEXE

Contact \ Enquêté	Un homme	Une femme
un homme	60	40
une femme	22	78

Champ : Ensemble des contacts cités qui ne sont pas des couples ou autres configurations (n=4916).

Pour autant, l’homologie de sexe n’est pas symétrique, et les femmes citent davantage d’autres femmes que les hommes ne citent des hommes (Tableau 6). Pour interpréter ce résultat, il est intéressant d’analyser également la centralité des femmes dans le réseau. En effet, on observe par ailleurs que la centralité des femmes est supérieure à celle des hommes (centralité sortante 1,7 contre 1,5 pour les hommes ; centralité entrante 0,9 contre 0,7 pour les hommes). Homologie et centralité se

recouper : c'est parce que les femmes occupent des places plus centrales dans les réseaux de voisinage qu'elles sont davantage citées par les un-es et les autres.

Statut d'occupation

Le statut d'occupation est la variable la plus structurante des réseaux de relations de voisinage. En moyenne, l'homologie de statut est de 84 %, c'est-à-dire que 84 % des contacts cités ont le même statut d'occupation que leur citant. Ce sont les locataires HLM qui ont le plus tendance à citer dans leur propre statut (96 %), mais c'est également largement le cas des propriétaires (81 %) (Tableau 7). Les locataires du privé sont ceux qui font le plus le lien, particulièrement avec les propriétaires. On peut noter la faiblesse des citations entre propriétaires et locataires HLM (2 ou 5 % selon le sens).

TABLEAU 7 – HOMOLOGIE DE STATUT D'OCCUPATION

Enquêté \ Contact	Propriétaire (ou accédant)	Locataire secteur privé	Locataire HLM
Propriétaire (ou accédant)	81	14	5
Locataire secteur privé	36	57	7
Locataire HLM	2	2	96

Champ : Ensemble des relations dont on connaît le statut d'occupation du citant et du cité (n=2904)

On aurait pu penser que la diversité des statuts qu'ils citent place les locataires du privé en position de passeur. Pour le vérifier, nous pouvons observer leur score d'intermédierité, défini comme la proportion des plus courts chemins entre deux individus qui passent par eux. Or, leur score d'intermédierité multiplié par 1000 est, au contraire, plus faible que celui des propriétaires et locataires HLM : il est en moyenne de 1 alors qu'il est de 4 pour les propriétaires et de 3 pour les locataires HLM. Cela signifie que les relations des locataires du privé sont certes moins structurées par leur statut d'occupation mais qu'elles ne leur permettent pas pour autant de faire du lien dans le quartier. Ce résultat confirme l'isolement relatif des locataires du privé dans leur quartier.

La catégorie socioprofessionnelle

Sur la population générale, la catégorie socioprofessionnelle de l'enquêté joue sur la catégorie socioprofessionnelle de son contact, mais moins que ce à quoi on aurait pu s'attendre. Lorsque l'on réduit les catégories socioprofessionnelles en quatre grands groupes, ce sont seulement 44 % des enquêtés qui citent un contact du même groupe socioprofessionnel qu'eux. Lorsque ce n'est pas le cas, on voit que le contact est plus souvent d'un groupe socioprofessionnel proche. Ces résultats sont cohérents avec l'analyse récente de Guillaume Favre et Lydie Launay (2019) qui montrent que par rapport aux autres sphères sociales (familiales, amicales et professionnelles), le voisinage apporte une certaine « bouffée d'air social ».

TABLEAU 8 – HOMOLOGIE DE GROUPE SOCIOPROFESSIONNEL

Enquêté \ Contact	Cadres et professions intellectuelles supérieures	Professions intermédiaires et indépendants	Employés et ouvriers	Inactifs
Cadres et professions intellectuelles supérieures	40	32	20	8
Professions intermédiaires et indépendants	23	32	34	11
Employés et ouvriers	11	22	51	16
Inactifs	6	11	32	51

Champ : Ensemble des relations dont on connaît le groupe socioprofessionnel du citant et du cité (n=4962). Le groupe socioprofessionnel du contact est reconstruit avec, par ordre de préférence, 1) sa propre déclaration s'il a été enquêté (n=2409) ; 2) la synthèse de toutes les déclarations faites s'il a été cité par plusieurs personnes (n=378) ; 3) la seule déclaration de l'enquêté sinon (n=2175). Il reste inconnu pour 737 contacts.

Pays de naissance

Sans que ce soit toujours explicité, une partie des discours sur l'absence de mixité renvoie en fait à une mixité selon l'origine migratoire, avec comme toile de fond la crainte d'un communautarisme des relations de voisinage. Pour mettre à l'épreuve ces discours, on s'intéressera ici au lien entre le pays de naissance des enquêtés et celui de leurs contacts.

Dans 67 % des cas, le pays de l'enquêté et du contact cité est le même. Parmi les cas où le pays est le même, nous avons distingué deux situations selon que ce pays est la France ou non. Au total, 62 % des relations concernent deux personnes nées en France, 33 % des relations relient des personnes de deux pays différents, et 5 % des relations concernent un même pays étranger. Cette dernière situation est donc beaucoup plus rare que les relations entre personnes nées dans des pays différents.

On peut approfondir cette analyse en regroupant les pays de naissance des enquêtés et de leurs contacts par régions du monde. On observe alors que ceux qui citent le plus des contacts nés dans un même pays que le leur sont, logiquement, les enquêtés nés en France (84 %). Sur dix contacts cités par les enquêtés nés au Maghreb, la moitié partage cette origine, quatre sont nés en France et un est né dans un autre pays. La probabilité de citer un contact issu de la même région du monde que soi descend à 40 % pour les enquêtés nés en Afrique et à 19 et 20 % pour ceux nés en Europe (hors France) ou dans d'autres pays.

TABLEAU 9 – HOMOLOGIE DE PAYS DE NAISSANCE

Enquêté \ Contact	Contact					Total
	France	Maghreb	Europe (hors France)	Autres pays Afrique	Autres pays	
France	84	6	4	2	4	100
Maghreb	42	48	2	5	2	100
Europe (hors France)	66	8	19	2	5	100
Autres pays Afrique	34	17	1	40	8	100
Autres pays	58	10	5	8	20	100
Total	74	11	5	5	5	100

Champ : Ensemble des contacts cités dont on connaît le pays de naissance (n=4996) ; Le pays de naissance du contact est reconstruit avec, par ordre de préférence, 1) sa propre déclaration s'il a été enquêté (n=2412) ; 2) la synthèse de toutes les déclarations faites s'il a été cité par plusieurs personnes (n=362) ; 3) la seule déclaration de l'enquêté sinon (n=2232). Il reste inconnu pour 706 contacts.

Certes, la quantification de l'homologie des relations en fonction de différentes caractéristiques dépend du nombre de catégories retenues, mais la comparaison de l'homologie des relations en fonction de différentes variables permet de s'avancer sur leur importance relative. La Figure 7 rappelle qu'en dépit de ses trois modalités, le statut d'occupation se révèle la caractéristique que les contacts de voisinage partagent le plus souvent, suivi du même sexe et du même pays de naissance. L'homologie en fonction de la catégorie socioprofessionnelle se révèle plus faible.

FIGURE 7 – IMPORTANCE RELATIVE DES DIFFÉRENTES HOMOLOGIES



Champs : Ensemble des relations dont on connaît le statut d'occupation du citant et du cité (n=2904) ; Ensemble des contacts cités qui ne sont pas des couples ou autres configurations (n=4916) ; Ensemble des contacts cités dont on connaît le pays de naissance (n=4996) ; Ensemble des relations dont on connaît le groupe socioprofessionnel du citant et du cité (n=4962).

Le tableau 10 synthétise l'importance des différentes homologies en fonction des contextes résidentiels. Dans tous les cas, l'homologie de sexe, de statut d'occupation et de pays de naissance est plus forte que celle de groupe socioprofessionnel, mais la force des différentes homologies varie selon les contextes résidentiels. L'homologie de sexe, d'abord, est minimale dans les quartiers gentrifiés et maximale dans les grands ensembles en rénovation urbaine. L'homologie de statut d'occupation est

particulièrement forte dans les quartiers où les logements sociaux sont nombreux, notamment à Riquet, Armstrong et Navigateurs, mais elle varie aussi à l'intérieur d'un même type, par exemple entre Riquet et Grange Rouge, ce second quartier se composant notamment davantage de copropriétés dégradées où les habitants sont plus en relation avec les locataires HLM que ne le sont les copropriétaires de Riquet. Alors que l'homologie des groupes socioprofessionnels varie peu, celle des pays de naissance évolue considérablement en fonction de la diversité ethnique des quartiers. Les deux quartiers de grands ensembles se distinguent par la part plus importante qu'ailleurs de relations entre habitants nés dans un même pays étranger mais aussi la faible part de relations entre deux personnes nées en France. Au final, l'homologie des relations de voisinage apparaît particulièrement forte sur l'ensemble des indicateurs considérés dans les quartiers de grands ensembles, et plus faible qu'ailleurs dans les espaces périurbains.

TABEAU 10 – HOMOLOGIE SELON DIFFÉRENTES VARIABLES POUR LES 14 QUARTIERS

Quartiers	% des contacts de...				
	Même sexe (1)	Même statut d'occupation (2)	Même groupe socioprofessionnel (4 modalités) (3)	Même pays de naissance (4)	
				Autres pays	France
Auteuil	76	67	46	2	74
Ainay	69	66	41	2	77
Batignolles	64	82	44	1	70
Croix Rousse	66	68	37	0	89
Riquet	70	97	39	6	51
Grange Rouge	76	86	48	7	56
Quartier du Port	75	81	44	6	36
ZAC du Bon Lait	64	81	41	3	62
Navigateurs	87	99	52	19	22
Armstrong	80	100	45	19	34
Montereau	67	61	43	3	66
Tour du Pin	70	72	38	2	79
Marolles	77	83	39	1	78
La Bâtie	68	88	37	0	89

Champs : (1) Ensemble des contacts cités à l'exception des couples et autres configurations (n=4916) ; (2) Ensemble des contacts cités identifiés dont on connaît le statut d'occupation du logement (n=2904) ; (3) Ensemble des contacts cités dont on connaît le groupe socioprofessionnel du citant et du cité (n=4962) ; (4) Ensemble des contacts cités dont on connaît le pays de naissance [Le pays de naissance du contact est reconstruit avec, par ordre de préférence, 1) sa propre déclaration s'il a été enquêté (n=2405) ; 2) la synthèse de toutes les déclarations faites s'il a été cité par plusieurs personnes (n=362) ; 3) la seule déclaration de l'enquêté sinon (n=2229). Il reste inconnu pour 716 contacts.]

De la composition du voisinage à la composition du réseau

Dans les analyses précédentes, on fait comme si les enquêtés avaient tous la même probabilité de citer quelqu'un qui partage leurs caractéristiques. Or, en fonction de la composition des voisinages, la probabilité de citer quelqu'un qui partage son statut d'occupation, son groupe socioprofessionnel ou son pays de naissance varie fortement. Dans cette section, nous tâcherons donc de séparer la part de

l'homologie des relations qui est liée à la composition sociale du territoire de celle qui s'explique par les choix affinitaires des enquêtés au sein de leur voisinage.

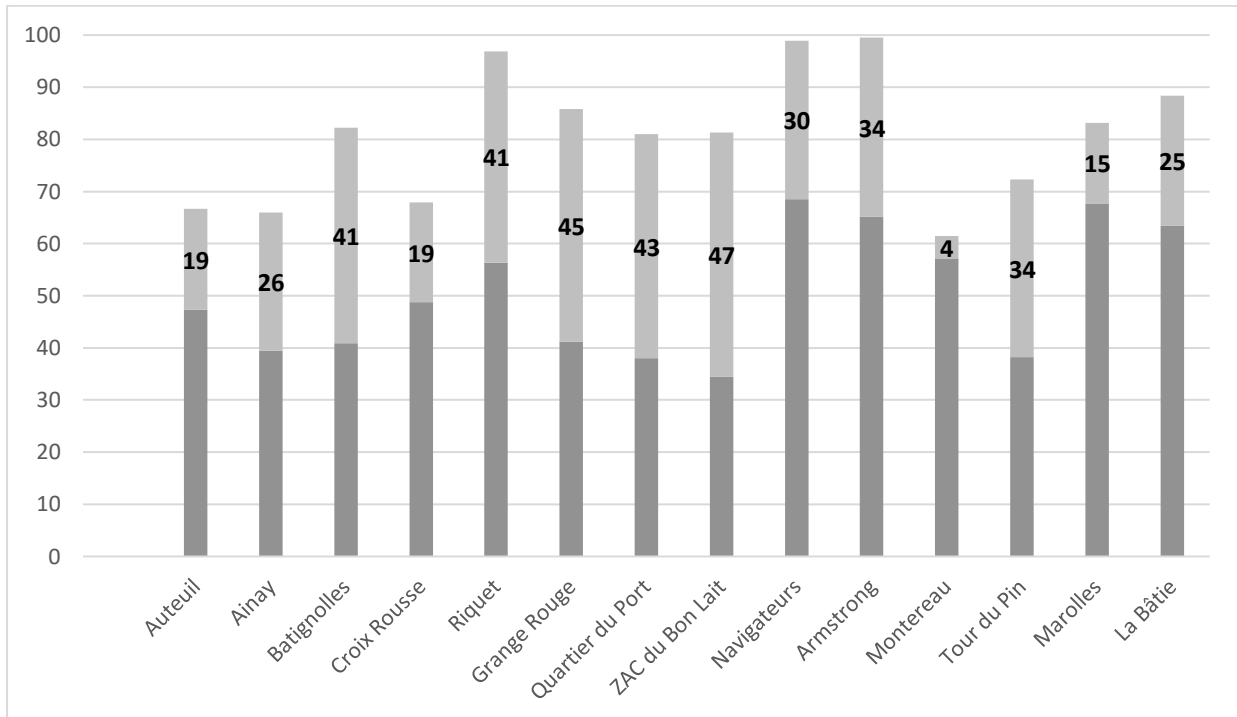
L'homologie de statut d'occupation : inégalement expliquée en fonction des contextes résidentiels

Sur la figure 8, on distingue en couleur pâle la probabilité théorique de citer le même statut d'occupation que soi (qui dépend de la diversité des statuts dans le quartier) et la probabilité réelle (l'ensemble de la barre). En foncé apparaît donc la différence entre la probabilité théorique et la probabilité réelle ; autrement dit ce qui n'est pas expliqué par la composition des quartiers.

On observe qu'à l'exception de Montereau, il existe partout un écart assez important entre la probabilité théorique et la probabilité réelle. Cela signifie que, si l'on compare la structure des relations réelles de chaque quartier avec une structure théorique aléatoire, on observe que les relations se nouent davantage à l'intérieur du même statut d'occupation dans la réalité que dans la situation aléatoire. Les 14 quartiers peuvent être schématiquement divisés en trois grands groupes. Un premier groupe est composé des quartiers de grands ensembles. On avait déjà noté que c'est là que la correspondance des statuts est la plus forte (elle approche 100 %), mais on observe ici que cette correspondance s'explique en partie les propriétés des territoires, autrement dit par la prédominance d'un seul statut d'occupation (les logements sociaux). La part non expliquée par la composition du territoire y est donc moins importante que celle du second groupe. Dans ce second groupe, composé des deux quartiers de mixité sociale programmée (ZAC du Bon Lait et Quartier du Port), des deux quartiers populaires de ville-centre (Grange Rouge et Riquet) et de Batignolles, l'homologie de statut ne s'explique qu'environ à moitié par la composition du territoire, et la part des citations de même statut d'occupation est supérieure de 41 à 47 points à ce que serait une situation aléatoire. Enfin, un troisième groupe est composé des quartiers bourgeois (Auteuil et Ainay), de la Croix Rousse et des espaces périurbains⁶. Dans ces quartiers, l'homologie de statut est plus faible et elle s'explique en grande partie par la composition du territoire.

⁶ La Tour-du-Pin occupe une position intermédiaire entre les troisième et second groupes.

FIGURE 8 - PROPORTION DES CONTACTS AYANT LE MÊME STATUT D'OCCUPATION QUE LE CITANT, AVEC PRISE EN COMPTE DE LA COMPOSITION DU QUARTIER



Champ : L'homologie de statut est calculée sur l'ensemble des relations dont on connaît les deux statuts d'occupation (n=2904) ; les probabilités théoriques sont calculées sur l'ensemble des enquêtés (n=2572 ; données pondérées).

L'homologie de groupe socioprofessionnel : des choix affinitaires dans les quartiers de mixité programmée et centraux

Contrairement à ce que l'on a observé sur le statut d'occupation, le groupe socioprofessionnel ne joue pas sur les réseaux de relation dans tous les quartiers. Tout comme la figure 8, la figure 9 distingue ce que devrait être l'homologie de groupe socioprofessionnel avec des réseaux de relation aléatoires (en bleu) des réseaux de relation réels (la barre totale). La différence entre les deux (en orange) indique la part des relations affinitaires.

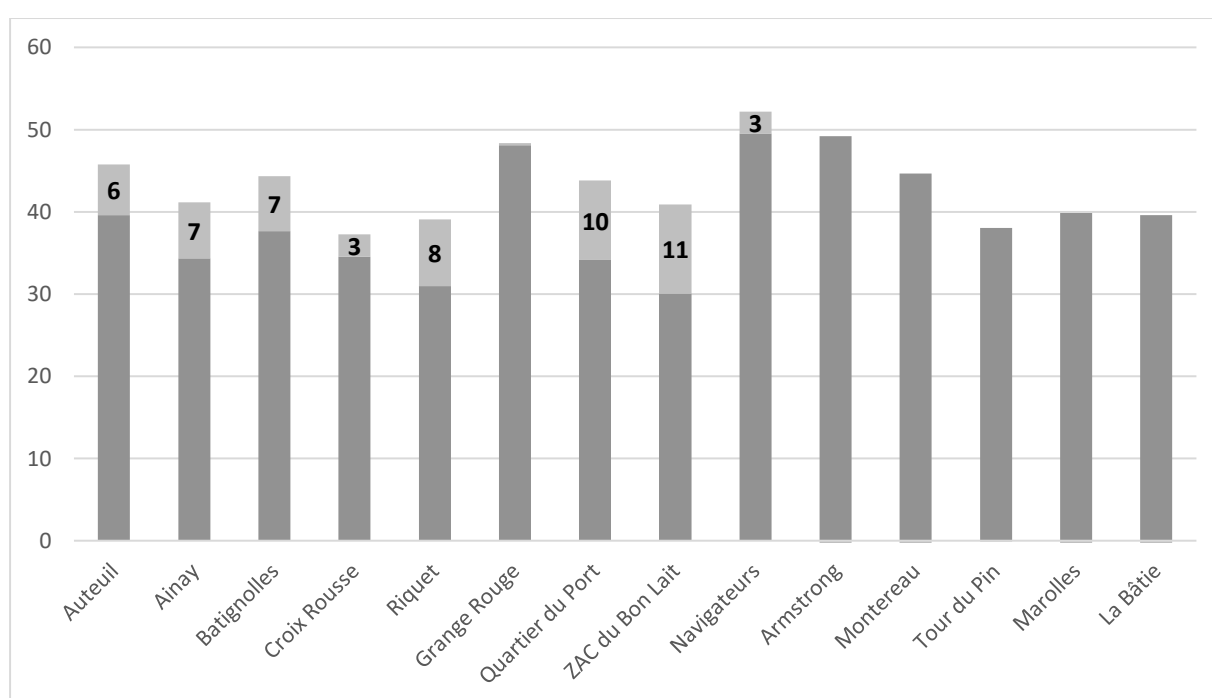
Dans les espaces périurbains et quartiers de grands ensembles, les réseaux de relations observés reprennent à peu de choses près la répartition du territoire. À ce stade, deux interprétations sont possibles : 1) les relations nouées dans ces espaces se basent effectivement sur d'autres critères (origine migratoire, genre, composition familiale, âge, ancienneté dans le quartier...) que le statut socioprofessionnel ; 2) les quatre modalités de groupes socioprofessionnels définies ne sont pas suffisamment précises pour observer l'homologie socioprofessionnelle dans ces espaces où les employés et ouvriers composent la majorité de la population. Pierre Gilbert (2013) observait en effet des différenciations internes aux classes populaires difficilement appréhendables avec ces grands groupes. Pour trancher, des analyses plus précises devront être conduites spécifiquement dans ces quartiers.

Dans les quartiers de ville-centre au contraire (à l'exception de Grange Rouge), une part de l'homologie de groupes socioprofessionnels observée s'explique par des choix affinitaires ; les relations sociales nouées dans ces quartiers sont donc légèrement plus homogènes socialement que ne le sont déjà les

quartiers. Ce résultat est cohérent avec de nombreux travaux ethnographiques qui, enquêtant en ville-centre, mettent en évidence les relations affinitaires liées à la catégorie socioprofessionnelle (Authier et Lehman-Frisch, 2013 ; Clerval, 2013 ; Cousin, 2014 ; Gilbert, 2013). Dans le même temps, il est intéressant de remarquer que l'homologie de classe n'est pas aveugle aux différences contextuelles et qu'elle s'actualise en particulier dans les contextes centraux.

Pour finir, c'est dans les quartiers de mixité sociale programmée que l'écart entre la composition de la population du quartier et celle des réseaux est le plus fort. Ce résultat est important (voir chapitre II - 1D « Deux quartiers de mixité sociale programmée »), mais il doit tout de même être saisi dans sa juste proportion : ici comme ailleurs, l'homologie de groupe socioprofessionnel reste plus faible que celle liée au statut d'occupation du logement.

FIGURE 9 - PROPORTION DES CONTACTS DE MÊME GROUPE SOCIOPROFESSIONNEL QUE LE CITANT, AVEC PRISE EN COMPTE DE LA COMPOSITION DU QUARTIER



Champ : L'homologie de groupe socioprofessionnel est calculée sur l'ensemble des relations dont on connaît les deux groupes socioprofessionnels (n=4962) ; les probabilités théoriques sont calculées sur l'ensemble des enquêtés (n=2572 ; données pondérées).

La composition sociale des réseaux

Jusqu'ici, nous nous sommes intéressées aux relations entre les caractéristiques d'un enquêté et celles de ses contacts, pris un à un. Pourtant, chaque enquêté pouvait citer jusqu'à 4 contacts. Or, comment se structurent les réseaux dans leur ensemble ? Pour répondre, à cette question, nous nous inspirons d'un type de questionnement qui existe dans la littérature américaine (Kleit, 2005), à savoir étudier la probabilité d'avoir dans son réseau au moins une personne détenant certaines caractéristiques.

En nous inspirant des théories du « capital social » (Portes, 1998) qui ont largement influencé les politiques de mixité sociale urbaine, il nous est apparu pertinent de conclure cette partie par une analyse des déterminants sociaux et spatiaux du fait d'avoir dans son réseau de voisinage au moins une personne occupant des positions sociales relativement prestigieuses. Compte tenu du niveau de

détail des professions dont nous disposons et de l'échelle de prestige des professions élaborées par Christine Chambaz, Éric Maurin et Constance Torelli (1998), nous avons choisi d'étudier la probabilité d'avoir au moins un cadre dans son réseau. Cette approche par le « capital social » qui attribue une valeur différentielle aux individus en fonction d'une échelle de prestige définie une fois pour toute peut cependant être critiquée pour son caractère normatif et généralisant, le prestige par exemple pouvant varier en fonction des territoires et des populations. Cette remarque nous conduit à compléter cette analyse par la probabilité d'avoir dans son réseau un immigré. Moins normative, cette seconde caractéristique des réseaux peut être appréhendée comme un contre-point de la première.

Deux autres arguments peuvent être avancés pour justifier le choix de ces deux catégories complémentaires. D'abord, l'étude des réseaux au moyen de la catégorie socioprofessionnelle et de l'origine migratoire des contacts recoupe deux principes de différenciation des réseaux qui sont apparus structurants dans les analyses précédentes. Ensuite, les catégories de « cadre » et d'« immigré » sont suffisamment importantes numériquement dans tous les quartiers pour permettre des résultats robustes statistiquement et elles sont renseignées pour presque tous les contacts⁷, ce qui n'est pas le cas du statut d'occupation.

Une personne sur quatre cite au moins un cadre parmi ses contacts de voisinage et près d'une sur trois cite au moins un immigré. La probabilité pour un individu de citer un cadre et/ou un immigré dépend d'abord de son quartier de résidence. Il est des quartiers où la probabilité de citer un cadre est très rare (Grange Rouge, Navigateurs, Armstrong et Montereau), et d'autres où cette proportion est très fréquente (Ainay, Batignolles, Riquet et la ZAC du Bon Lait), ce qui est à ramener en partie à la proportion de cadres dans le quartier. Même dans les quartiers où elle est moins fréquente qu'ailleurs (La Bâtie, la Croix-Rousse, la Tour-du-Pin et Auteuil), la probabilité de citer un immigré n'est jamais aussi rare que celle de citer un cadre dans les quartiers populaires (Tableau 11).

⁷ En effet, la catégorie socioprofessionnelle et le pays de naissance font partie des questions de caractérisation qui étaient systématiquement posées pour tous les contacts. Elles sont donc renseignées soit directement si le contact a été enquêté, soit indirectement par la déclaration du (ou des) citant.s si le contact n'a pas pu être enquêté. Aucune caractérisation sociodémographique n'était cependant recueillie lorsque l'enquêté citait un couple ou une autre configuration d'individus vivant à la même adresse.

TABLEAU 11 – PROBABILITÉ D’AVOIR UN CADRE OU UN IMMIGRÉ DANS SON RÉSEAU DE VOISINAGE, SELON LE QUARTIER DE RÉSIDENCE

Quartier	% de citer au moins un cadre	% de citer au moins une personne née à l'étranger ou dans un DOM
Auteuil	35	21
Ainay	50	33
Batignolles	48	34
Croix Rousse	39	13
Riquet	35	46
Grange Rouge	4	32
Quartier du Port	21	47
ZAC du Bon Lait	36	34
Navigateurs	7	63
Armstrong	5	44
Montereau	7	22
Tour du Pin	13	16
Marolles	17	24
La Bâtie	17	10
<i>Ensemble</i>	25	32

Champ : Ensemble des enquêtés n'étant pas hors réseau pour défaut d'identification ou citation hors zone d'études ou refus de répondre (n=2265) ; données pondérées

Ensuite, ces probabilités sont liées à la position sociale des enquêtés eux-mêmes. De nouveau, la probabilité de citer un cadre est bien davantage située – socialement cette fois-ci – que celle de citer un immigré : la probabilité de citer un cadre varie de 4 à 47 % selon les catégories socioprofessionnelles, alors que celle de citer un immigré ne varie que de 25 à 43 % (Tableau 12).

TABLEAU 12 – PROBABILITÉ D’AVOIR UN CADRE OU UN IMMIGRÉ DANS SON RÉSEAU DE VOISINAGE, SELON LA CATÉGORIE SOCIOPROFESSIONNELLE

PCS regroupés	% de citer au moins un cadre	% de citer au moins une personne née à l'étranger ou dans un DOM
Cadres à dominante économique et chefs d'entreprise	40	27
Cadres à dominante culturelle	47	28
Petits indépendants	33	25
Professions intermédiaires administratives ou techniques	28	36
Médiateurs	30	26
Employés de la fonction publique et policiers	14	37
Employés administratifs et commerciaux	15	30
Employés de services directs aux particuliers	11	43
Ouvriers qualifiés	12	36
Ouvriers non qualifiés	4	30
Inactifs (hors retraités)	12	29
<i>Ensemble</i>	25	32

Champ : Ensemble des enquêtés n'étant pas hors réseau pour défaut d'identification ou citation hors zone d'études ou refus de répondre (n=2265) ; données pondérées

Ces probabilités dépendent aussi de la situation migratoire (Tableau 13). Contrairement à ce que l'on aurait pu croire, la situation migratoire étant elle-même corrélée à la position sociale, elle joue tout autant sur la probabilité de citer un immigré que sur celle de citer un cadre. En effet, les immigrés ont deux fois moins de chance de citer un cadre que les « natifs » ; et ils ont deux fois plus de chance de citer un immigré. Quant à eux, les enfants d'immigrés ont moins de chance de citer un immigré, sans pour autant qu'ils n'aient plus de chance que les immigrés de citer un cadre.

TABLEAU 13 – PROBABILITÉ D'AVOIR UN CADRE OU UN IMMIGRÉ DANS SON RÉSEAU DE VOISINAGE, SELON LE RAPPORT À L'IMMIGRATION

	% de citer au moins un cadre	% de citer au moins un immigré
« Natifs »	30	24
Enfants d'immigrés	14	37
Immigrés	15	52
<i>Ensemble</i>	25	32

Champ : Ensemble des enquêtés n'étant pas hors réseau pour défaut d'identification ou citation hors zone d'études ou refus de répondre (n=2265) ; données pondérées

Le quartier de résidence, la position sociale et la situation migratoire étant en pratique très liés, nous avons souhaité séparer les différents effets pour mieux distinguer ce qui renvoie à la composition sociale du voisinage, ce qui s'explique par les choix affinitaires des habitants et, pour finir, ce qui est à relier au fait que certaines catégories d'enquêtés citent davantage de contacts, multipliant ainsi leur probabilité de citer une personne ayant ces caractéristiques. Pour chacune des situations étudiées (citer un cadre, citer un immigré), nous construisons d'abord un modèle démêlant l'effet des caractéristiques sociodémographiques (modèle 1), puis un modèle où nous ajoutons les quartiers de résidence (modèle 2). Dans le modèle 3, nous ajoutons une variable de contrôle supplémentaire : le nombre de citations de l'enquêté. Ainsi, les modèles 1 et 2 rendent compte des éléments qui jouent sur la probabilité d'avoir dans son réseau un cadre et/ou un immigré qui dépend donc à la fois (1) du nombre de personnes que l'enquêté a dans son réseau et (2) de la probabilité que ces personnes aient ces caractéristiques. Le modèle 3 isole ce dernier point.

Les enquêtés sont inégaux quant à la probabilité d'avoir un cadre dans leur réseau de voisinage (Tableau 14, modèle 1). De façon attendue, les plus diplômés (bac+5 et plus, mais aussi entre bac+2 et bac+4), les cadres, professions intellectuelles supérieures, chefs d'entreprise et petits indépendants ainsi que les propriétaires et locataires du privé ont plus de chance que les autres d'avoir un cadre dans leur réseau de voisinage. D'autres caractéristiques moins attendues jouent également : le fait d'être « natif », d'être en couple sans enfants mais aussi d'être une femme ou de vivre dans son quartier depuis 20 ans ou plus⁸.

Plus encore que les caractéristiques individuelles, le quartier de résidence a un effet net sur la probabilité d'avoir un cadre dans son réseau (Tableau 14, modèle 2). À caractéristiques individuelles contrôlées, cette probabilité est maximale à Riquet, mais également très forte dans les deux quartiers bourgeois, les deux quartiers gentrifiés ainsi que, de manière moins attendue, dans les deux quartiers

⁸ Les personnes récemment arrivées citent moins souvent un cadre, et cet effet résiste à la prise en compte de l'effet de quartier et du nombre de citations. Ce résultat nous amène à émettre l'hypothèse – à creuser – selon laquelle les premières rencontres pourraient être moins homogames que celles qui se construisent sur le temps long.

de mixité sociale programmée. De l'autre côté, c'est à Grange Rouge qu'elle est la plus faible. Par ailleurs, la prise en compte de l'effet du quartier atténue une partie des effets bruts observés précédemment : les effets du diplôme et de la profession sont divisés par 2 ou 3, et l'avantage des « natifs » est légèrement atténué. **Autrement dit, une partie de ces effets s'explique par le quartier de résidence, mais il en reste une partie liée aux comportements différenciés de ces catégories de personne à l'intérieur même de leur quartier.**

En prenant en compte le quartier de résidence, le modèle 2 (Tableau 14) permet également d'affiner l'effet du statut d'occupation : à quartier de résidence équivalent, les propriétaires ont plus de chance d'avoir un cadre dans leur réseau que tous types de locataires, et le désavantage des locataires HLM apparaît plus nettement.

Il reste qu'une partie de ces différences est due au nombre de personnes que les individus mentionnent dans leur réseau. Pour les plus diplômés, les cadres, professions intellectuelles supérieures, chefs d'entreprise, petits indépendants et professions intermédiaires ainsi que les propriétaires et les « natifs », qui mentionnent plus de personnes dans leur réseau que les autres, leur plus forte probabilité d'avoir au moins un cadre dans leur réseau s'explique en partie par le nombre de personnes qu'ils citent. Mais comme l'effet persiste toujours dans le modèle 3 (Tableau 14), on peut affirmer que leur avantage est en réalité dû à la conjonction de trois facteurs : **ils habitent dans des quartiers où les cadres sont plus présents, ils mentionnent plus de contacts de voisinage, accroissant mécaniquement la probabilité de mentionner un cadre, et, parmi eux, ils mentionnent toujours plus que les autres des cadres.**

TABLEAU 14 – PROBABILITÉ DE CITER AU MOINS UN CADRE (MODÈLES)

	Modèle 1		Modèle 2		Modèle 3	
	Estimation	Significativité	Estimation	Significativité	Estimation	Significativité
Constance	-1,50	****	-2,3	****	-3,45	****
Sexe						
Homme	-0,21	****	-0,2	****	-0,15	**
Femme	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>
Âge						
18-29 ans	-0,28	**	-0,3	**	-0,48	****
30-44 ans	-0,02	ns	0,0	ns	-0,09	ns
45-59 ans	-0,13	ns	-0,1	ns	-0,27	**
60-74 ans	-0,08	ns	-0,1	ns	-0,17	ns
75 ans et plus	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>
Configuration familiale						
Solo	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>
Couple avec enfant.s	-0,03	ns	0,1	ns	-0,14	*
Couple sans enfant.s	0,16	**	0,2	***	0,27	****
Famille monoparentale	-0,47	****	-0,4	****	-0,55	****
Autres	0,27	**	0,3	**	0,19	ns
Ancienneté dans le quartier						
Moins de 2 ans	-1,44	****	-1,2	****	-0,74	****
2-4 ans	-0,45	****	-0,3	****	0,07	ns
5-9 ans	-0,21	***	-0,1	ns	0,05	ns
10-19 ans	-0,58	****	-0,5	****	-0,36	****
20 ans et plus	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>
Statut d'occupation						
Locataire HLM	-0,69	****	-0,8	****	-0,93	****
Propriétaires	0,01	ns	0,3	****	0,11	ns
Locataire du privé	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>
Catégorie socioprofessionnelle (actuelle ou ancienne)						
Cadre et chefs d'entreprise	0,95	****	0,4	****	0,29	**
Profession intermédiaire	0,64	****	0,4	****	0,21	*
Petit indépendant	0,73	****	0,3	*	0,04	ns
Employé de service direct aux particuliers	0,11	ns	-0,2	ns	-0,31	*
Autre employé	0,23	**	0,0	ns	-0,12	ns
Ouvrier	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>
Autres inactifs	0,19	ns	-0,2	ns	-0,11	ns
Niveau de diplôme						
Sans diplôme	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>
CAP/BEP	0,26	**	0,3	***	0,34	***
Bac	0,29	***	0,0	ns	0,00	ns
Bac+2 à bac+4	0,80	****	0,3	****	0,18	*
Bac+5 ou plus	1,16	****	0,5	****	0,38	****

Rapport à l'immigration						
Enfant d'immigré	-0,52	****	-0,3	**	-0,20	*
Immigré	-0,30	****	-0,2	**	-0,12	ns
« Natif »	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>
Quartier de résidence						
Auteuil			1,4	****	1,77	****
Ainay			2,1	****	1,57	****
Batignolles			2,0	****	1,58	****
Croix Rousse			1,6	****	1,35	****
Riquet			2,1	****	1,94	****
Grange Rouge			-0,5	*	-0,53	**
Quartier du Port			1,3	****	1,28	****
ZAC du Bon Lait			1,8	****	1,61	****
Navigateurs			0,5	*	0,27	ns
Armstrong			<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>
Montereau			-0,1	ns	-0,31	ns
Tour du Pin			0,4	*	0,42	*
Marolles			0,5	**	0,28	ns
La Bâtie			0,4	*	0,61	***
Nombre de citations						
Nombre de citations					0,61	****

Champ : Ensemble des enquêtés n'étant pas hors réseau pour défaut d'identification ou citation hors zone d'études ou refus de répondre (n=2265) ; données pondérées

Légende : **** : significatif au seuil de 1 sur 10 000 ; *** : significatif au seuil de 1 sur 1000 ; ** : significatif au seuil de 1 sur 100 ; * : significatif au seuil de 1 sur 5.

Les variables qui jouent sur la probabilité d'avoir un immigré dans son réseau n'interviennent pas à l'inverse de celles jouant sur la probabilité d'avoir un cadre dans son réseau (Tableau 15, modèle 1). Et pour cause, les plus diplômés, ceux qui vivent dans leur quartier depuis 20 ans ou plus ainsi que les couples sans enfants cumulent de fortes probabilités dans les deux cas. Mais d'autres variables jouent bien dans le sens contraire : les immigrés et dans une moindre mesure les enfants d'immigrés ainsi que les locataires HLM ont des probabilités beaucoup plus fortes que les autres d'avoir au moins un immigré dans leur réseau, alors que l'inverse s'observait pour les cadres. S'y ajoute un effet d'âge plus net que ce que l'on observait plus haut : les plus jeunes ont de plus fortes probabilités d'avoir au moins un immigré dans leur réseau.

Comme pour la probabilité d'avoir au moins un cadre dans son réseau, celle d'avoir au moins un immigré dépend aussi du quartier de résidence (Tableau 15, modèle 2). C'est aux Navigateurs, quartier de grands ensembles composé à 51 % d'immigrés, que cette probabilité est maximale, suivi du Quartier du Port, des Batignolles et d'Ainay ! À l'autre extrémité, la probabilité d'avoir au moins un immigré dans son réseau est particulièrement faible dans le périurbain – tout particulièrement dans le périurbain lyonnais – et à la Croix Rousse.

Mais contrairement à ce que l'on observait plus haut, la prise en compte des quartiers de résidence n'explique que peu les écarts observés en première instance (Tableau 15, modèle 2), à l'exception de l'effet de l'habitat en logement social. En effet, celui-ci est largement expliqué par la prise en compte du quartier (autrement dit, si les locataires HLM ont plus souvent au moins un immigré dans leur réseau, c'est surtout parce qu'ils vivent dans des quartiers où les immigrés sont nombreux). Par ailleurs, une fois l'effet de quartier contrôlé, le rôle de la catégorie socioprofessionnelle apparaît : on

observe que les ouvriers et les employés de services directs aux particuliers (mais aussi les professions intermédiaires) ont plus de chance de citer au moins un immigré que les autres.

Dans le modèle 3, en intégrant le nombre de contacts, on constate que les effets du niveau de diplôme, de l'ancienneté et de l'âge s'expliquent en grande partie par le nombre de personnes cités par ceux qui ont ces caractéristiques. D'autres effets, au contraire, apparaissent d'autant plus forts une fois le nombre de citations inclus dans le modèle. C'est le cas du rapport à l'immigration et de la catégorie socioprofessionnelle : **une fois contrôlé le nombre de citations, les ouvriers et employés de services directs aux particuliers se distinguent désormais de toutes les autres catégories par leur plus forte propension à avoir au moins un immigré dans leur réseau.**

La prise en compte du nombre de citations relativise également les effets de quartier observés dans le modèle 2. La plus forte probabilité de citer au moins un immigré des habitants des Navigateurs mais aussi de ceux d'Ainay et de Batignolles est soit atténuée (dans le premier cas), soit inversée (dans les deux autres). En effet, cette plus forte probabilité s'explique tout simplement par le fait que les habitants de ces quartiers ont des réseaux plus grands que les autres. Pour finir, le modèle 3 confirme le fait qu'habiter dans le périurbain réduit la probabilité d'avoir un immigré dans son réseau.

TABLEAU 15 – PROBABILITÉ DE CITER AU MOINS UNE PERSONNE NÉE À L'ÉTRANGER (MODÈLES)

	Modèle 1		Modèle 2		Modèle 3	
	Estimation	Significativité	Estimation	Significativité	Estimation	Significativité
Constance	-1,89	****	-1,41	****	-2,71	****
Sexe						
Homme	0,01	ns	0,02	ns	0,13	**
Femme	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>
Âge						
18-29 ans	0,55	****	0,46	****	0,15	ns
30-44 ans	0,49	****	0,41	****	0,24	*
45-59 ans	0,28	***	0,23	**	0,00	ns
60-74 ans	0,32	****	0,27	***	0,10	ns
75 ans et plus	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>
Configuration familiale						
Solo	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>
Couple avec enfant.s	0,57	****	0,51	****	0,40	****
Couple sans enfant.s	0,35	****	0,30	***	0,15	ns
Famille monoparentale	0,35	****	0,30	***	0,20	*
Autres	0,62	****	0,54	****	0,42	****
Ancienneté dans le quartier						
Moins de 2 ans	-0,71	****	-0,68	****	-0,01	ns
2-4 ans	-0,22	***	-0,15	*	0,30	****
5-9 ans	-0,09	ns	0,01	ns	0,22	***
10-19 ans	0,05	ns	0,11	ns	0,36	****
20 ans et plus	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>

Statut d'occupation						
Locataire HLM	0,77	****	0,33	****	0,34	****
Propriétaires	0,05	ns	0,06	ns	-0,16	**
Locataire du privé	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Catégorie socioprofessionnelle (actuelle ou ancienne)						
Cadre et chefs d'entreprise	-0,10	ns	-0,32	****	-0,49	****
Profession intermédiaire	0,03	ns	-0,09	ns	-0,29	****
Petit indépendant	-0,24	*	-0,36	***	-0,60	****
Employé de service direct aux particuliers	0,14	ns	0,06	ns	0,02	ns
Autre employé	-0,12	ns	-0,26	*****	-0,39	****
Ouvrier	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Autres inactifs	-0,42	***	-0,62	****	-0,66	****
Niveau de diplôme						
Sans diplôme	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
CAP/BEP	-0,04	ns	-0,02	ns	0,07	ns
Bac	0,13	*	0,13	*	0,18	*
Bac+2 à bac+4	0,31	****	0,25	***	0,18	**
Bac+5 ou plus	0,27	***	0,10	ns	-0,01	ns
Rapport à l'immigration						
Enfant d'immigré	0,26	****	0,24	***	0,37	****
Immigré	0,96	****	0,86	****	1,12	****
« Natif »	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Quartier de résidence						
Auteuil			-0,36	**	-0,20	ns
Ainay			0,22	*	-0,68	****
Batignolles			0,21	*	-0,64	****
Croix Rousse			-1,08	****	-1,79	****
Riquet			0,29	***	-0,20	*
Grange Rouge			-0,30	***	-0,35	***
Quartier du Port			0,22	*	-0,01	ns
ZAC du Bon Lait			-0,10	ns	-0,63	****
Navigateurs			0,82	****	0,46	****
Armstrong			Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Montereau			-0,40	***	-0,83	****
Tour du Pin			-0,92	****	-1,06	****
Marolles			-0,38	***	-0,78	****
La Bâtie			-1,32	****	-1,39	****
Nombre de citations						
Nombre de citations					0,46	****

Champ : Ensemble des enquêtés n'étant pas hors réseau pour défaut d'identification ou citation hors zone d'études ou refus de répondre (n=2265) ; données pondérées

Légende : **** : significatif au seuil de 1 sur 10 000 ; *** : significatif au seuil de 1 sur 1000 ; ** : significatif au seuil de 1 sur 100 ; * : significatif au seuil de 1 sur 5.

En conclusion, il apparaît que les caractéristiques des personnes appartenant aux réseaux de voisinage des individus dépendent largement de leur quartier de résidence, mais que, à l'intérieur des différents quartiers d'enquête, les caractéristiques des individus jouent aussi sur la composition de leur réseau. Elles jouent d'abord parce que certaines catégories de personnes ont des réseaux plus vastes que d'autres, mais aussi parce que les individus font des choix affinitaires à l'intérieur de leur quartier, comme on le voyait déjà dans la partie précédente. Contrairement à la focalisation du débat sur le communautarisme des immigrés, la comparaison des tableaux 14 et 15 montre que la différenciation des réseaux est au moins aussi située socialement et spatialement que sa différenciation en termes d'origine.

Conclusion

Qui voisine avec qui ? Si la littérature sociologique regorge d'analyses des effets de la composition du voisinage sur les pratiques éducatives et la réussite scolaire des enfants, la probabilité de retrouver un emploi, les risques d'entrée dans la délinquance, les risques et pratiques en termes de santé ou encore les pratiques de sociabilité, elle est longtemps restée silencieuse sur la composition sociale des relations effectives que les individus entretiennent dans leur quartier. Ce silence n'est pas injustifié : reconstituer les relations de voisinage à l'intérieur de quartiers requiert un protocole d'enquête coûteux et complexe, ne peut se faire qu'à des échelles localisées et comporte toujours certaines limites. C'est pourtant ce défi que nous avons cherché à relever avec l'enquête *Mon quartier, mes voisins* qui aboutit à la reconstitution partielle des réseaux de voisinage dans 14 quartiers divers socialement et spatialement. À notre connaissance, seule l'étude de Daniel Courgeau sur une commune rurale (Courgeau, 1972) avait déjà adopté un protocole similaire à celui que nous avons développé sur les 14 terrains.

Or, en l'absence d'études empiriques sur les réseaux de quartier, nombre de travaux tendent à s'appuyer sur des hypothèses que notre enquête permet de questionner. Ainsi par exemple, Brian Ray et Valérie Preston (2009) observent que l'intégration sociale des immigrants dépend du degré de ségrégation sociale de leur quartier (p. 241), mais en appellent à une analyse des réseaux pour comprendre à travers quelles interactions sociales ce processus peut se comprendre. Ces hypothèses dépassent d'ailleurs le champ académique et la prudence d'auteurs tels que Ray et Preston : les politiques de mixité sociale s'appuient régulièrement sur le présupposé selon lequel la mixité sociale des territoires produit une mixité sociale des réseaux de voisinage (Cayouette-Remblière, 2020 ; Launay, 2011).

Bien que résidant dans le même quartier, tous n'ont pas accès aux mêmes réseaux. Tel est le premier résultat transversal que les analyses présentées dans cette partie mettent en évidence. Tout d'abord, un habitant sur huit n'a aucune relation dans son voisinage, et cette situation est plus fréquente au sein des classes populaires. Ensuite, les relations nouées à l'intérieur d'un quartier dépendent toujours en partie de la position sociale et résidentielle de celui qui les noue. À cet égard, le statut d'occupation a l'effet le plus déterminant, suivi du sexe, du pays de naissance et de la catégorie socioprofessionnelle. Sur tous ces critères, un individu entre plus souvent en contact avec quelqu'un qui lui ressemble que l'inverse.

L'importance des choix affinitaires, qui consistent pour un habitant à entrer en contacts avec des personnes qui lui ressemblent parmi un ensemble plus large de personnes présentes dans son quartier,

laisse entrevoir que les « effets quartiers » observés dans les modèles économétriques sont plus complexes qu'il n'y paraît. Robert Sampson (2012) montre en effet que l'« effet » d'un quartier, ce n'est pas seulement de donner accès à une certaine composition sociale d'habitants, mais c'est également sa capacité à faire venir en son sein une certaine population, à « construire » cette population (selon l'expression de Jean-Claude Chamboredon (1985)). Tout en confortant ce résultat, nos analyses montrent que l'effet quartier passe aussi par la manière d'organiser les relations en son sein. Ce second résultat est particulièrement bien illustré dans le cas de Marolles où au sein d'une même commune rurale – qui apparaît d'ailleurs relativement peu homophile sur d'autres critères – les regroupements d'individus recouvrent des positions sociales et résidentielles dans la commune.

Pour finir, alors que le débat public tend à se concentrer sur la ségrégation sociale et ethnique des grands ensembles, il apparaît que **les relations de voisinage sont davantage clivées socialement qu'elles ne le sont en fonction des pays de naissance.** Ainsi avons-nous pu montrer que la probabilité d'avoir parmi ses contacts un cadre est davantage déterminée socialement et spatialement que celle d'avoir parmi ses contacts un immigré. Par ailleurs, l'homophilie des relations est plus forte dans les quartiers centraux et quartiers de mixité sociale programmée que dans les grands ensembles et les espaces périurbains.

Références citées

AUTHIER J.-Y., 2007, « La question des « effets de quartier » en France. Variations contextuelles et processus de socialisation », dans AUTHIER J.-Y., BACQUÉ M.-H., GUÉRIN-PACE F. (dirs.), *Le quartier. Enjeux scientifiques, actions politiques et pratiques sociales*, Paris, La Découverte, p. 206-216.

AUTHIER J.-Y., LEHMAN-FRISCH S., 2013, « La mixité dans les quartiers gentrifiés : un jeu d'enfants ? », *Métropolitiques*.

BIDART C., 1988, « Sociabilités : quelques variables », *Revue française de sociologie*, 29, 4, p. 621-648.

CAYOUILLE-REMBLIÈRE J., 2020, « Les rapports sociaux dans les quartiers de mixité sociale programmée », *Sociologie*, 11, 1.

CHAMBAZ C., MAURIN É., TORELLI C., 1998, « L'évaluation sociale des professions en France: Construction et analyse d'une échelle des professions », *Revue française de sociologie*, 39, 1, p. 177-226.

CHAMBOREDON J.-C., 1985, « Construction sociale des populations », dans DUBY G. (dir.), *Histoire de la France urbaine*, t. 5, Paris, Le Seuil, p. 441-472.

CLERVAL A., 2013, *Paris sans le peuple. La gentrification de la capitale*, La découverte, Paris, 254 p.

COURGEAU D., 1972, « Les réseaux de relations entre personnes. Etude d'un milieu rural », *Population*, 27, 4-5, p. 641-683.

COURGEAU D., 1975, « Les réseaux de relations entre personnes. Étude d'un milieu urbain », *Population*, 30, 2, p. 271-283.

COUSIN B., 2014, « Entre-soi mais chacun chez soi. L'agrégation affinitaire des cadres parisiens dans les espaces refondés », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 204, p. 88-101.

FAVRE G., LAUNAY L., 2019, « Le voisin : une bouffée d'air social ? Homophilie et position des voisins dans les réseaux personnels », 8e Congrès de l'Association Française de Sociologie, Aix-En-Provence, 27 août 2019.

FORSÉ M., 1981, « Les réseaux de sociabilité dans un village », *Population*, 36, 6, p. 1141-1162.

FORTUNATO S., 2010, « Community detection in graphs », *Physics reports*, 486, 3-5, p. 75-194.

GILBERT P., 2013, « Devenir propriétaire en cité HLM », *Politix*, 101, p. 79-104.

KLEIT R.G., 2005, « HOPE VI New Communities: Neighborhood Relationships in Mixed-Income Housing », *Environment and Planning A: Economy and Space*, 37, 8, p. 1413-1441.

LAUNAY L., 2011, *Les politiques de mixité par l'habitat à l'épreuve des rapports résidentiels : Quartiers populaires et beaux quartiers à Paris et à Londres*, Thèse de doctorat, Paris, Paris 10.

PORTES A., 1998, « Social Capital: Its Origins and Applications in Modern Sociology », *Annual Review of Sociology*, 24, 1, p. 1-24.

RAY B., PRESTON V., 2009, « Are Immigrants Socially Isolated? An Assessment of Neighbors and Neighboring in Canadian Cities », *Journal of International Migration and Integration / Revue de integration et de la migration internationale*, 10, 3, p. 217-244.

SAMPSON R.J., 2012, *Great American City. Chicago and the Enduring Neighborhood Effect*, Chicago, Londres, Université of Chicago Press, 552 p.

Des voisins au quartier

Le quartier : représentations et appréciations

PAR JEAN-YVES AUTHIER, ANAÏS COLLET, JOSETTE DEBROUX

« Le quartier. Qu'est-ce que c'est un quartier ? T'habites dans le quartier ? T'es du quartier ? T'as changé de quartier ? T'es dans quel quartier ?

Ça a vraiment quelque chose d'amorphe, le quartier : une manière de paroisse ou, à strictement parler, le quart d'un arrondissement, le petit morceau de ville dépendant d'un commissariat de police...

Plus généralement : la portion de la ville dans laquelle on se déplace facilement à pied ou, pour dire la même chose sous la forme d'une lapalissade, la partie de la ville dans laquelle on n'a pas besoin de se rendre, puisque précisément on y est. »

(Georges Pérec, *Espaces d'espaces*, 1974, p.79)

Si l'étude du voisinage et des rapports au voisinage exige bien sûr de s'intéresser aux relations que les individus entretiennent avec leurs voisins¹, elle invite aussi, plus largement, à examiner les rapports symboliques et effectifs qu'ils entretiennent avec le quartier dans lequel ils résident. Ce chapitre se propose d'analyser ces rapports dans leurs dimensions symboliques² : quelles représentations les habitants ont-ils de leur quartier ? Comment le définissent-ils ? Comment le délimitent-ils ? Quels sont, selon eux, les avantages ou les inconvénients du quartier dans lequel ils habitent ? Ont-ils le sentiment de se sentir bien, ou au contraire pas bien, au sein de celui-ci ? Pour traiter ces questions, nous chercherons d'abord à saisir ce que le terme de quartier désigne, en termes de contenu et de délimitation, pour les habitants interrogés dans l'enquête *Mon quartier, mes voisins*. Nous analyserons ensuite les avantages et les inconvénients qu'ils mettent en avant pour qualifier leur quartier. Enfin, nous étudierons leurs appréciations du « bien-être » dans le quartier.

I. Délimitations et sens du quartier

Dans le questionnaire de l'enquête *MQMV*, la première question posée aux enquêtés à propos de leur quartier était la suivante : « Pour vous, le quartier dans lequel vous habitez s'étend d'où à où ? ». Cette question ouverte, située au début du questionnaire, après une série de questions sur la composition du ménage, était précédée de deux propositions visant à introduire la thématique du quartier (qui constitue la première thématique explorée dans le questionnaire) : « Je vais maintenant vous poser quelques questions sur votre vie dans votre quartier. Commençons par la délimitation de votre quartier. » À travers ces deux propositions et la question proprement dite, il s'agissait d'identifier ce qu'était pour les enquêtés « leur » quartier. Mais cet assemblage n'est pas sans ambiguïté : si les propositions introductives évoquent en effet explicitement *leur* quartier (« votre quartier »), et leur vie au sein de celui-ci, la formulation de la question proprement dite mentionne, sous une forme qui n'est pas strictement identique, *le* quartier dans lequel ils *habitent*.

Cette question ouverte a suscité des réactions contrastées, entre enthousiasme...

¹ Voir les différents chapitres de la précédente section du rapport.

² Pour l'étude des rapports effectifs au quartier, voir le chapitre suivant (I – 3B « Les pratiques du quartier »).

« Très bonne question, je dirais de l'avenue Jean Jaurès jusqu'à l'église au bout de cette rue (Félix Brun), l'école et puis l'ENS. » (Homme, 27 ans, développeur web, Zac du Bon Lait)

« Très bonne question... D'où à où... Pour moi c'est Crimée jusqu'à Riquet. » (Femme, 30 ans, ingénieure, Riquet)

« Bonne question, je dirais que ça débiterait au début de la rue Archereau, parce que je ne vais jamais du côté de la rue de Tanger, jusqu'à la Villette, on pourrait dire ça, c'est là où je me déplace le plus dans le coin. » (Femme, 30 ans, Ingénieure, Riquet)

et, plus fréquemment, embarras :

« Hum... Je ne sais pas quoi vous dire. La place à côté, tout ça. Elle est un peu difficile la question. » (Femme, 56 ans, employée de maison, Montereau)

« Euh... c'est difficile votre question, alors Jasmin c'est pas loin. Alors disons que c'est... Si on définit par des stations de métros, ça va jusqu'à l'église d'Auteuil, même la Seine, jusqu'à la porte d'Auteuil, de Molitor et jusqu'à Jasmin. Voilà. » (Femme, 73 ans, retraitée, Auteuil)

« Je ne sais pas quoi dire, c'est un peu dur. » (Femme, 37 ans, femme de ménage, ZAC du Bon Lait)

« Je ne sais pas... Robert Peary, je me suis jamais posé cette question... » (Femme, 36 ans, vendeuse, Navigateurs)

« Je ne me suis jamais posé la question, je dirais l'avenue Jean Jaurès jusqu'aux quais, la rue de la Vie Claire là-bas, la rue Clément Marot et jusqu'à Debourg. » (Femme, 36 ans, pédiatre, Zac du Bon Lait)

« Je n'ai jamais remarqué de limites de quartier, honnêtement je n'ai jamais fait attention. » (Homme, 72 ans, retraité, Zac du Bon Lait)

Le corpus des réponses apportées est cependant extrêmement volumineux : il comporte au total plus de 38 000 mots correspondant à près de 70 pages de textes. De surcroît, les réponses données sont très hétérogènes : dans leur format, de quelques mots à plusieurs phrases, et dans leur contenu, selon les différents contextes résidentiels de l'enquête, mais aussi au sein d'un même contexte, ou encore, pour un même individu.

L'analyse de ce corpus permet en premier lieu de saisir le sens que les enquêtés ont accordé à la question posée et ce que la notion de quartier recouvre pour eux. Elle permet ensuite, et en lien, d'identifier les différentes manières par lesquelles les habitants interrogés délimitent leur quartier et/ou le quartier dans lequel ils habitent. Ces diverses délimitations ont fait l'objet, à la suite d'un délicat travail de codage, d'une exploitation quantitative qui permet enfin de faire apparaître des représentations du quartier (du domicile à la ville) variables selon les contextes résidentiels étudiés et, dans une moindre mesure, selon les caractéristiques socio-démographiques de leurs habitants.

Ces quartiers dont ils parlent³

Les quartiers évoqués par les enquêtés oscillent entre deux grandes figures : « le quartier institué », envisagé en quelque sorte de l'extérieur :

³ En écho au titre de l'ouvrage *Ces quartiers dont on parle* (Collectif, 1998).

« C'est Choisy sud si je m'en réfère au plan de la ville. » (Femme, 33 ans, technicienne de laboratoire, Navigateurs)

« C'est le quartier du Port, donc si on prend un plan de Choisy (prends son portable), ça va en gros de la charcuterie Bouffard jusqu'aux usines des eaux en gros, c'est limité par la Seine à l'est et le rail de train à l'ouest. » (Homme, 52 ans, bibliothécaire, quartier du Port)

et « le quartier vécu », lieu d'usages et d'appropriations (Authier, Bacqué, Guérin-Pace, 2006) :

« Mon quartier, c'est Carnot - Bellecour, du Rhône à la Saône. » (Femme, 67 ans, retraitée, Ainay)

« Je dirais qu'il s'étend de la porte d'Auteuil jusqu'à l'église d'Auteuil. Et de l'autre côté, je dépasse rarement la rue Molitor et puis le parc Sainte Perrine et Mirabeau, jusqu'à Mirabeau. Et de l'autre côté, mon quartier ça va jusqu'à l'avenue Mozart. » (Femme, 71 ans, retraitée, Auteuil)

Entre ces deux figures extrêmes, il existe de multiples gradients. Ainsi, certains enquêtés qui ont plutôt tendance à se référer à un espace « objectif », à un quartier institué, introduisent dans leurs propos une part de subjectivité :

« Les délimitations naturelles c'est en fait la rue de Rome, en face c'est le boulevard des maréchaux au bout du square Luther King et de l'autre côté c'est l'avenue de Clichy. Et le quatrième côté c'est la rue Legendre. » (Homme, 73 ans, retraité, Batignolles)

« Je pense que c'est bien limité topographiquement. Délimité entre les lignes de chemin de fer, la rue Cardinet, le boulevard des Batignolles, et l'avenue de Clichy. Ce rectangle-là. » (Homme, 34 ans, ingénieur commercial, Batignolles)

« Pour nous les Batignolles on trace un trait entre l'avenue de Clichy, l'avenue Cardinet, la rue de Rome, et le boulevard des Batignolles, l'avenue de Clichy. » (Femme, 42 ans, chef d'entreprise, Batignolles)

D'autres habitants mentionnent dans leur réponse à la fois un quartier dans lequel ils résident (un quartier institué) et leur quartier (habité, vécu). Ce dernier est souvent plus restreint que le quartier (« officiel ») dans lequel ils résident :

« Je fais la distinction : il y a le quartier de Gerland, à partir du métro jusqu'au parc de Gerland et après il y a la Zac du Bon Lait, là où j'habite, et c'est l'ensemble d'immeubles récents. » (Homme, 24 ans, chef de caisse, Zac du Bon Lait)

« Mon quartier, c'est la rue Vaubecour, et autrement le quartier c'est le 2^{ème}. » (Femme, 62 ans, artisan coiffeuse, Ainay)

« La Croix-Rousse étant le quartier du 4^{ème} arrondissement, après il y a des micro-quartiers. Moi, chez moi, c'est le quartier du Gros Caillou, dont je suis à 300-400 mètres. Mais c'est de l'ordre du détail, ce qu'il faut prendre plutôt, c'est la Croix-Rousse. » (Homme, 55 ans, employé, Croix-Rousse)

mais il peut aussi parfois, à l'inverse, le déborder :

« Ça va des Epinettes jusqu'à Monceau, et puis la porte de Clichy de l'autre côté, jusqu'à la place de Clichy. C'est là où je marche, c'est assez long. Cela dépasse le quartier des Batignolles tel qu'on l'entend. » (Homme, 70 ans, retraité, Batignolles)

« Ben mon quartier disons ça s'appelle les Batignolles, plus extensivement on pourrait dire le 17^{ème}, on habite dans tout le 17^{ème}. » (Homme, 70 ans, retraité, Batignolles)

D'autres enquêtés encore opèrent une distinction au sein même de ce qui constitue leur quartier entre un quartier « proche » (ou « immédiat ») et un quartier plus « large » :

« On va dire que pour moi il y a deux quartiers : le quartier proche qui s'étend de la rue de Flandre jusqu'à Curial, délimité par la rue Riquet et la rue de Crimée, et après le quartier le plus large, ça irait de Stalingrad jusqu'à Corentin Cariou. » (Homme, 38 ans, ingénieur informatique, Riquet)

« C'est au moins de Bellecour compris à Carnot compris, mais pour tout vous dire il m'arrive d'aller beaucoup pérégriner au-delà de Perrache et Bellecour. Mais le quartier immédiat, où je fais les courses tous les jours, c'est entre Bellecour et Carnot. » (Homme, 82 ans, retraité, Ainay)

Dans cet ensemble, ce qui pour les enquêtés fait quartier revêt (ainsi) des significations plurielles. Dans certains cas, le quartier dont ils parlent fait référence simplement au lieu où ils résident : à une adresse (« le quai », « le chemin de halage »), à leur domicile, éventuellement aussi à ce qu'ils peuvent apercevoir depuis leur domicile :

« Mon quartier, c'est simple, c'est ma maison. » (Homme, 61 ans, armurier, Marolles)

« Chez moi, pas plus loin. » (Femme, 75 ans, retraitée, Montereau)

« Tout ce que je vois depuis ma maison. » (Femme, 57 ans, agent de maîtrise, La Bâtie)

« Ce que je vois par la fenêtre. » (Femme, 74 ans, retraitée, Navigateurs)

Beaucoup plus fréquemment, comme le définissait Georges Pérec, le quartier des enquêtés correspond à l'endroit où l'on se promène à pied, à « la portion de la ville dans laquelle on se déplace facilement à pied » (Pérec, 1974) :

« Il est assez grand, c'est ce que je fais à pied. C'est la rue d'Aubervilliers, un peu de bout du 18^{ème} jusqu'à Max Dormoy, jusqu'aux Buttes Chaumont, à peine plus loin, puis Pantin, Aubervilliers, Stalingrad. » (Femme, 73 ans, retraitée, Riquet)

« Spontanément, ce serait les Batignolles : avenue de Clichy, boulevard des Batignolles, rue de Rome et rue Cardinet. Tant que ça reste dans mon périmètre de marche. » (Femme, 33 ans, médecin, Batignolles)

« Dans la mesure où je viens d'arriver, je définis le quartier dans la zone où je circule à pied, donc un périmètre que je peux parcourir à pied. Donc ici, ça va jusqu'à l'église d'Auteuil et après Bois de Boulogne, et jusqu'à Exelmans. » (Femme, 57 ans, enseignante, Auteuil)

« Le quartier... disons à l'Est ça va jusqu'à la rue de Gerland, en fait le quartier c'est ce qu'on fait à pied en quelques minutes. Au Sud, j'hésite, je dirais Jean Jaurès, la station [de métro], au Nord Jean Macé, puis à l'Ouest le Rhône. » (Homme, 41 ans, chef de projet, Zac du Bon Lait)

« De la place Bellevue à plus ou moins la mairie. Et dans l'autre sens, de l'esplanade aux jardins de la Grande Côte jusqu'au théâtre. C'est le quartier où je me déplace à pied. » (Homme, 37 ans, éducateur spécialisé, Croix-Rousse)

Dans un sens proche, le quartier désigne souvent aussi (dans les réponses recueillies) un espace de proximité, restreint :

« De chez moi jusqu'à Carrefour, au tabac et au métro Auteuil et Molitor. Ici, Auteuil c'est restreint, c'est petit. » (Homme, 29 ans, caissier, Auteuil)

« C'est cet îlot pour moi, ça fait déjà beaucoup de monde. On pourrait englober le 104, là, partir jusqu'au canal, mais après ça fait plus quartier, c'est un peu plus large. » (Femme, 45 ans, agent de sécurité, Riquet)

« Croix-Rousse, c'est un peu grand, c'est plutôt l'arrondissement. Le quartier, c'est plutôt autour de la place de la Croix-Rousse, donc 200 mètres sur 200 mètres à peu près. » (Homme, 24 ans, auditeur financier, Croix-Rousse)

Dans une acception peu éloignée, il apparaît également comme ce qui est connu, par opposition à ce qui est inconnu – faisant ainsi écho aux définitions du quartier proposées par Henri Lefebvre (1967) et par P. Mayol (Giard, Mayol, 1980)⁴ :

« Je connais pas du tout derrière le pont Cardinet, je n'y suis jamais allé. Moi, c'est surtout de la zone entre ici et porte de Saint-Ouen. » (Homme, 20 ans, étudiant, Batignolles)

« Au moins la moitié de la rue Jean Jaurès. Je connais moins les gens qui sont vers l'église, c'est la fin. De ce côté-là du trottoir, pas trop en face, car ce n'est pas pareil. » (Femme, 77 ans, retraitée, Montreaux)

Deux autres dimensions caractérisent fréquemment les quartiers dont parlent les enquêtés. Pour nombre d'entre eux, le quartier est le lieu des activités quotidiennes et des habitudes :

« Là où je vais fréquemment : tabac, pharmacie, plus la grande paroisse Vernoux. » (Homme, 49 ans, technicien de surface, Montreaux)

« De chez moi jusqu'à l'église d'Auteuil et la porte d'Auteuil. Là où je fais des courses. » (Homme, 35 ans, comédien, Auteuil)

« Il s'étend de la Saône jusqu'au Carrefour city. Ça, c'est mon espace quotidien. Au-delà de la rue Victor Hugo, c'est un autre quartier. Et de Bellecour à Perrache. » (Homme, 30 ans, professeur dans le secondaire, Ainay)

« Ça va du parc de Gerland jusqu'à Jean Macé. Mais principalement la ZAC du Bon Lait et la périphérie autour du Bon Lait. Je parle de Gerland car je fais du vélo et ça fait partie de mon quotidien, et Jean Macé il y a le marché. » (Femme, 62 ans, assistante maternelle, Zac du Bon Lait)

Dans ces activités quotidiennes, certains individus incluent leur travail, leurs activités culturelles, leurs loisirs, leurs sorties, ou encore, les activités de leurs enfants :

« Jusqu'au port Edouard Herriot, c'est là où je travaille, jusqu'à la crèche et l'école de mes enfants qui se trouvent à Debourg. » (Femme, 33 ans, assistante comptable, Zac du Bon Lait)

« Je travaille à Bellecour, donc c'est Bellecour, rue Victor Hugo et les quelques rues autour de l'appartement. » (Femme, 21 ans, esthéticienne, Ainay)

« Je vais à la Philharmonie, au parc de la Villette, au parc des Buttes Chaumont, au cinéma MK2, donc tout le 19^{ème}. » (Femme, 78 ans, retraitée, Riquet)

« C'est le plateau, mais plutôt l'hyper centre, jusqu'à Hénon on va dire car ils sont scolarisés là-bas. » (Femme, 40 ans, assistante de service social, Croix-Rousse)

⁴ Pour Lefebvre, le quartier « constitue une porte d'entrée et de sortie entre des espaces qualifiés et l'espace quantifié » (Lefebvre, 1967). Pour Mayol, il est « un dispositif pratique dont la fonction est d'assurer une solution de continuité entre ce qui est le plus intime (l'espace privé du logement) et ce qui est le plus inconnu (l'ensemble de la ville ou même, par extension, le reste du monde). » (Giard, Mayol, 1980).

« De la rue Vaubecour à la rue de la Charité. Il ne dépasserait pas Victor Hugo si mes enfants n'étaient pas scolarisés là-bas. Et dans l'autre sens, de la rue de Condé jusqu'à la rue Sala. » (Femme, 39 ans, restauratrice, Ainay)

en proposant parfois une définition de leur quartier « à géométrie variable » (Benoît-Guilbot, 1986) :

« Je vais un peu partout, alors vous savez... si c'est pour mes courses, c'est à côté de chez moi : Casino, Auchan... si c'est pour sortir, c'est boulevard de la Madeleine, Champs-Élysées. » (Femme, 75 ans, retraitée, Riquet)

« Mon coiffeur il est par là, là où je vais à la pêche c'est le Rhône, je vais faire les courses vers Debourg, Debourg, Gerland, Jean Jaurès, ça va jusqu'à là où je travaille. » (Femme, 35 ans, nourrice, Zac du Bon Lait)

« Dans les soirées on descend dans les pentes. Au quotidien, on tourne sur 500 mètres, place du Commandant Arnaud pour l'école des enfants, boulevard de la Croix-Rousse, rue du Mail. Tout est à proximité ici. » (Homme, 38 ans, infirmier, Croix-Rousse)

Pour d'autres habitants, le quartier correspond plus volontiers à un espace de relations et d'interconnaissances :

« Les cinq maisons autour de moi. Le quartier c'est ceux que l'on côtoie. » (Femme, 44 ans, enseignante en primaire, La Bâtie)

« *Les voisins proches juste.* » (Femme, 59 ans, employée de banque, La Bâtie)

« Il s'étend euh... je ne sais pas dire. La rue derrière, j'ai une amie... Comment je pourrais dire ? J'ai la rue derrière, j'ai sur la place, je connais du monde et des commerçants. » (Femme, 72 ans, retraitée, Montereau)

« Le quartier est pas bien grand, la limite c'est là où habite mon beau-frère et ça s'arrête à l'entrée, là où il y a le centre de rééducation pour handicapés. » (Homme, 44 ans, chef d'équipe dans une entreprise de BTP, La Tour-du-Pin)

Ces deux acceptions du quartier (lieu des activités quotidiennes ou espaces de relations et d'interconnaissances) sont parfois associées, dessinant à nouveau des quartiers à géométrie variable :

« Avec mes relations amicales et professionnelles, je suis en relation avec beaucoup d'endroits, et quotidiennement ici je fais le pâté de maison. Je prends mon vélo et je vais plus loin, à la manufacture des tabacs, car j'y enseigne depuis 2002. » (Homme, 69 ans, Directeur de recherche au CNRS, Croix-Rousse)

« Je suis sur la place de la Croix-Rousse, moi mon quartier, c'est ici. On peut même dire la Croix-Rousse, car je connais beaucoup de monde aussi, les pentes aussi. » (Homme, 80 ans, retraité, Croix-Rousse)

Enfin, et nous y reviendrons, pour certains enquêtés le quartier est synonyme de la ville (ou de la commune) dans laquelle ils résident :

« Mon quartier, c'est Choisy. Je n'ai pas de limites de quartier, je côtoie tout le monde dans tout Choisy. Je ne me considère pas seulement comme un habitant de ce quartier. » (Homme, 58 ans, professeur d'université, Navigateurs)

« Tout Montereau ! Je n'ai pas de limites. Je n'ai pas peur d'aller à la Poste. Bon après Surville ça fait un peu loin, mais je vais y faire mes courses à Carrefour. » (Femme, 67 ans, retraitée, Montereau)

Les délimitations des quartiers : repères, étendues et frontières

Ces significations plurielles du quartier sont associées à des manières de le délimiter elles-mêmes très variées, allant de l'énoncé d'un simple nom (de quartier : « C'est Armstrong », « Les États-Unis », d'arrondissement : « le 2^{ème} arrondissement » (de Lyon), « le 17^{ème} arrondissement » (de Paris), ou de ville : « Vénissieux », « Montereau »), ou d'une adresse au sens presque administratif du terme, à la description détaillée d'un espace parcouru/pratiqué – dont le domicile peut être le point de départ (« De chez moi, jusqu'à l'église ») ou le point d'arrivée (« Du cimetière jusqu'à là) :

« Nous on est à Christophe Colomb. Christophe Colomb, c'est du numéro 2 au 28. »
(Homme, 49 ans, chauffeur routier, Navigateurs)

« *Le chemin de halage.* » (Homme, 47 ans, responsable d'agence, Marolles)

« Mon quartier c'est d'ici à la boulangerie, la place et je redescends vers le square. »
(Homme, retraité, 72 ans, Marolles)

« On est rue Félix Brun, les transports sont vers la place Jean Jaurès, un peu plus loin on marche bien pendant 10 minutes, il y a la place Jean Macé, il y a les banques, tout ça, la Caisse d'assurance maladie, tous les magasins dont on a besoin. De l'autre côté, il y a Gerland, là-aussi il y a des transports et les magasins dont on a besoin, il y a une bibliothèque vers la place Jean Jaurès. À Gerland, il y a aussi des commerces, il y a aussi le marché deux fois par semaine à Jean Macé, la délimitation du 7, et il y a des commerces. Vers la rue Félix Brun, il y a au moins trois ou quatre parcs de jeux pour les enfants, ça c'est pratique. » (Femme, 38 ans, assistante de vie, Zac du Bon Lait)

Dans cet ensemble de multiples repères sont mobilisés, de façon unique ou combinée : des maisons (principalement dans les communes rurales périurbaines), des logements (HLM, neufs), des rues (des avenues, des boulevards, fréquemment cités dans les quartiers bourgeois et gentrifiés), des places, des commerces (plus souvent évoqués par les enquêtés de milieux populaires), des équipements (mairie, gare, hôpital, théâtre, église, parc, stade...), des stations de métro (ou des arrêts de tramway), les fleuves (le Rhône, la Saône, la Seine), des éléments topographiques (le plateau, à Armstrong et à la Croix-Rousse ; les pentes, à la Croix-Rousse également), ou encore des édifices symboliques :

« Les maisons autour de chez moi, les deux à côté et celles en face. » (Homme, 44 ans, gendarme, Marolles)

« Ma maison et 2-3 maisons autour. » (Homme, 62 ans, agent de maîtrise, Marolles)

« Tout ce qui est des Navigateurs, c'est agrandi avec les nouveaux logements de Robert Peary. » (Femme, 48 ans, technicienne de surface, Navigateurs)

« Du boulevard des Batignolles, jusqu'à rue Cardinet, et de l'autre côté du parc Monceau à la rue Levis. » (Femme, 80 ans, retraitée, Batignolles)

« De Mac Do jusqu'au Carrefour market. » (Homme, 56 ans, chargé d'affaires, La Tour-du-Pin)

« Des commerces sur la place jusqu'à la mairie, le centre commercial. » (Femme, 47 ans, responsable d'internat, Montereau)

« De l'église jusqu'à la pharmacie. » (Homme, 24 ans, enseignant, La Bâtie)

« Entre le stade et la mairie. » (Femme, 27 ans, comptable, La Tour-du-Pin)

« Il commence de la piscine jusqu'au cinéma, de l'école maternelle jusqu'à la poste. »
(Homme, 21 ans, livreur, Armstrong)

« De l'église Saint-Joseph, aux Epinettes, en passant par l'église Saint-Michel, jusqu'à l'église Sainte-Marie des Batignolles. » (Femme, retraitée, 69 ans, Batignolles)

« Alors ça se limite à deux stations Crimée et Stalingrad pour les deux MK2, au-delà ça ne me paraît pas être mon quartier. Les stations de métro c'est pour le repère parce que je fais tout à pied. » (Homme, 39 ans, agent d'accueil, Riquet)

« Ça va de Bellecour à Perrache et puis entre la Saône et un peu le Rhône, mais jusque à la rue Victor Hugo. » (Femme, 90 ans, retraitée, Ainay)

« Je suis à côté de la mairie et puis avec l'hôpital qui est pas loin. De l'autre côté à gauche l'église, le Crédit Mutuel... Encore un peu plus loin il y a la statue de Napoléon. » (Femme, 71 ans, retraitée, Montereau)

« C'est le quartier du Gros caillou, Croix-Rousse, quoi. C'est vraiment le plateau de la Croix-Rousse même si c'est vaste. Sinon le point de repère, c'est vraiment le Gros caillou. » (Homme, 53 ans, intermittent du spectacle, Croix-Rousse)

La mobilisation de ces repères dessine des périmètres aux formes diverses : des carrés, des rectangles, des triangles, des cercles...

« C'est le clos Dumenge, historiquement parlant, c'est les premières maisons de canuts du quartier. Ça touche rue Dumenge, rue Belfort, peut-être jusqu'à la rue d'Ivry, et rue Pailleron là. Ça fait un grand carré Belfort, du Mail, Pailleron et jusqu'à Ivry. » (Femme, 61 ans, formatrice, Croix-Rousse)

« Juste le centre-ville. Ça va du chinois qui est là et la boulangerie de l'autre côté. C'est vraiment le rectangle, la place. » (Homme, 37 ans, employé, Montereau)

« Ça va du Boulevard de la Croix-Rousse, rue Hénon, et Grande rue de la Croix-Rousse, ça fait un triangle comme ça. » (Homme, 41 ans, commerçant-restaurateur, Croix-Rousse)

« La rue piétonne déjà, et les deux places, et puis quelques rues parallèles, mais c'est un petit cercle. » (Homme, 23 ans, moniteur, Croix-Rousse)

« Je dirais boh à peu près, nous c'est dans la rue et puis deux trois rues après, dans un rayon de 100 mètres à peu près. » (Homme, 34 ans, ingénieur en informatique, ZAC du Bon Lait)

« 200 mètres autour de mon immeuble. » (Homme, 39 ans, employé dans la restauration, Grange Rouge)

« Rayon de 500 mètres autour de la station de métro. J'habite à 150 mètres de la station Riquet. » (Homme, 53 ans, bibliothécaire, Riquet)

et, plus encore, des périmètres de taille extrêmement variable, allant du domicile à la ville, voire au-delà⁵ :

« Du 2^{ème} étage jusqu'en bas. » (Homme, 59 ans, ouvrier, Armstrong)

« Pour nous, au pied de l'immeuble. » (Homme, 25 ans, ouvrier, Grange Rouge)

« Devant notre porte. » (Homme, 67 ans, retraité, Armstrong)

⁵ Bien souvent le fait d'avoir résidé dans le passé à différents endroits dans le même arrondissement ou dans la même commune tend à élargir le périmètre du quartier actuellement habité : « Pour moi c'est tout le 7^{ème} [arrondissement] car on a toujours habité dans le 7^{ème}. » (Femme, 45 ans, conductrice de ligne pharmaceutique, Zac du Bon Lait). « C'est les Terreaux et puis on va dire la fin de la Grande Rue, limite Caluire on va dire. J'ai habité un peu partout sur la Croix-Rousse, et dès qu'on a passé les Terreaux on dit 'on est chez nous', c'est ce côté-là. » (Homme, 56 ans, magasinier, Croix-Rousse).

- « Juste en bas, la rue des États-Unis. » (Homme, 46 ans, cariste, Grange Rouge)
- « C'est tout le 2^{ème} arrondissement. » (Femme, 79 ans, retraitée, Ainay)
- « C'est toute la Presqu'île. » (Femme, 22 ans, esthéticienne, Ainay)
- « Jusqu'aux Terreaux et un petit peu de l'autre côté dans le 7^{ème} vers Jean Macé, c'est un grand quartier. » (Homme, 63 ans, médecin, Ainay)
- « Pour moi c'est Lyon. » (Femme, 47 ans, directrice adjointe de centre de loisirs, Grange Rouge)
- « Lyon et Vénissieux. » (Femme, 30 ans, assistante d'éducation, Grange Rouge)

Enfin, dans certaines réponses, ces délimitations prennent la forme de frontières, de démarcations, de mises à distance, entre l'espace habité et les espaces alentours, auxquels l'enquêté, sans doute parce qu'il les considère comme moins valorisants, ne souhaite pas être associé :

- « Je considère que c'est vraiment le plateau, je fais une distinction entre le plateau et vraiment les pentes où je considère que ce n'est plus mon quartier. » (Femme, 25 ans, juriste, Croix-Rousse)
- « C'est tout le plateau de la Croix Rouse, d'ici jusqu'au début des pentes, puis jusqu'à la rue Hénon. Les pentes c'est plus notre quartier. » (Homme, 36 ans, producteur audiovisuel, Croix-Rousse)
- « Quand j'arrive à Victor Hugo, ce n'est plus mon quartier. C'est l'abbaye d'Ainay et le bord de la Saône car je m'y promène souvent. » (Femme, 67 ans, retraitée, Ainay)
- « On va dire l'avenue de Clichy numéros impairs, la rue des Moines, la rue Lemercier... ça va jusqu'à la place Félix Lobligeois, jusqu'à la rue des Dames, rue Cardinet, rue des Batignolles. Le parc Luther King n'est pas dans le quartier. » (Homme, 35 ans, libraire, Batignolles)
- « Délimité par les zones qui craignent et celles qui ne craignent pas. Plutôt la cité de Flandres. » (Femme, 24 ans, couturière, Riquet)

Quantifier un espace qualifié⁶

En raison des différents éléments précédemment développés, quantifier, par la construction d'une ou de plusieurs variables, cet espace qualifié constitue une tâche particulièrement délicate. De surcroît, aux difficultés déjà mentionnées (ampleur du corpus, pluralité et hétérogénéité des manières de définir et de délimiter le quartier, y compris parfois au sein d'une réponse d'un unique enquêté) s'ajoutent d'autres difficultés. Ainsi, dans certains cas, les indications données par la personne interrogée peuvent être trop allusives pour bien saisir ce qui constitue son quartier :

- « Dans les environs. » (Femme, 78 ans, retraitée, Grange Rouge)
- « Du coin là-bas au fond de la rue quoi. » (Femme, 27 ans, employée dans la restauration, Zac du Bon Lait)
- « Juste en face du parking de ma voiture. » (Homme, 46 ans, ouvrier, Armstrong)
- « Du bar là-bas jusqu'au fond de la rue. » (Homme, 29 ans, agent de maîtrise, La Tour-du-Pin)

⁶ En référence à la définition du quartier proposée par Henri Lefebvre (voir *supra*, note 2).

« Il commence à la montée des Esses. » (Homme, 35 ans, employé de commerce, Croix-Rousse)

Pour d'autres réponses (un peu moins elliptiques), reconstituer le quartier de l'enquêté peut être possible, mais cela nécessite de situer spatialement l'enquêté (de rechercher son adresse) et/ou de mobiliser une carte pour localiser les différents repères qu'il indique :

« De chez moi à la place avec le métro. » (Femme, 22 ans, serveuse, Croix-Rousse)

« Jusqu'au Gros Caillou. » (Femme, 72 ans, retraitée, Croix-Rousse)

« Jusqu'à Auchan. » (Femme, 24 ans, sans activité, Grange Rouge)

« Il commence là et il se termine vers le Lycée Lumière. Avec l'avenue de Pressensé. » (Femme, 44 ans, téléconseillère, Grange Rouge)

« Du Carrefour Vénissieux jusqu'au Crédit Agricole. » (Homme, 30 ans, cuisinier, Grange Rouge)

Enfin, certaines catégories utilisées par les habitants pour définir et délimiter leur quartier (ou le quartier dans lequel ils habitent) ne sont pas toujours équivalentes d'un contexte résidentiel à l'autre. Par exemple, définir et délimiter son quartier par un nom de rue peut désigner des périmètres très différents selon que l'individu se situe dans un contexte d'habitat dense ou dans un contexte peu dense⁷.

Nous avons cependant (après avoir envisagé et testé plusieurs types de recodages) construit une variable qui permet de classer les réponses des enquêtés dans six modalités :

- *Je n'ai pas de quartier* : cette modalité regroupe les réponses des habitants pour lesquels la notion de quartier ne fait pas sens : parce qu'ils viennent d'emménager, parce qu'ils sont de passage, parce qu'ils ne pratiquent pas l'espace situé à proximité de leur domicile (et qu'ils pratiquent éventuellement un autre quartier situé ailleurs), parce qu'ils n'ont pas de relations sociales dans l'environnement proche de leur logement, parce qu'ils ne souhaitent pas être associés au lieu dans lequel ils résident, ou bien encore, souvent, parce qu'ils ne souhaitent pas être réduits à (enfermés dans) un statut d'habitant de quartier :

« Je ne connais pas, je viens d'emménager. » (Femme, 30 ans, caissière, Navigateurs)

« Aucune idée. Pour moi, c'est entre Jean Jaurès et les quais. Je suis de passage, donc le quartier euh (rires). » (Homme, 44 ans, responsable de production, ZAC du Bon Lait)

« Dans la commune de Choisy-le-Roi, moi je n'ai pas de quartier. Dans la journée je travaille, je rentre directement dans mon appartement. » (Homme, 53 ans, peintre en bâtiment, Navigateurs)

« Je n'ai pas de quartier. Moi, je rentre, je sors. » (Homme, 53 ans, employé, Navigateurs)

« Je vis peu ici, toutes mes activités sont dans un autre quartier. » (Homme, 35 ans, agent de maîtrise, quartier du Port)

⁷ À titre d'illustration, à la Tour-du-Pin, la rue d'Italie, qui constitue une réponse souvent citée par les enquêtés, traverse une grande partie de la commune, alors que dans le quartier Armstrong à Vénissieux, la rue des martyrs de la résistance, une réponse fréquemment donnée également par les habitants de ce quartier, correspond à un espace beaucoup plus restreint.

« C'est difficile, je n'ai pas de voisin, je n'ai pas vraiment de quartier. » (Homme, 48 ans, commercial, La Bâtie)

« On ne connaît pas vraiment les voisins, du coup je n'ai pas l'impression d'être dans un quartier. » (Homme, 21 ans, employé de commerce, La Bâtie)

« Ce n'est pas mon quartier du tout. Moi, je ne demande qu'une chose, c'est que l'OPAC me propose quelque chose pour repartir. » (Femme, 56 ans, vendeuse, Navigateurs)

« Je ne me vois pas dans un quartier. » (Homme, 29 ans, ouvrier qualifié, Armstrong)

« Je n'ai pas vraiment de notion de quartier. J'habite dans le 7^{ème} pour moi. Je vais au travail et sinon je suis assez casanier. Je ne pense pas trop niveau quartier. » (Homme, 48 ans, enseignant dans le secondaire, ZAC du Bon Lait)

« C'est partout. Ça va du Bois de Boulogne jusqu'au Parc Citroën, jusqu'à Javel, Beaugrenelle et Saint-Cloud. Je n'ai pas de quartier. Ce terme, ça m'énerve, ça ne veut rien dire. » (Femme, 72 ans, retraitée, Auteuil)⁸

- *Je ne sais pas le délimiter* : cette modalité regroupe les réponses des habitants qui ont clairement exprimé, au début, au milieu, ou à la fin de leurs propos, des difficultés à délimiter leur quartier (ou le quartier dans lequel ils résident), tout en donnant souvent des indications complémentaires :

« Je ne sais pas vraiment. C'est peut-être Tony Garnier jusqu'à Vénissieux. » (Femme, 34 ans, assistante maternelle, Grange Rouge)

« Je ne sais pas. C'est au niveau de la Poste. » (Femme, 28 ans, caissière, Montereau)

« Je ne sais pas. Je dirais les immeubles autour du mien, en gros la rue. » (Homme, 20 ans, étudiant, Montereau)

- *L'immeuble, la résidence, la rue, le lotissement (une rue à côté, l'îlot, un rayon de 100 mètres...)* : les réponses classées dans cette modalité correspondent aux définitions et délimitations du quartier dans lesquelles le quartier est en quelque sorte réduit au domicile (à une simple adresse).

- *Un quartier délimité* : cette modalité regroupe les réponses dans lesquelles les individus ont clairement délimité un quartier (même si ces limites sont imparfaites). Ces quartiers délimités peuvent toutefois, comme nous l'avons précédemment mentionné, être de taille variable (par exemple, dans le cas du quartier de la Croix-Rousse, correspondre à un périmètre regroupant quelques rues ou bien à l'ensemble du plateau de la Croix-Rousse).

- *La ville (ou l'arrondissement indiqué dans un sens administratif sans délimitations précises), la commune, au-delà de la ville* : dans cette modalité sont classées les réponses qui associent le quartier à la ville (à plusieurs arrondissements au sens administratif) ou à la commune, ou à des espaces débordant la ville ou la commune. Dans ces réponses, contrairement à celles regroupées dans la première modalité, la notion de quartier fait sens pour l'enquêté :

« Pour moi mon quartier, c'est la ville, c'est Choisy-le-Roi, je ne me limite pas au périmètre de mon quartier. » (Homme, 50 ans, boulanger, Navigateurs)

⁸ Parfois, comme dans cette réponse, les enquêtés ont au final bien circonscrit un espace. Mais nous avons retenu le côté dominant de la réponse indiquant que pour l'enquêté la notion de quartier ne faisait pas sens.

• *Sans réponse ou non codable* : cette dernière modalité prend en compte les individus qui n'ont pas donné de réponse à la question posée ou qui ont apporté une réponse impossible à coder, car trop elliptique⁹.

Les distributions obtenues (Tableau 1) font apparaître que les 2/3 des enquêtés ont une représentation de leur quartier qui correspond à « un quartier délimité » (dont l'étendue, il faut le rappeler, peut être variable). Pour près d'un habitant sur cinq, le quartier se confond avec le domicile ou un environnement très restreint (la résidence, le lotissement, une rue, un rayon de 100 mètres...). A l'opposé, 7 % des personnes interrogées ont une représentation très large de leur quartier, étendue à la ville (à l'arrondissement), à la commune ou à un espace encore plus large. Enfin, pour 1 % seulement des enquêtés la notion de quartier ne fait pas sens.

TABLEAU 1 – LES QUARTIERS DES ENQUÊTÉS

	Pourcentages des individus ayant donné pour réponse...
Un quartier délimité	67
L'immeuble, la résidence, la rue	18
La ville, la commune, un espace plus large	7
Ne sais pas le délimiter	4
Pas de quartier	1
Sans réponse ou réponse non codable	3
Total	100

Champ : Ensemble des enquêtés (n=2572), données pondérées

Ces différentes réponses se retrouvent très inégalement dans les 14 terrains de l'enquête (Tableau 2). Un fort contraste oppose, d'un côté, les quartiers anciens gentrifiés et bourgeois des villes-centres, les deux quartiers neufs de mixité sociale programmée et Riquet et, de l'autre, les quartiers de grands ensembles en rénovation urbaine, les communes rurales périurbaines et Montereau. Dans le premier ensemble, les habitants ont une très forte tendance à évoquer dans leurs réponses un quartier délimité, avec des proportions particulièrement élevées aux Batignolles et à la Croix-Rousse. Dans le deuxième ensemble au contraire, seule une minorité évoque un quartier délimité, les habitants de ces contextes étant beaucoup plus enclins (en particulier aux Navigateurs) à limiter leur quartier à leur lieu de résidence (leur immeuble, leur résidence, leur lotissement, la rue dans laquelle ils habitent...). Entre ces deux ensembles, Grange Rouge et la Tour-du-Pin se distinguent en ayant, dans les deux cas, une proportion d'habitants déclarant un quartier délimité majoritaire, mais inférieure à celle de l'ensemble de la population — Grange Rouge se distinguant également par sa proportion relativement élevée d'individus associant leur quartier à la ville. Enfin, on peut noter que c'est à Armstrong que l'on trouve (proportionnellement) le plus d'habitants qui ne savent pas délimiter leur quartier, et à La Bâtie (beaucoup plus qu'à Marolles) que figure la plus forte proportion d'habitants pour lesquels la notion de quartier ne fait pas sens.

⁹ Précisons enfin que lorsque les enquêtés ont fait référence dans leurs réponses à deux quartiers, un quartier institué (officiel), qui peut être un arrondissement (sans précision), et leur quartier (vécu, approprié), qui peut correspondre à un quartier délimité ou à une rue, nous avons retenu les indications relatives à l'espace vécu.

TABEAU 2 – LES QUARTIERS DES ENQUÊTÉS DANS LES DIFFÉRENTS TERRAINS DE L'ENQUÊTE

	Quartier délimité	Immeuble, résidence, rue	Ville, commune	Ne sais pas le délimiter	Pas de quartier	Total
Batignolles	95	1	2	2	0	100
Croix-Rousse	93	1	5	1	0	100
Ainay	90	1	8	1	0	100
Riquet	84	4	9	3	0	100
Quartier du Port	81	9	6	2	2	100
Auteuil	78	9	8	3	2	100
Bon Lait	75	15	3	5	2	100
Grange Rouge	62	15	15	8	0	100
Tour du Pin	52	40	2	4	2	100
Armstrong	49	31	5	14	1	100
Marolles	46	42	10	0	2	100
Montereau	42	42	13	3	0	100
La Bâtie	37	43	7	0	13	100
Navigateurs	33	49	10	7	1	100
Ensemble	69	19	7	4	1	100

Champ : Ensemble des enquêtés, à l'exception des sans-réponse ou réponses non codages (n=2495), données pondérées

Ces différenciations locales, liées à la morphologie diversifiée des contextes de l'enquête, sont ici beaucoup plus prégnantes que des différenciations d'ordre socio-démographique. Ainsi, les représentations du quartier des enquêtés ne varient pas significativement selon le sexe, l'âge, la structure du ménage ou l'origine migratoire¹⁰. De même, contrairement à ce que l'on aurait pu attendre, l'ancienneté de résidence (dans le quartier) n'a pas ici d'effet structurant. Mais on peut toutefois relever quelques polarités (qui ne sont pas sans lien avec les différenciations locales précédemment mentionnées) : d'un côté en effet, les chômeurs, les inactifs, les ouvriers (qualifiés et non qualifiés), les individus faiblement diplômés (niveau d'étude inférieur au Bac), les personnes appartenant aux ménages les moins fortunés (moins de 1 000 euros mensuels) et les locataires du logement social ont une plus forte propension à limiter leur quartier à leur lieu de résidence (leur immeuble, leur résidence, leur rue...) ; à l'opposé, les cadres (à dominante culturelle et à dominante économique), les individus les plus diplômés (niveau d'étude égal ou supérieur à Bac + 5), les personnes dont le ménage dispose de revenus très élevés (4 000 euros mensuels ou plus) et les étudiants sont les plus enclins dans leurs réponses à évoquer un quartier délimité.

Pour de très nombreux individus, la notion de quartier fait donc sens. Mais, parce que ce sens est pluriel, le quartier des enquêtés désigne des espaces aux contours très variables, en particulier selon le contexte résidentiel dans lequel ils habitent.

II. Les jugements sur les quartiers habités : avantages et inconvénients

Lors de la passation du questionnaire, les individus étaient, plus loin, invités à répondre librement aux deux questions suivantes : « Quels sont pour vous les avantages de votre quartier ? » et « Quels sont les principaux inconvénients de votre quartier ? ». L'enquêteur cochait alors, parmi 15 réponses

¹⁰ Seules les personnes vivant dans des familles monoparentales se distinguent par une plus forte tendance à limiter leur quartier à leur domicile ou à son environnement très proche.

prédéfinies, celle(s) correspondant aux réponses spontanées des répondants, en vérifiant que cela leur convenait. Si les modalités préétablies ne suffisaient pas, il remplissait en clair une modalité « autre ». Ces réponses en clair ont fait l'objet d'un recodage (dans les modalités existantes et par création de quelques modalités supplémentaires), si bien qu'au final, seuls 1,7 % des enquêtés évoquent d'autres types d'avantages que les 19 que nous avons répertoriés, et 6,3 % évoquent des types d'inconvénients autres que les 20 répertoriés. Seulement 7 individus n'ont pas répondu à la question portant sur les avantages, et 4 à celle sur les inconvénients.

L'ensemble de cette section est consacré à l'analyse des réponses à ces deux questions. Nous regardons dans un premier temps qui sont celles et ceux qui trouvent plus ou moins d'avantages ou d'inconvénients à leurs quartiers. Puis nous nous concentrons sur quelques sous-populations pour regarder ce qu'elles apprécient ou déprécient dans leur environnement résidentiel. Enfin, nous analyserons les types d'avantages et d'inconvénients qui distinguent les quartiers entre eux.

Juger son quartier : les variations des degrés de satisfaction

Les enquêtés ont été plus ou moins prolixes en commentaires (avantages ou inconvénients) sur leur quartier. En moyenne, ils ont cité spontanément 2,6 types d'avantages et 1,5 type d'inconvénient, et la dispersion est faible : il est assez rare qu'ils citent plus de 4 avantages ou plus de 3 inconvénients. Le tableau 3, dans ses marges, montre que les répondants sont globalement un peu plus satisfaits qu'insatisfaits : seulement 4 % des individus ne trouvent aucun avantage à leur quartier, 71 % citent 1, 2 ou 3 avantages et 25 % en citent 4 ou plus. En regard, 20 % ne trouvent aucun inconvénient à leur quartier, 64 % lui trouvent 1 ou 2 inconvénients, et 16 % en citent 3 ou plus. Le croisement de ces deux variables (nombre d'avantages et d'inconvénients cités par chaque individu) nous permet d'aller un peu plus loin et de faire apparaître 5 ensembles d'individus (Tableau 4) :

- Les « pas bavards » (en gris) : ils ne voient aucun avantage à leur quartier, mais ne lui voient pas non plus d'inconvénient; ils sont très peu nombreux (1 % de la population de l'enquête).
- Les « contents » (en vert) : ils ne voient aucun inconvénient à leur quartier et lui trouvent au moins un avantage, ou bien ils lui voient un ou deux inconvénients mais aussi au moins 4 avantages ; ils forment un tiers de la population.
- Les « mitigés » (en bleu) : ils trouvent à la fois un ou deux inconvénients et un, deux ou trois avantages à leur quartier ; ils forment près de la moitié de la population.
- Les « mécontents » (en orange) : ils ne citent aucun avantage et au moins un inconvénient, ou bien ils citent jusqu'à trois avantages mais aussi trois inconvénients ou plus ; ils forment 13 % de la population.
- Les « bavards » (en rouge), pour finir, citent au moins quatre avantages et trois inconvénients ; ils représentent seulement 5% de la population.

TABLEAU 3 – NOMBRE D’AVANTAGES ET D’INCONVÉNIENTS CITÉS PAR LES INDIVIDUS

		Inconvénients			Total
		0	1 ou 2	3 ou +	
Avantages	0	1	2	1	4
	1, 2 ou 3	14	47	10	71
	4 ou +	5	15	5	25
Total		20	64	16	100

Champ : individus ayant répondu aux deux questions (n=2565) ; données pondérées, en %.

TABLEAU 4 – « CONTENTS », « MITIGÉS » OU « MÉCONTENTES » : L’ÉQUILIBRE ENTRE AVANTAGES ET INCONVÉNIENTS

Pas bavards	1
Mécontents	13
Mitigés	47
Contents	34
Bavards	5
Total	100

Champ : individus ayant répondu aux deux questions (n=2565) ; données pondérées, en %.

Ces cinq groupes d’individus présentent des profils sociaux et résidentiels contrastés, qu’il vaut la peine de regarder de près. Deux groupes, les « bavards » et les « pas bavards », ont des effectifs faibles ; néanmoins, leurs propriétés sociales sont bien marquées et méritent qu’on s’y arrête un instant.

Les « pas bavards », d’abord, ne correspondent qu’à 22 individus dans la base initiale avant pondération, ce qui invite à une grande prudence. Ce sont plutôt des personnes âgées de plus de 60 ans, pas ou peu diplômées, qui gagnent moins de 1500 euros, qui sont ou ont été ouvriers ou employés non qualifiés, qui vivent seules, et qui sont logées dans le parc social. On retrouve là sans doute une forme d’autocensure ou de sentiment d’illégitimité assez classique, qui amène les personnes les moins diplômées et les plus disqualifiées socialement à répondre à l’enquête de la manière la plus minimale possible. Il ne faut pas y voir, en revanche, une difficulté liée à la langue, les immigrés ou enfants d’immigrés n’étant pas spécialement surreprésentés.

À l’inverse, parmi les « bavards » (qui sont cinq fois plus nombreux), on trouve une très forte surreprésentation de cadres (44 % contre 27 % dans l’ensemble de l’enquête) et en particulier de cadres à dominante culturelle (20 % contre 10 %), de personnes très bien rémunérées et très diplômées, en emploi, de femmes et de personnes en couple avec des enfants. On peut y voir un effet du sentiment de légitimité à s’exprimer que confèrent le diplôme et le revenu ; mais aussi, peut-être, un effet de spécialisation des femmes, et notamment des mères de familles, sur la sphère résidentielle. Enfin, les habitants des Batignolles (surtout) et de Riquet sont surreprésentés parmi les « bavards ».

Les « mécontents » ne forment que 15 % de la population : 4 % qui ne trouvent aucun avantage à leur quartier, et 11 % qui trouvent un ou des avantages à leur quartier mais autant ou plus d’inconvénients. Parmi eux, les locataires du parc social sont très surreprésentés (44 % contre 29 % dans l’ensemble), et donc aussi les habitants des quartiers grands ensembles en rénovation urbaine, Armstrong et les Navigateurs et, dans une moindre mesure, du quartier du Port. Ils ne sont pas spécifiques du point de

vue de l'âge, du sexe, de la situation par rapport à l'emploi. En revanche, dans la hiérarchie sociale, ils se situent juste au-dessus de la catégorie des plus précaires : y sont surreprésentés les diplômés de niveau CAP-BEP, les ouvriers et employés qualifiés (35% contre 28 % dans l'ensemble) tandis qu'y sont nettement sous-représentés les ouvriers et employés non qualifiés, les personnes touchant 1000 à 1500 euros de revenus, qui se sentent appartenir aux fractions les moins riches de leur quartier. Les enfants d'immigrés y sont très légèrement surreprésentés (12 % contre 9 % dans l'ensemble).

Les « mitigés », qui trouvent à la fois quelques avantages et quelques inconvénients à leur quartier, sont les plus nombreux. Mécaniquement, leur profil est beaucoup plus proche de celui de la moyenne des enquêtés. Ils s'en écartent cependant sur quelques points : les plus diplômés et les revenus les plus élevés y sont sous-représentés, de même que les retraités et les personnes habitant leur quartier et leur logement depuis plus de 20 ans. Y sont en revanche légèrement surreprésentés les personnes de moins de 45 ans, faiblement diplômées et occupant des emplois peu qualifiés ; les locataires du privé et les habitants récemment installés dans leur logement comme dans leur quartier (moins de 2 ans) ; et enfin les habitants de quartiers populaires en ville-centre et de petites villes périurbaines.

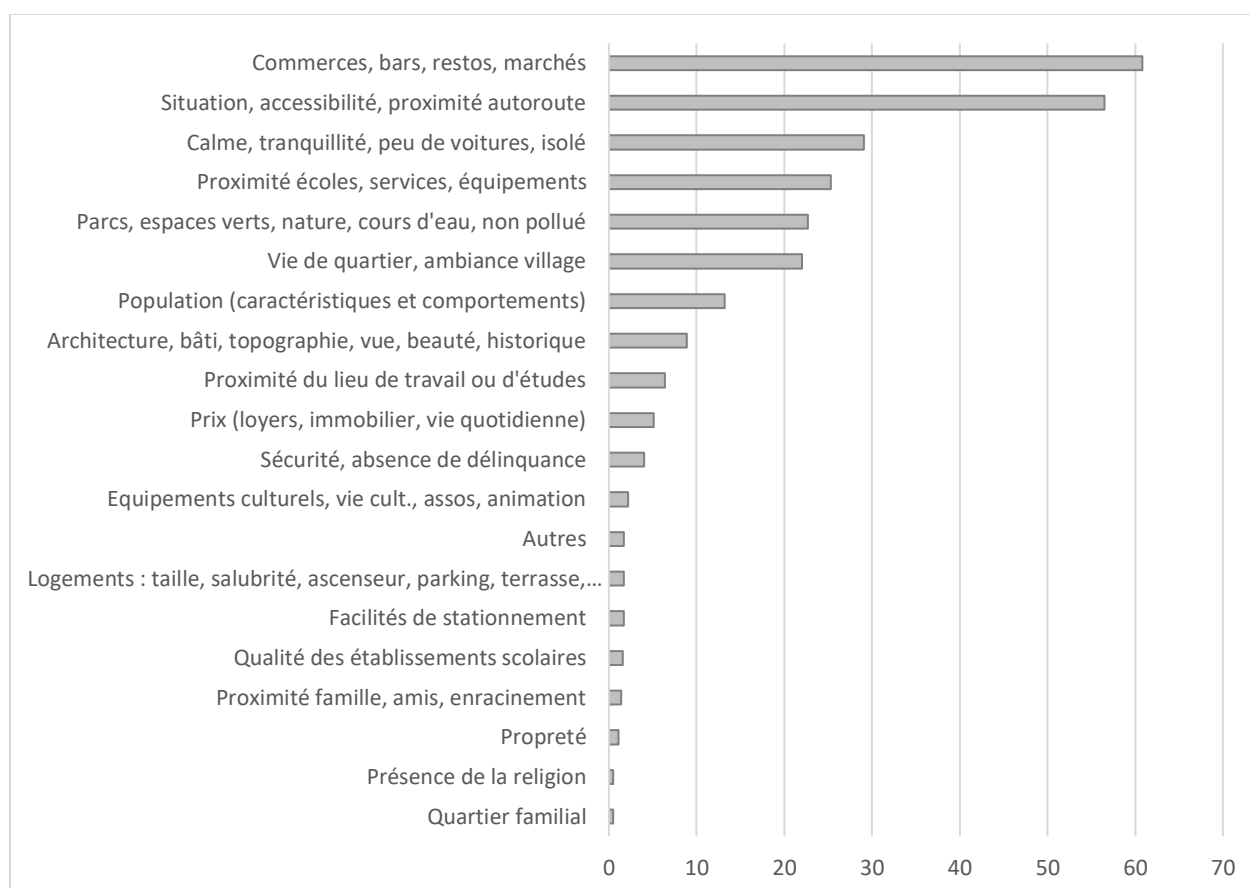
Enfin, les « contents », qui ne voient pas d'inconvénient à leur quartier ou lui trouvent clairement plus d'avantages que d'inconvénients, représentent un tiers de la population. Parmi eux, sont surreprésentés les habitants des deux quartiers bourgeois et des deux communes rurales périurbaines ; les plus de 60 ans, les retraités, et les couples sans enfant ; les personnes vivant en maison, propriétaires de leur logement ; les plus diplômés, cadres ou professions intermédiaires.

En somme, le degré de satisfaction résidentielle, mesuré à travers les jugements sur les avantages et inconvénients du quartier habité, reflète assez nettement la hiérarchie socio-économique des ménages – à l'exception des fractions les plus précaires qui ne sont pas les plus mécontentes – et conforte, dans une certaine mesure, la hiérarchie symbolique des espaces urbains. Voyons maintenant quelles sont les caractéristiques de l'espace résidentiel qui comptent, qu'elles soient appréciées ou dépréciées, et comment elles varient en fonction des positions sociodémographiques.

Ce qui compte et pour qui

Quels sont, dans l'ensemble, les types d'avantages et d'inconvénients les plus souvent cités ? Quelles dimensions de l'espace habité au quotidien sont les plus importantes, aux yeux des individus ?

FIGURE 1 – LES AVANTAGES DU QUARTIER HABITÉ (EN % DE L'ENSEMBLE DES INDIVIDUS)

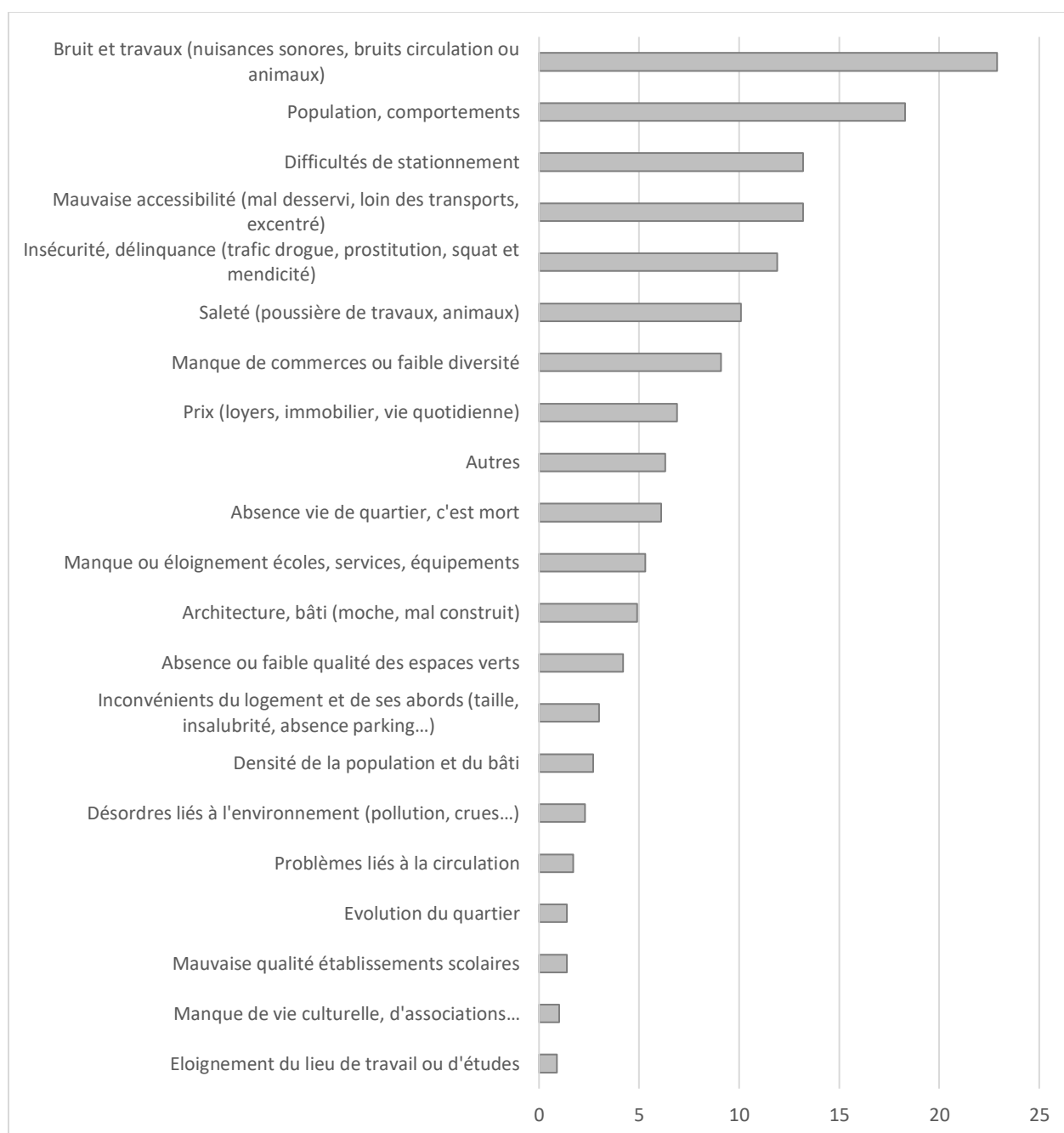


Champ : Ensemble des individus ayant cité au moins un avantage (N = 2447). Données pondérées
 Pourcentages calculés sur la base des répondants (qui peuvent avoir donné plusieurs réponses)

Deux types d'avantages se détachent comme les plus fréquemment cités : les commerces, bars, restaurants et marchés, cités par 61 % des individus ; et la localisation du quartier et son accessibilité, évoquées par 56 % des individus. Entre 20 et 30 % des individus citent ensuite le calme et la tranquillité associés au peu de voitures ; la proximité des équipements, écoles, services ; les parcs, espaces verts, la présence de la nature ; puis la vie de quartier, l'ambiance « village ». Ces chiffres révèlent conjointement que ce sont là des dimensions de l'espace local auxquelles les individus sont sensibles, et qu'ils les estiment assez souvent satisfaisantes. Elles relèvent soit d'un ordre pratique (commerces / accessibilité / équipements), soit de l'agrément.

Si ces dimensions ne surprennent guère en tant que telles, on peut en revanche être étonné de la place secondaire occupée par d'autres, au regard de leur importance dans la littérature en sciences sociales : la population (ses caractéristiques ou ses comportements) n'est citée que par 13 % des individus comme un avantage de leur quartier ; l'architecture, la qualité du bâti, la « beauté » du quartier ne sont spontanément appréciées que par 9 % des individus ; enfin, moins de 2 % évoquent la qualité des établissements scolaires. Peut-être ces dimensions sont-elles, en amont, structurantes du choix résidentiel et deviennent-elles alors « transparentes » pour celles et ceux ayant obtenu satisfaction ? La sécurité et l'absence de délinquance, la propreté ou les facilités de stationnement ne figurent pas non plus parmi les avantages fréquemment évoqués. Ces éléments sont en revanche beaucoup plus souvent des motifs d'insatisfaction, comme le montre la figure 2.

FIGURE 2 – LES INCONVÉNIENTS DU QUARTIER HABITÉ (EN % DE L'ENSEMBLE DES INDIVIDUS)



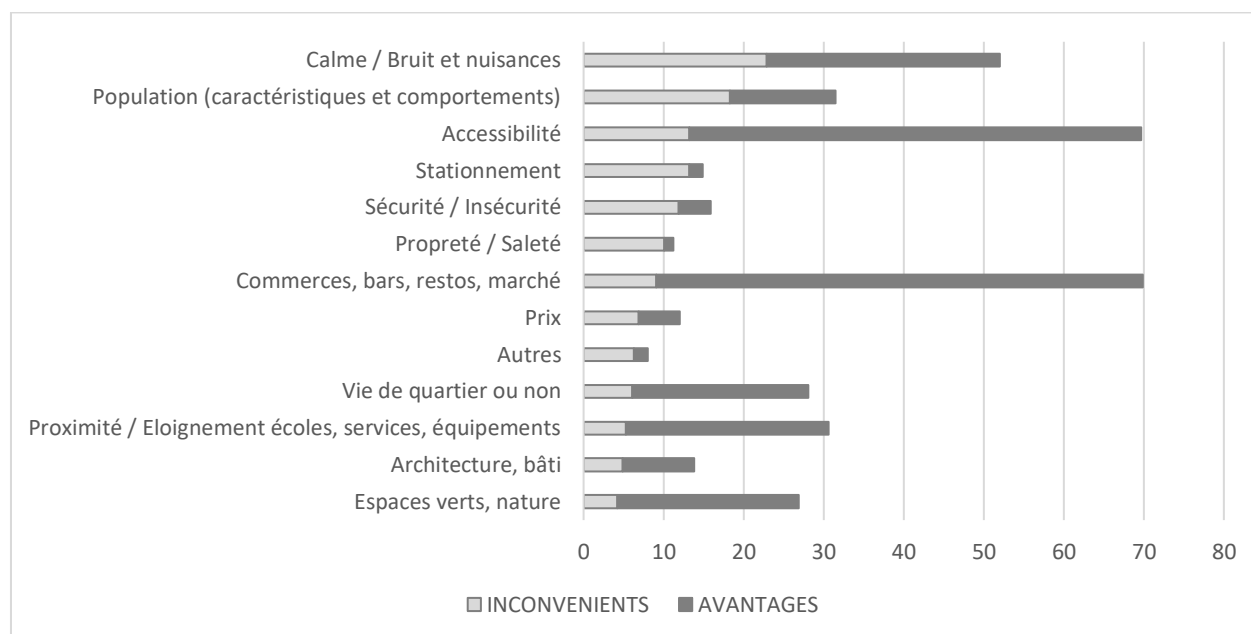
Champ : Ensemble des individus ayant cité au moins un inconvénient (n = 2069). Données pondérées
 Pourcentages calculés sur la base des répondants (qui peuvent avoir donné plusieurs réponses)

La saleté, l'insécurité (délinquance, trafic de drogue, prostitution, squat et mendicité) et les difficultés de stationnement sont en effet évoquées par 10 à 13 % des individus, de même que la mauvaise accessibilité du quartier (localisation, desserte routière et transports). Mais les inconvénients les plus souvent cités sont, d'une part, les bruits et nuisances sonores pour partie associées aux travaux, mais incluant aussi le tapage nocturne ou les bruits d'animaux (23 % des individus) et, d'autre part, les caractéristiques ou comportements de la population (18 %) (Figure 2).

Les questions du calme ou du bruit, de la population et ses comportements, de l'accessibilité et, dans une moindre mesure, des commerces, semblent ainsi revêtir une importance particulière, dans la

mesure où elles sont les plus souvent évoquées à la fois comme avantage et comme inconvénient (Figure 3). A contrario, l'existence d'une vie de quartier, la proximité des équipements et services, la qualité architecturale ou la présence d'espaces verts sont souvent appréciées, mais leur défaut est moins problématique que les difficultés de stationnement, l'insécurité ou la saleté.

FIGURE 3 – PRINCIPAUX AVANTAGES ET INCONVÉNIENTS CITÉS (EN % DE L'ENSEMBLE DES INDIVIDUS)



Champ : Ensemble des enquêtés ayant répondu aux deux questions (n=2447 et n=2069). Données pondérées
Pourcentages calculés sur la base des répondants (qui peuvent avoir donné plusieurs réponses)

Cette hiérarchie globale est peu sensible au sexe, à l'âge, à la configuration familiale, au statut d'emploi ou au niveau socio-économique. Elle peut néanmoins varier sur quelques points qui révèlent des préoccupations spécifiques. Indiquons toutefois d'emblée que les préoccupations exprimées par ces diverses sous-populations, à travers les avantages et inconvénients qu'elles citent, sont largement sous-tendues par les types d'espaces où elles résident tendanciellement. Nous y reviendrons donc dans un troisième temps à partir d'une approche par types de contextes¹¹.

D'abord, les familles avec enfants se démarquent de la moyenne en étant beaucoup plus sensibles à la proximité des écoles, services et équipements (citée par 35 % d'entre eux comme avantage, contre 25 % en moyenne, et par 9 % comme inconvénient, contre 5 % en moyenne). Elles citent aussi nettement plus souvent, comme avantage, la présence de parcs, d'espaces verts et de nature (29 % contre 23 % dans l'ensemble) et sont très légèrement préoccupées par l'accessibilité du quartier, l'insécurité et les difficultés de stationnement (mais les écarts à la moyenne sont là de quelques points seulement).

Les familles monoparentales apprécient elles aussi la proximité des équipements et services (à 30 %) mais se réjouissent moins souvent que la moyenne du calme et de la tranquillité (23 % contre 29 %) et de la vie de quartier (17 % contre 22 %). Ces familles, dont près de la moitié vivent dans le parc social

¹¹ Il faudrait raisonner toutes choses égales par ailleurs pour neutraliser les effets de quartiers ; mais cela n'aurait pas vraiment de sens sociologique, tant l'expérience résidentielle des différentes populations est structurante de leurs jugements. On compare donc ici simplement les fréquences de citation des différents avantages et inconvénients des sous-populations à leurs fréquences moyennes.

(contre 29 % de l'ensemble des enquêtés) et parmi lesquelles sont surreprésentés les mécontents de leur quartier, déplorent beaucoup plus souvent que la moyenne (et que les autres familles) les bruits et travaux (33 % contre 24 %), la population de leur quartier et ses comportements (25 % contre 19 %), l'insécurité (17 % contre 11 %) ainsi que, dans une moindre mesure, la faible qualité de l'architecture, la mauvaise qualité des établissements scolaires et le manque d'espaces verts – des inconvénients souvent soulignés, hormis les écoles et espaces verts, par les résidents du parc social.

Les étudiants s'écartent aussi de la distribution moyenne : de leur côté, ils apprécient nettement plus souvent le calme, la population, la qualité architecturale et un peu plus souvent la sécurité et l'accessibilité de leur quartier. Il faut se souvenir qu'ils vivent nettement plus souvent que la moyenne dans les quartiers bourgeois (c'est le cas de 30 % d'entre eux, dont 17 % à Ainay), ainsi qu'à la ZAC du Bon Lait. Dans ce contexte, ils sont aussi moins gênés que la moyenne par les bruits, la population et ses comportements, les difficultés de stationnement et la saleté. En revanche, ils sont un peu plus sensibles aux prix et, surtout, trouvent beaucoup plus souvent leur quartier « mort », pas assez animé (21 % contre 6 %).

Les retraités, qui sont surreprésentés dans les quartiers bourgeois et les communes rurales périurbaines, sont plus souvent contents que l'ensemble, mais citent avantages et inconvénients dans des proportions très proches de la moyenne. Ils sont juste un peu plus souvent critiques envers la population de leur quartier et ses comportements (22 % contre 19 % en moyenne) et la saleté (15 % contre 10 %), et citent un peu moins souvent les difficultés de stationnement, la mauvaise accessibilité et les prix. À type de contextes résidentiels donnés, les retraités se distinguent ainsi des étudiants par une moindre sensibilité aux prix et à l'accessibilité de leur quartier.

L'appréciation des quartiers varie également selon les groupes socioprofessionnels, mais de façon nette seulement pour les cadres, professions intellectuelles et chefs d'entreprise. Les ouvriers et employés non qualifiés, qui ne sont pas plus mécontents que la moyenne mais sont nettement moins bavards sur leur quartier, citent un peu moins souvent tous les avantages et presque tous les inconvénients ; ils se plaignent juste nettement plus souvent du bruit et des travaux et un peu plus souvent de l'architecture et de la faible qualité des logements de leur quartier (rappelons qu'ils sont nettement surreprésentés dans les quartiers de grands ensembles en rénovation). Les ouvriers et employés qualifiés citent eux aussi globalement moins d'avantages ; en particulier, ils se réjouissent moins souvent des commerces, des espaces verts, de la vie de quartier et de la qualité du bâti, et se plaignent un peu plus souvent du bruit (29 %) et de l'insécurité (15 %), mais les écarts sont là aussi modérés. Le seul avantage qu'ils citent un peu plus souvent que la moyenne (7 %) concerne les prix et renvoie à leur surreprésentation dans le logement social.

Alors que les professions intermédiaires et petits indépendants ne s'écartent presque pas de la distribution moyenne, les cadres, professions intellectuelles et chefs d'entreprises s'en distinguent nettement. Ils citent globalement plus d'avantages, se réjouissant beaucoup plus souvent des espaces verts (32 % d'entre eux contre 23 % en moyenne) et de la vie de quartier (32 % contre 22 %), mais aussi des commerces, du calme, de la population et, dans une moindre mesure, de la qualité de l'architecture et de la sécurité. Ils se plaignent moins que la moyenne du bruit et de l'insécurité, mais un peu plus des difficultés de stationnement, de la mauvaise accessibilité, de la population, de la densité et surtout des prix (12 % d'entre eux contre 7 % en moyenne), ce qui est cohérent avec leurs localisations plus fréquentes en ville-centre.

Si l'on se penche enfin sur les variations en fonction du statut d'occupation, c'est du côté des locataires que des variations significatives apparaissent : tandis que la hiérarchie des avantages et des inconvénients cités par les propriétaires est identique à la moyenne, locataires du parc social et du parc privé s'opposent en revanche nettement. Les premiers trouvent globalement moins d'avantages et plus d'inconvénients à leur quartier que la moyenne. Tous les types d'avantages sont moins souvent cités, mais l'écart est particulièrement net en ce qui concerne les commerces, bars, restaurants (cités par 50 % d'entre eux contre 61% en moyenne), le calme ou la tranquillité (19 % contre 29 %) et la vie de quartier (14 % contre 22 %). Surtout, ils déplorent deux fois plus fréquemment que la moyenne l'insécurité, la saleté et la faible qualité architecturale et se plaignent beaucoup des bruits et travaux et de la population. Les seuls avantages qui distinguent leur quartier sont les prix et les facilités de stationnement. En miroir, les locataires du parc privé se réjouissent particulièrement du calme, de l'ambiance village et de la qualité architecturale de leurs quartiers (situés plus souvent en ville-centre) et se plaignent moins souvent du bruit et de la population. Mais ils soulignent un peu plus souvent des difficultés de stationnement et, surtout, se plaignent deux fois plus souvent des prix.

Ces variations relatives aux groupes sociaux et aux statuts d'occupation laissent penser que les contextes résidentiels habités sont déterminants dans les motifs de satisfaction ou de mécontentement. Dit autrement, les attributs des quartiers qui sont appréciés ou déplorés varient moins en fonction des propriétés sociales des individus (de leur âge, par exemple) que des expériences résidentielles très contrastées qu'ils font au quotidien.

Avantages et inconvénients des différents contextes résidentiels

Les habitants mettent donc en avant des avantages et des inconvénients différents selon les contextes, que nous allons présenter. Ils ne correspondent pas à des avantages et des inconvénients « objectifs », mais à des regards, des jugements, qui renseignent à la fois sur les contextes eux-mêmes et sur les attentes propres à leurs habitants, liées à leurs styles de vie, ressources et contraintes.

On peut d'abord distinguer trois groupes de contextes résidentiels au regard de la satisfaction de leurs habitants, mesurée par l'équilibre entre avantages et inconvénients qui y sont spontanément cités (Tableau 5).

- Les communes rurales périurbaines et les quartiers bourgeois sont les contextes où les indicateurs de satisfaction sont significativement plus élevés que la moyenne, et les indicateurs de mécontentement significativement plus bas. Un même enquêté y cite au maximum 5 inconvénients. On peut rattacher à ce premier groupe les quartiers gentrifiés, où les indicateurs sont un peu moins tranchés mais expriment une assez grande satisfaction. C'est d'ailleurs dans ces derniers qu'on atteint le nombre maximum d'avantages cités par une même personne (10).
- Un deuxième groupe est constitué par les petites villes périurbaines, les quartiers populaires de ville-centre et les quartiers de mixité sociale programmée : la balance y penche plutôt du côté du mécontentement, de manière plus franche dans les derniers.
- Enfin, les quartiers de grands ensembles se distinguent par des indicateurs reflétant un franc mécontentement : nombre d'inconvénients cités significativement au-dessus de la moyenne (avec jusqu'à 11 inconvénients cités par une même personne, ce score ne dépassant jamais 8 ailleurs), nombre d'avantages significativement en-dessous, part de « mécontents » plus de deux fois supérieure à la moyenne et part d'habitants « contents » 10 points en-dessous.

TABLEAU 5 – PARTS DE « CONTENTS », « MITIGÉS » ET « MÉCONTENTES » PAR TYPE DE CONTEXTE

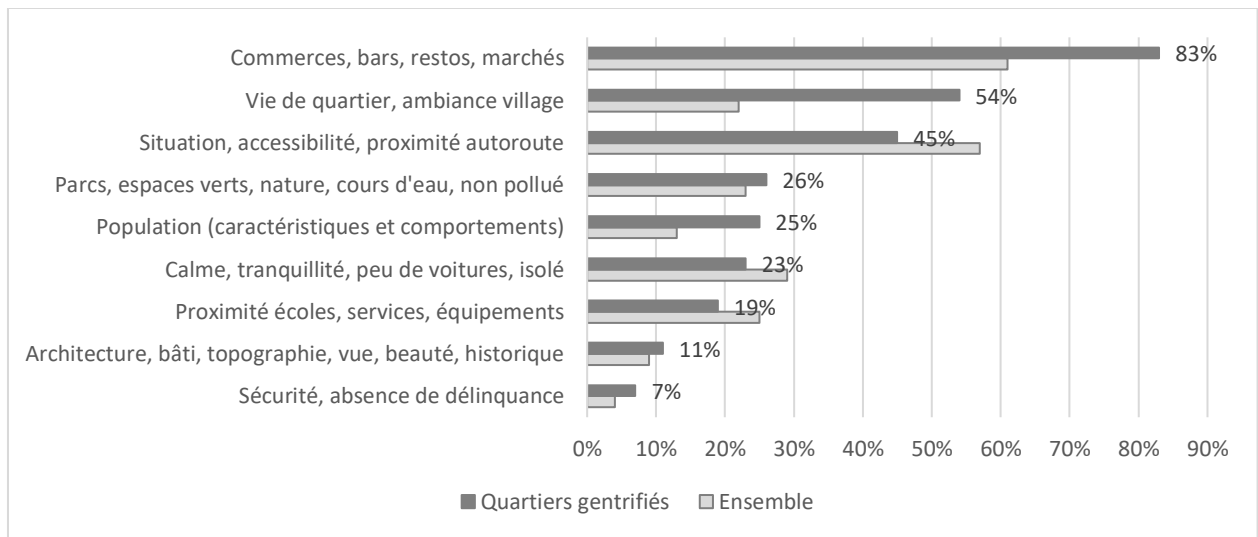
	Bavards	Contents	Mitigés	Mécontents	Pas bavards	Total
Quartiers bourgeois	4	43	<u>43</u>	<u>9</u>	1	100
Quartiers gentrifiés	7	36	48	<u>9</u>		100
Quartiers populaires de ville-centre	6	27	52	14	1	100
Quartiers de mixité sociale programmée	5	29	47	18		100
Quartiers de grands ensembles	6	<u>21</u>	43	29	1	100
Petites villes périurbaines	1	30	56	12	1	100
Communes rurales périurbaines	2	50	<u>37</u>	<u>9</u>	2	100
Ensemble	5	33	48	14	1	100

Champ : individus ayant répondu aux deux questions (n=2565) ; données pondérées, en %.

Quels sont les types d'avantages et d'inconvénients reconnus à ces différents contextes résidentiels ? Les réponses à ces questions montrent l'effet combiné de la localisation (ville-centre, banlieue, périurbain urbain ou rural), du statut d'occupation majoritaire et de caractéristiques particulières à chaque site, notamment la proximité ou non d'un espace vert de qualité qui est toujours très apprécié lorsqu'il existe, ou d'autres spécificités locales (appréciation du site ou de l'architecture à Ainay et à la Croix-Rousse, inconvénients liés à la ligne de métro n°13 aux Batignolles, nuisances provenant de la sablière au quartier du Port, etc.).

On peut tout d'abord distinguer les quartiers bourgeois, gentrifiés et populaires de ville-centre, dont la localisation au centre des agglomérations explique un certain nombre d'appréciations : l'offre commerciale, l'accessibilité, la proximité des services et équipements y sont fortement appréciés, tandis que, dans les quartiers bourgeois et gentrifiés du moins, le stationnement et les prix sont plus souvent critiqués qu'ailleurs. Ces trois types de quartiers se distinguent ensuite entre eux par leur animation et leur vie sociale locale : alors que les habitants des quartiers bourgeois mettent nettement en avant le calme et la tranquillité, ceux des quartiers gentrifiés se réjouissent particulièrement souvent de la population et de l'ambiance de leur quartier, tout en se plaignant de la densité (Figure 4).

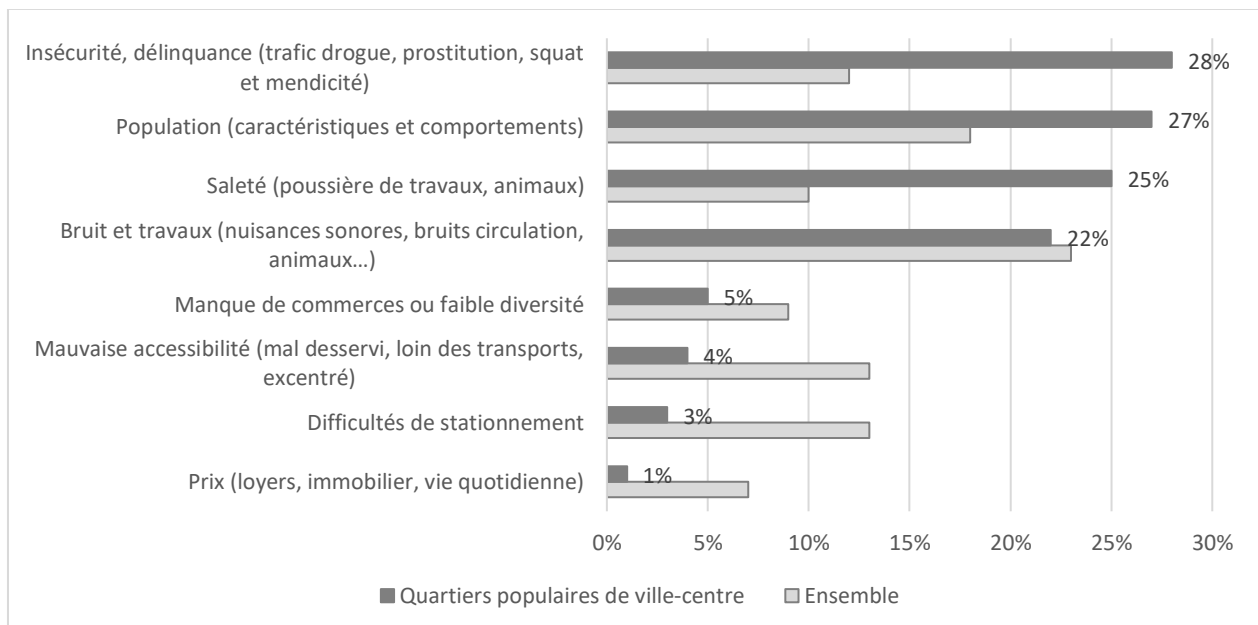
FIGURE 4 – LES AVANTAGES DES QUARTIERS GENTRIFIÉS



Champ : Individus ayant cité au moins un avantage des quartiers gentrifiés (n=429) et de la population totale (n=2447). Données pondérées.

Enfin, les habitants des deux quartiers populaires de ville-centre donnent des réponses contrastées sur ces derniers items, ceux de Riquet citant nettement plus souvent la population et l’ambiance comme des avantages de leur quartier, mais aussi nettement plus souvent comme des inconvénients (voir chapitre II - 1C « Deux quartiers populaires de ville-centre »). Plus d’un tiers d’entre eux, et un cinquième de ceux de Grange Rouge, se plaignent ainsi des comportements des habitants ainsi que de la délinquance et de l’insécurité (Figure 5).

FIGURE 5 – LES INCONVÉNIENTS DES QUARTIERS POPULAIRES DE VILLE-CENTRE



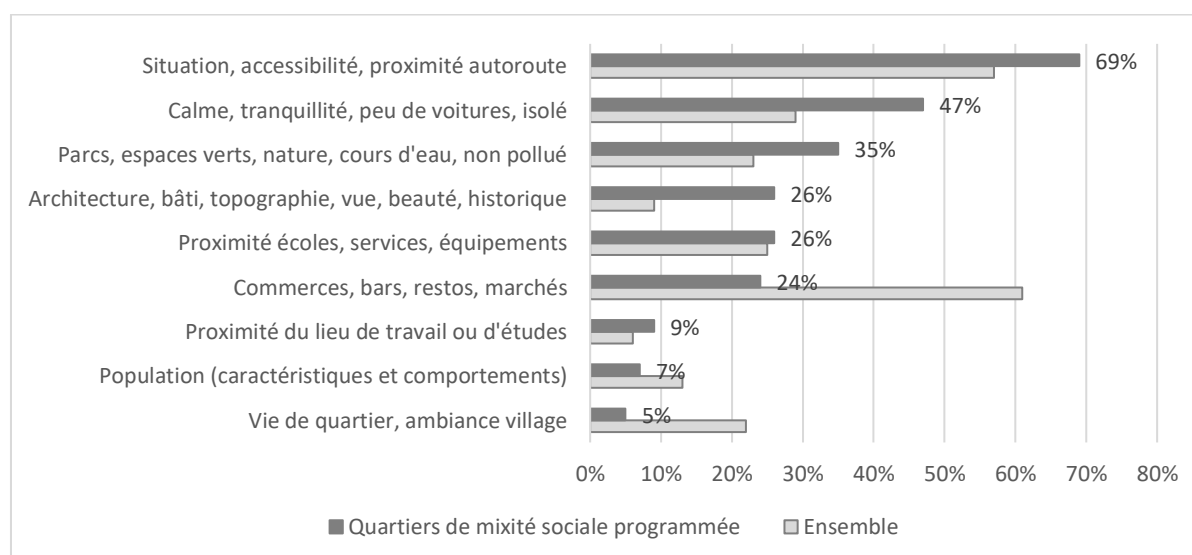
Champ : Individus ayant cité au moins un inconvénient des quartiers populaires de ville-centre (n=378) et de la population totale (n=2069). Données pondérées.

C’est donc par leurs inconvénients, plus que par leurs avantages, que les quartiers populaires de ville-centre se distinguent de la moyenne... et se rapprochent des quartiers de grands ensembles. Dans ces derniers, en effet, près d’un tiers des habitants citent la population et l’insécurité comme des

inconvénients de leur lieu de vie. S’y ajoutent la saleté, la mauvaise qualité du bâti (notamment à Armstrong) et, surtout, les bruits et travaux (sans doute liés pour partie à la rénovation urbaine qui y est en cours), évoqués spontanément par près de 4 habitants sur 10. Les seuls aspects qui y sont moins décriés qu’ailleurs sont le stationnement, la proximité des équipements et les prix des logements, tandis que l’accessibilité et l’offre commerciale sont nettement moins satisfaisants qu’ailleurs (voir le chapitre II - 1E « Deux quartiers de grands ensembles en rénovation urbaine » pour des analyses plus fines de ces deux quartiers). Le mécontentement est donc plus fort dans les grands ensembles en rénovation urbaine que dans les quartiers populaires de ville-centre : les habitants y trouvent moins d’avantages et au moins autant d’inconvénients, ces derniers étant assez spécifiques aux quartiers d’habitat social (au point que près d’un quart des habitants des Navigateurs citent « d’autres » inconvénients que ceux pré-listés, parmi lesquels la présence excessive de la police, les pannes d’ascenseur ou encore les nuisibles).

Il n’est dès lors pas étonnant que certains de ces griefs soient partagés par les habitants d’un des deux quartiers de mixité sociale programmée : dans le quartier du Port à Choisy, qui compte plus de 50 % de logements sociaux (contre 20 % à la ZAC du Bon Lait), un quart des habitants se plaignent de la population locale et 17 % de l’insécurité. Toutefois, le trait qui distingue nettement les quartiers de mixité sociale programmée des autres concerne les commerces – leur absence ou leur manque de diversité –, un inconvéniement cité quatre fois plus souvent qu’en moyenne dans l’enquête. La construction récente de ces quartiers explique sans doute en partie ce défaut, en même temps que les qualités qui leurs sont reconnues : à la fois une bonne accessibilité, de la tranquillité (surtout à la ZAC du Bon Lait, où l’on regrette en même temps le manque de vie locale) et une qualité architecturale ou urbanistique qui réjouit les habitants trois fois plus souvent qu’ailleurs (Figure 6).

FIGURE 6 – LES AVANTAGES DES QUARTIERS DE MIXITÉ SOCIALE PROGRAMMÉE

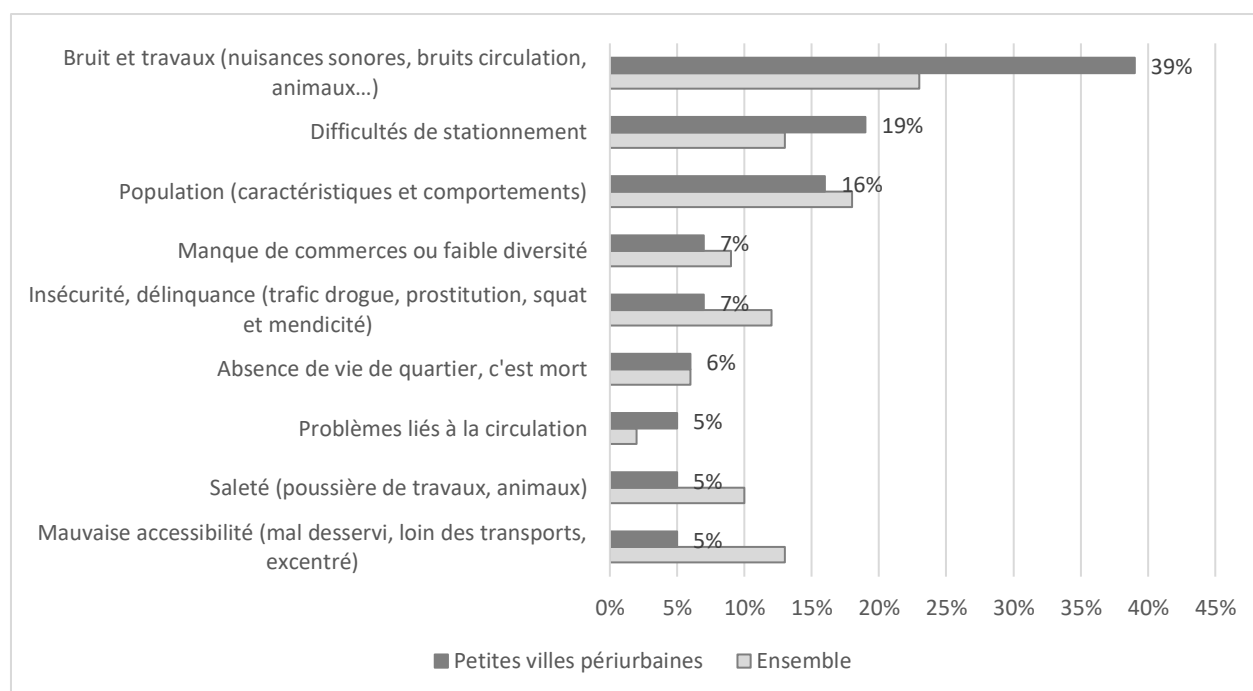


Champ : Individus ayant cité au moins un avantage des quartiers de mixité sociale programmée (n=407) et de la population totale (n=2447). Données pondérées.

Enfin, les appréciations des habitants de contextes périurbains varient fortement selon qu’ils habitent une petite ville ou un village de l’espace rural. Les périurbains urbains sont satisfaits de l’accessibilité de leur lieu de vie, de son offre commerciale et de la proximité des services et équipements mais, au-

delà, citent peu d'avantages et déplorent le bruit et les travaux (4 habitants sur 10) ainsi que les difficultés de stationnement (Figure 7).

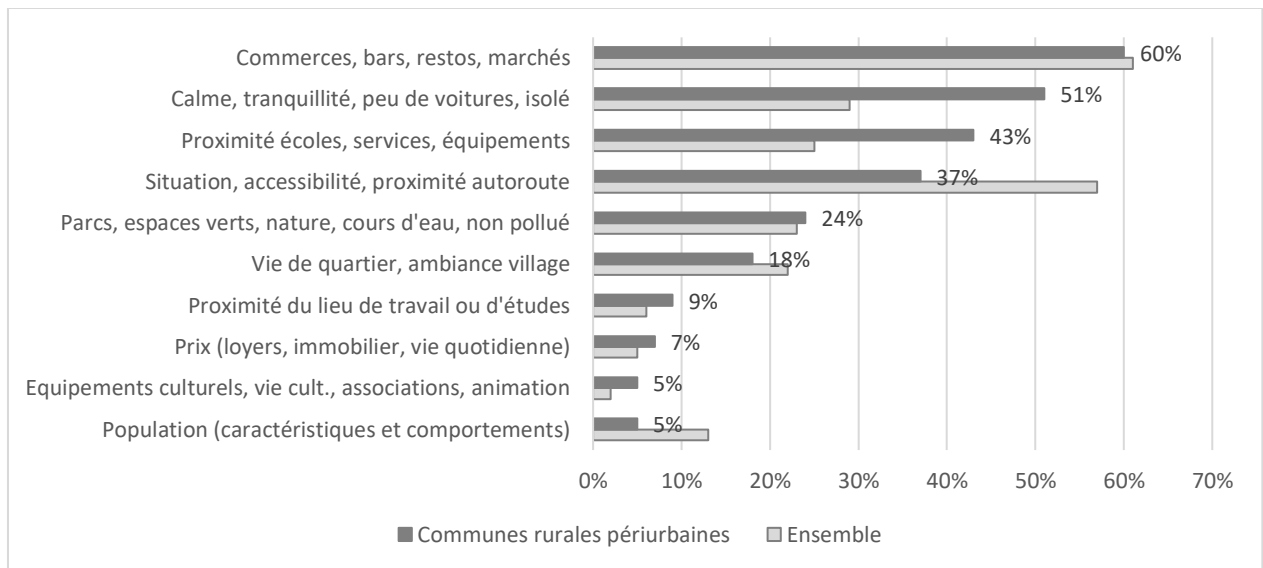
FIGURE 7 - LES INCONVÉNIENTS DES PETITES VILLES PÉRIURBAINES



Champ : Individus ayant cité au moins un inconvénient des petites villes périurbaines (n=328) et de la population totale (n=2069). Données pondérées.

À l'inverse, les ruraux citent peu d'inconvénients hormis la mauvaise accessibilité de leur lieu de vie et le manque ou l'éloignement de certains services et équipements, qui les distinguent nettement des autres contextes. Ils se réjouissent en revanche beaucoup plus souvent que la moyenne du calme et de la tranquillité, ainsi que de la proximité d'autres équipements (écoles, lieux d'offre culturelle) (Figure 8). On notera que ni les uns ni les autres ne se distinguent par une appréciation spontanée des espaces verts ou naturels bien plus forte qu'ailleurs.

FIGURE 8 – LES AVANTAGES DES COMMUNES RURALES PÉRIURBAINES



Champ : Individus ayant cité au moins un avantage des communes rurales périurbaines (n=309) et de la population totale (n=2447). Données pondérées.

Au final, les jugements portés par les habitants sur leurs espaces résidentiels montrent une assez grande satisfaction, et font ressortir des préoccupations centrales : le calme (ou le bruit), la population et ses comportements, l'accessibilité et l'offre commerciale sont fréquemment commentées aussi bien de manière positive que négative. A contrario, certains avantages apparaissent comme des motifs de satisfaction supplémentaires, mais ne suscitent pas de critiques s'ils sont absents ; et, inversement, certaines dimensions n'apparaissent que lorsqu'elles sont problématiques, suggérant que des attentes « minimales » existent en la matière. Les avantages ou les inconvénients reconnus aux quartiers habités varient toutefois en fonction du profil des individus, et plus encore des contextes eux-mêmes. La localisation centrale ou périphérique, la qualité du bâti et le profil socio-économique des habitants font grandement varier ce qui peut être apprécié dans tel ou tel contexte.

III. L'appréciation du bien-être résidentiel¹² : une question d'ajustement entre ordre social et ordre résidentiel ?

De nombreux travaux ont montré les liens entre, d'une part, la position résidentielle définie par la localisation, le type de logement et le statut d'occupation (Grafmeyer, 2010) et, d'autre part, la position sociale. Selon le modèle structuraliste, les désajustements entre ces deux ordres génèrent des malaises, des souffrances se manifestant notamment par un repli sur la sphère privée (Bourdieu, 1993). Bien que socialement hiérarchisés, les espaces ne sont jamais socialement homogènes. Même dans les espaces les plus polarisés, les catégories de cadres et d'ouvriers, surreprésentées voire majoritaires, sont toujours mélangées aux autres catégories sociales (Préteceille, 2006).

En interrogeant des habitants de différents types de quartier sur la manière dont « ils se sentent dans leur quartier », l'enquête MQMV permet de vérifier empiriquement le poids de la position sociale, parmi d'autres déterminants sociaux, sur le bien-être résidentiel en relation avec le profil social du

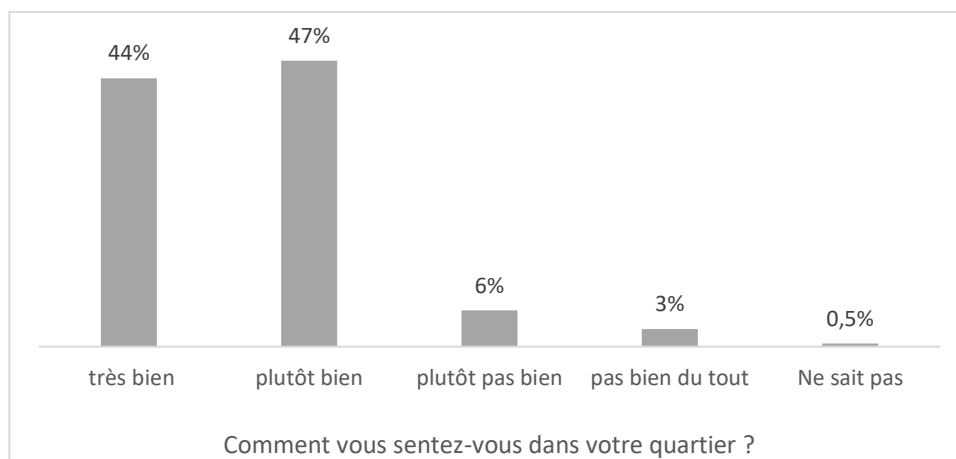
¹² L'appréciation du bien-être résidentiel correspond à la question fermée « comment vous sentez-vous dans votre quartier » avec comme modalités « très bien », « plutôt bien », « plutôt pas bien », « pas bien du tout ». Pour les habitants des communes rurales périurbaines, la question portait sur la commune.

quartier. Le désajustement entre position sociale et profil du quartier produit-il nécessairement un sentiment de mal-être ? Si le quartier stigmatisé dégrade symboliquement tous ceux qui y résident, ne peut-on pas s'attendre, à l'inverse, à ce que les beaux-quartiers procurent des profits symboliques y compris à ceux qui y sont objectivement « déplacés » ? Qu'en est-il dans les quartiers moins polarisés socialement ?

Les déterminants sociaux du bien-être résidentiel : le poids des indicateurs de la position sociale

Dans l'ensemble, la quasi-totalité des enquêtés déclarent se sentir « plutôt bien » (50 %) ou « très bien » (44 %) dans leur quartier (Figure 9). Les appréciations négatives (« plutôt pas bien » ou « pas bien du tout ») ne représentent respectivement que 6 % et 3 % des réponses, ce qui est cohérent avec la mesure du mécontentement présentée ci-dessus. Seulement 0,5 % disent ne pas savoir évaluer leur bien-être dans le quartier.

FIGURE 9 – APPRÉCIATION DU BIEN-ÊTRE RÉSIDENTIEL



Champ : Ensemble des enquêtés (n=2572) ; données pondérées, en pourcentages

Ces résultats confirment ceux obtenus par une autre enquête réalisée en 2002 montrant que 90 % des enquêtés répondaient « oui » à la question fermée « votre quartier est-il agréable à vivre » (Pan Ké Shon, 2005). Compte-tenu des multiples dimensions auxquelles renvoie le sentiment de « bien-être » et du découpage subjectif du quartier, on peut supposer que les enquêtés tendent à donner une réponse positive à la question « comment vous sentez-vous dans votre quartier » dès lors qu'ils trouvent une source de satisfaction dans leur environnement résidentiel, comme le montre par exemple le cas d'Hélène Lafferté¹³. Éducatrice de jeunes enfants de 33 ans, Hélène Lafferté a quitté un quartier résidentiel de Toulouse pour s'installer à La Tour-du-Pin il y a un an, suite à la mutation de son mari. Dans le questionnaire, elle déclare « se sentir plutôt bien dans son quartier ». Pourtant, lors de l'entretien, elle dit d'emblée ne pas aimer La Tour-du-Pin, et on peut y voir une manière de montrer que sa position résidentielle n'est pas à la hauteur de sa position sociale, de mettre à distance le quartier et la ville pour échapper au stigmate (Villechaize-Dupont, 2000). En effet, elle fait une description plutôt négative de son quartier et de la ville :

¹³ Le nom a, bien sûr, été anonymisé. Hélène Lafferté a été interrogée, par entretien, lors de l'enquête post-questionnaire.

« Il y a beaucoup de circulation (...) ce n'est pas très très vivant comme ville. Ce n'est pas très fleuri c'est un petit peu moche ».

Elle ne s'y sent pas en sécurité :

« C'est vrai qu'ici je ne me sens pas en sécurité au niveau de la population. (...) Et après ce n'est pas pour porter des jugements, mais c'est une population qui a beaucoup... un taux de chômage assez élevé, pas mal de pauvreté des gens isolés quoi ».

La dégradation de son identité sociale par son lieu de résidence se nourrit du regard négatif de son entourage familial et amical : « et les amis et la famille quand ils viennent ils nous disent qu'ils n'habiteraient pas La Tour-du-Pin ». Mais Hélène apprécie sa maison et certains aspects de sa vie locale, qui vont la conduire à évaluer plutôt positivement son bien-être dans le quartier :

« ... et puis là comme on a un petit extérieur avec une piscine on est content (...) Mais bon maintenant j'ai mes petites habitudes donc ça va, on va à la médiathèque, j'ai mes petites habitudes dans le quartier au niveau des commerces, je fais le marché le samedi matin, je suis contente »

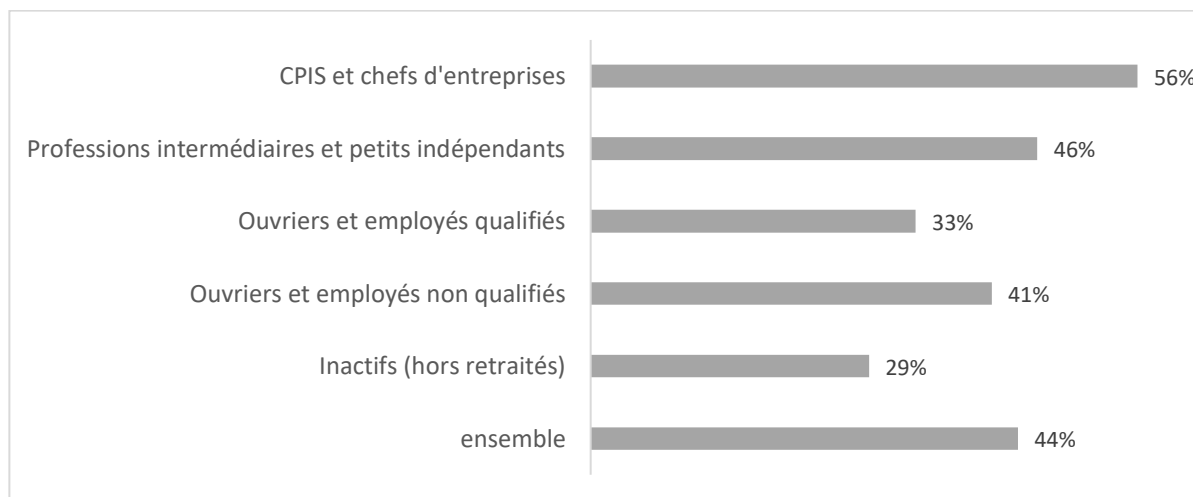
De manière générale, le genre, l'âge et la configuration familiale ont des effets limités sur la manière d'apprécier le bien-être dans son quartier. Il en va de même, de manière plus surprenante, pour l'ancienneté d'installation dans le quartier ou dans le logement, ou encore le type de logement. En revanche, le statut d'occupation joue davantage sur la perception du bien-être résidentiel puisqu'un peu plus d'un propriétaire sur deux (53 %) déclare se sentir très bien dans son quartier, contre 47 % des locataires du parc privé et seulement 28 % des locataires du parc social, pour une moyenne de 44 %. Outre les inconvénients évoqués ci-dessus, cette variation résulte aussi probablement de marges de manœuvre inégales dans le choix du lieu de vie : on peut supposer que les locataires de logements sociaux choisissent moins souvent leur quartier que les propriétaires ; *a contrario*, si l'achat d'un logement relève d'un arbitrage entre différentes dimensions (prix, taille, type et localisation), il est probable que la localisation sera déterminante.

L'appréciation du « bien-être » varie également selon les atouts sociaux. Plus on s'élève dans l'échelle des revenus plus les appréciations très positives sont fréquentes : les enquêtés dont le revenu de leur ménage est supérieur ou égal à 6000 euros sont 67 % à donner une réponse très positive contre 33 % chez ceux dont le revenu est inférieur à 1000 euros. Le capital culturel, synthétisé par le niveau de diplôme, joue dans le même sens : les plus diplômés (bac +5) sont 56 % à déclarer se sentir très bien contre 30 % des CAP/BEP. Cependant, la corrélation n'est pas parfaite puisque la part des opinions très positives est nettement plus élevée chez les « sans diplôme, titulaires d'un CEP ou brevet » que chez les titulaires d'un CAP ou BEP (respectivement 40 % et 30 %). Enfin, la PCS, à laquelle sont liés les indicateurs précédents, joue un rôle structurant dans les réponses : les cadres et professions intellectuelles supérieures et les petits indépendants déclarent plus fréquemment se « sentir très bien » (56 %) que les autres, les ouvriers et employés qualifiés moins fréquemment (33 %) (Figure 10).

Là encore, on observe que les ouvriers et employés non qualifiés se sentent plus souvent « très bien » que les ouvriers et employés qualifiés (42 % contre 33 %). Ces déclarations, cohérentes avec les appréciations portées sur les avantages et inconvénients des quartiers, ne sont pas explicables par de nettes différences de situation résidentielle : ouvriers et employés qualifiés et non qualifiés vivent aussi souvent les uns que les autres dans le parc social. Elles tendent en revanche à corroborer la différenciation, opérée par les spécialistes des classes populaires, entre un pôle précaire et un pôle plus stable, au sein duquel s'exprimerait une « conscience triangulaire » du monde social, c'est-à-dire

une forme de distinction tant vis-à-vis des classes supérieures que des fractions inférieures dans l'échelle sociale (Cartier et *al.*, 2008 ; Schwartz, 2009). Les ouvriers et employés non qualifiés sont aussi beaucoup plus souvent immigrés (c'est le cas de 38 % d'entre eux, et de 27 % des ouvriers et employés qualifiés) : on peut supposer que, dans la migration, leur situation résidentielle s'est plutôt améliorée et suscite dès lors moins de mécontentement.

FIGURE 10 – SE SENTIR "TRÈS BIEN" DANS SON QUARTIER SELON LA PCS



Champ : Ensemble des enquêtés (n=2572) ; données pondérées, en pourcentages

Si, dans l'ensemble, les plus dotés en atouts sociaux sont ceux qui déclarent plus souvent se sentir « très bien » dans leur quartier et moins souvent « plutôt pas bien » ou « pas bien du tout », il s'agit maintenant d'interroger le poids du contexte résidentiel sur l'appréciation du bien-être résidentiel.

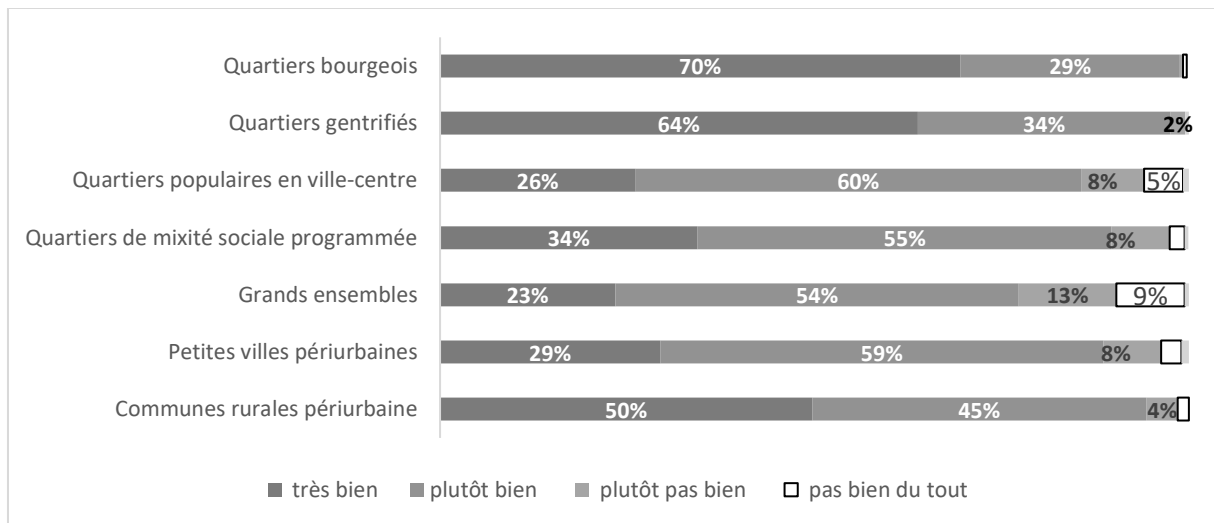
Une forte variation de l'expression du bien-être selon le profil social des quartiers

Dans les quartiers bourgeois et gentrifiés et, dans une moindre mesure, les communes rurales périurbaines, les appréciations très positives sont les plus fréquentes : 70 % des habitants dans les quartiers bourgeois, 64 % de ceux des quartiers gentrifiés et 50 % en périurbain rural déclarent se sentir très bien dans leur quartier. C'est aussi dans ces types de quartiers que les appréciations négatives (se sentir « plutôt pas bien » ou « pas bien du tout ») sont les plus rares (Figure 11).

Dans les quartiers de mixité sociale programmée, les petites villes périurbaines et les quartiers populaires en ville-centre, la part des appréciations très positives varie entre le quart (26 % dans les quartiers populaires en ville-centre) et un peu plus du tiers (36 % dans les quartiers de mixité sociale programmée), la part des appréciations négatives variant, quant à elle, entre 8 % (quartiers de mixité sociale programmée) et 13 % (quartiers populaires en ville-centre).

Enfin, le type « Grands ensembles en rénovation urbaine » concentre à la fois la part la plus faible d'habitants qui disent se sentir « très bien » (23 %) et la part la plus forte de ceux qui ont une appréciation négative (22 %).

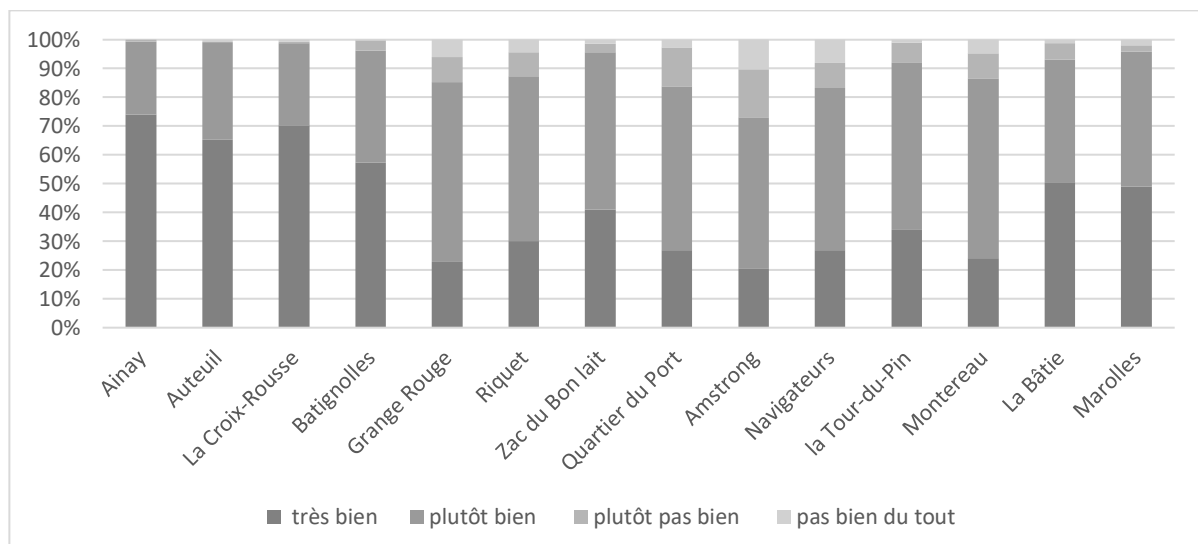
FIGURE 11 – APPRÉCIATION DU BIEN-ÊTRE RÉSIDENTIEL SELON LE CONTEXTE



Champ : Ensemble des enquêtés (n=2572) ; données pondérées.

Outre des différences entre types de quartiers dans les manières d’apprécier le bien-être, on observe aussi de fortes variations entre « quartiers lyonnais » et « quartiers parisiens ». Mais ces écarts ne fonctionnent pas toujours dans le même sens. Dans les quartiers bourgeois, gentrifiés, de mixité sociale programmée et des petites villes périurbaines, les habitants lyonnais déclarent plus fréquemment que leurs homologues parisiens se sentir « très bien dans leur quartier ». Les écarts peuvent être importants, s’élevant à 9 points dans les quartiers bourgeois et à 13 points dans les quartiers gentrifiés. À l’inverse, dans les quartiers populaires en ville-centre et les quartiers de grands ensembles, les habitants lyonnais déclarent moins souvent « se sentir très bien dans leur quartier » que les habitants parisiens (Figure 12).

FIGURE 12 – APPRÉCIATION DU BIEN-ÊTRE RÉSIDENTIEL SELON LE QUARTIER



Champ : Ensemble des enquêtés (n=2572) ; données pondérées, en pourcentages

**COMPARATIVEMENT AUX AUTRES HABITANTS DE VOTRE QUARTIER, AVEZ-VOUS LE SENTIMENT DE FAIRE PARTIE :
PLUTÔT DES PLUS RICHES OU PLUTÔT DES MOINS RICHES ?**

Placée dans le questionnaire à la fin de la section sur le quartier, à la suite de la question posée sur le sentiment de bien-être dans le quartier, cette question (qui comportait deux autres modalités non proposées directement : « Entre les deux, dans la moyenne » et « Ne sait pas ») visait à saisir comment les enquêtés se situent socialement par rapport aux autres habitants de leur quartier. Elle permet ainsi d'aborder autrement les représentations du quartier, à travers les représentations que les enquêtés se font des habitants qui résident dans leur quartier, et de voir, en complément de l'étude du sentiment de bien-être dans le quartier, dans quelle mesure les enquêtés se sentent, ou non, en décalage (socialement) par rapport aux autres habitants de leur quartier. Globalement, 39 % des enquêtés ont le sentiment de faire partie des habitants les moins riches de leur quartier, un quart se situe plutôt parmi les plus riches et un quart dans la moyenne (Tableau 6).

TABLEAU 6 – LE SENTIMENT DE FAIRE PARTIE DES PLUS RICHES OU DES MOINS RICHES

	% des individus ayant déclaré avoir le sentiment, comparativement aux autres habitants de leur quartier, de faire partie :
Plutôt des plus riches	26
Plutôt des moins riches	39
Dans la moyenne	26
Ne sais pas	8
Refuse de répondre	1

Champ : Ensemble des personnes ayant répondu à la question (n=2570). Données pondérées

Le fait de se classer dans l'une de ces trois catégories apparaît en partie lié à la position sociale objective de l'enquêté (à sa profession, ses revenus, son statut d'occupation...). Mais ce recouvrement est loin d'être mécanique. Ainsi, parmi les individus dont le ménage dispose de 6000 euros mensuels ou plus, 60 % ont le sentiment de faire partie plutôt des plus riches, 26 % de se situer dans la moyenne et 14 % de faire partie plutôt des moins riches. De même si, sans surprise, les habitants des grands ensembles en rénovation urbaine ont plutôt tendance à se classer plutôt parmi les moins riches, ils sont loin d'être les seuls (Tableau 7).

TABLEAU 7 – LES FORMES D'AUTO-CLASSEMENT DANS LES DIFFÉRENTS CONTEXTES

	Plutôt des plus riches	Plutôt des moins riches	Dans la moyenne	Total
Communes rurales périurbaines	24	36	40	100
Petites villes périurbaines	21	41	38	100
Populaire ville-centre	34	36	30	100
Mixité sociale	38	37	25	100
Bourgeois	25	45	30	100
Gentrifié	33	45	22	100
Grands ensembles	23	57	20	100
Ensemble	29	43	28	100

Champ : Ensemble des enquêtés ayant répondu une de ces modalités (n=2350). Données pondérées

De fait le profil de ceux qui ont le sentiment de faire partie plutôt des plus riches ou plutôt des moins riches, ou de se situer dans la moyenne, diffère selon les contextes. Dans le même sens, les individus appartenant à une même catégorie sociale peuvent se classer socialement de manières différentes selon les contextes dans lesquels ils résident. Comme le sentiment de bien-être, le sentiment de faire partie plutôt des plus riches, ou plutôt des moins riches, ou de se situer dans la moyenne, est en effet une question d'ajustement entre ordre social et ordre résidentiel. Les deux variables sont d'ailleurs en partie corrélées.

Des effets variables de l'ajustement entre position sociale et profil social du quartier et appréciation du bien-être résidentiel

S'il existe manifestement un lien entre types de quartier et bien-être de ceux qui y résident, on se peut se demander si l'effet de quartier joue dans le même sens pour tous les habitants, quels que soient leur position sociale et le poids de ceux qui leur ressemblent dans la composition sociale du quartier. Or l'enquête montre que, dans les quartiers les plus polarisés, les « effets de lieu » (Bourdieu, 1993) jouent différemment sur les appréciations des différentes catégories sociales.

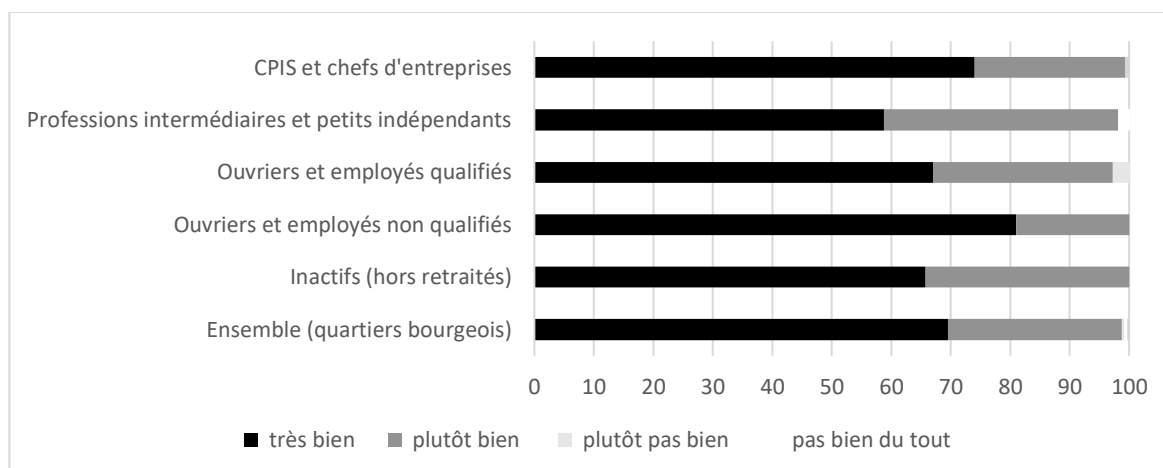
Dans les quartiers bourgeois et gentrifiés¹⁴, les appréciations des habitants, quelle que soit leur position sociale à l'exception des inactifs, sont quasi-exclusivement très positives ou positives : plus d'un enquêté sur deux dit s'y sentir « très bien ». Dans ces quartiers, et à l'exception des inactifs des quartiers gentrifiés, le sur-classement résidentiel des habitants relevant des catégories populaires ne se traduit pas par l'expression plus fréquente d'un mal-être dans le quartier. Les quartiers « bourgeois » consacraient symboliquement non seulement les « bourgeois » (Bourdieu, 1993) mais également les « intrus ».

On peut relever également que dans ces quartiers très polarisés, c'est chez les catégories qui occupent une position immédiatement inférieure au groupe majoritaire que l'on enregistre le moins d'appréciations très positives : dans les quartiers bourgeois dominés par les catégories supérieures, les enquêtés appartenant aux professions intermédiaires et petits indépendants déclarent moins fréquemment que les autres « se sentir très bien » (-11 points par rapport à la moyenne) (Figure 13) ; dans les quartiers gentrifiés, quartiers de prédilection des « classes moyennes », ce sont les employés et ouvriers qualifiés qui sont nettement sous-représentés parmi ceux qui donnent une appréciation très positive de leur bien-être (-12 points) (Figure 14).

De même que l'instauration de relations sociales entre différentes populations partageant un même espace résidentiel suppose que « les différences entre populations soient sans ambiguïtés et qu'un renversement de situation puisse paraître impossible » (Authier, 2008), le bien-être résidentiel varie selon la distance sociale à l'égard du groupe majoritaire.

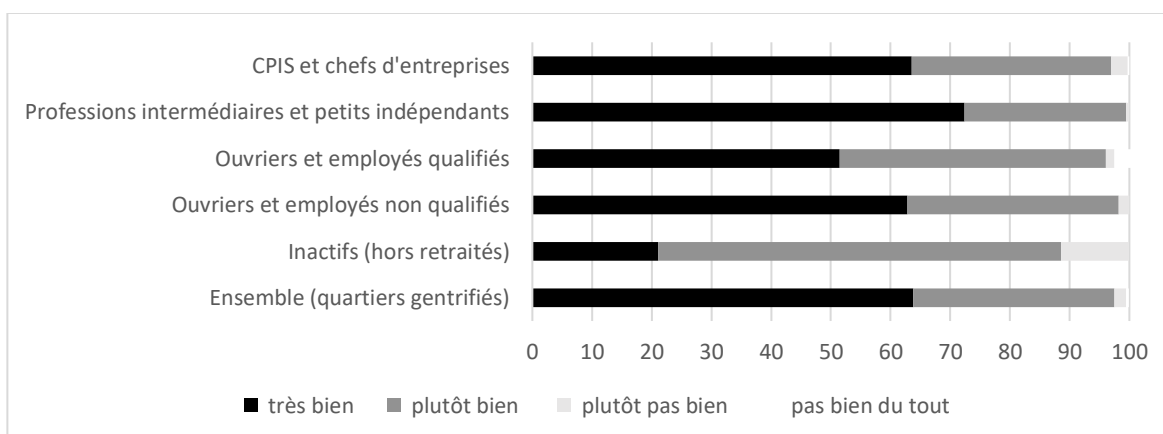
¹⁴ Les catégories supérieures représentent dans ces quartiers respectivement 60 % et 49 % de la population, les catégories intermédiaires, 23 % et 30 %, cf. chapitre II – 1B « Deux quartiers bourgeois de ville-centre ».

FIGURE 13 – APPRÉCIATION DU BIEN-ÊTRE RÉSIDENTIEL DANS LES QUARTIERS BOURGEOIS SELON LA PCS



Champ : Ensemble des enquêtés des quartiers bourgeois (n=302) ; données pondérées en pourcentages

FIGURE 14 – APPRÉCIATION DU BIEN-ÊTRE RÉSIDENTIEL DANS LES QUARTIERS GENTRIFIÉS SELON LA PCS



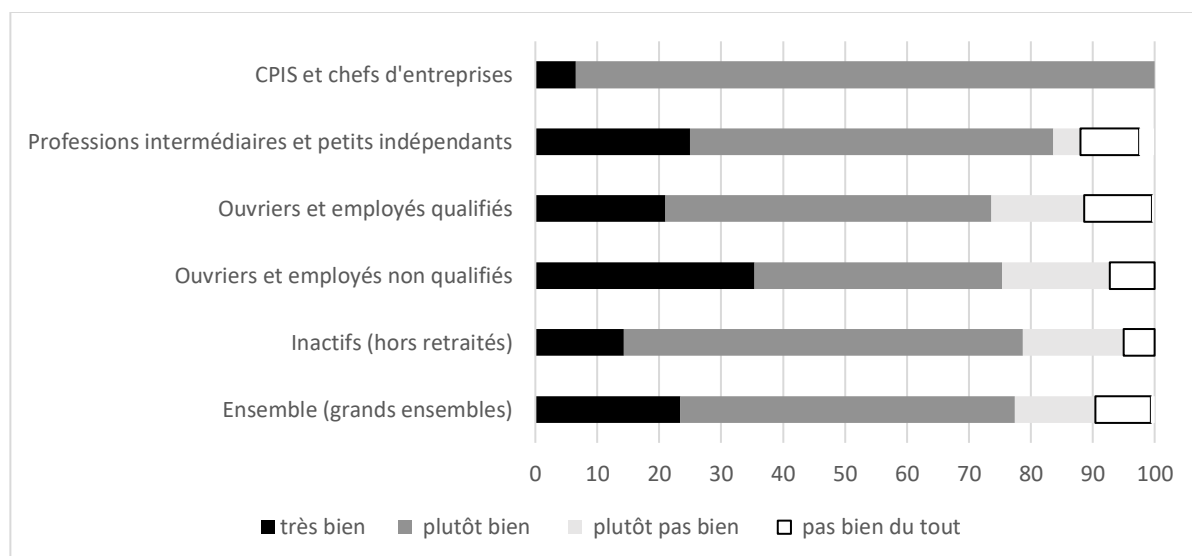
Champ : Ensemble des enquêtés des quartiers gentrifiés (n=429) ; données pondérées en pourcentages

Dans les quartiers de grands ensembles en rénovation urbaine, également très polarisés¹⁵, où la part des appréciations très positives du bien-être dans le quartier est la moins élevée de tous les quartiers (22 % contre 44 % en moyenne) et celle des appréciations négatives la plus haute, on constate que les appréciations très positives sont minoritaires dans toutes les catégories sociales, y compris chez les catégories populaires pourtant les plus ajustées au profil de ces quartiers (Figure 15). On observe également que c'est chez ces catégories que les appréciations négatives sont les plus fréquentes.

La dégradation symbolique des catégories sociales sous-classées liée au caractère stigmatisant de ces quartiers est relative : en effet, si les cadres supérieurs déclarent moins souvent que les autres s'y sentir « très bien », aucun n'évalue négativement son bien-être dans le quartier. Il en est de même pour les membres des professions intermédiaires et petits indépendants, qui déclarent plus souvent que les employés et ouvriers qualifiés « se sentir très bien » et donnent moins souvent que la moyenne une appréciation négative de leur bien-être.

¹⁵ Les ouvriers et employés qualifiés et ouvriers et employés non qualifiés y représentent respectivement 48 % et 20 % de la population, les professions intermédiaires et petits indépendants, 17 %, et les cadres, 4 %, cf. section II. 1. E.

FIGURE 15 – APPRÉCIATION DU BIEN-ÊTRE RÉSIDENTIEL DANS LES QUARTIERS DE GRANDS ENSEMBLES SELON LA PCS



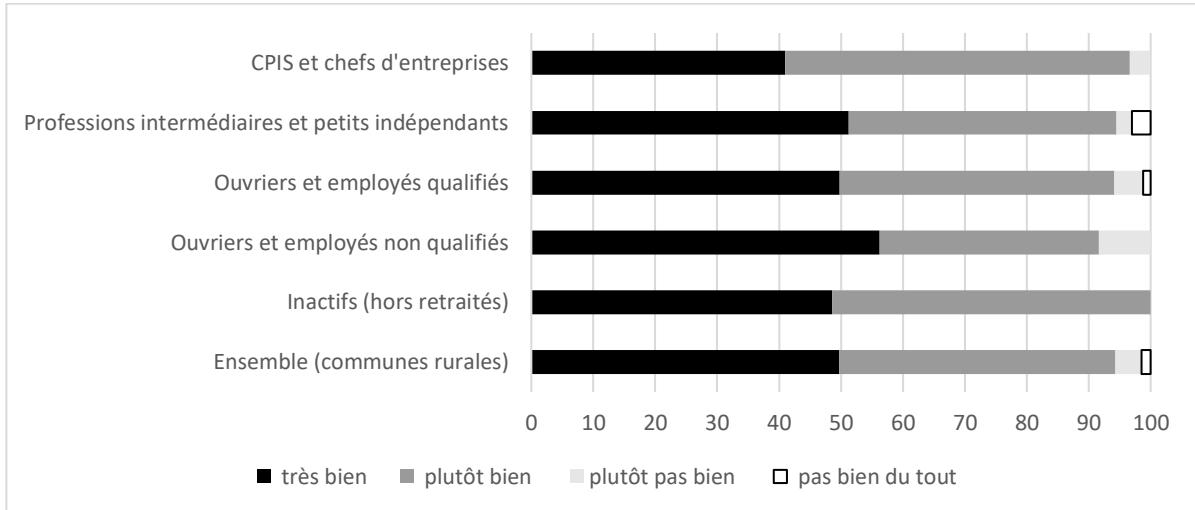
Champ : Ensemble des enquêtés des quartiers de grands ensembles (n=419) ; données pondérées en pourcentages

Dans les communes rurales périurbaines, les petites villes périurbaines et les quartiers populaires en ville-centre, composés pour moitié de catégories populaires et où la part des cadres varie entre 11 % dans le périurbain rural et 19 % dans les quartiers populaires en ville-centre, on observe également des variations dans les manières d’apprécier le bien-être selon la PCS et selon le type de quartier.

Dans les communes rurales périurbaines, lieu d’accession à la propriété d’une maison individuelle des franges supérieures des classes populaires et des catégories intermédiaires¹⁶ associé à la « qualité de vie » dans les représentations communes, on constate, cependant, que ce sont les catégories polaires de l’espace social, minoritaires, qui se distinguent le plus dans leurs appréciations : les cadres et professions intellectuelles supérieures, en situation de sous-classement résidentiel, déclarent moins fréquemment que les autres « se sentir très bien » (-9 points) alors que les ouvriers et employés non qualifiés déclarent plus souvent que les autres « se sentir très bien » (+6 points). Chez ces derniers, les appréciations plutôt négatives sont aussi plus fréquentes que la moyenne (+5 points) (Figure 16).

¹⁶ Dans ces quartiers, on compte 40 % d’ouvriers et d’employés qualifiés, de 35 % de professions intermédiaires, 11 % d’employés et d’ouvriers non qualifiés et 11 % de cadres, cf. chapitre II - 1G « Deux communes rurales périurbaines ».

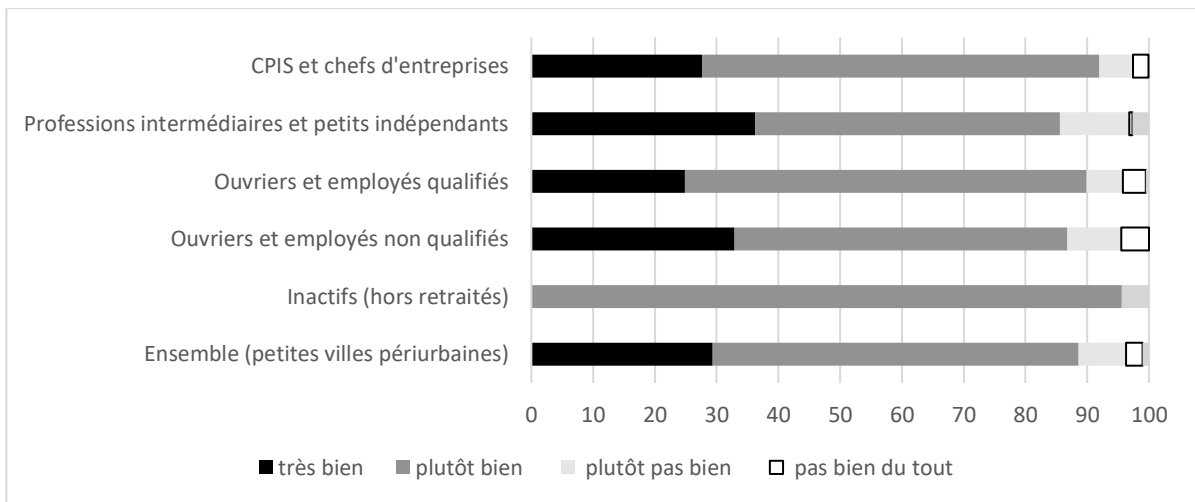
FIGURE 16 – APPRÉCIATION DU BIEN-ÊTRE RÉSIDENTIEL DANS LES COMMUNES RURALES PÉRIURBAINES SELON LA PCS



Champ : Ensemble des enquêtés des communes rurales périurbaines (n=309) ; données pondérées en pourcentages

Dans les petites villes périurbaines, à l'exception des inactifs, parmi ceux qui déclarent « se sentir très bien », les membres des professions intermédiaires sont surreprésentés (36 % contre 29 % en moyenne) et les ouvriers qualifiés sensiblement sous-représentés (25%) (Figure 17).

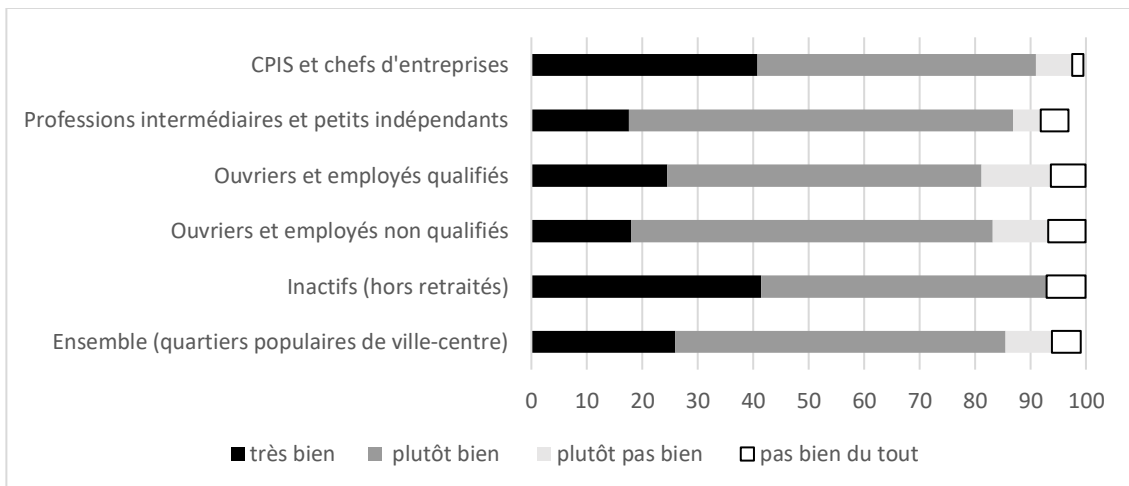
FIGURE 17 – APPRÉCIATION DU BIEN-ÊTRE RÉSIDENTIEL DANS LES PETITES VILLES PÉRIURBAINES SELON LA PCS



Champ : Ensemble des enquêtés des petites villes périurbaines (n=328) ; données pondérées en pourcentages

Dans les quartiers populaires en ville-centre, ce sont les inactifs et les cadres qui disent plus fréquemment que les autres « se sentir très bien » (respectivement 42 % et 41 % contre 26 % en moyenne). Les membres des professions intermédiaires et petits indépendants et les ouvriers et employés non qualifiés sont sous-représentés (-8 points) (Figure 18).

FIGURE 18 – APPRÉCIATION DU BIEN-ÊTRE RÉSIDENTIEL DANS LES QUARTIERS POPULAIRES SELON LA PCS

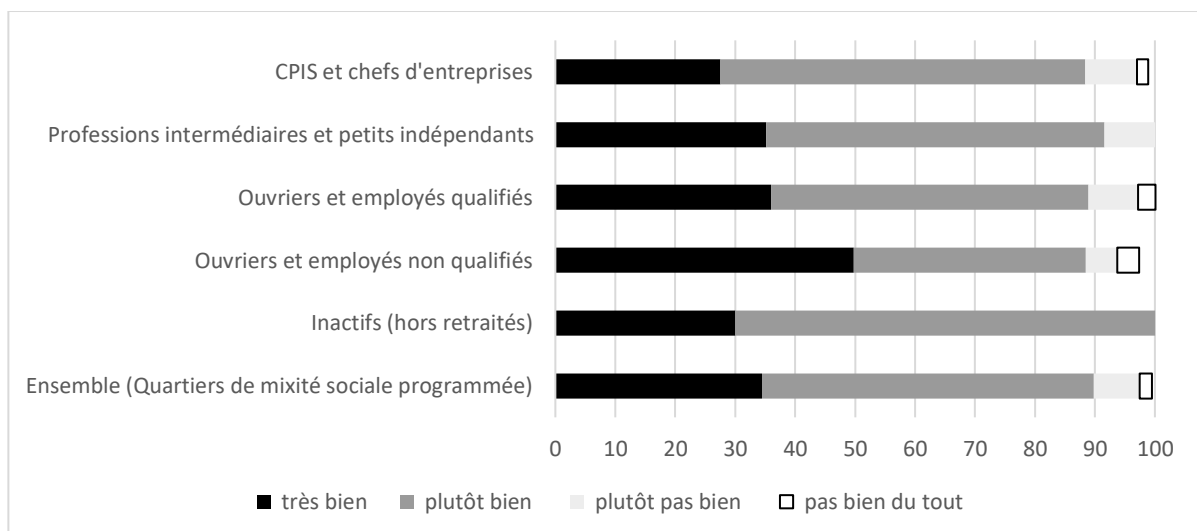


Champ : Ensemble des enquêtés des quartiers populaires de ville-centre (n=378) ; données pondérées en pourcentages

Dans ces deux derniers types de quartier, on peut relever que c'est chez les catégories dont les membres donnent, plus souvent que les autres, une appréciation très positive de leur bien-être que l'on compte également la plus forte part d'appréciations négatives, ce qui témoigne de leur hétérogénéité interne.

Dans les quartiers de mixité sociale programmée enfin, où les catégories moyennes et supérieures sont majoritaires (les cadres représentent 28 % de la population et les professions intermédiaires 31 %) et où la part d'appréciations très positives s'élève à 35 %, les cadres et professions intellectuelles supérieures ont moins souvent que les autres une appréciation positive (28 %). A l'inverse, les ouvriers et employés non qualifiés, minoritaires (9 %), déclarent une fois sur deux « se sentir très bien » (Figure 19).

FIGURE 19 – APPRÉCIATION DU BIEN-ÊTRE RÉSIDENTIEL DANS LES QUARTIERS DE MIXITÉ SOCIALE PROGRAMMÉE SELON LA PCS



Champ : Ensemble des enquêtés des quartiers de mixité sociale programmée (n=407) ; données pondérées en pourcentages

Ainsi, on constate que les manières d'évaluer le bien-être dans le quartier des différentes catégories sociales présentes ne se résument pas à un lien mécanique entre position sociale et profil du quartier. Les propriétés des quartiers ont des effets sur l'appréciation ceux qui y résident quelle que soit leur position sociale mais de manière variable. Les habitants de quartiers à composition sociale voisine n'apprécient pas de manière équivalente leur bien-être. Le désajustement entre position sociale et profil du quartier n'empêche pas certains habitants d'exprimer un certain bien-être parce qu'ils se sont « faits » à leur quartier. L'appréciation positive ne signifie pas non plus absence de situations douloureuses liées au désajustement.

Conclusion

Le quartier constitue un support de représentations pour la plupart des habitants. Les quartiers dont ils parlent sont divers : ils oscillent entre « le quartier institué », officiel, et « le quartier vécu », lieu d'usages et d'appropriations, ou encore mêlent les deux. Pour les deux tiers, le quartier correspond à une portion de territoire bien délimitée. Celle-ci correspond souvent au lieu pratiqué à pieds et plus largement à un espace proche, familier, associé aux activités quotidiennes (aux courses, aux activités de loisirs, au travail parfois, aux activités quotidiennes aussi des enfants) ou/et aux relations. Pour une part significative des individus, néanmoins, le quartier se limite à l'immeuble, la résidence ou la rue, surtout parmi les classes populaires et dans les grands ensembles en rénovation urbaine, ainsi que dans les petites villes et les communes rurales périurbaines. Dans ces derniers contextes, toutefois, la notion ne fait pas toujours sens. Enfin, pour une petite fraction des individus, le quartier désigne la commune entière.

Les jugements portés sur les quartiers habités, à travers les avantages ou les inconvénients qui leur sont reconnus, montrent que les individus sont plutôt satisfaits : les « avantages » sont dans l'ensemble plus nombreux que les inconvénients, et les « mécontents » forment moins de 15 % de la population. Ils sont cependant deux fois plus nombreux dans les quartiers de grands ensembles en rénovation urbaine. Les types d'avantages et d'inconvénients trouvés aux contextes habités varient en fonction du profil des individus – notamment du moment où ils se trouvent dans le cycle de vie – mais surtout des contextes eux-mêmes. Quartiers de ville-centre et de banlieue s'opposent alors par des avantages et des inconvénients symétriques, les contextes périurbains offrant certains avantages de la centralité mais aussi des inconvénients qui leurs sont propres. Cet axe de différenciation croise un second, qui oppose plutôt les quartiers populaires, notamment lorsqu'ils concentrent une part importante de logements sociaux, aux quartiers plus bourgeois.

L'appréciation résidentielle constitue un autre moyen d'appréhender les représentations du quartier et l'ajustement entre le profil social du quartier et la position sociale des habitants. La quasi-totalité des habitants ont une appréciation plutôt positive de leur bien-être résidentiel, et près de la moitié déclarent même s'y sentir « très bien ». Cette appréciation est plus fréquente chez les habitants les mieux dotés en atouts sociaux. Le lien n'est cependant pas mécanique et varie selon les contextes, tout comme le sentiment de faire partie des plus riches ou des plus pauvres. Enfin, le désajustement entre position sociale et profil du quartier n'empêche pas certains habitants d'exprimer un certain bien-être parce qu'ils se sont « faits » à leur quartier. Toutefois, l'appréciation globalement positive ne signifie pas non plus absence de situations douloureuses liées au désajustement.

Références citées

- AUTHIER J.-Y., 2008, « Les pratiques sociales de coprésence dans les espaces résidentiels : mixité et proximité », dans JAILLET M.-C., PERRIN E., MÉNARD F. (dir.), *Diversité sociale, ségrégation urbaine, mixité*, Paris, Puca, coll. "Recherches", 180, p. 103-122.
- AUTHIER J.-Y., BACQUÉ M.-H., GUÉRIN-PACE, F. (dir.), 2006, *Le quartier : enjeux scientifiques, actions politiques et pratiques sociales*, Paris, la Découverte (Recherches), 293 p.
- BENOÎT-GUILBOT O., 1986, « Quartiers d'ortoirs, quartiers villages : constitutions d'images et enjeux de stratégies locales », dans Collectif, *L'Esprit des lieux. Localités et changement social en France*, Paris, Editions du CNRS, p. 127-156.
- BOURDIEU P., 1993, « Effets de lieux », dans BOURDIEU P. (dir.), *La Misère du monde*, Paris, Seuil, p. 159-167.
- CARTIER M., COUTANT I., SIBLOT Y., MASCLET O., 2008, *La France des « petits-moyens »*, Paris, La Découverte.
- COLLECTIF, 1997, *Ces quartiers dont on parle*, La Tour-d'Aigues, Éd. de l'Aube, 349 p.
- GIARD L., MAYOL P., 1980, *L'invention du quotidien. Volume 2 : Habiter, Cuisiner*, Paris, Gallimard.
- GRAFMEYER Y., 2010, « Approches sociologiques des choix résidentiels », dans J.-Y. AUTHIER, C. BONVALET, J.-P. Lévy, (dir.), *Élire domicile : la construction sociale des choix résidentiels*, Presses Universitaires de Lyon, p. 35-52.
- LEFEBVRE H., 1967, « Quartier et vie de quartier », *Cahiers de l'IAURP*, n° 7.
- PAN KE SHON J.-L., 2005, « La représentation des habitants de leur quartier : entre bien-être et repli », *Economie et statistique*, 386, p. 3-35.
- PEREC G., 1974, *Espèces d'espaces*, Paris, Galilée.
- PRÉTECEILLE E. 2006, « La ségrégation sociale a-t-elle augmenté ? La métropole parisienne, entre polarisation et mixité », *Sociétés contemporaines*, 62, p. 69-93.
- VILLECHAISE-DUPONT A., 2000, *Amère banlieue. Les gens des grands ensembles*, Paris, Grasset/Le Monde.
- SCHWARTZ O., 2009, « Vivons-nous encore dans une société de classes ? Trois remarques sur la société française contemporaine », *La Vie des idées*, 22 septembre 2009.
URL : <https://laviedesidees.fr/Vivons-nous-encore-dans-une.html>

Les pratiques du quartier

PAR JEAN-YVES AUTHIER, ISABELLE MALLON

À la fin du XX^{ème} siècle, dans le prolongement d'écrits plus anciens (Wirth, 1938 ; Ledrut, 1968), plusieurs observateurs de la ville et de la vie urbaine annonçaient « la fin des quartiers » (Ascher, 1998), en tant que territoire et échelle des pratiques sociales, en raison de la mobilité accrue des citadins et de l'affaiblissement des « sociabilités de proximité » (Ascher, 1995 et 1998 ; Dubois-Taisne et Chalas (dir.), 1997). Depuis, plusieurs recherches menées dans différents types de contextes résidentiels ont produit des résultats qui invitent à nuancer fortement ce scénario, tout en donnant à voir des manières socialement et spatialement différenciées d'habiter un quartier (Leclerc-Olive et Duprez, 1997 ; Authier (dir.) et *al.*, 2001 ; Kokoreff, 2003). Qu'en est-il pour les personnes que nous avons interrogées, dans les terrains contrastés de notre enquête ?

Pour analyser cet autre registre des rapports au voisinage, nous avons exploré (dans le questionnaire) deux grands types d'activités :

– *des activités régulières*, effectuées au moins une fois par mois dans le quartier¹ : aller au bar ou dans un café ; faire du sport ; pratiquer une activité artistique ; aller dans un square, un jardin public ou un parc ; aller à la bibliothèque ou à la médiathèque ; fréquenter un lieu de culte – ou effectuées au moins une fois par semaine pour les courses ;

– *et des activités plus occasionnelles*, effectuées au moins une fois au cours des 12 derniers mois : faire un pique-nique, un barbecue, ou un apéritif dans un espace public ; aller au cinéma ; assister à une manifestation sportive (y compris un match d'enfant) ; aller voir une exposition ou aller au musée ; aller voir des spectacles (y compris un spectacle d'enfant à l'école) ; aller au restaurant (y compris dans un établissement de restauration rapide)².

Dans ce chapitre, nous traiterons d'abord successivement ces deux types d'activités pratiquées dans le quartier³. Nous dégagerons ensuite, à partir de leur combinaison, plusieurs modes d'investissement pratique du quartier, qui sont, à la fois, le fait de catégories différentes d'habitants, et inégalement observables selon les contextes résidentiels.

¹ Pour les deux communes rurales périurbaines, nous avons utilisé en lieu et place du terme « quartier », le terme « commune ». Dans la suite de ce texte, par commodité de langage, nous utiliserons uniquement le terme quartier.

² Nous avons également interrogé les enquêtés sur ces mêmes activités, régulières ou plus occasionnelles, réalisées hors de leur quartier.

³ Au fil de l'analyse, nous évoquerons aussi les activités régulières ou plus occasionnelles réalisées hors du quartier – car ce que fait, ou ne fait pas, un individu dans un lieu donné est en partie lié à ce qu'il fait, ou ne fait pas, dans d'autres lieux (Remy, 1996). Les comparaisons que nous effectuerons ponctuellement avec ces activités réalisées hors du quartier serviront ainsi à mieux saisir les investissements dans le quartier. Pour une analyse plus systématique des formes d'articulation entre pratiques locales et pratiques extra-locales, voir *infra* « Les formes spatiales et sociales de l'intégration ».

I. Les activités régulières

La quasi-totalité des habitants des quartiers enquêtés (94 %) pratiquent au moins une activité régulière à proximité de leur domicile. La classe modale correspond à deux activités et le nombre moyen est de 2,56. Parmi ces activités, faire ses courses constitue une pratique très largement partagée. Fréquenter les parcs, les squares ou les jardins publics est également un investissement ordinaire du quartier. Les autres pratiques sont moins courantes, certaines étant même très minoritaires, comme pratiquer une activité artistique ou fréquenter un lieu de culte (tableau 1)⁴.

TABLEAU 1. LES ACTIVITÉS RÉGULIÈRES PRATIQUÉES DANS LE QUARTIER (ET EN DEHORS DU QUARTIER)

	% des individus qui déclarent...	
	Dans le quartier	Hors du quartier
Faire ses courses	84	57
Aller dans un square, un jardin public ou un parc	60	56
Aller au café ou dans un bar	38	54
Faire du sport	33	37
Aller à la bibliothèque, médiathèque	24	17
Fréquenter un lieu de culte	16	13
Pratiquer une activité artistique (peinture...)	9	13

Champ : Ensemble des enquêtés (n=2572) ; données pondérées

Variations locales et différenciations sociales

Ces pratiques sont en partie dépendante de l'offre locale, qui n'est pas la même dans les différents terrains de notre enquête, et varient donc fortement selon les contextes résidentiels (Tableau 2). Les écarts sont en particulier très marqués pour la fréquentation des bars et des cafés (de 9 % à Marolles et dans le quartier du Port à 83 % à la Croix-Rousse), pour la fréquentation des commerces (de 35 % dans le quartier du Port à 98 % aux Batignolles), pour la fréquentation des parcs, des squares ou des jardins publics (de 31 % à la Bâtie à 87 % aux Batignolles) et pour la fréquentation des bibliothèques ou des médiathèques (de 0 % à Marolles à 47 % dans le quartier du Port, où une médiathèque constitue le seul véritable équipement du quartier). Ces écarts de fréquentation sont bien sûr fonction de l'offre en commerces et services des différents quartiers, certains comme la Zac du Bon Lait, le quartier du Port, Armstrong, ou encore Les Navigateurs ne disposant que de peu de bars ou cafés ou encore de commerces, et Marolles d'aucune bibliothèque⁵.

⁴ Hors du quartier, la hiérarchie est à peu près la même, mais avec des pourcentages moins élevés, sauf pour la fréquentation des bars et, dans une moindre mesure, pour les activités sportives et artistiques. Le fort écart observable pour les courses est en partie lié sans doute à la temporalité de la question : « Faites-vous des courses au moins une fois par semaine : dans votre quartier ? à l'extérieur de votre quartier ? ».

⁵ Par exemple dans le quartier du Port, où l'unique commerce est une boulangerie, seuls 35 % des habitants déclarent faire leurs courses dans le quartier.

TABLEAU 2. LES ACTIVITÉS RÉGULIÈRES DANS LES DIFFÉRENTS QUARTIERS

	Courses	Café, bar	Activités Sportives	Activités artistiques	Parcs squares	Bibliothèques	Lieux de culte
Ainay	96	61	45	15	45	34	32
Auteuil	96	52	40	2	68	9	24
Croix-Rousse	97	83	42	22	73	33	6
Batignolles	98	68	42	10	87	24	17
Grange Rouge	82	16	21	6	41	16	11
Riquet	94	43	41	16	66	31	14
ZAC du Bon Lait	85	23	40	5	65	32	12
Quartier du Port	35	9	26	4	64	47	5
Armstrong	82	21	16	4	66	23	17
Navigateurs	65	11	24	6	52	24	27
Tour du Pin	74	29	27	9	50	24	17
Montereau	75	29	28	9	60	17	13
La Bâtie	86	20	17	5	31	19	8
Marolles	70	9	30	4	52	0	8

Mode de lecture : 96 % des habitants d'Ainay font des courses de leur quartier

Champ : Ensemble des enquêtés (n=2572) ; données pondérées

Les écarts sont en particulier très marqués pour la fréquentation des bars et des cafés (de 9 % à Marolles et dans le quartier du Port à 83 % à la Croix-Rousse), pour la fréquentation des commerces (de 35 % dans le quartier du Port à 98 % aux Batignolles), pour la fréquentation des parcs, des squares ou des jardins publics (de 31 % à la Bâtie à 87 % aux Batignolles) et pour la fréquentation des bibliothèques ou des médiathèques (de 0 % à Marolles à 47 % dans le quartier du Port, où une médiathèque constitue le seul véritable équipement du quartier). Ces écarts de fréquentation sont bien sûr fonction de l'offre en commerces et services des différents quartiers, certains comme la Zac du Bon Lait, le quartier du Port, Armstrong, ou encore Les Navigateurs ne disposant que de peu de bars ou cafés ou encore de commerces, et Marolles d'aucune bibliothèque⁶.

Ces différentes pratiques sont aussi socialement différenciées⁷. Les écarts sont peu importants pour les activités artistiques et la fréquentation des commerces, c'est-à-dire pour l'activité régulière la plus rare et l'activité la plus commune. Dans le premier cas, deux catégories sont légèrement sur-représentées : les cadres à dominante culturelle et les médiateurs, et seuls les enfants d'immigrés sont sous-représentés. Dans le deuxième cas, les cadres (à dominante culturelle et à dominante économique), les individus les plus fortunés (6000 euros mensuels ou plus) et les plus diplômés (Bac + 5 ou plus), les retraités (âgés de 60 à 74 ans) et les individus installés depuis longtemps dans leur logement et dans leur quartier (20 ans ou plus), sont légèrement sur-représentés ; tandis que les ouvriers qualifiés, les employés de la fonction publique (et policiers), les détenteurs d'un CAP ou d'un BEP, les locataires du logement social et les enfants d'immigrés font moins leurs courses dans le quartier.

⁶ Par exemple dans le quartier du Port, où l'unique commerce est une boulangerie, seuls 35 % des habitants déclarent faire leurs courses dans le quartier.

⁷ Ce qui contribue également aux variations locales précédemment observées, puisque la composition sociale des quartiers n'est pas la même.

Les autres pratiques sont plus clivées. Pour chacune d'entre elles, à l'exception de la fréquentation des lieux de culte, le niveau de revenu et le diplôme sont très discriminants : la pratique augmente à mesure que les revenus et le niveau d'études augmentent⁸. De surcroît, selon les pratiques, d'autres caractéristiques jouent également. Ainsi, la fréquentation des bars ou des cafés concerne davantage les hommes que les femmes. Elle constitue aussi une pratique plus répandue chez les cadres (à dominante culturelle et à dominante économique), les petits indépendants, les locataires du secteur privé, les individus récemment installés dans leur logement et leur quartier (moins de 2 ans) et les « natifs ». A l'inverse, les personnes âgées de 75 ans ou plus, les familles monoparentales, les inactifs (hors retraités), les employés (toutes catégories), les locataires du logement social, les immigrés et les enfants d'immigrés se distinguent par une faible propension à fréquenter les bars ou les cafés de leur quartier.

La fréquentation des parcs (des squares, des jardins publics) est, sans surprise, une pratique du quartier qui concerne davantage les couples avec enfants. En partie pour cette raison, elle est aussi une pratique plus commune aux individus d'âges intermédiaires (30-44 ans) et aux habitants ayant déjà une certaine ancienneté de résidence dans le quartier (de 5 à 9 ans). Outre ces catégories, deux autres sous-populations sont ici sur-représentées : les chômeurs et les inactifs (hors retraités). À l'opposé, les personnes âgées de 75 ans ou plus, les retraités, mais aussi les étudiants et les ouvriers (qualifiés ou non qualifiés) sont beaucoup moins enclins à fréquenter les parcs situés à proximité de leur domicile.

Les caractéristiques des habitants qui fréquentent le plus les bibliothèques (ou les médiathèques) sont assez proches. Comme pour les parcs, il s'agit des couples avec enfants, des individus d'âges intermédiaires (30-44 ans) et des habitants installés dans le quartier depuis plusieurs années (5-9 ans ou 10-19). De même, ceux qui sont proportionnellement les plus nombreux à ne pas avoir cette pratique sont les personnes âgées de 75 ans ou plus (et les personnes les plus jeunes), les étudiants et les ouvriers (non qualifiés). Dans ces deux configurations, d'autres catégories sociales se distinguent : dans la première, les cadres à dominante culturelle et les médiateurs ; dans la deuxième, les couples sans enfants, les solos et les cadres à dominante économique.

La fréquentation des lieux de culte est fortement corrélée à l'âge : elle augmente à mesure que l'âge augmente, jusqu'à atteindre un taux proche de 30 % pour les personnes âgées de 75 ans ou plus. En partie pour cette raison, cette pratique du quartier augmente aussi avec l'ancienneté de résidence (dans le logement et dans le quartier). Logiquement, les retraités sont ici sur-représentés et les étudiants sont, à l'inverse, sous-représentés. Dans ce registre, deux autres sous-populations se caractérisent par des taux (relativement) élevés de pratiquants : les couples avec enfants (qui s'opposent aux familles monoparentales, sous-représentées) et les immigrés. En revanche, il n'y a pas ici d'écarts significatifs selon les PCS, à une seule exception constituée par les médiateurs, qui se caractérisent par une faible propension à fréquenter les lieux de culte.

⁸ Pour la fréquentation des lieux de culte, les individus les plus fortunés (6000 euros et plus) sont (proportionnellement) les plus nombreux à avoir cité cette pratique, mais le taux de pratiquants n'augmente pas avec le revenu (les individus disposant d'un revenu mensuel inférieur à 1000 euros sont, par exemple, plus nombreux que les individus disposant d'un revenu mensuel compris entre 3000 et 3999 euros à partager cette pratique). Et l'on n'observe aucun écart significatif selon le niveau d'études.

Enfin, pratiquer une activité sportive dans son quartier est, au contraire, très lié à la PCS des individus. La proportion d'enquêtés ayant déclaré cette pratique progresse en effet à mesure que l'on s'élève dans la hiérarchie sociale, en passant du simple au double, pour les employés de la fonction publique (et policiers), les ouvriers non qualifiés et les employés de services aux particuliers, d'un côté, et pour les cadres à dominante économique, les petits indépendants et les cadres à dominante culturelle, de l'autre. Cette pratique oppose également deux autres catégories : les propriétaires, plutôt enclins à faire du sport à proximité de leur domicile, et les locataires du logement social, qui le sont beaucoup moins. À ces derniers s'ajoutent ici les personnes âgées de 75 ans ou plus, les chômeurs, les inactifs, et les enfants d'immigrés.

Les combinaisons des activités régulières

Si l'on prend à présent en considération l'ensemble des activités régulières déclarées par les enquêtés, il apparaît (tableau 3) que 23 % n'ont pas, ou ont peu, d'activité (0 ou 1), et qu'à l'opposé 28 % en cumulent un grand nombre (4 ou plus).

TABLEAU 3. NOMBRE D'ACTIVITÉS RÉGULIÈRES PRATIQUÉES DANS LE QUARTIER

	% des individus qui déclarent...
0 ou 1 activité	23
2 activités	24
3 activités	25
4 activités ou plus	28

Champ : Ensemble des enquêtés (n=2572) ; données pondérées

Les profils, spatiaux et sociaux, de ces deux populations sont extrêmement contrastés. Du côté des contextes résidentiels, les habitants des quartiers gentrifiés et des quartiers bourgeois, mais aussi celui de Riquet, sont à la fois fortement sur-représentés parmi les individus qui cumulent un grand nombre d'activités et fortement sous-représentés parmi ceux qui déclarent zéro ou une activité. Dans tous les autres types de quartiers, c'est l'inverse. Les écarts sont ainsi considérables, par exemple, à Lyon, entre la Croix-Rousse (où 53 % des enquêtés cumulent quatre activités ou plus) et Grange Rouge (où 42 % des enquêtés ont, au contraire, déclaré zéro ou une activité), ou, en région parisienne, entre le quartier des Batignolles (49 % de « 4 activités ou plus ») et le quartier des Navigateurs à Choisy (44 % de « 0 ou 1 activité »).

Comme nous l'avons évoqué précédemment, ces écarts sont en partie liés aux inégalités qui existent, entre les différents terrains de notre enquête, en matière d'offre d'activités régulières. Mais elles sont aussi l'expression de pratiques du quartier socialement différenciées. Dans ce registre, un clivage très net oppose, d'un côté, les habitants des ménages les plus fortunés (4000 euros mensuels ou plus) et les plus diplômés (Bac + 5 ou plus), les cadres (à dominante culturelle et à dominante économique), les petits indépendants et les médiateurs, qui ont (tous) une forte propension à cumuler un grand nombre d'activités régulières, et de l'autre, les habitants faiblement diplômés (avec un niveau d'études inférieur au Bac), aux revenus modestes (entre 1000 et 1999 euros mensuels), ouvriers ou employés, qui au contraire sont (tous) sur-représentés dans la catégorie des individus qui n'ont pas, ou qui ont peu, d'activités régulières. Dans cette catégorie figurent aussi les personnes âgées de 75 ans ou plus, les enfants d'immigrés et les locataires du logement social (qui ici s'opposent aux locataires du privé).

Outre ces déterminants spatiaux et sociaux, le fait de cumuler un nombre plus ou moins grand d'activités régulières au sein de son quartier est-il lié au temps que les individus y passent au quotidien ? Pour le savoir, nous avons examiné deux indicateurs : le nombre de départs en week-end (au cours des 12 derniers mois) et, pour les actifs, le nombre d'heures de travail hebdomadaire⁹ (Tableau 4). Dans les deux cas, le nombre d'activités pratiquées n'augmente pas avec le temps de présence dans le quartier. Au contraire, dans les deux cas, ce sont les individus qui sont les plus souvent absents de leur quartier qui ont la plus forte propension à pratiquer un nombre élevé d'activités (4 ou plus).

TABEAU 4. TEMPS DE PRÉSENCE ET ACTIVITÉS RÉGULIÈRES PRATIQUÉES DANS LE QUARTIER

	0 ou 1 activité	2 activités	3 activités	4 activités ou plus	Total
Nombre de départs en week-end (1)					
• <i>Au moins une fois par mois</i>	18	19	27	36	100
• <i>5 ou 6 fois par an</i>	18	18	29	35	100
• <i>Plus rarement</i>	22	27	24	26	100
• <i>Jamais</i>	33	29	20	18	100
<i>Ensemble</i>	23	24	25	28	100
Heures de travail (2)					
• <i>Moins de 36 heures</i>	25	25	23	26	100
• <i>De 36 à 42 heures</i>	26	24	24	26	100
• <i>43 heures et plus</i>	18	18	28	36	100
<i>Ensemble</i>	23	23	25	29	100

(1) Champ : Ensemble des enquêtés (n=2572) ; données pondérées

(2) Champ : Ensemble des enquêtés actifs occupés (n=1523) ; données pondérées

Ces résultats confirment les conclusions de l'Enquête « Rapports résidentiels » (Authier (dir.) *et al*, 2001), qui montrait que l'ancrage dans un quartier n'est pas exclusif de formes de mobilités, et qu'au contraire, ce sont bien souvent les individus les plus mobiles qui investissent le plus leur quartier. D'ailleurs, si l'on considère ici conjointement les activités régulières pratiquées dans et en dehors du quartier, il apparaît que les enquêtés qui pratiquent telle ou telle activité à proximité de leur domicile sont souvent nombreux à pratiquer aussi cette activité à l'extérieur de leur quartier.

⁹ Une partie des actifs (20 % environ) travaillent à leur domicile ou dans leur quartier pour une partie ou la totalité de leur temps de travail. Nous n'avons pas exclu ces actifs dans ce traitement.

TABLEAU 5. LES ACTIVITÉS RÉGULIÈRES PRATIQUÉES DANS ET HORS DU QUARTIER

	% des individus (parmi ceux ayant déclaré pratiquer cette activité dans leur quartier) qui déclarent hors du quartier...
Aller au café dans un bar	78
Aller dans un square, un jardin public ou un parc	70
Faire du sport	53
Faire ses courses ¹⁰	52
Pratiquer une activité artistique (peinture...)	46
Fréquenter un lieu de culte	37
Aller à la bibliothèque, médiathèque	33

Champ : Ensemble des enquêtés (n=2572) ; données pondérées

Si le nombre d'activités régulières pratiquées dans le quartier n'est pas lié au temps que les individus y passent au quotidien, il existe en revanche une forte corrélation entre la manière dont les individus pensent et projettent temporellement leur installation dans leur logement et leur quartier et le fait d'en pratiquer peu ou beaucoup. En effet, les enquêtés qui considèrent leur logement comme « un point de passage »¹¹ et ceux qui ont pour projet de déménager hors de leur quartier dans les deux ans sont (proportionnellement) les plus nombreux à avoir déclaré aucune ou une seule activité. Inversement, les individus pour lesquels leur logement constitue « une étape importante » et les individus qui n'envisagent pas de quitter leur quartier dans les deux ans sont (proportionnellement) les plus nombreux à cumuler un grand nombre d'activités (4 ou plus)¹².

II. Les activités occasionnelles

Ces activités, qui fournissent également des occasions de co-présence ou de rencontres, planifiées ou imprévues, sont plus rarement intégrées dans les enquêtes quantitatives qui cherchent à documenter les rapports effectifs des habitants à leur quartier : ainsi, faire un pique-nique, un barbecue ou un apéritif dans un espace public, assister à un match d'enfant, ou aller voir un spectacle d'enfant à l'école, sont autant de manières d'investir les espaces du quartier qui étaient absentes de l'Enquête « Rapports résidentiels » (Authier (dir.) et al, 2001). Moins souvent étudiées, elles sont aussi moins déclarées par nos enquêtés : plus du quart (26 %) ne déclare aucune de ces activités. Leur nombre moyen est de 1,49 et la classe modale correspond à une activité. De surcroît, ces différentes activités plus occasionnelles concernent au plus 23 % des enquêtés, à l'exception de la fréquentation de restaurants, qui apparaît aussi répandue que celle des parcs (tableau 6)¹³.

¹⁰ À nouveau la temporalité de la question relative aux courses (cf. *supra*) explique sans doute ce faible pourcentage.

¹¹ La question posée était la suivante : « Diriez-vous que votre logement actuel est : 1. Un point de passage, 2. Une étape importante, 3. Un aboutissement, 4. Rien de cela ».

¹² Ces résultats confirment également les conclusions de l'Enquête « Rapports résidentiels » (Authier (dir.) et al, 2001).

¹³ À l'inverse des activités régulières, les activités occasionnelles sont davantage pratiquées à l'extérieur du quartier. Elles apparaissent ainsi bien plus comme des loisirs urbains que des pratiques du quartier.

TABEAU 6. LES ACTIVITÉS PLUS OCCASIONNELLES PRATIQUÉES DANS LE QUARTIER ET EN DEHORS

	% des individus qui déclarent...	
	Dans leur quartier	Hors de leur quartier
Aller au restaurant (y compris restauration rapide)	59	82
Faire un pique-nique, un barbecue, un apéritif dans l'espace public	23	39
Aller au cinéma	23	60
Assister à un spectacle (y compris gratuit, d'enfant ou d'école)	23	51
Aller voir une exposition ou aller au musée	16	53
Assister à une manifestation sportive (y compris gratuite ou enfants)	12	26

Champ : Ensemble des enquêtés (n=2572) ; données pondérées

Des contrastes locaux souvent plus affirmés et parfois plus inattendus que pour les activités régulières

Plus encore que les activités régulières, les activités occasionnelles sont en partie dépendantes de l'offre locale. Difficile en effet de se rendre au cinéma dans son quartier lorsque cet équipement en est absent, comme à La Bâtie, à Marolles, aux Navigateurs, à Grange Rouge ou au quartier du Port¹⁴ ! En revanche, à Armstrong, la proximité du cinéma Gérard Philippe en fait une activité aussi déclarée (32 %) que dans le quartier bourgeois d'Ainay (34 %). Mais le cinéma est aussi davantage fréquenté dans les quartiers gentrifiés, ainsi qu'à Riquet, ce qui contribue là encore à rapprocher ce quartier anciennement populaire des quartiers gentrifiés. De même, la proximité relative du parc des Princes et du stade de Roland-Garros à Auteuil, du stade de Gerland à la ZAC du Bon Lait, peut expliquer en partie le fait que leurs habitants fréquentent davantage que les autres des manifestations sportives (respectivement 20 % et 26 % contre 12 % pour l'ensemble des enquêtés). Ce poids de l'offre apparaît de manière plus éclatante encore pour les restaurants. Les habitants des quartiers les plus centraux déclarent beaucoup plus y aller que les habitants des quartiers périphériques : entre 80 % (à Auteuil) et 93 % (aux Batignolles) des habitants des quartiers bourgeois et gentrifiés¹⁵ fréquentent les restaurants de leur quartier, alors que les habitants des quartiers plus excentrés sont nettement sous-représentés dans cette activité (environ un habitant sur trois à Grange Rouge et au quartier du Port, un sur quatre à Armstrong et aux Navigateurs, 8 % seulement à la Bâtie). En effet, la densité et la diversité de l'offre de restaurants, maximales dans les quartiers gentrifiés et bourgeois, s'affaiblissent au fur et à mesure qu'on s'éloigne des espaces les plus centraux. C'est ce qui expliquerait que le quartier de Riquet et la ZAC du Bon Lait soient également surreprésentés dans cette activité, mais de manière plus mesurée. De manière plus surprenante, les apéritifs, barbecues et pique-niques dans l'espace public, a priori moins dépendants d'équipements spécifiques, sont nettement plus fréquents dans les quartiers gentrifiés, et dans une moindre mesure à la ZAC du Bon Lait. Cet usage de l'espace public est en revanche plus rare dans les quartiers périphériques, aussi bien dans les quartiers de grands ensembles en rénovation urbaine, que dans les quartiers périurbains, de petite ville ou de campagne. L'amplitude des écarts est moins marquée pour les spectacles, dont la fréquentation varie

¹⁴ Sauf à avoir une conception très élargie du quartier, comme c'est le cas de quelques enquêtés de ces quartiers.

¹⁵ Les habitants des Batignolles et de la Croix-Rousse sont les seuls à fréquenter davantage les restaurants de leur quartier (respectivement 89 et 93 %) que ceux situés en dehors (respectivement 83 et 87 %).

peu entre les quartiers, sinon à Croix-Rousse où elle est maximale (42 %) et à Marolles où elle s'effondre (4%).

Des pratiques structurées principalement par le diplôme, le revenu, la catégorie sociale et l'âge

Comme pour les activités régulières, ce sont le diplôme et le revenu qui ont les effets les plus nets, et souvent les plus linéaires, sur les activités plus occasionnelles. Plus on est diplômé, plus on est riche, et plus on déclare aller au restaurant, participer à des apéritifs ou des pique-niques, aller au cinéma, assister à des spectacles, visiter des expositions ou des musées dans son quartier. Logiquement, la déclaration de ces activités suit la hiérarchie sociale : les catégories supérieures (chefs d'entreprise, cadres à dominante économique comme à dominante culturelle) se distinguent ici nettement des classes populaires (employés et ouvriers, qualifiés ou non), avec des déclarations deux à quatre fois plus fréquentes selon les activités. Les professions intermédiaires se situent le plus souvent dans la moyenne. Quelques fractions d'entre elles sont cependant légèrement surreprésentées dans certaines activités : les professions intermédiaires administratives et techniques vont davantage au restaurant dans leur quartier, les médiateurs y font plus souvent des pique-niques ou des apéritifs et fréquentent davantage les cinémas, les petits indépendants se rendent plus souvent au restaurant, font plus de pique-niques ou d'apéritifs et visitent davantage musées et expositions. Seule exception notable : la fréquentation des manifestations sportives, qui présente peu de variations sociales, à l'inverse de la pratique régulière d'activités sportives dans le quartier, très fortement variable selon le revenu, le diplôme et la PCS. Seules les familles avec enfants déclarent un peu plus souvent que les autres types de ménage assister à de telles manifestations dans leur quartier, sans doute parce qu'y sont inclus les compétitions d'enfants.

Selon les activités, d'autres variations peuvent être relevées : ainsi la fréquentation des restaurants du quartier est plutôt une pratique de la jeunesse, étudiante ou en emploi. Les 18-29 ans, les étudiants et les actifs en emploi y sont surreprésentés. Elle est également davantage attestée pour les habitants ayant emménagé récemment (depuis moins de 5 ans) dans le quartier ou dans leur logement, et beaucoup plus déclarée par les locataires du privé que par les autres habitants. À l'inverse, les habitants les plus anciens, les retraités et les personnes âgées de 75 ans ou plus, les familles monoparentales, les locataires du parc social, les immigrés et les enfants d'immigrés déclarent beaucoup moins souvent que les autres fréquenter les restaurants de leur quartier.

La participation à des barbecues, des pique-niques ou des apéritifs dans le quartier correspond davantage à un autre âge de la vie : les couples avec enfants, et les 30-44 ans, sont en effet les plus nombreux à déclarer ces pratiques. Ils s'opposent aux couples sans enfants et aux solos, fortement sous-représentés dans cette pratique. Cette activité est également plus attestée chez les habitants déjà anciens dans le quartier (entre 10 et 19 ans) et chez les locataires du privé. Comme pour les restaurants, les locataires du parc social, les retraités et les personnes âgées (de plus de 60 ans) participent moins à ces rassemblements conviviaux dans l'espace proche de leur domicile. C'est également moins le cas pour les habitants les plus anciens dans le quartier ou dans leur logement (plus de 20 ans), et pour ceux qui vivent en maison.

La fréquentation du cinéma de quartier est plus importante pour les propriétaires et pour ceux qui vivent depuis plus de 20 ans dans le quartier ou dans leur logement. Elle est en revanche peu citée par les personnes qui vivent en maison, par les chômeurs, par les personnes ayant emménagé dans leur logement ou dans le quartier depuis moins de deux ans, ainsi que par les immigrés et les enfants

d'immigrés. Assister à des spectacles dans le quartier est surtout le fait des couples avec enfants, des 30-44 ans et des inactifs. Là encore, la possibilité offerte dans le questionnaire d'inclure parmi ces spectacles les spectacles d'école ou d'enfants joue sans doute un rôle dans cette surreprésentation. Les personnes ayant une ancienneté moyenne (5 à 9 ans) dans le quartier sont également plus représentées. En revanche, les catégories d'âge extrêmes (18-29 ans et 75 ans et plus), les retraités et les étudiants semblent désinvestir cette activité.

Visiter des expositions et aller au musée dans son quartier est plus fréquent chez les habitants les plus anciens (plus de 20 dans le quartier et dans le logement) et les plus âgés (plus de 60 ans), retraités, propriétaires de leur logement ou vivant en maison. Cette pratique est au contraire particulièrement délaissée par les plus jeunes de nos enquêtés (18-29 ans), ayant emménagé dans le quartier depuis moins de 2 ans, les chômeurs, les locataires du parc social, les personnes immigrées ou les enfants d'immigrés.

Diversité des activités occasionnelles

Comme leur nom l'indique, les activités occasionnelles fournissent des occasions plus épisodiques d'investissement dans le voisinage. La plupart des enquêtés (55 %) n'investissent d'ailleurs pas (26 %) ou peu (29 %) leur quartier de cette manière (tableau 7) : l'investissement du quartier se fait d'abord par les activités régulières. Mais l'examen du nombre d'activités occasionnelles permet d'identifier des populations et des quartiers pour lesquels elles constituent une part importante de la vie de quartier, alors particulièrement animée.

TABLEAU 7. NOMBRE D'ACTIVITÉS OCCASIONNELLES PRATIQUÉES DANS LE QUARTIER

	% des individus qui déclarent...
0 activité	26
1 activité	29
2 activités	21
3 activités ou plus	23

Champ : Ensemble des enquêtés (n=2572) ; données pondérées

Ainsi, comme pour les activités régulières, c'est dans les quartiers bourgeois et surtout dans les quartiers gentrifiés que se concentrent les habitants les plus concernés par un grand nombre (et donc une grande diversité) d'activités occasionnelles : à la Croix Rousse et aux Batignolles, on compte deux fois plus d'enquêtés déclarant plus de deux activités que dans le reste de la population, et à Ainay une fois et demie plus. Le quartier de Riquet se distingue également, avec 38 % de ses habitants déclarant 3 activités occasionnelles ou plus. En revanche, là encore, c'est à Grange Rouge et dans les quartiers de grands ensembles en rénovation urbaine, aux Navigateurs et à Armstrong, et dans les communes rurales périurbaines, à La Bâtie et à Marolles, que ces activités sont le plus absentes. Les habitants des quartiers de mixité sociale programmée sont les plus nombreux à ne déclarer qu'une activité, sans doute en raison d'équipements peu nombreux dans ces quartiers plutôt résidentiels.

Ces contrastes locaux sont également, comme nous l'avons montré, la traduction de pratiques socialement différenciées. Sans surprise, les catégories qui cumulent de nombreuses activités occasionnelles sont les mêmes que celles qui sont surreprésentées dans chacune de ces activités. Ainsi, plus on est diplômé, plus on est riche, plus on s'élève dans la hiérarchie sociale, et plus on déclare un

grand nombre d'activités occasionnelles dans le quartier. Les cadres et professions intellectuelles supérieures déclarent ainsi beaucoup plus souvent que les autres plus de deux activités, alors que les membres des catégories populaires sont ceux qui en déclarent le moins. Là encore, le nombre d'activités occasionnelles obéit aux mêmes variations sociales que le nombre d'activités régulières. Développer de nombreuses activités occasionnelles dans son quartier semble également privilégié par les couples avec enfants, les 30-44 ans, mais aussi les propriétaires. A l'inverse, les personnes très âgées (75 ans et plus), les inactifs et les retraités, les locataires du social et les enfants d'immigrés sont ceux qui déclarent le faible nombre d'activités de ce type.

Enfin, comme les activités régulières, les activités occasionnelles ne sont pas d'abord le fait des habitants qui passent le plus de temps dans leur quartier. De manière contre-intuitive là encore, ce sont les moins présents qui déclarent le plus grand nombre d'activités occasionnelles dans leur quartier. Ainsi, les personnes qui travaillent plus de 42 h par semaine sont surreprésentées parmi les habitants déclarant au moins 3 activités occasionnelles dans leur quartier (36 %). De même, ceux qui partent assez souvent en week-end (d'une fois par mois environ à 5 ou 6 fois par an) sont surreprésentés dans des proportions comparables (32 %), tout comme ceux qui partent en vacances au moins 6 semaines (35 %), ou ceux qui disposent d'une résidence secondaire (32%), qu'elle leur appartienne ou non. A l'inverse, sont très fortement surreprésentées parmi celles qui ne déclarent aucune activité les personnes qui ne partent jamais en week-end (40%) et celles qui ne partent pas ou peu (moins d'une semaine) en vacances (respectivement 43% et 33 %).

III. Les modes d'investissement pratique du quartier

À partir de ces deux registres d'activités, il est possible de dégager quatre modes d'investissement pratique du quartier (Tableau 8). La distribution de ces quatre types confirme que l'investissement du quartier se fait d'abord par les activités régulières. Elle montre aussi que les activités occasionnelles renvoient assez rarement à un investissement occasionnel du quartier, et qu'elles ont beaucoup plus tendance à s'ajouter à des activités régulières, dans une logique de cumul, qu'à les remplacer, dans une logique de compensation. Plus globalement, elle fait apparaître que le quartier est pour une part importante de nos enquêtés un espace habité, mais qu'il ne l'est pas pour tous, et qu'il ne l'est pas de la même manière.

Dans la continuité des tendances précédemment mises en évidence, les investissements du quartier les plus forts et les plus faibles sont fortement différenciés selon le revenu, le diplôme, la PCS et l'âge. Le revenu fait ainsi varier de manière linéaire le nombre d'activités : 48 % des personnes déclarant moins de 1000 euros mensuels ont peu ou pas d'activité ; 56 % des enquêtés déclarant un revenu de 6000 euros ou plus en pratiquent à l'inverse beaucoup. Le niveau de diplôme joue exactement de la même manière. Sans surprise, le fait de pratiquer peu ou beaucoup d'activités suit la hiérarchie sociale, elle-même étroitement liée aux deux premiers facteurs : les ouvriers et les employés sont surreprésentés parmi ceux qui déclarent peu ou pas d'activités (46 % pour les ouvriers et les employés qualifiés et 48 % pour les non qualifiés) ; à l'opposé, une même proportion (48 %) de cadres, professions intellectuelles supérieures ou chefs d'entreprises pratique beaucoup d'activités. Les professions intermédiaires et les petits indépendants se situent entre les deux, avec toutefois une plus forte variation à l'intérieur de cet ensemble (43 % des petits indépendants déclarent beaucoup d'activités, ce qui n'est le cas que de 38 % des médiateurs, et de 33 % des professions intermédiaires administratives ou techniques). L'âge a des effets plus contrastés. Trois catégories se distinguent : les

30-44 ans, par de nombreuses activités ; les plus jeunes (18-29 ans) et les plus âgés (75 ou plus), par de faibles pratiques du quartier. Ces résultats vont à l'encontre d'une vision commune¹⁶ du quartier comme espace de proximité surinvesti par les laissés pour compte de la mobilité, membres des catégories populaires, personnes âgées ou femmes au foyer, ou au contraire délaissé par les membres des classes supérieures nomades, comme l'avait déjà montré, dans les quartiers anciens de centre-ville, l'enquête *Du Domicile à la ville* (Authier (dir.) et al., 2001). Les catégories réputées peu mobiles investissent plus rarement de manière intense leur quartier, alors que les catégories réputées les plus mobiles conjuguent de forts investissements dans le quartier avec des activités nombreuses au-delà de ses limites. En revanche, l'enquête conforte une représentation plus commune en termes d'âge : le quartier est un espace fortement investi et animé au quotidien, dans de multiples espaces et temporalités, par les familles avec enfants et les 30-44 ans.

TABLEAU 8. LES MODES D'INVESTISSEMENT PRATIQUE DU QUARTIER

	% des individus qui déclarent...
Pas ou peu d'activités • <i>Activités régulières 0-1 ou 2</i> • <i>Activités occasionnelles 0 ou 1</i>	36
Peu d'activités et des activités plutôt occasionnelles • <i>Activités régulières 0-1 ou 2</i> • <i>Activités occasionnelles 2 ou 3 et plus</i>	11
De nombreuses activités régulières, mais peu d'activités occasionnelles • <i>Activités régulières 3 ou 4 et plus</i> • <i>Activités occasionnelles 0 ou 1</i>	20
Beaucoup d'activités régulières et occasionnelles • <i>Activités régulières 3 ou 4 et plus</i> • <i>Activités occasionnelles 2 ou 3 et plus</i>	33
Ensemble	100

Champ : Ensemble des enquêtés (n=2572) ; données pondérées

D'autres facteurs ont une influence beaucoup plus limitée. Ainsi, en termes de statuts d'occupation, il existe une différenciation marquée entre les locataires du secteur social et les locataires du secteur privé ; les premiers sont fortement sur-représentés parmi ceux qui déclarent peu ou pas d'activités (47 %), les seconds à l'inverse parmi ceux qui déclarent beaucoup d'activités (38 %), mais ces derniers ne se distinguent pas des propriétaires (37 %). À l'intérieur des différents types de ménages, seuls les couples avec enfants se distinguent par une plus forte propension à cumuler un grand nombre d'activités (39 %). L'ancienneté de résidence, qui joue fortement sur d'autres formes d'inscription locale¹⁷ a également ici des effets limités : seuls les habitants les plus récemment installés (moins de 2 ans) se démarquent par un faible nombre d'activités (44 % déclarent peu ou pas d'activités). Enfin, on ne repère aucune différenciation selon le sexe¹⁸.

¹⁶ Et parfois scientifique (Ascher, 1995 et 1998 ; Dubois-Taisne et Chalas (dir.), 1997).

¹⁷ Voir les sections précédentes consacrées aux relations de voisinage.

¹⁸ Les deux catégories intermédiaires, d'investissements plus modéré dans le quartier, sont beaucoup moins marquées socialement. Pour ces deux catégories, on observe en effet très peu de variations. Les enfants

Ces différents modes d'investissement du quartier sont également contrastés selon les contextes résidentiels : les modes intenses sont massivement observés dans les quartiers gentrifiés. À la Croix-Rousse et aux Batignolles, près des deux tiers des habitants cumulent de nombreuses activités, régulières et occasionnelles, alors que ce mode d'investissement ne concerne que 33 % de l'ensemble de l'échantillon. Ce mode d'investissement est également attesté pour près de la moitié (49 %) des habitants d'Ainay et de Riquet. En revanche, un faible investissement du quartier est plutôt caractéristique des quartiers populaires ou périurbains, dans des proportions très comparables. Ainsi, entre 60 et 65 % des habitants déclarent peu d'activités dans le quartier, qu'elles soient régulières ou occasionnelles, à Grange Rouge, aux Navigateurs et à la Bâtie. C'est également le cas des habitants d'Armstrong, de Montereau ou de Marolles, quoique dans des proportions un peu moindres (entre 44 et 53 %). Le quartier du Port apparaît également très peu propice à des formes d'investissement intense : ses habitants sont très peu nombreux (9 %) à déclarer de nombreuses activités dans le quartier, et au contraire très nombreux (63 %) à déclarer peu ou pas d'activités, malgré une part importante de cadres et de professions intermédiaires dont on a vu qu'ils étaient généralement plus susceptibles de pratiquer de nombreuses activités dans le quartier¹⁹.

Mais il faut nuancer ces contrastes et tendances, qui associent de manière privilégiée certains espaces et certaines catégories sociales aux différents modes d'investissement du quartier. Dans tous les quartiers coexistent des manières différenciées d'habiter les lieux et de les investir en pratique. Ainsi, même à Grange Rouge, dont la vie de quartier apparaît peu dense, un habitant sur dix investit son quartier par de nombreuses activités, régulières et occasionnelles. De même, on peut trouver dans certaines catégories de population qui investissent moins leur quartier relativement aux autres, des proportions importantes d'habitants déployant un grand nombre d'activités : c'est le cas, par exemple, de 27 % des étudiants, de 25 % des 75 ans et plus, ou encore, de 22 % des locataires du logement social.

Ces modes différenciés d'investissement du quartier apparaissent enfin fortement liés au sentiment de bien-être, ou au contraire de mal-être, que les habitants expriment vis-à-vis de leur quartier²⁰. En effet, les enquêtés qui déclarent se sentir « très bien » dans leur quartier pratiquent plus souvent beaucoup d'activités, à la fois régulières et occasionnelles, à proximité de leur domicile. Au contraire, ceux qui ne se sentent « pas bien du tout », ou « plutôt pas bien », sont très nettement sur-représentés parmi ceux qui n'ont pas ou peu d'activités. Mais le fait de se sentir « plutôt bien » dans son quartier n'a pas forcément pour corollaire un fort investissement de ce dernier : 43 % des personnes

d'immigrés et les employés administratifs et commerciaux sont plus nombreux que les autres à déclarer peu d'activités et des activités plutôt occasionnelles. Et parmi ceux qui déclarent de nombreuses activités régulières, mais peu d'activités occasionnelles, seuls les chômeurs se distinguent du reste de la population (25 % contre 20 % pour l'ensemble de l'échantillon).

¹⁹ Pour les deux catégories d'investissements plus modéré dans le quartier, seuls Marolles et la Tour du Pin se distinguent par une sur-représentation d'habitants ayant peu d'activités et des activités plutôt occasionnelles, et les Navigateurs, par une sur-représentation d'habitants ayant déclaré de nombreuses activités régulières, mais peu d'activités occasionnelles.

²⁰ La question posée était la suivante : « Comment vous sentez-vous dans votre quartier ? Vous vous sentez : 1. Très bien, 2. Plutôt bien, 3. Plutôt pas bien, 4. Pas bien du tout ».

appartenant à cette catégorie ne pratiquent pas d'activité dans leur quartier, ou en pratiquent peu (cf. tableau 9)²¹.

TABLEAU 9. LES MODES D'INVESTISSEMENT PRATIQUE DU QUARTIER

	Pas ou peu d'activités	Peu d'activités et plutôt occasionnelles	Nombreuses activités régulières, peu d'occasionnelles	Beaucoup d'activités	Total
Très bien	23	13	19	46	100
Plutôt bien	43	12	21	25	100
Plutôt pas bien ou pas bien du tout	59	5	19	16	100
Ensemble	36	11	20	33	100

Champ : Ensemble des enquêtés (n=2572) ; données pondérées

Conclusion

L'analyse des pratiques du quartier de nos enquêtés confirme que cette « espèce d'espace » (Pérec, 1974) est encore aujourd'hui pour de nombreux individus un espace habité, mais qu'il ne l'est pas pour tous, et qu'il ne l'est pas partout de la même manière²². Ces pratiques dessinent en effet un espace de proximité où la familiarité avec les lieux s'enracine dans des routines quotidiennes, propres à assurer un sentiment de « sécurité ontologique » (Giddens, 1987) : faire ses courses, fréquenter les parcs ou les jardins publics, aller au café ou dans un bar, pratiquer un sport, faire un tour à la bibliothèque, autant d'activités qui, par leur répétition, inscrivent les habitants dans leur quartier, et rendent le monde certain et familier. L'enquête met très clairement en évidence le poids de ces activités régulières dans la vie de quartier des habitants, les activités occasionnelles y contribuant moins, et de manière beaucoup plus contrastée selon les quartiers et selon les catégories de population.

L'analyse établit également d'importants contrastes spatiaux et sociaux dans les degrés et les formes d'investissement du quartier. Les quartiers bourgeois et gentrifiés, qui sont aussi les plus centraux et ceux où la présence des catégories supérieures est la plus affirmée, sont ainsi les plus investis par leurs habitants. Les quartiers populaires, qu'ils se situent dans les villes centres²³, dans des grands ensembles en rénovation urbaine ou dans le périurbain, mais également les quartiers de mixité sociale programmée, apparaissent moins propices à des pratiques nombreuses et diversifiées, qu'elles soient régulières ou plus occasionnelles. Ces variations découlent en partie d'écarts importants en

²¹ Le fait d'avoir le sentiment, comparativement aux autres habitants de son quartier, de faire partie « plutôt des plus riches » est également très lié au fait d'y pratiquer un grand nombre d'activités. Mais l'inverse n'est pas vrai : ceux qui se considèrent comme faisant partie « plutôt des moins riches » ne sont pas en effet nettement plus nombreux (proportionnellement) à ne pas pratiquer d'activités dans leur quartier, ou à en pratiquer peu, que l'ensemble de l'échantillon.

²² Il convient en même temps de rappeler, d'une part, que pour les deux communes rurales périurbaines, nous avons utilisé en lieu et place du terme « quartier », le terme « commune », et d'autre part, que la notion de « quartier » peut revêtir des réalités socio-spatiales variables selon les individus (cf. *supra*, Les représentations du quartier).

²³ À l'exemple de Grange Rouge, mais pas de Riquet, qui, à nouveau, se rapproche ici des quartiers gentrifiés.

équipements de proximité (tous les quartiers ne disposent pas de médiathèque ou de lieux de culte), en aménités (les parcs sont inégalement proches des différents quartiers de l'enquête) ou dans l'offre de services (en restaurants, en cafés ou en commerces). Elles sont également le fait de la différenciation sociale des pratiques du quartier, dont la déclaration augmente, pour la plupart d'entre elles, avec le diplôme, le niveau de revenu et la PCS.

L'analyse contraste alors de manière forte un mode intense d'investissement dans le quartier, qui se déploie dans de nombreuses activités, régulières et occasionnelles, et un mode faible ou discret d'investissement du quartier, avec peu d'activités²⁴. Contrairement aux idées reçues, l'investissement intense du quartier n'est pas d'abord le fait d'habitants peu mobiles (personnes âgées, inactives, ou membres des classes populaires), réduits à compenser leur faible mobilité par des pratiques de proximité. Au contraire, il est surtout attesté pour les catégories supérieures, les familles avec enfants, les personnes les plus diplômées et aux plus hauts revenus, c'est-à-dire les habitants les plus susceptibles de mobilité. Inversement, le mode faible d'investissement du quartier est plus répandu parmi les catégories populaires, les personnes âgées ou encore les locataires du secteur social. Si ces deux modes présentent des affinités fortes avec certains quartiers et certaines populations, ils n'en sont pas la propriété exclusive. Coexistent ainsi au sein des différents quartiers comme des différentes populations, des manières plus ou moins intenses et variées d'habiter le quartier.

Références citées

ASCHER F., 1995, *Métapolis ou l'avenir des villes*, Paris, Éditions Odile Jacob, 346 p.

ASCHER F., 1998, « La fin des quartiers ? », dans HAUMONT N. (dir.), *L'Urbain dans tous ses états. Faire, vivre, dire la ville*, Paris, L'Harmattan, coll. « Habitat et sociétés », p. 183-201.

AUTHIER J.-Y. (dir.) et al., 2001, *Du domicile à la ville. Vivre en quartier ancien*, Paris, Anthropos, coll. « Villes », 214 p.

DUBOIS-TAISNE G., CHALAS Y. (dir.), 1997, *La Ville émergente*, La Tour d'Aigues, éditions de l'Aube, 286 p.

GIDDENS A., 1987, *La constitution de la société*, Paris, PUF, 274 p.

KOKOREFF M., 2003, *La force des quartiers : de la délinquance à l'engagement politique*, Paris, Payot, 349 p.

LECLERC-OLIVE M., DUPREZ D. 1997, « Sociabilités et usages du quartier », dans Collectif, *Ces quartiers dont on parle*, La Tour d'Aigues, éditions de l'Aube, p. 289-320.

LEDROUT R. 1968, *Sociologie urbaine*, Paris, PUF, 232 p.

PÉREC G., 1974, *Espèces d'espaces*, Paris, éditions Galilée, 124 p.

REMY J., 1996, « Mobilités et ancrages : vers une autre définition de la ville », dans HIRSCHHORN M. & BERTHELOT J.-M. (dir.), *Mobilités et ancrages. Vers un nouveau mode de spatialisation*, Paris, L'Harmattan, coll. « Villes et Entreprises », p. 135-153.

²⁴ L'absence totale d'activités concerne 4 % des enquêtés seulement.

WIRTH L., 1994, [1938], « Le phénomène urbain comme mode de vie », in GRAFMEYER Y., JOSEPH I. 2004, *L'École de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine*, Paris, Champs Flammarion (1^{ère} édition, Aubier/Champ urbain, 1979), p. 255-281.